



OBSERVATIONS
SUR LES
ECRITS MODERNES.

TOME DIX-NEUVIE'ME.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

Avec Privilege & Approbation.







OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLXXI.



N m'a envoyé de Londres, Monsieur, le Projet imprimé d'une nouvelle Histoire d'Angleterre, par M. *Carte*, connu en France sous le nom de *Philips* pour laquelle il y a des souscriptions d'un nouveau genre. Elles concernent, non le *préachat* des Exemplaires, mais la composition de l'Ouvrage, pour les frais duquel plusieurs Anglois ont souscrit, & ont formé une somme de mille L. St. payable en entier à l'Auteur d'année en année durant sept ans consécutifs; & comme l'Ouvrage ne peut être achevé en si peu de tems, on espére que pour la continuation les souscriptions ne manqueront point. Le nombre en augmente même actuelle- Projet d'une Histoire d'Anglet.

vrage du Docteur *Brady*, on peut dire que nous n'avons point encore eu l'Histoire civile de cet Etat, c'est-à-dire, l'Histoire des Révolutions arrivées dans le Gouvernement, dans les mœurs, dans les loix, dans les usages de la Nation. C'est cependant ce qu'il y a de plus important & de plus intéressant dans l'Histoire de toute Nation en général. Les Corps Ecclésiastiques & Civils, & même certains particuliers, y découvrent l'origine des droits dont ils joüissent, & y apprennent ceux qu'ils ont peut-être perdus. « Une Histoi-
» re autentique pour ce qui regarde le
» Civil, dit l'Auteur, doit renfermer
» des titres certains par rapport aux
» justes bornes des prérogatives de la
» Couronne, & à l'étenduë des liber-
» tés de la Nation : elle offre nécessai-
» rement des exemples de l'exercice
» de ces prérogatives & de ces liber-
» tés sous le regne des bons Princes, &
» de l'abus des unes & des autres sous
» les mauvais regnes... Par cette His-
» toire, le peuple Anglois verra sur
» quels titres sont fondés ses droits,
» ses priviléges, ses libertés, & il se
» trouvera par-là plus encouragé à les
» maintenir. Il verra les atteintes qu'on
» leur a données de tems en tems, les

» prétentions & les démarches de ceux
» qui ont violé ces droits ſacrés, & les
» funeſtes ſuites de ce déſordre ; ce
» qui inſtruira à prévenir dans la ſuite
» de pareils attentats. On verra ſurtout
» les changemens arrivés dans nos
» Cours de Juſtice, dans nos maxi-
» mes, dans nos Loix, dans notre Ju-
» riſprudence, dans nos Coutumes.
» Tout cela nous fera connoître com-
» bien nous nous ſommes écartés des
» premieres regles que la ſageſſe nous
» avoit preſcrites, & ce que nous de-
» vons faire pour les remettre en vi-
» gueur, & marcher ſur les traces de
» nos Peres. »

L'Auteur fait voir enſuite, combien une Hiſtoire civile d'Angleterre eſt un Ouvrage difficile. Outre l'amour de la vérité, l'impartialité, l'exactitude, qualités eſſentielles à tout Hiſtorien, il s'agit d'embraſſer une multitude infinie d'objets, d'arranger méthodiquement, & de traiter avec préciſion tant de matieres differentes, & de faire un uſage judicieux d'une foule de matériaux ſur chaque ſujet. Quel travail immenſe exige une pareille entrepriſe ! L'Hiſtoire des peuples voiſins eſt trop mêlée avec celle de l'Angleterre, pour que ſon Hiſtorien puiſſe la négliger ; il doit

ſçavoir la conſtitution de leur Gouvernement, leurs maximes, leurs uſages & leurs mœurs.

Les matériaux & les ſecours ne manquent point pour cet Ouvrage. On a 1°. la Bibliothéque de Cotton, où ſe trouve une infinité de Manuſcrits & de Piéces originales. 2°. Les Archives & les Dépôts publics ſont en Angleterre dans un ordre admirable. Si on en croit l'Auteur, un petit nombre d'Actes renfermés dans les Archives du Pays découvre mieux l'eſprit des Princes & celui de leur Gouvernement, & donnent plus de lumieres par rapport aux Traités conclus ſous leur regne, que toutes les Hiſtoires qui ont paru juſqu'ici.

Rymer, ajoute-t'il, a publié un grand nombre de Volumes, contenant des Piéces tirées de la Chancellerie, & il n'en a pas inſeré une ſeule de l'Echiquier, où cependant il y en a pluſieurs bien plus importantes, que la plûpart de celles qu'il a recueïllies, & où l'on trouve une quantité conſidérable de Traités avec des Puiſſances Etrangeres. Car pluſieurs Princes de l'Europe faiſoient autrefois enregiſtrer à cet Echiquier leurs Traités. *Powel* dans ſon *Repertory of Records*, nous a donné la Liſte & la date de plus de

400 Traités des Rois d'Angleterre ; avec les Princes Etrangers, Piéces dont il n'eſt fait aucune mention dans la collection de Rymer. Les *Rolles du Parlement*, les *Journaux des deux Chambres* & les *Regiſtres du Conſeil privé* ſont capables auſſi de donner de grandes lumieres à un Hiſtorien ſur des points importans. L'Auteur indique encore d'autres ſources fécondes pour un Hiſtorien d'Angleterre. Il n'oublie pas entre autres les ſecours que peuvent fournir les Actes contenus dans les Archives & dépôts publics de la France, qui de tous les Pays voiſins de l'Angleterre, eſt celui qui a plus conclu de Traités avec elle. Il aſſure avoir fait durant ſon ſéjour en France de grandes recherches & d'heureuſes découvertes, & avoir pris des notes & des extraits de plus de mille Piéces importantes à la vérité de l'Hiſtoire, dont on ne trouve pas la moindre trace dans la collection de Rymer. Les Lettres & Négociations des Ambaſſadeurs de la Cour de France à celle d'Angleterre, dont il aſſure avoir fait une étude particuliere, lui ont auſſi donné de grandes clartés, & lui ont appris ce qu'on ne trouve dans aucun Hiſtorien. Ces Lettres, dit-il, qui ſont preſque tou-

jours ingénues & fidéles, nous découvrent, non-seulement les ressorts des affaires, mais encore le caractere, le génie & la capacité du Prince & de ses Ministres. Par exemple, dit-il, quelque grande que soit dans l'Histoire notre Reine Elisabeth, elle paroît encore infiniment plus grande dans les Rélations des Ambassadeurs de France. Sur la fin de son regne, Henri IV. lui envoya en Ambassade le Comte de Beaumont, qui fut obligé d'avoir avec SaMajesté & son Conseil,plusieurs conférences au sujet des affaires d'Etat & du Commerce. On apperçoit dans les discours de cette Reine une pénétration, une capacité, un jugement fort au-dessus de tous ses Ministres. Beaumont continua de demeurer trois ans en la même qualité auprès de son Successeur Jacque I. On voit dans ces Lettres que ce Prince avoit beaucoup d'intelligence, de politesse & de droiture; mais on y apperçoit son caractere dominant, lorsque l'Ambassadeur raconte qu'il interrompoit les conférences sur les affaires les plus serieuses, pour parler d'un Sermon prêché à Charenton, du Livre de quelque Jésuite, ou de quelque Thése de Sorbonne. Je possede, dit l'Auteur, la copie de

quelques-unes de ces négociations, & j'en ai lû un grand nombre; & comme les François (ajoute-t'il) ont grand soin de conserver tous les Actes de leurs Ancêtres, je suis assuré de pouvoir avoir la communication de toutes les négociations depuis au moins 200 ans. La plûpart sont contenuës en plusieurs Volumes Manuscrits, dont le nombre en tout peut monter à près de 200 Volumes *in-fol.*

M. Carte expose ensuite le plan de son Ouvrage : Une Histoire de notre Nation, dit-il, doit commencer par une Dissertation sur les premiers habitans de notre Isle, c'est-à-dire, les Bretons, & sur l'état du Pays sous la domination des Romains. Il ne faut pas s'attendre, que par rapport à ces tems éloignés & ténébreux, nous soyons privilégiez, & que nous ayons plus de lumiere pour notre Histoire, que les autres peuples qui nous environnent. Tout ce qu'on peut faire, c'est de recueillir des témoignages épars çà & là dans d'anciens Auteurs, qui ont eu occasion de parler de cette Isle. Si chacun de ces passages consideré séparément ne peut être fort utile, tous pris ensemble & comparez l'un avec l'autre, fournissent des lumieres.

Nous pouvons, ajoute-t'il, tirer beaucoup de secours des recherches de nos Antiquaires sur les noms Romains, donnés à certains lieux, ou à des endroits où ils s'étoient campez & retranchez, & sur plusieurs autres monumens, qui éclaircissent un grand nombre de passages qu'on lit dans les anciens Auteurs. Les *Annales de Galles*, dressées par le Sçavant & judicieux M. *Vaughan*, Auteur des *Antiquités Bretonnes* *, & envoyées par lui au célébre Usserius, existent en Manuscrit; & il est a croire qu'on y trouvera bien des éclaircissemens par rapport aux anciens Bretons. Quand même ce Manuscrit ne se retrouveroit point, cette perte pourroit être en quelque sorte compensée par les secours qu'on tireroit des papiers de feu M. *Edouard Lhuid*, Gardien du *Musæum* d'Oxford, qui a eu entre les mains toutes les collections de M. *Vaughan*; qui a employé la plus grande partie de sa vie, & toute sa sagacité à faire des recherches sur les Antiquités & l'Histoire du Pays de Galles, & qui a lû & recuëilli tout ce qu'il y a de plus curieux en ce genre, dans les Manuscrits, qui a transcrit toutes les anciennes Chartres des Monast-

* *British Antiquities revived.*

téres qu'il a pû trouver, & examiné toutes les antiquités de l'Irlande, de la Bretagne Armorique & des autres Païs habités par les anciens Bretons, qui les a comparées ensemble, & a fait ses observations sur toutes ces choses. La mort l'a empêché de faire usage de tant de matériaux, recueillis pour l'Ouvrage important qu'il méditoit par rapport aux anciens habitans de nos Isles.

A l'égard des tems qui ont suivi l'invasion des Saxons, on trouve peu d'Ecrivains chez une Nation guerriere, plus attentive à piller qu'à écrire, & qui préferoit le butin à la science. La plus ancienne Histoire que nous ayons de ces tems-là est celle de *Bede*, qui est proprement une Histoire Ecclésiastique. Enfin avant la conquête des Normands, nous n'avons d'Historien qui mérite quelque attention, qu'*Asserius Menevensis*. Dans cette disette, nous ne pouvons qu'avoir recours aux Légendaires, Ecrivains du tems, & contemporains des Saints dont ils écrivoient la vie. Nous avons encore la ressource des Chartriers des Monasteres & des Eglises, dont un grand nombre est conservé dans les Bibliothéques de *Cotton* & du Comte d'Oxford, & dans les Archives des anciens Monastéres

du Pays de Galles & du reste de l'Angleterre. Il est bien clair que ceux qui ont écrit les Vies des Saints, ont dû nécessairement avoir connoissance des Princes qui les ont favorisés ou persécutés, & de plusieurs circonstances rélatives à ces mêmes Princes. Il y a toujours une grande connéxion entre l'Histoire Ecclésiastique & l'Histoire Civile d'un Pays : l'un & l'autre objet est lié ensemble dans les Chartres & dans les anciennes Chroniques, & les mêmes Piéces qui nous font connoître les Evêques & les Abbés, les fondations des Eglises & des Monasteres, nous font connoître en même tems leurs Fondateurs, avec les Princes & les Seigneurs, qui leur ont fait des donations & les ont protégez. Si on considére l'usage très utile que le Chevalier *Guillaume Dugdale* a fait dans son *Baronage* des Chartres inserées dans le *Monasticon Anglicanum*, on jugera du secours que nous pouvons tirer de ces mêmes Piéces. De pareils monumens, ajoute l'Auteur, n'ont-ils pas été une source abondante pour le Sçavant Bénédictin François *, Historien du Languedoc, à qui cette *généreuse Province* a fourni à ses frais toute sorte d'encou-

* D. Vaissette.

ragemens pour la composition & la perfection de son excellent Ouvrage ?

M. Carte après cela indique encore plusieurs autres secours pour l'Histoire de ce tems-là, qu'il est aisé de puiser dans cette foule de vieilles Chroniques, que posséde la Bibliothéque Cottonienne, dans la Collection publiée depuis peu des *Loix & des Conciles Saxons*, où les matieres Ecclésiastiques & Civiles étoient agitées par les Evéques & les Seigneurs Laïcs qui composoient ces Assemblées, enfin dans les Histoires des peuples du Nord & surtout des Danois, qui durant 200 ans ont fait plusieurs descentes en Angleterre.

Par rapport aux tems qui suivent, nous avons une abondance d'Historiens Anglois & François, qui ont écrit en détail le grand événement de la conquête par les Normands. Nous avons tous les Traités de nos Rois, faits ou en Angleterre, ou dans les Pays de France, soumis alors aux Anglois. M. *Muratori*, dans sa grande Collection, a publié depuis peu des Ecrits de quelques Auteurs Italiens, où l'on trouve un plus ample détail sur les expéditions de Richard I. & d'Edoüard I. dans la Terre-Sainte, que chez les Historiens

Anglois. Depuis ce tems-là, la plûpart des faits publiés peuvent être vérifiés par des Actes originaux, dont la Bibliothéque Cottonienne possede un très-grand nombre.

Les Lettres des Ambassadeurs d'Angleterre dans les Pays étrangers suppléent à une chose essentielle qui manque dans tous nos Historiens, qui n'ont eu aucun égard aux négociations, ni aux difficultés qu'il a fallu applanir pour parvenir aux conclusions des Traités. De plus, il y a en Angleterre plusieurs dépôts publics, où se trouve tout ce qui peut donner des éclaircissemens sur ces matieres. Mais combien de Piéces & d'Actes ne trouve-t'on pas encore dans les Pays étrangers; & particulierement en France, rélatifs aux tems qui se sont écoulés depuis Guillaume le Conquérant. Le Trésor des Chartres, la Sainte Chapelle, & les Registres du Parlement de Paris & de la Chambre des Comptes fournissent plus de mille Actes, Traités ou Transactions, entre la Couronne de France & celle d'Angleterre, dont il n'y a pas un mot dans la Collection de Rymer. M. Carte assure qu'il en a pris les titres, les notes & les extraits, ce qui lui forme 2 Vol. *in-fol.*

Comme il ſe propoſe d'examiner ſoigneuſement tous les Regiſtres de l'Echiquier, pour y voir les Traités qui y ſont contenus, & qui manquent dans la Collection de Rymer, il promet de donner inceſſamment au Public un Supplément à cette Collection, compoſé de Traités tirés de l'Echiquier. Du reſte, il aſſure (& cela eſt vrai) avoir en France des connoiſſances & des amis, qui lui faciliteront la communication de toutes les piéces dont il aura beſoin. Il ſe félicite de la réunion commode dans un ſeule Bibliothéque, qui eſt celle du Roi, des Manuſcrits de M. Colbert, de M. Baluze, du Préſident de Meſmes, &c. Il compte y trouver un grand nombre de Lettres originales des differens Princes de l'Europe, & en particulier des Rois d'Angleterre aux Rois de France; des inſtructions données à leurs Ambaſſadeurs; des dépêches de leurs Miniſtres & Secretaires d'Etat, des Actes & des Traités; enfin pluſieurs autres Lettres Manuſcrites: ſans parler de l'*Hiſtoire* Manuſcrite des Ducs de Normandie & de la conquête d'Angleterre par *Robert Wace*, Auteur Contemporain, & de pluſieurs autres Hiſtoires Manuſcrites, concernant les affaires d'Angleterre,

qui se trouvent, soit dans la Bibliothéque Royale, soit dans des Bibliothéques particulieres.

L'entreprise de M. Carte est grande, & tout autre succomberoit peut être sous un travail si pénible & si long. Mais il assure qu'il se sent assez de zéle, de goût, & de santé, pour en venir à bout en moins de tems qu'on ne peut aisément se l'imaginer. Il a, dit-il, eu depuis long-tems cet objet en vûë; & il a durant tout le cours de sa vie fait des recherches, par rapport aux monumens de l'Histoire de son Pays; ensorte que sçachant où ils sont, il ne lui reste plus qu'à les recüeillir; ce qui lui a fait compter que dans l'espace de sept années, il aura conduit son Ouvrage, jusqu'au tems de la Révolution, sous Jacque II. Je puis, ajoute-t'il, compter avec raison sur sept années de vie; je me sens même assez bien constitué pour vivre plus long-tems, & pour pouvoir achever tout l'Ouvrage.

Dans un autre imprimé, que M. Carte publia en 1737, & qui est aussi en Anglois, je trouve une remarque, qui n'est pas indifferente. Les Registres du Conseil privé d'Angleterre, dit-il, ne sont jamais cités dans l'Ouvrage de Rapin de Thoiras. S'il les cite quelque-

fois, on voit que la citation est empruntée de l'*Histoire de la Réformation*, par le Docteur *Burnet*. Comme si un Historien honnête-homme devoit jamais se fier à des copies, lorsqu'il peut voir les originaux, & un Ecrivain exact de notre Histoire négliger des Regiſtres si importans, où l'on trouve le nœud & le détail de presque toutes les grandes affaires de l'Europe. On ne voit point non plus que Rapin ait jamais consulté ni les Rolles du Parlement, ni les Journaux des deux Chambres, ni même les Piéces originales qui sont au dépôt de la Sécretairerie d'Etat. S'il y eut eu recours, auroit-il assuré d'un ton si décisif & si faussement, qu'il n'existe aujourd'hui dans les Archives publiques aucune des Lettres que la Reine Elisabeth & son Conseil, & la Reine Marie d'Ecosse se sont écrites mutuellement. S'il fût seulement entré dans le lieu du dépôt, il auroit vû à l'armoire inscrite, *Ecosse*, plus de cent paquets rangés, avec leurs étiquettes, qui marquent que ce sont des Lettres d'Elisabeth & de son Conseil à Marie d'Ecosse, & celles de cette Reine à Elisabeth, depuis l'an 1569, jusqu'à l'an 1587. On trouve dans ce lieu, ajoute-t'il, les Lettres de tous nos Ambassa-

deurs dans les Cours Etrangeres, les dépêches de tous nos Seigneurs du Conſeil privé, des Secretaires de ce Conſeil, & de tous nos Secretaires d'Etat, depuis Edoüard IV. juſqu'à la révolution ſous Jacque II. & cela dans un ordre parfait; ſans compter pluſieurs Traités en original & un grand nombre d'autres piéces de conſéquence. Il faut être bien téméraire, continuë-t'il, pour entreprendre l'Hiſtoire de notre Nation, ſans avoir rien vû de tous ces monumens, &c....

Une petite Brochure ſatyrique, qui paroît depuis peu ſous le titre de *Projet de l'Hiſtoire de la Ville de Paris, ſur un plan nouveau*, eſt une ingénieuſe ironie, dont le but eſt de ridiculiſer la ſcience des faits & le goût outré de l'érudition. Quoique les plaiſanteries de l'Auteur ſe répandent ſur tout le genre hiſtorique en général, il eſt à croire qu'il ne s'eſt propoſé que de railler ceux qui portent trop loin la curioſité par rapport aux faits, & ces laborieux Compilateurs qui s'abandonnent paſſionnément à une *profuſion érudite*. L'Auteur fait donc ſemblant de rabaiſſer toutes les autres ſciences, & de ne faire cas que de l'Hiſtoire, dont le

Projet d'une Hiſtoire de Paris.

goût, dit-il, eſt naturel à l'homme ; au lieu que peu de perſonnes aiment les lignes, les angles, les puiſſances, les extractions de racines, les plantes rangées par claſſes, l'énumeration des inſectes, &c.

Toutes les Sciences s'épuiſent, ſelon lui, & on y fait chaque jour de ſi grands progrès, que bientôt il n'y aura plus de découvertes à faire. Au contraire, les tréſors de l'Hiſtoire s'accumulent tous les jours par le laps de tems. De-là il conclut que dans un certain nombre de ſiécles, les Sçavans ſe verront *noyez dans un mer de Volumes*, dont le plus intrépide Bibliographe ne pourra eſpérer de lire une fois le titre dans le cours d'une vie longue & laborieuſe. Quel eſpace immenſe occuperont alors les Bibliothéques ! « Un édifice auſſi grand que » toute la Ville de Paris, ſera un Vaiſ» ſeau trop petit.

Enfin tous les genres de Belles-Lettres, & ſurtout le Théatre, tariſſent tous les jours. Rien de nouveau ſur la ſcene ; on n'y voit que des emprunts colorez. S'il s'éleve un genre nouveau dans le *Comique attendriſſant*, M. Riccoboni a beau le faire

valoir : l'Auteur des *Obſervations ſur les Ecrits Modernes* le traite de *Monſtre dramatique* & de *Chimere de Théatre.* Il a grand tort aſſurément. L'Auteur oppoſe à tous ces genres ſtériles le champ hiſtorique, qui eſt toujours fécond & vaſte, & où juſqu'à la fin du monde les Sçavans pourront courir à leur aiſe, ſans craindre que la terre leur manque.

Il rapporte enſuite une objection, fondée ſur le peu de fruit qu'on retire de l'étude de l'Hiſtoire, & après l'avoir fort bien expoſée, il prend habilement le parti de n'y point répondre, en la traitant ironiquement de frivole. Le tableau des vertus d'un Titus & d'un Trajan, dit-on, a produit moins d'imitateurs, que celui des vices d'un grand nombre de méchans Princes. « Les éloges qu'on donne à la grandeur » Romaine, toujours fondée ſur l'in» juſtice & l'oppreſſion, ne ſont pro» pres qu'à donner une idée fauſſe de » la véritable gloire. Il eſt ridicule » d'admirer une manie, qui rendroit » aujourd'hui un peuple l'horreur des » autres Nations, & les engageroit à » ſe liguer contre elle pour l'écraſer. » Tandis que Scipion donnoit à Car-

» thage des preuves de ſa modération,
» le Sénat ſe dèshonoroit par une bar-
» barie horrible, en exterminant par
» le fer & par le feu ce peuple infor-
» tuné, contre la foi donnée. Si Nu-
» mance, Corinthe, & tant d'autres
» Villes détruites prouvent la valeur
» des Soldats Romains, elles ſont au-
» tant de monumens de l'ambition ef-
» frénée de ce peuple furieux, qui
» proſcrivoit contre toute raiſon & tou-
» te juſtice les Nations, dont tout le
» crime étoit de vouloir conſerver leur
» liberté, & d'oſer s'oppoſer à la vio-
» lence des Tirans de l'Univers. A l'é-
» gard du mépris de la mort, après
» que l'Orateur profane a célébré la
» conſtance des Brutus & des Ca-
» tons, l'homme ſenſé n'y trouve que
» vanité & que miſere, & ce fantôme
» de grandeur n'eſt qu'un défaut de
» courage dans l'adverſité. » Enfin,
dit-on, un Roman, où la vertu peinte
ſous d'aimables couleurs eſt toujours
récompenſée, & le vice toujours puni,
eſt plus inſtructif & plus ſalutaire que
toutes les Hiſtoires, où l'on voit ſi
ſouvent proſpérer le crime & la vertu
ſuccomber. Il faudroit, ajoute-t'on,
interdire aux grands Princes la lecture
de l'Hiſtoire d'Aléxandre, de peur de

lui faire naître l'envie de renouveller ses brigandages.

Notre Auteur se réjoüit ensuite des découvertes récentes qui ont enrichi le genre historique : « On sçait, dit-il, à » n'en point douter, si le corps de S. » Piat, est à Seclin ou à Chartres. On va » incessamment accorder Tite-Live » avec Denis d'Halicarnasse, touchant » le Pere de Tarquin le Superbe. » On sçait à présent que le Bourg de Vieux-ville en basse-Normandie, est l'ancienne Ville des Viducassiens, dont Pline & Ptolomée ont parlé. On travaille à Pésaro à une nouvelle collection de Lampes antiques. Quelle moisson utile ! « Un Sçavant du premier ordre, » ajoute-t'il, a démontré par une suite » de raisonnemens capables de désar-» çonner le Pyrrhonien le plus déter-» miné, qu'un champ où l'on trouve » sept à huit mille Tombeaux, est un » Cimetiere. »

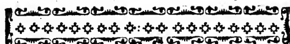
Après cet éloge de l'Histoire en général, il propose un dessein par rapport à l'Histoire de la Ville de Paris sur un plan nouveau, en donnant l'Histoire de chaque Paroisse en particulier. « Le » Mercier, l'Artisan, verra avec plaisir » que Martin III. étoit Marguillier en » 1463 ; qu'Antoine I. débitoit de

» très-bons cuirs à repasser les rasoirs. » Grandeurs, dignités, tout est rélatif » dans les differentes conditions de la » vie. La Verdure joüit de la réputa- » tion de Grenadier intrépide parmi » ses Camarades; son Régiment est » pour lui l'Univers . . . On trouvera » dans l'Ouvrage dont nous présentons » ici le projet, une suite de MM. les » Curés, Marguilliers, Vicaires, Soû- » vicaires, Prédicateurs de l'Avent & » du Carême, Prêtres habitués, Sa- » cristains, Clercs, Enfans de Chœur, » &c. » En général, cette ironie seroit plus plaisante, si elle étoit originale. Mais les *Commentaires de Mathanasius*, & les *Antiquités de Chaillot* sont que cette espéce de sel est aujourd'hui un peu dans le genre du *Sel fatuum*.

Je suis, &c.

Ce 5 Septembre 1739.

Dans la Lettre 263. p. 189. l. 13. il s'est glissé une faute considérable, qui défigure la Piéce de M. *le Franc* : c'est *regards funébres*, pour *clameurs funébres*.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXII.

L'Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe, par M. l'Abbé Maſſieu, étoit depuis long-tems ſouhaitée. Comme cet Académicien avoit autant d'eſprit & de goût que de ſçavoir, on ne doutoit point, Monſieur, qu'elle ne fût écrite d'une maniere curieuſe & intéreſſante. Par malheur, de quatre parties de ſon Ouvrage, il n'en a achevé que deux. M. de Sacy (fils du célébre Avocat au Conſeil) qui a eu l'avantage d'être élevé par un ſi habile Maître, étoit poſſeſſeur de cette Hiſtoire; & ce qui l'a empêché de la publier plûtôt, c'eſt qu'il vouloit la conduire à ſa perfection. Mais obligé de demeurer dans la Province, où il eſt bien difficile de travailler avec ſuccès à des Ouvrages de cette

Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe.

eſpéce, il s'eſt vû dans la néceſſité d'abandonner ſon deſſein, ou du moins d'en remettre l'exécution à un autre tems ; car il ne déſeſpere pas de raſſembler un jour les matériaux néceſſaires pour achever ce qui a été ſi bien commencé. Il a cru cependant qu'il ne devoit pas priver plus long-tems le Public du travail de M. l'Abbé Maſſieu. *

L'Editeur a mis au commencement la *Défenſe de la Poëſie*, compoſée par le même Auteur, & qui a déja paru dans le Recuëil des *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres ;* parce qu'il en a trouvé le Manuſcrit à la tête de ſon Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe, & qu'il lui a ſouvent oüi dire que ſon deſſein étoit de le faire ſervir de Préface à cette Hiſtoire, pour ſe juſtifier en quelque façon de l'avoir entrepriſe. Comme ce petit Ouvrage, écrit avec autant de délicateſſe que de jugement, vous eſt connu depuis long-tems, je ne m'y arrêterai point.

L'Auteur ne fait remonter l'origine de notre Poëſie, qu'à l'an 1050, & il ſe propoſe d'en compoſer l'Hiſtoire depuis cette époque, juſqu'en 1700. « Je diſtribuerai tout ce tems en qua-

* Chez Prault fils, 1739. *in* 12.

» tre parties, dit-il, qui feront la ma-
» tiere d'autant de Livres. Le premier
» repréſente l'état où notre Poëſie
» s'eſt trouvée depuis Henri I. ſous le-
» quel elle a commencé juſqu'à Philip-
» pe de Valois. Le ſecond, depuis Phi-
» lippe de Valois, juſqu'à François I.
» Le troiſiéme, depuis François I. juſ-
» qu'à Henri IV. Et le dernier, depuis
» Henri IV. juſqu'à préſent. Dans le
» premier de ces intervalles, on verra
» comme naître notre poëſie, ſous
» Guillaume de Lorris, Jean de Meun,
» & nos autres vieux Poëtes & rimeurs
» qui fleuriſſoient alors. Dans le ſe-
» cond, elle commencera ſous Alain
» Chartier, ſous Villon, & ſous ceux
» qui leur ſuccéderent, à dénoüer ſa
» langue & à mieux former ſes ſons.
» Dans le troiſiéme, Marot, Saint Ge-
» lais, & les autres Poëtes qui les ſui-
» virent, lui donnerent cet enjoüe-
» ment & cet air badin, qui eſt com-
» me le partage de la jeuneſſe. Dans le
» quatriéme, ſous les Malherbes, les
» Maynards & les Racans, ſous les Voi-
» tures, les Saraſins & les Pelliſſons,
» ſous les Molieres, les Deſpréaux, les
» Racines, les Corneilles, & les au-
» tres grands hommes qui ont écrit de-
» puis un ſiécle on la verra paroître

» avec ces manieres ſages & poſées,
» avec cette dignité & cette grace qui
» ſont le propre d'un âge mûr. De ſor-
» te que ſi j'oſois ſuivre l'exemple des
» Poëtes qui perſonifient toutes choſes,
» je dirois que tout le deſſein de cet
» Ouvrage, eſt de repréſenter notre
» Poëſie dans quatre états differens;
» dans ſa naiſſance d'abord, & puis
» dans ſon enfance; enſuite dans ſa
» jeuneſſe, & enfin dans la force de
» ſon âge. » On pourra dans la ſuite diſ-
tinguer des dégrés dans ce qu'il appelle
ici le quatriéme âge de la Poëſie. M.
Rouſſeau & d'autres, ſont aujourd'hui
autant au-deſſus de Malherbe, de Ra-
can, de Voiture, &c. que ceux-ci ſont
au-deſſus des Poëtes qui les ont précé-
dés. A proprement parler, Deſpréaux
& Racine, ſont les peres de la bonne
Poëſie Françoiſe. Deſcartes a fait un
Newton: Deſpréaux a fait un Rouſſeau.

La Poëſie eſt très-ancienne parmi
nous. Nos vieux Gaulois, quoique
plus occupés à combattre & à vaincre,
qu'à bien penſer & à bien dire, ne fu-
rent pas inſenſibles à ſes charmes. Ils
eurent leurs *Bardes*, qui Théologiens
& Poëtes tout à la fois, mettoient en
Vers les ſecrets de la Religion, ſoit
pour paroître inſpirés des Dieux, ſoit

pour nourrir plus sûrement la crédulité & la superstition. La Poësie faisoit partie de leurs Fêtes, & entroit dans toutes leurs cérémonies ; elle servoit encore à célébrer les Héros ; & ces Vers composés par les Bardes, les *Druides* Prêtres des Gaulois les apprenoient par cœur ; ils en sçavoient quelquefois jusqu'à quinze & vingt mille, qu'ils chantoient au son des instrumens. Nouveaux Tyrtées, ils animoient les Soldats au combat, & ne contribuoient pas peu au succès des batailles. Le goût des Vers passoit des peres aux enfans, qu'on élevoit dans des écoles publiques, où ils étudioient durant vingt ans, & apprenoient les Vers les plus propres à leur orner l'esprit, & à leur élever le courage. « Je ne sçai si ces » faits, ajoute l'Auteur, ne sont point » trop beaux pour être vrais dans tou- » tes leurs circonstances. Je les rappor- » te sur la foi de Diodore de Sicile, de » César, de Pomponius Mela, & de » Strabon. Du moins ne peut-on dis- » convenir qu'ils ne prouvent invinci- » blement que nos Gaulois, ont eu de » tout tems une forte passion pour les » Vers. »

Mais leur Poësie étoit-elle *rimée*, comme la nôtre, ou *mesurée* à la ma-

niere des Grecs & des Romains, ou enfin de quelque autre eſpéce, dont il ne reſte plus aucune idée? La plûpart de nos Ecrivains, pour honorer notre Poëſie, décident pour la rime. Jean le Maire, dans ſes Illuſtrations des Gaules, va chercher notre rime plus de 700 ans avant la priſe de Troye. Il veut que *Bardus* en ſoit l'Auteur. Ce *Bardus*, ſelon lui, étoit le cinquiéme Roi des Gaules, & régnoit vers l'an du monde 2140, grand amateur des Poëtes, auſquels il donna le nom de *Bardes*, & grand Poëte lui-même. Ces fables ont été adoptées, par *Jean de Notre-Dame*, qui a laiſſé les Vies des Poëtes Provençaux, où j'avertirai en paſſant qu'il y a plus de fictions romaneſques, que de traits hiſtoriques. Les Copiſtes de ces deux Ecrivains ont encore enchéri; l'un d'eux fait remonter l'origine des Vers rimés au tems de *Samothés*, fils de Japhet, & petit fils de Noé, & le premier Roi qu'il y ait jamais eu dans les Gaules. Il prétend que du nom de ce Prince, les Poëtes qui étoient auſſi Théologiens & Philoſophes, s'appelloient *Samothées* ou *Samnothées*; que leurs compoſitions, quoique nombreuſes, ont péri entierement, parce qu'on ne connoiſſoit point

encore l'écriture, & qu'alors il n'y avoit point d'autres Livres que la mémoire des hommes. Une pareille imagination n'a rien de surprenant de la part d'un Auteur, qui non content d'ériger Adam & les Patriarches en Poëtes, nous représente les Anges comme les premiers Poëtes, qui, au moment de leur création, ont entonné les loüanges du Créateur.

Lorsque le bon sens a commencé à renaître dans la Littérature, on a formé sur ce sujet des opinions plus vraies. On est convenu de ne donner qu'environ mille ans à notre rime; mais on est si peu d'accord sur les circonstances, que toutes refléxions faites, dit le sincére Abbé Massieu, on ne sçait pas trop à quoi s'en tenir. « L'opinion la plus » commune, dit-il, est que nous som» mes redevables de la rime aux Pro» vençaux. Le Cardinal Bembe, & la » plûpart des Ecrivains d'Italie sont de » cet avis. Mais si l'on y prend garde, » les raisons qu'ils apportent, prou» vent seulement que les Provençaux » ont été des premiers à exceller dans » ce genre de Poësie, & ne prouve » point que la gloire de l'invention leur » soit dûë. En effet, nous avons en » Langue vulgaire des Piéces de Vers

» rimés, fort antérieures aux plus an-
» ciennes que les Provençaux peu-
» vent montrer. » Pour ne point prendre le change, il faut bien remarquer que l'Auteur ne dispute aux Provençaux que l'invention de la rime, sans leur ôter la gloire d'avoir appris aux Italiens & aux François à rimer. Du reste, il paroît n'avoir pas sçu que les Habitans du Languedoc & de toute la France Méridionale, étoient compris sous le nom de *Provençaux*.

D'autres veulent que Paul Diacre, qui vivoit du tems de Charlemagne, soit l'inventeur de la rime, & que l'Hymne qu'il fit pour Saint Jean, & qui commence par ces mots: *Ut queant laxis*, soit le premier Ouvrage rimé qui ait jamais paru, & le modéle de tous ceux qui se sont faits dans la suite. Quelques-uns remontent plus haut & font honneur de la rime au Pape Léon II. très-versé dans la Musique, & qui réforma plusieurs choses dans le chant de l'Eglise. Il y en a qui prétendent qu'elle nous a été apportée du Nord; que c'est une invention Gothique, & qu'elle se répandit en Europe, lorsque les Gots inonderent l'Empire Romain, & le détruisirent. Je remarquerai à ce sujet qu'*Olaus Wornius*, Ecrivain fort estimé pour son érudition, rapporte

qu'on trouve encore en Danemarc des morceaux de Poësie rimée, en Langue vulgaire, gravés sur des pierres, & qui ont plus de douze cens ans d'antiquité. M. Huet, dans son Traité de l'origine des Romans, a du penchant à croire que la rime passa d'Afrique en Europe, vers le tems où les Maures, sous la conduite de Taric & de Muça, se rendirent Maîtres d'une partie de l'Espagne; c'est-à-dire, en 712. Saumaise paroît être du même sentiment. Enfin quelques-uns font naître la rime de l'*Omoioteleute* des Grecs & des Latins. Mais c'est une erreur; l'*Omoioteleute*, ou consonance des phrases, avec quoi notre rime a effectivement quelque rapport, étoit une figure affectée à la Prose, & l'on avoit grand soin de la bannir de la Poësie. A l'égard du *Rythme*, qui n'est autre chose que *le nombre*, qui donne de l'harmonie au discours, il est aisé de voir qu'il est different de la rime, & que la ressemblance des noms a donné lieu à cette confusion. M. l'Abbé Massieu convient cependant qu'on trouve des exemples de la rime en Vers dans Catulle, dans Ovide & dans Virgile. Mais c'est le hazard où la paresse qui l'a amenée; & il est aisé d'appercevoir qu'ils ne l'ont connuë que pour l'éviter. Il adopte ensuite le sentiment de Sau-

maiſe & de M. Huet, fondé ſur l'uſage de la rime, établi de tems immémorial parmi les Arabes, ſur un grand nombre de Poëmes rimés, beaucoup plus anciens que Mahomet, ſur leur paſſion pour la Poëſie, & ſur la multitude infinie de leurs Poëtes; enfin ſur la prodigieuſe quantité de Vers rimés, qu'on vit en Europe, après l'irruption des Maures. L'Auteur conjecture avec beaucoup de vraiſemblance, que les Eſpagnols furent les premiers qui emprunterent la rime de leurs nouveaux hôtes, & que Toulon & Marſeille, par la commodité de leurs ports, la tranſmirent aux Provençaux, qui la communiquerent enſuite aux François & aux Italiens. Cependant l'Abbé Merveſin, dans ſon *Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe*, aſſure que *Mexa*, Poëte de Cordone, fut le premier qui fit des Vers Eſpagnols rimés, long-tems après Pétrarque & le Dante, qu'il prit pour ſes modéles. Quoiqu'il en ſoit, la rime s'empara bientôt de toutes les Langues vivantes.

Mais elle inonda, pour ainſi dire, la Langue commune de toutes les Nations. Il ne ſe fit preſque point de Vers Latins où la rime n'entrât. Piéces enjoüées & ſérieuſes, profanes ou ſacrées,

tout en fut infecté : elle tenoit lieu des graces naturelles de la pensée & de l'expression. Ce fut en vain que quelques esprits excellens représenterent que ce qui est bon dans une Langue, n'est pas toujours bon dans une autre. D'abord la rime parut seulement d'un Vers à l'autre ; ensuite on voulut que chaque Vers rimât, & qu'au bout de ses deux hémistiches, il offrit le même son. Enfin on brisa un même Vers jusqu'en trois ou quatre endroits, pour y placer bon gré malgré autant de rimes.

« Le grand loisir des Maisons Reli-
» gieuses, ajoute l'Auteur, fut une des
» choses qui contribua le plus à établir
» cette maniere nouvelle, ennemie du
» bon sens & de la raison, & *meurtriere*
» *des gentils esprits*, comme l'appelle un
» de nos vieux Auteurs. Les bons Pe-
» res qui ne sçavoient pas trop à quoi
» s'occuper dans leurs cellules, s'amu-
» serent à faire de ces Vers. La facilité
» d'y réussir fut une amorce puissante
» pour des gens qui n'aimoient pas le
» travail. Bientôt ils y excellerent. On
» vît en moins de rien une quantité
» prodigieuse de Piéces Latines, ri-
» mées de toutes les façons & par tous
» les bouts, sortir comme du sein de
» l'indolence & de l'oisiveté. Ils ne se

» contenterent pas d'en revêtir les murs
» de leurs Eglises & de leurs Cloîtres ;
» ils en remplirent le monde. » Cette mode s'accrédita si fort, que des Poëtes, capables de bien écrire dans l'ancienne maniere, l'abandonnerent pour suivre la nouvelle. Léonius, Bénédictin, & ensuite Chanoine de Saint Victor, qui avoit fait voir du génie & des hardiesses heureuses, dans ses dix Livres en Vers sur le commencement de l'Histoire Sainte, devint un des plus déterminés rimeurs en Latin, qui eut été jusqu'alors. Mais il fut effacé par Bernard de Cluni, Auteur d'un Poëme Latin sur le mépris du monde, de plus de trois mille Vers, tous héxamêtres, & tous bien rimés. Ne se croyant pas assez gêné par les entraves de la rime & de la mésure, il s'imposa la loi de n'employer que des *Dactyles*, excepté au sixiéme pied, où il ne pouvoit se dispenser de mettre des *Spondées*. « Il
» travailla sur ce plan, dit l'Auteur,
» avec un courage que rien ne fut ca-
» pable d'étonner ; & surmontant jus-
» qu'au bout les difficultés qu'il se mul-
» tiplia à plaisir, il eut la patience d'a-
» chever un Ouvrage, que personne ne
» devoit avoir la patience de lire. »
Ces sortes de Vers s'appelloient *Léo-*

nins, nom qui leur eſt toujours demeuré. Il eſt vraiſemblable qu'ils en ſont redevables au fameux *Léonius* dont je viens de parler, celui de tous les Auteurs de ces tems-là qui les faiſoit le mieux, & qui contribua le plus à les mettre en vogue. M. Maſſieu a pris occaſion de marquer le progrès, le déclin, & l'entiere ruine de la Poëſie Latine, reſſuſcitée par Pétrarque, qui la délivra de la rime, & fut ſuivi d'illuſtres émules. Ces détails ſont trop connus pour les rappeller ici.

Mais la rime, ſi fatale à une Langue morte, produiſoit des effets admirables dans les Langues vivantes, & pour une Poëſie qui tomboit, pluſieurs autres étoient prêtes à s'élever. « La nô» tre, ajoute l'Auteur, fut une des pre» mieres. Nous avons dit que la Pro» vence fut comme ſon berceau. C'eſt » aux peuples de cette Province qu'el» le eſt principalement redevable de ſa » naiſſance. Charmés de la découverte » qu'ils avoient faite dans un Païs étran» ger, ils ſçurent en faire chez eux leur » profit. Comme ils ont toujours eu » l'eſprit inventif, & qu'ils ſont pleins » de ce feu que demande l'enthouſiaſ» me poëtique, ils ſe ſervirent utile» ment des diſpoſitions qu'ils tenoient

» de la nature & du climat. Ils furent
» les premiers de l'Europe qui firent
» voir avec succès des Ouvrages rimés
» en Langue vulgaire, & c'est ce qui
» donna lieu de croire qu'ils avoient
» été les inventeurs de la rime. »

Ces premiers Poëtes Provençaux prirent le nom de *Trouveres*, voulant faire entendre par-là, qu'ils rencontroient heureusement, & qu'ils imaginoient de jolies choses. Ils appellerent leur profession, *Science gaye*, pour marquer qu'ils sçavoient plus que le commun des hommes, mais que leur sçavoir n'avoit rien de sombre ni de triste. La considération que donnoit alors cette profession, multiplia si fort le nombre des Rimeurs, que Provençal & Poëte, étoit *tout un* en ce tems-là, & qu'on appelloit communément la Provence, *la Boutique des Poëtes.* A leur exemple, les autres Provinces se laisserent prendre à l'attrait de la rime naissante; quiconque se sentoit du génie ou du loisir, passa le tems à cet agréable amusement; & la France fut une pépiniere de Poëtes.

Dans ces grossieres ébauches, ils songeoient seulement à se réjoüir, ou tout au plus à réjoüir un petit nombre d'amis. Leurs piéces demeuroient renfer-

mées dans l'enceinte de leurs maisons ou de leurs Villes, hors desquelles ils n'étoient pas connus. Mais ils cherchèrent bientôt un plus grand théatre, & dans l'envie de se faire un nom, ils se mirent à courir la France. « Disons » pourtant les choses comme elles sont, » ajoute l'Auteur. L'amour de la gloire » ne fut pas le seul motif qui les fit sor- » tir de chez eux. L'indigence, com- » pagne inséparable du bon esprit dans » tous les siécles, eut beaucoup de part » à leurs courses. Il fallut que le sça- » voir pauvre cherchât pour subsister » le secours de l'ignorance riche ; & » c'est ce qui les obligea en grande » partie de se répandre par les Cours » différentes qui partageoient alors le » Royaume. » Ainsi, comme le remarque l'Auteur, les Muses ont eu le même sort en France, qu'elles avoient eu autrefois en Gréce, où Homére, Simonide, & les premiers Héros de la Poësie, alloient de contrée en contrée réciter leurs Vers, à la merci de ceux qui vouloient les recevoir. La plûpart de ces grands hommes, dit-il, que les Villes se sont disputé à l'envi après leur mort, n'avoient pas une seule maison pendant leur vie.

M. Massieu représente agréablement

nos premiers Poëtes, ſuivis de leurs femmes & de leurs enfans, qui ſe mêloient auſſi de rimer, de chantres & de joüeurs d'inſtrumens; bien reçûs des Princes & des autres Seigneurs, que de tels Hôtes ſçavoient flatter & réjoüir. Ils étoient admis à leurs tables, & recevoient l'honneur ſi diſtingué alors d'être revêtus de leurs habits. L'Auteur compare ces Pélerins à nos Comédiens de Campagne.

J'ajouterai à ce qu'il dit à la gloire de la vraye Provence, que la paſſion pour les Vers rimés en Langue vulgaire y étoit ſi grande, qu'on l'introduiſit même dans l'Office Divin. C'eſt ce que M. Maſſieu n'auroit pas omis, s'il l'avoit ſçû. Il reſte encore à Aix un monument curieux de l'amour des Provençaux pour la Poëſie. Tous les ans au jour de la Fête de Saint Etienne, on chante à la grande Meſſe l'Epître traduite en Vers Provençaux. Un Eccléſiaſtique en habit de chœur monte en chaire, & commence par chanter quatre Vers, pour attirer l'attention du peuple. Enſuite le Soûdiacre, placé ſur un banc, ſe met à chanter l'Epître en Latin, & s'arrête à chaque verſet, dont on chante la traduction en Vers Provençaux. Cette Piéce de Vers

eſt appellée *lei planćts de Sant Eſteve*; c'eſt-à-dire, les gémiſſemens ſur la mort de Saint Etienne. Il eſt vraiſemblable qu'on a corrigé de tems en tems ces Vers, dont j'ai une copie, à meſure que la Langue Provençale a changé. J'ai auſſi une copie de ceux qu'on chantoit autrefois dans l'Egliſe de Fréjus; il y a bien des mots qu'on n'entend plus aujourd'hui. Ne pourroit-il pas ſe faire, que comme dans l'Occident on a d'abord introduit la rime dans les Hymnes de l'Egliſe, on ait commencé en Provence à l'employer pour des Piéces ſaintes? Cette conjećture eſt favorable au ſentiment de ceux qui veulent que les Provençaux, frappés des agrémens de la rime Latine, rimerent en Langue vulgaire. L'intelligence de la Langue Arabe, qu'il faut ſuppoſer dans les Provençaux, qui, ſelon M. Huet, apporterent d'Eſpagne la rime en Provence, me paroît une difficulté conſidérable. S'ils ne furent frappés que de la répétition du même ſon, n'eſt-il pas vraiſemblable qu'elle dût les fraper davantage dans une Langue qui leur étoit plus familiere, telle que la Langue Latine?

M. Maſſieu obſerve que bien qu'on rimât ſous la ſeconde race de nos Rois, & au commencement de la troiſiéme,

les Piéces de ces tems-là n'appartiennent point à notre poësie, à cause du peu de rapport du langage avec celui dont on usa dans la suite. Il cite à ce sujet la traduction de l'Evangile, ou le Poëme de la Grace, composé par *Otfrid*, Religieux de Veissembourg, qui vivoit vers le milieu du neuviéme siécle. Nous n'avons pas de Poëme rimé plus ancien pour la date; & du consentement de tous les Critiques, c'est le plus vieux morceau de poësie rimée qu'il y ait dans toute l'Europe. C'est du Franc tout pur, tel qu'il fut apporté dans les Gaules par le Fondateur de la Monarchie, & auquel nous n'entendons plus rien. Le Moine Otfrid le trouvoit lui-même si informe, que dans une Préface Latine il presse les François, par des motifs dignes d'un vrai Philosophe, de cultiver leur Langue. Ce ne fut pourtant que deux cens ans après qu'elle commença un peu à se polir. «Alors, dit l'Auteur, il s'y » fit des changemens considérables. On » inventa les articles qui la rendirent » plus douce & plus coulante. On tâ» cha de lui donner quelque sorte d'har» monie & de nombre; & bien qu'il y » ait le tout à dire, entre ce qu'elle » étoit de ce tems-là, & ce qu'elle est

» du nôtre, elle prit pourtant dèslors » quelque chose de l'air & de la forme » que nous lui voyons aujourd'hui. » Ainsi, selon M. l'Abbé Massieu, c'est ici proprement l'époque où l'on doit marquer l'origine de notre Langue & de notre Poësie, quoique la rime fût peut être dans l'Europe dès l'an 712, qui est le tems où les Arabes entrerent en Espagne.

Cette révolution qui arriva dans le langage, est dûë à nos Poëtes, si nombreux sous le regne de Henri, & encore plus sous les regnes de Philippe I. & de Loüis le Gros. « C'est vers ce » tems, dit l'Auteur, que le zéle des » Croisades prit aux Chrétiens, si j'o» se m'exprimer de la sorte. » Cette conjoncture célébre excita le génie de nos Poëtes, dont quelques-uns payerent de leurs personnes dans l'occasion. On en vit des Légions entieres mais tout ce que nous sçavons, c'est qu'ils ont été : le tems nous a envié jusqu'à leurs noms.

Avant les expéditions d'Orient, nos vieux Rimeurs ne parloient guéres dans leurs Ecrits que de Charlemagne, de Roland, de Renaud, de Montauban, du Roi Artus, des Chevaliers de la Table ronde, & d'exploits héroïques,

dont ils prétendoient que l'Espagne, la France & l'Angleterre avoient été le théatre. Mais depuis les guerres du Levant, ils ne firent plus mention que de Godefroi de Boüillon, de Soliman, de Noradin, de Soudans, de Califes, & des prodiges arrivés dans l'Egypte & dans le fond de la Syrie ; merveilles qui étant plus récentes & venant de Pays plus éloignés, furent avidement reçûës.

Vous ſçavez que toute l'Europe reconnoît notre ſupériorité en fait de Chanſons bachiques, amoureuſes ou ſatyriques ; les anciens même nous ſont inférieurs en ce point. Dès le tems de Philippe I. nos Chanſons faiſoient du bruit. Entre autres, on en fit un grand nombre ſur un jeune homme, dont la conduite n'étoit pas trop ſage, & qu'on appelloit *Flore*, d'un nom de Courtiſane, pour marquer ſa vie molle & efféminée. Ses avantures donnerent lieu à une infinité de couplets licentieux, chantés par les Ruës & dans les Carrefours. Voilà une ancienneté conſidérable, dit M. l'Abbé Maſſieu, pour nos Vaudevilles. « Il ne faut pas oublier, ajoute-» t'il, que dès ce tems auſſi, nos Nor-» mands faiſoient merveille en Vers ; » qu'à leur deſcente en Angleterre, qui

» fut ſuivie de la réduction de tout ce
» grand Royaume, ils chantoient les
» belles actions de leurs Ancêtres, pour
» s'encourager à bien faire, & que cet-
» te Province, qui depuis a donné les
» Malherbes, les Saraſins, les Segrais,
» les Corneilles, & tant d'autres Poëtes
» illuſtres, montroit dèſlors la paſſion
» & le goût qu'un jour elle devoit avoir
» pour la Poëſie. »

Je me ſuis borné à ce que M. l'Abbé Maſſieu a écrit ſur notre Poëſie en général ; je ferai une autrefois quelques obſervations ſur ce qu'il a dit des Poëtes & de leurs Ecrits. Mais je ne puis m'empêcher de dire qu'il eſt facheux que cet Ouvrage, rempli de faits curieux, & écrit avec toute l'élégance & l'agrément poſſible, ſoit ſi étrangement défiguré. On ne peut qu'être indigné en le liſant, contre celui qui a revû les épreuves : c'eſt à tout moment des contreſens abſurdes. Les Libraires qui ſe chargent de pareilles impreſſions, devroient reſpecter davantage les Auteurs & le Public; & il ſeroit bien à ſouhaiter qu'on y mît ordre par des loix ſévéres.

LETTRE

D'une Dame Philosophe, à une Dame de ses Amies.

« VOtre derniere Lettre m'allar-
» me, ma chere Amie; elle m'ap-
» prend que quelques Auteurs se pré-
» parent à attaquer Newton sur l'at-
» traction & le vide ; je m'intéresse
» peu pour le vide, mais je demande
» grace pour l'attraction. Comment
» trouve-t'elle des incrédules ? La
» nature périroit sans elle ; il y a en
» vérité de prétendus Philosophes de
» bien mauvaise humeur.

C'est cette attraction innée à la nature
A qui de l'Univers nous devons la structure.
Jadis les élémens par sa force soumis
Formerent tous les corps en devenant amis,
Et le tout avec joye embrassa ses parties :
Les Etres sont par elle invités à s'unir,
Elle fait le bonheur des ames assorties,
Mais le Physicien ne la peut définir.

D'où naît son embarras ? Il n'a qu'à reconnoitre
L'Univers pour un animal.
Dèslors cet attrait général,
Ce charme intérieur, ce doux instinct doit être
De l'ame qui le meut l'attribut principal.

Tous ces Globes errants dans la plaine du
vide ,
Qu'entraîne l'un vers l'autre un effort si rapide,
De leur centre commun eussent dû s'approcher,
Et charmés de s'entretoucher
N'y former , entassés, qu'une masse solide.
Si malgré cette pente , ils conservent leur
rang ,
C'est sans doute l'effet d'une pudeur secrette,
Qui dans un orbe different
Sçait retenir chaque Planette.

Le cercle ne doit plus sa naissance au compas ;
Mais sa courbe Jadis *rigoureuse* * & rebelle ,
Par une infinité de *plis* & de faux *pas*,
Envelöppe le point qui l'attire & l'appelle.
Oüi tout céde à l'attraction :
O la charmante passion !
Elle est constante & mutuelle.
Ne la confondés point avec cet autre Agent,
Qui meurt dans les plaisirs, & ne vit qu'indigent ** ,
L'amour toujours plaintif & toujours infidéle.
Avec lui cependant elle a quelque rapport.
De la proximité nait son plus grand effort,
Et tout éloignement affoiblit sa puissance.
L'amour éprouve aussi ce malheur dans l'absence :
Par la loi du calcul , & malgré tous leurs
soins ,

* Terme de Géometrie infinitaire , où le cercle , & toute courbe , n'est plus consideré comme vraye courbe décrite par le mouvement du compas , mais comme un polygone infini en côtés , dont le périmêtre , ou pourtour , environne le centre , ou les foyers ; de sorte que l'on dit les *plis* d'une courbe , & les *pas* d'une courbe.

** Pensée de Platon.

Deux amans à double diſtance
Se déſirent quatre fois moins. *

» La Philoſophie aura beau dire ; » l'attraction ſe paſſera bien d'elle ; » c'eſt aux belles à faire cauſe commu- » ne pour la défendre ; je les y invite » toutes en général, & vous ma chere » amie en particulier. »

Nevvton, qu'admirent les Sages,
Par l'envie eſt inſulté ;
On attaque ſes Ouvrages
Surs de l'immortalité.
Belles, vengez ſon injure ;
Il a pour lui la nature,
Le calcul & la raiſon.
Mais ſans chercher d'autres armes,
Il ne lui faut que vos charmes
Pour prouver l'attraction.

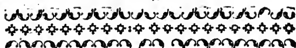
* Alluſion à la méſure du quarré des diſtances.

Je ſuis, &c.

Ce 12 *Septembre* 1739.

Faute à corriger dans la Lettre précédente.

Page 24. derniere ligne, *ſel*, liſez, *ſal.*



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXIII.

Histoire de Languedoc second vol.

IL n'a peut-être jamais paru, Monsieur, aucune Histoire de Province, si pleine de recherches & de découvertes, que celle de Languedoc par D. *Vaissette*, Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, dont le premier Volume *in-fol.* a été publié en 1731, le second en 1733, & le troisiéme en 1737.* Nous avons rendu compte du premier dans *le Nouvelliste du Parnasse :* les deux suivans ne nous étant pas tombés entre les mains, nous avons jusqu'ici differé d'en parler. Vous sentez bien qu'il n'est pas possible de faire un extrait méthodique de ces sortes de Livres, où une foule de matieres diverses sont traitées chronologiquement,

* A Paris, chez Vincent, ruë S. Severin.

& où les détails ſont preſqu'infinis.

Par rapport au ſecond Volume, nous nous contenterons de dire qu'il comprend l'Hiſtoire de près de trois ſiécles. Il commence au regne de Loüis le Begue, fils de Charle-le-Chauve, & arriere-petit fils de Charlemagne (époque principale de l'hérédité des fiefs de dignité dans les Maiſons des Grands Vaſſaux, qui uſurperent bientôt après les droits régaliens) & il finit au commencement des troubles excités par les Albigeois, & à la condamnation de ces Hérétiques dans le Concile de Lombers, près d'Albi, tenu en 1165. L'Auteur, ſoit dans l'Hiſtoire, ſoit dans les notes, s'eſt principalement attaché à faire connoître l'origine, la ſucceſſion, la généalogie, & les actions des Grands Vaſſaux de la Province, ſurtout de ceux qui ont joüi des droits regaliens. Il ne faut pas s'attendre que ces articles ſoient auſſi intéreſſans que ceux que renferme le premier Volume, où l'Hiſtoire de Languedoc fait en quelque ſorte partie de l'Hiſtoire Romaine. Cependant ceux qui s'intéreſſent au nobiliaire de la Province, gouteront ſans doute les recherches de ce ſecond Volume, où l'Auteur ne s'appuye que ſur des actes autentiques, & ſur les

Ecrivains du tems. « Il y a, dit-il, » peu d'anciennes Maisons originaires » du Pays & du voisinage, qui ne trou» vent dans les *preuves* de ce Volume » leurs premiers Ancêtres. » De plus, des Tables dressées par ordre Alphabétique offrent tous les noms des anciennes familles, avec le chiffre des pages du Livre où il en est fait mention. Voilà ce que *la vraye Noblesse* de chaque Province du Royaume devroit envier: ses Titres mis en évidence la distingueroient glorieusement des Annoblis.

On trouve ici une histoire détaillée de la premiere Croisade, histoire tirée des Auteurs contemporains. Cependant l'Auteur ne la traite que par rapport aux Seigneurs de Languedoc qui se croiserent: ainsi il ne s'écarte point de son sujet. On voit d'abord Raimond de Saint Gilles, Comte de Toulouse, l'un des Chefs de cette premiere Croisade en 1095, envoyer ses Ambassadeurs au Concile de Clermont, & se distinguer de tous les autres Princes qui se croiserent alors & dans la suite, par le vœu qu'il fit & qu'il observa religieusement, de ne plus retourner dans sa patrie, mais d'employer le reste de ses jours à combattre contre les Infidéles, pour expier ses péchés. C'étoit-là

prendre la Croix par un motif nullement équivoque. On sçait la gloire qu'il acquit dans cette expédition, & comment il étoit par sa profonde intelligence, par sa prudence, par sa parfaite probité & par sa valeur, le plus consideré de tous les Princes croisez. Cette premiere Croisade fut composée de 100 mille hommes de Cavalerie, & de 600 mille d'Infanterie, en comptant les Ecclésiastiques & les femmes. Cette armée qui eut plusieurs combats à soutenir dans la premiere campagne, & qui vainquit toujours, quoiqu'attaquée plusieurs fois par des armées de 150 mille chevaux, se trouva à la fin de cette même campagne, réduite à 300 mille hommes: ensuite ils assiégerent & prirent Antioche, où les Croisez perdirent plus de 200 mille hommes. On sçait combien la division qui se mit entre les Princes croisés leur fut fatale.

Quelque vertueux que fut le Comte de Toulouse, voici une action bien peu digne d'un Chrétien. Il prend la Ville d'Albara, dans la Province d'Apamée, & fait mourir tous les Mahométans qui refuserent d'embrasser le Christianisme. L'Auteur auroit pû présenter cela dans un autre jour, en disant, que selon

les Loix de la guerre, la Ville ayant été prise d'assaut, toute la garnison fut passée au fil de l'épée, & qu'on n'épargna que ceux qui promirent de se faire Chrétiens. Mais la cruauté n'étoit pas en horreur aux Croisés. Quel carnage à la prise de Jerusalem! « Un grand » nombre d'Infidéles, tant hommes, » que femmes & enfans, s'étant réfugiez dans le Temple de Salomon, » Tancrede & Gaston de Bearn, leur » envoyerent leurs Drapeaux, pour » marque qu'ils les mettoient sous leur » sauve garde; mais le premier les fit » égorger le lendemain, après s'être » enrichi des dépoüilles du Temple, &c. »

On a représenté jusqu'ici l'Empereur Aléxis Comnene, comme un traître & un ennemi secret des Croisés. Mais après avoir lû le 15e. Livre de cette Histoire, on est porté à croire que ce Prince sage & politique eut souvent lieu de se plaindre d'eux, & que les trahisons qu'on lui impute, pourroient bien être imaginaires. Si elles eussent été réelles, les Princes Croisés auroient-ils continué, comme ils firent, de se rendre à sa Cour, où ils furent toujours bien reçus, & lui auroient-ils prêté le serment de fidélité, dont au-

cun d'eux ne se dispensa, mais que quelques-uns violerent.

On sçait quels furent les brillans succès des premieres Croisades, & quels furent aussi les malheurs de ces folles expéditions, causés principalement par le fanatisme qui regnoit parmi la plûpart des Croisés, & plus encore par leur avarice & leur vie déréglée; n'y ayant d'ailleurs entr'eux, ni concorde, ni subordination. Quoi de plus imprudent que la conduite de Godefroi de Boüillon, Roi de Jerusalem, qui ne veut pas consentir que la Ville d'Ascalon se rende à Raimond Comte de Toulouse, à qui les habitans offroient de se soumettre, & qui ambitieux & jaloux, veut la prendre de force, afin de s'en emparer comme de sa conquête, au préjudice du Comte. Celui-ci renvoye les clefs aux habitans, leur rend leur parole, leur fait dire de se défendre, & en même tems il emmene ses troupes. Godefroi assiége la Place, & n'ayant point assez de troupes, il est obligé de lever le siége. Ascalon situé près de Jérusalem fut depuis assiégé plusieurs fois par les Croisés, qui jamais ne purent le prendre, & selon l'Auteur, cette seule Place couta depuis la vie à plus de cent mille Croisés.

L'Auteur reléve deux fautes échapées à Maimbourg au sujet du même Comte de Toulouse, dont cet Historien a fait d'ailleurs un fort beau portrait, mais qui ne rend pas néanmoins tout ce que les Auteurs contemporains en ont dit d'avantageux. En général, on peut dire que les Héros des Croisades étoient des hommes, qui la plûpart avoient de grandes vertus & de grands vices; plûtôt superstitieux que pieux, livrez à l'ambition & à l'avarice, & la plûpart fort déréglez dans leurs mœurs. Il faut excepter le Comte de Toulouse, à qui tous les Historiens du tems donnent unanimement les plus grands éloges. C'est aussi le Héros de notre Auteur.

L'endroit qui m'a paru le plus digne d'attention dans ce Volume, est ce que l'Auteur dit, page 508, du gouvernement & des mœurs des peuples de Languedoc au 12 siécle, des principaux Seigneurs du Pays, & de l'étenduë de leur domaine. C'est ce que l'Histoire de France par Mezerai & par le Pere Daniel, ne nous avoit point appris. On y voit figurer des Comtes de Toulouse, des Comtes de Barcelone, des Vicomtes de Narbonne, & de Béziers, des Comtes de Foix & de

Carcaſſonne, ſans ſçavoir en quoi conſiſtoient leurs domaines, leurs droits, leurs dignités. On apprend ici que les Comtes de Toulouſe, dans le 12ᵉ. ſiécle, dominoient ſur tout le Languedoc, au moins indirectement; ſur une grande partie de l'Aquitaine, & ſur la moitié de l'ancien Comté de Provence : « De ſorte, qu'ils alloient de pair » avec nos Rois (s'ils ne les ſurpaſ- » ſoient) en étenduë de domaine. » Ils avoient un Connétable, un Chancelier, & d'autres grands Officiers. Ils faiſoient rendre la Juſtice par des Vicaires ou Viguiers, qui étoient toujours *des perſonnes de condition.*

Les Comtes de Barcelone étendirent leur autorité, dans ce ſiécle, ſur une partie conſidérable de la Province ; ce qui cauſa des guerres entre eux & les Comtes de Toulouſe, par rapport à la ſuſeraineté. Après ces Princes, la plus puiſſante Maiſon de la Province en domaines fut celle des Trencavels, qui poſſedoit les Vicomtés de Béziers, d'Agde, de Carcaſſonne, de Raſez, d'Albi & Niſmes, avec pluſieurs Châteaux & Seigneuries dans le Toulouſain, le Narbonnois, &c. Ces Vicomtes, quoique Vaſſaux des Comtes de Toulouſe, exerçoient les droits regaliens,

& se comportoient en Souverains, faisant battre Monnoye, établissant des Foires & des Marchés, faisant des Loix, & rendant la Justice par eux-mêmes ou par leurs Viguiers.

Les Comtes de Foix, descendus d'une branche puînée des anciens Comtes de Carcassonne, étoient supérieurs aux Trencavels en dignité, mais inférieurs en étenduë de domaine. Une partie du Comté de Foix relevoit des Comtes de Toulouse, & l'autre des Comtes de Barcelone. Cette mouvance n'empêchoit pas les Comtes de Foix de joüir des droits régaliens. Les Comtes de Melgüeil ou de Substantion exerçoient aussi les mêmes droits. Leur domaine étoit renfermé dans le Diocèse de Maguelonne, aujourd'hui de Montpellier, & relevoit des Comtes de Toulouse. Ils faisoient fabriquer de la Monnoye, qui avoit cours non-seulement dans toute la Province, mais dans les voisines, & jusqu'au delà des Pyrenées; ce qui leur procuroit un revenu considérable. Les autres Maisons qui joüissoient des droits régaliens, étoient les Vicomtes de Carcassone, de Bruniquel, de Polignac *,

* L'Auteur remarque dans la dixiéme Note, p. 548. qu'il est fait mention d'un Vicomte de

de Lautrec, de Fenoüilledes, de Saut, de Terride, & de Minerve, de Rodez. Parmi les simples Seigneurs les plus considérables furent les Seigneurs de Montpellier, d'Usès, d'Alais, d'Anduse, de Sauve, de Lunel, de Sabran, de l'Isle-Jourdain, &c. la plûpart Vassaux immédiats des Comtes de Toulouse. C'est seulement dans ce siécle, que quelques-uns de ces Seigneurs particuliers commencerent à se qualifier *Domini* des Villes & Châteaux, dont ils avoient le domaine. Cependant les Vassaux ne donnoient que très-rarement le titre de *Dominus*, à celui dont ils relevoient : ils l'appelloient plus communément *Senior*. Ce terme est resté dans la Langue, & le titre de *Seigneur* & de *Sieur* en est dérivé.

Il y avoit deux sortes de Viguiers dans la Province au 12 siécle. Les uns possedoient héréditairement leur Viguerie, en vertu de l'inféodation qui en avoit été faite à leurs Ancêtres. Ceux-ci étoient mis au rang des Barons, & par cette infeodation ils posse-

Polignac, qui vivoit vers l'an 885, dans un Acte très-ancien, qu'il cite. Il ajoute qu'il s'appelloit Armand, nom commun dans cette Maison, & qu'il n'y avoit point d'autres *Vicomtes* dans le Velai.

doient ordinairement une partie du domaine de la Jûstice de la Ville dont ils avoient la Viguerie, & en faisoient hommage aux principaux Seigneurs. Outre ces Viguiers héréditaires, qui étoient des Seigneurs, les Comtes & les Vicomtes en avoient d'autres pour l'administration de la Justice, & ces derniers ne possedoient leur Charge qu'à vie; ils étoient choisis parmi les plus Nobles du Pays. Les Principaux Vassaux avoient des Bailes ou Baillifs, pour l'administration de leurs domaines. Les simples Seigneurs de Château ou de Paroisse n'exerçoient pas alors, comme aujourd'hui, la Justice civile & criminelle, mais seulement la féodale sur leurs Vassaux. L'Appel d'un Vassal inférieur à son Suserain n'avoit lieu, que lorsque le premier refusoit ou n'étoit pas en état de rendre la Justice. Lorsqu'il s'élevoit quelque différend entre des Seigneurs d'une égale condition, ils choisissoient un arbitre pour le terminer.

Dans le 12 siécle, la Noblesse, à l'exemple des Romains, dont les Loix & les coutumes sont encore suivies sur bien des points dans un Pays où ils ont si long-tems dominé, allioit l'exercice des armes avec les fonctions de la judi-

cature. Les Seigneurs jugeoient eux-mêmes les procès, affiftés de leurs principaux Vaffaux, dans les plaids qu'ils tenoient. Aujourd'hui la Nobleffe de Languedoc, ainfi que dans le refte de la France (fi on excepte quelques Provinces) dédaigne en général cette fonction fi noble par elle-même, & lui préfere la profeffion des armes, qui ne demande point d'étude, & qui eft plus libre.

On cultiva la Poëfie Latine & Provençale dans ce même fiécle. L'Auteur prouve qu'on comprenoit alors fous le nom général de *Provençaux* les peuples de la Provence proprement dite, & ceux des Provinces voifines, mais furtout du Languedoc; enforte qu'on divifoit le Royaume en France & en Provence, fuivant les deux differens idiomes, dont fe fervoient les peuples de ces deux parties de la Monarchie. Ainfi les Templiers & les Hofpitaliers donnoient le nom de *Langue de Provence* à toutes les Provinces méridionales des Gaules où ils avoient des Commanderies, dont le chef-lieu étoit Saint Gilles en Languedoc. L'Auteur appuyé fur un Manufcrit de la Bibliothéque du Roi, reléve plufieurs fautes échapées à Jean Noftradamus, dans

ses Vies des Poëtes Provençaux, appellés *Jongleurs*. On voit dans ce Manuscrit un Chanoine de Clermont en Auvergne quitter son Canonicat pour se faire Jongleur, des Gentilshommes & des *Gentilsfemmes*, se faire gloire d'éxercer la même profession. On y lit qu'Ademar « étoit natif d'un Château » nommé Merveys en Gevaudan, & » fils d'un pauvre Chevalier : qu'il étoit » vaillant, beau parleur, & sçavoit » *bien trouver* : que le Seigneur de » Merveys le fit Chevalier ; mais que » ne pouvant soutenir son rang, il se » fit Jongleur, & fut extrêmement » goûté par le peuple, & se fit enfin » Religieux de l'Ordre de Grammont. » Le Gevaudan, dit l'Auteur sur la foi du même Manuscrit, eut aussi vers le même tems (au 12e. siécle) un autre *Poëte Provençal*, qui se distingua beaucoup : « ce fut (dit le Manuscrit) » Guarin Apchier, Gentil-Châtelain » de Gevaudan, dans l'Evêché de Mende, vaillant & bon guerrier, libéral » & *bon Trouveur*, beau Chevalier, & » sçavant en galanterie. Il fut le premier qui composa une espéce de Poësie appellée *Descort*. » Le Manuscrit rapporte deux de ses *Syrventés* ou Poëmes. Le Velai eut aussi ses Poëtes Pro-

vençaux, entr'autres « Guerin le Brun, » Gentil-Châtelain du Velai, dans » l'Evéché du Pui-Sainte-Marie, qui » fut bon Trouveur, non de Vers, ni » de Chanſons, mais de *Tenſons* : » eſpéce de Poëſie, dit l'Auteur, par ſtances, en forme de dialogue, ſur divers ſujets. L'Auteur conclut de-là que la Langue Provençale étoit dans ſa perfection au 12 ſiécle. On la parloit généralement, ſelon lui, dans toutes les Provinces méridionales du Royaume, & même dans le Rouſſillon & la Catalogne, & c'eſt à peu près la même dont on ſe ſert aujourd'hui dans le Languedoc, comme il eſt aiſé de le juſtifier, dit-il, par le Recueil manuſcrit dont il s'agit. Nous rendrons compte inceſſamment du troiſiéme Volume.

Projet d'Impreſſion des Mémoires de Condé.

Les *Mémoires de Condé*, en 5. Vol. *in*-8. imprimés à Straſbourg en 1565 & 1566, eſt un Livre ſi eſtimé & ſi rare, qu'en 1737 ils furent vendus (ſans la ſuite) 170 liv. à la vente publique de la Bibliothéque de feu M. de Caumartin Evéque de Blois, & que quelques mois après, ils furent portés à 280 liv. à la vente de celle de l'Abbé de Longueruë. C'eſt un Recueil de

Piéces très-curieuses, qui concernent ce qui se passa durant la premiere guerre de Religion, terminée par l'Edit de Pacification en 1562. Une autre guerre semblable s'étant allumée en 1567, jusqu'en 1568, elle donna lieu à un autre Recuëil qui n'est pas moins rare, imprimé en 1568. *in*-8. On écrivoit & on imprimoit en ce tems-là tout ce qui se passoit d'intéressant avec les Actes originaux; & ce zéle pour l'instruction de la postérité n'a expiré qu'avec le *Mercure François*, monument précieux de l'amour du vrai qui regnoit alors parmi nous. La troisiéme guerre civile, qui finit par l'Edit de 1570, a fait naître un troisiéme Recuëil *in*-8. imprimé la même année.

Ces Recuëils, pour leur rareté & leur importance, ont paru mériter d'être réunis dans un seul corps, en remplissant le vide qui est entre le premier & le second Recuëil, par plusieurs Piéces peu communes, qui concernent les grands évenemens de l'année 1565. On propose donc aujourd'hui une édition nouvelle de ces trois Recuëils, & on promet des additions fort considérables, qui consisteront 1°. dans des piéces fugitives, dont plusieurs sont des réponses à des Ecrits imprimés dans

les trois anciens Recuëils ; 2°. dans des piéces vierges, non encore imprimées, & tirées de differens Recuëils manuscrits, connus & estimés des Sçavans. « On a eu communication d'un Volu» me précieux, contenant près de trois » cens pages *in-fol.* dans lequel ont été » recuëillies des Lettres originales de » Charle IX. de Henri III. alors Duc » d'Anjou, & du Duc d'Alençon, ses » freres ; de Catherine de Médicis, du » Prince de Condé ; de François Duc » de Guise ; du Connétable Anne de » Montmorenci, du Chancelier de l'Hô» pital, de l'Amiral de Coligny, & » de plusieurs autres Seigneurs & Mi» nistres d'Etat. On fera imprimer cel» les qui seront de nature à entrer dans » ce Recuëil, & entre autres, cinq » Lettres ou Mémoires très-curieux, » qui furent trouvés dans la poche du » Prince de Condé, lorsqu'il fut tué à » la bataille de Jarnac. »

On y joindra un Journal, non encore imprimé de ce qui s'est passé en France, depuis la mort de Henri II. jusque vers la fin de 1569, & ce Journal qui occupera plus de la moitié du premier Volume, servira comme d'introduction au Recuëil des Piéces. On assure que ce Journal a été composé à

Paris par un contemporain, homme de diſtinction, « qui occupoit des pla-
» ces honorables dans l'Etat Eccléſiaſ-
» tique & dans la Magiſtrature. Il don-
» ne, ajoute-t'on, dans pluſieurs en-
» droits de ſon Journal, des preuves
» de ſon zéle pour la Religion Catho-
» lique, & il y rapporte pluſieurs faits
» importans, & quelques piéces qui ne
» ſe trouvent pas ailleurs. »

De plus, on promet de reſtituer dans cette édition quelques Préfaces tirées des éditions originales des Ouvrages raſſemblés dans les anciens Recueils, & qui ont été depuis ſupprimées dans les rééditions. On fera auſſi imprimer quelques piéces ſur les quatre dernieres années du regne de Charle IX. qui manquent dans les Mémoires qui portent le nom de ce Prince.

« On mettra au bas des pages de
» cette nouvelle édition des notes,
» dans leſquelles on ſe propoſe de dé-
» couvrir, autant qu'il ſera poſſible, les
» noms des Auteurs dont on y inſerera
» les Ouvrages ; de marquer les noms
» de famille de ceux dont il y eſt fait
» mention ; de rapporter leurs princi-
» pales actions, & de rectifier les faits
» qui ſeront alterez dans ces Ouvra-
» ges. » Ces promeſſes doivent faire

juger que la perſonne qui ſe charge du ſoin de cette nouvelle édition, n'eſt pas un homme médiocrement verſé dans notre Hiſtoire. Mais ſans nous piquer d'une érudition qui égale la ſienne, nous pouvons l'aſſurer que nous connoiſſons, par rapport à ces tems-là, certaines piéces manuſcrites, dont il ne peut avoir eu connoiſſance, & qui ſont originales & uniques.

Au reſte, ce ne ſera pas un de ces Recueïls ennuyeux, dont il faut paſſer la moitié, faute d'entendre les matieres auſquelles les piéces ont rapport. Il y aura au commencement du premier Volume une Préface hiſtorique, qui donnera une idée exacte des principaux événemens arrivés en France, depuis la premiere année du regne de François II. juſqu'en 1570. On y verra la cauſe de ces événemens clairement développée, & le portrait fidéle de ceux qui dans ces tems-là ont joüé les premiers rôles, leur vrai caractere, les motifs & les intérêts qui les ont fait agir. Cette Préface ſera ſuivie d'un *Memoire hiſtorique & critique*, ſur un fait important de l'année 1565, parce que les Piéces ajoutées dans cette nouvelle édition fourniſſent ſur ce ſujet un grand nombre de circonſtances

qui ne se trouvent point dans les Historiens.

On insérera encore dans cette édition le Traité de du Tillet sur *la Majorité de nos Rois*. Est-il possible que l'Ouvrage de son frere Evêque de Meaux, imprimé à Paris, selon le P. le Long en 1560. *in*-4. & la même année à Tours *in*-8. ne se trouve à Paris dans aucune Bibliothéque, pas même dans celle du Roi? L'Editeur invite ceux qui en auront quelque connoissance, d'en vouloir bien donner avis à quelqu'Auteur d'Ouvrage périodique. Nous serons charmés d'en être le canal.

Cette sçavante & curieuse collection, qui regarde principalement la France, intéresse encore toute l'Europe, parce que tous les Princes ont pris part à nos guerres civiles, le Pape, le Roi d'Espagne, les Princes d'Allemagne, la Reine d'Angleterre, & Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, Fondateur de la République de Hollande. Ainsi tout concourt à estimer & favoriser une si belle entreprise, pour laquelle on propose des souscriptions. L'Ouvrage sera en 5 vol. *in*-4. avec figures & vignettes, & on n'en tirera que 550 Exempl. sçavoir 500

en petit papier & 50 en grand. Le prix pour les ſouſcripteurs ſera de 36 liv. pour le petit papier & de 54 pour le grand. La moitié ſe payera en ſouſcrivant, & le reſte en recevant l'Exemplaire. Chaque Volume aura au moins 80 feüilles, & tout l'Ouvrage paroîtra en 1741. imprimé en Pays étranger. Au reſte, cette édition ſera fort différente de celle que les Libraires Hollandois ſont près de mettre au jour en 6 vol. *in*-12. On peut juger, par le *proſpectus* de l'édition *in*-4. en 5 vol. que je viens d'annoncer, combien elle ſera plus ample & mieux conditionnée que celle de Hollande.

LETTRE

De M. . . . . ſur la Vie de Philippe de Macédoine, compoſée par M. Olivier, Académicien de Marſeille.

» VOus ne devez point être ſur-» pris, Monſieur, de ce que » l'Hiſtoire de Philippe de Macédoi-» ne, compoſée par M. *Olivier*, Aca-» démicien de Marſeille, n'a point en-» core paru. Comme elle n'a été ache-» vée que peu de tems avant ſa mort, » des perſonnes qui s'intéreſſent à ſa

» réputation, & qui respectent le Pu-
» blic, ont cru devoir confier le Ma-
» nuscrit à un homme habile, pour en
» vérifier les citations ; ce que l'Auteur
» auroit sans doute fait lui-même, s'il
» en avoit eu le tems. D'ailleurs son
» Manuscrit étoit plein de ratures, &
» ne pouvoit guéres servir pour l'im-
» pression : il a donc fallu en faire une
» copie plus lisible. Ce double travail,
» que tout judicieux Editeur doit à un
» Ecrivain, dont il se charge de pu-
» blier les Ouvrages, a retardé jusqu'à
» présent l'impression de cette Histoi-
» re, que le Libraire *de Bure* l'aîné,
» se propose de faire paroître incessam-
» ment.

» M. Olivier est avantageusement
» connu par quelques petits Ouvrages
» ingénieux, où il y a du goût, de la
» sagacité & du génie. Vous les trou-
» verez dans le Recuëil de Piéces de
» Littérature & d'Histoire, imprimé
» chez Simart. Mais l'Histoire de
» Philippe vous donnera une idée
» bien plus grande des talens & du sça-
» voir de cet Académicien. Vous ver-
» rez qu'il avoit étudié l'Histoire an-
» cienne dans les originaux, en esprit
» supérieur & en homme de goût. J'ai
» lû une partie de cet Ouvrage, & j'ai

» admiré l'érudition de l'Auteur, mé-
» nagée avec une ſage économie, une
» narration ſimple, claire & élégante,
» un tiſſu ingénieux de faits judicieuſe-
» ment choiſis. On apperçoit un Ecri-
» vain familiariſé depuis long-tems
» avec l'antiquité, & qui en connoît
» les recoins les plus cachés, extrême-
» ment verſé dans la Géographie, &
» dans la connoiſſance des anciens peu-
» ples & de leurs intérêts. Le bon goût
» de l'antiquité eſt ſi bien marqué dans
» cette Hiſtoire, fruit des plus profon-
» des méditations, qu'en la liſant vous
» croyez lire l'Ouvrage d'un Athé-
» nien. Ce n'eſt donc point la produc-
» tion foible & informe d'un Ecrivain,
» qui ſans avoir eu aucune habitude
» avec les Auteurs anciens, & ſans
» avoir exercé ſon ſtyle, s'aviſe de
» vouloir écrire des Hiſtoires, où il
» tranche du bel-eſprit, en compilant
» dans les Auteurs Latins & François
» les plus communs des faits qu'il n'a
» pas l'art d'arranger, & qu'il ne ſçait
» qu'orner d'une enflure puérile & in-
» ſupportable, & de jolies tranſitions à
» la moderne. Je ſuis, &c. »

Portrait du Roi.

Depuis que je vous ai entretenu, (Lettre 208. T. XIV.) du nouvel *Art*

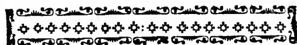
d'Imprimer des Estampes colorées, inventé par M. *le Blond*, dont les portraits de *M. le Cardinal de Fleury* & du Peintre *Vandyck* ont pour ainsi dire été les premiers essais, il a paru suivant cette méthode un portrait du Roi, à mon gré le plus ressemblant que nous ayons. Comme il a été dessiné d'après nature dans la Chapelle de Sa Majesté, il ne faut point être surpris de l'air extrêmement serieux du visage. Du reste, on ne peut qu'admirer dans cette nouvelle Piéce le progrès du nouvel Art, qui se perfectionnera encore, & qui est déja si perfectionné : c'est principalement de ce côté-là qu'il est à propos d'envisager le nouvel Ouvrage. Ce qu'il y a d'étonnant, est qu'avec trois couleurs, le bleu, le jaune & le rouge, & avec le seul secours de l'impression, l'artiste ait pû rendre non-seulement les tons des couleurs naturelles du visage, mais encore les sinuosités, les plis & les pores même de la peau, qu'on apperçoit distinctement dans l'Estampe colorée. Ces sortes d'Estampes ne peuvent produire que 200 Exemplaires ; ce qui fait qu'on les vend 15 liv. chez les Marchands, qui sont la Veuve *Boivin*, ruë S. Honoré, à la Regle-d'or ; *Gauderot* & *Joulain*, Quai de la Megisserie, à la

Ville de Rome ; *Paillard* Papetier ; près l'Hôtel de Toulouſe, à la petite Romaine ; *Mortain*, ſur le Pont Notre-Dame. La grande utilité de cet Art admirable concerne principalement l'Anatomie & la Botanique, où le ſimple art de la Gravure, eſt d'un médiocre ſecours, & où les couleurs ſont abſolument néceſſaires. C'eſt auſſi vers cet objet, que M. le Blond a formé le deſſein de tourner ſon travail & ſon ſecret : mais malheureuſement le grand nombre d'Eſtampes que cette entrepriſe exige, ſuppoſe des fonds, dont il n'eſt pas pourvû. Peut-être que le zéle des amateurs du bien public y ſuppléera.

Les *Hommes Illuſtres de la France*, par M. d'Auvigny, premiere partie, contenant les *Miniſtres d'Etat*, paroiſſent, & ſe vendent chez le Gras au Palais. 6 vol. *in*-12. J'en parlerai dans la ſuite. On aſſure qu'il eſt écrit avec une ſage & judicieuſe liberté.

Je ſuis, &c.

Ce 19 *Septembre* 1739.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXIV.

Histoire des Anciens Traités.

MOnsieur Barbeyrac, Professeur en Droit dans l'Université de Groningue, dont le nom est célébre dans la République des Lettres, vient de publier, Monsieur, un Ouvrage, qui pour les recherches curieuses & pour la vaste érudition, ne céde à aucun de ceux qu'il avoit déja mis au jour. C'est l'*Histoire des anciens Traités, ou le Recueil Historique & Chronologique des Traités répandus dans les Auteurs Grecs & Latins, depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'Empereur Charlemagne.** Il a exposé dans une Préface, judicieusement écrite, les vûës qu'il s'est proposées en composant cet Ouvrage,

* On en trouve des Exemplaires chez Montalant, Quai des Augustins, 1739. *in-fol.*

les ſoins qu'il a pris pour le conduire à ſa perfection, & l'art qu'il a cru devoir employer. Après avoir rappellé le ſuccès du Corps Diplomatique univerſel, des Mémoires de Lamberti, de différentes Collections politiques, & même de celles du Sieur Rouſſet, il ſe borne à conſidérer, par rapport à l'Hiſtoire, l'utilité de cette ſorte de Livres, ſi néceſſaires à ceux qui cultivent la Politique, le Droit des gens, & le Droit public de chaque Nation. C'eſt par les Traités publics, qui ſont l'occaſion ou la ſuite d'un grand nombre d'événemens, qu'on connoît la ſituation des affaires, le génie, le caractere, & les vûës des Souverains. Ce ſont les monumens les plus authentiques de l'Hiſtoire, ils ſervent à confirmer la vérité ou à découvrir la fauſſeté de certains faits, qu'on trouve dans les Auteurs. On y apprend les maximes & les coutumes des tems auſquels les Traités ont été conclus, & une infinité d'autres choſes curieuſes.

» De-là il s'enſuit, que l'utilité ne » ſe borne pas ici aux Traités faits à » peu de diſtance de notre ſiécle. Ce » ſont à la vérité ceux dont il importe » le plus d'être inſtruit, à cauſe de la » liaiſon qu'ils ont avec l'état préſent

» des choses : de même que l'Histoire
» Moderne est à cet égard, plus utile
» que l'ancienne. Mais, outre que sou-
» vent il y a tel Traité qui suppose la
» connoissance d'autres antérieurs, &
» quelquefois même assez anciens, où
» l'on trouve l'origine de certains
» droits, de certaines prétentions, de
» certains établissemens, & autres cho-
» ses, surquoi il est survenu depuis des
» contestations, ou qui ont passé par
» divers changemens, dont il est be-
» soin de sçavoir les circonstances ; les
» Traités qui n'ont aucun rapport avec
» les tems postérieurs, font toujours
» une partie de l'Histoire, & une par-
» tie des plus considérables. Il est agréa-
» ble & en même tems utile, de pou-
» voir par-là connoître à divers égards,
» en quoi les hommes de tous les sié-
» cles & de tous les Pays se ressem-
» blent, & en quoi ils différent, selon
» la diversité des tems, des lieux & des
» circonstances. » Ce que l'Auteur dit
ici, des Traités anciens qui peuvent
être utilement rapprochés des moder-
nes, & donner des lumieres à nos po-
litiques, ne sçauroit s'appliquer aux
Traités des Grecs & des Romains, qui
ne sont d'aucune utilité pour cela. Il
devoit donc ne donner son Recueil,

que comme une portion curieuſe & intéreſſante de l'ancienne Hiſtoire.

Il ajoute que les Traités d'une antiquité reculée, offrent encore l'avantage de raiſonner avec plus de juſteſſe & plus de liberté ſur les queſtions qui en naiſſent. » S'agit-il de l'interprétation » des clauſes d'un Traité, ou de quel- » que point de Droit, de quelque ma- » xime de Politique qui s'y rapporte, » de l'exécution ou de l'infraction des » engagemens contractés par l'une ou » l'autre des parties ? Combien d'illu- » ſions ne ſe fera-t'on pas là-deſſus, & » ne voudra-t'on pas en faire aux au- » tres, pour favoriſer par un eſprit de » parti, ou par quelque autre motif, » la cauſe d'une Puiſſance actuellement » intéreſſée ? Mais qu'il ſe préſente » d'ailleurs un cas tout ſemblable à » examiner, au ſujet de quelque Traité » fort ancien, par exemple entre Phi- » lippe de Macédoine, & les Athé- » niens ; on ne manquera guéres de » décider comme il faut, ſi l'on y fait » attention, pourvû qu'on ait une idée » ſuffiſante des principes de la juſtice & » de l'équité. » Cette reflexion n'eſt pas généralement vraie ; elle doit être reſtreinte au politique intéreſſé à trouver dans un Traité, ce qu'il ſçait lui-

même n'y être pas ; car pour le Lecteur équitable, qui dans son cabinet examine de sang froid un Traité de politique, il juge le Moderne Potentat avec la même impartialité, qu'il juge *Philippe de Macédoine* & les *Athéniens.* Sa probité & ses lumieres ne font point d'injustes exceptions. Ainsi il me semble que M. Barbeyrac n'est pas fondé à se servir de cette refléxion, pour en conclure, que plus les exemples, si propres en matieré de politique, à donner des lumieres sur les cas particuliers, seront anciens ou tirés de l'Histoire de quelque Nation éloignée, plus on en pourra profiter. Il est pourtant avantageux & même nécessaire, de joindre les exemples anciens & modernes, non pas pour la raison alléguée par l'Auteur ; mais parce qu'ils s'éclairent mutuellement, & que cette comparaison d'ailleurs instructive, nous fait voir des traits de ressemblance, dans des conjonctures importantes, entre les hommes de tous les siécles, comme il l'a lui-même remarqué. C'est à force de vouloir exalter le mérite de son Recueïl, qu'il s'est jetté dans ce faux raisonnement.

« Le *Corps Diplomatique*, collection » la plus vaste & la plus universelle

» qu'on ait encore vûë, contient aussi » beaucoup plus qu'il ne faudroit, à ne » considérer que les derniers tems. Il » n'étoit pas besoin de remonter pour » cela jusqu'à *Charlemagne.* Une gran- » de partie des piéces insérées dans » quelques Volumes, ne sont guéres » aujourd'hui d'usage que pour l'His- » toire. » Une pareille reflèxion de- voit naturellement empêcher M. Barbeyrac de joindre à cette collection, des piéces, qui par rapport à l'éloignement des tems, sont encore plus étrangeres à la politique moderne. Cependant à la faveur d'une dialectique singuliere, il se fait un titre de la faute d'autrui, pour en commettre dans un certain sens une plus grande, puisque son Recuëil a encore moins de rapport au *Corps Diplomatique du Droit des Gens* dont il s'agit. Je ne prétends pas pour cela improuver, ni rabaisser le travail du Sçavant Professeur: considéré en lui-même, il est très-estimable, & renferme, comme j'ai déja observé, une partie curieuse de l'Histoire ancienne. Mais rien de plus inutile, que ses efforts pour le lier intimement au Corps Diplomatique. Après tout, il a ses raisons pour tacher d'incorporer son nouveau Recuëil à une Collection,

dont le ſuccès lui étoit connu.

M. Barbeyrac auroit pû auſſi ſe diſpenſer de nous apprendre, qu'il a été obligé d'abandonner la méthode des Compilateurs de cette eſpéce de Code. Il étoit aiſé de voir qu'en copiant uniquement les Traités originaux, il y auroit eu à peine aſſez de matériaux pour cent pages d'impreſſion ; ce qui ne s'accordoit pas avec les vûës ſolides d'un Auteur, réſolu de donner une collection aſſortie à cet Ouvrage immenſe. Ainſi pour parvenir à ſon but, il a remonté depuis Charlemagne, juſqu'aux ſiécles où il faut démêler l'Hiſtoire de la Fable. Au lieu d'un ſimple Recuëil de Piéces, il a compoſé une Hiſtoire, où il a renfermé tout ce qui eſt néceſſaire ou utile pour l'intelligence des Traités & autres Actes publics. « Cependant, ajoute-t'il, je n'avois ni » guide, ni modéle dans un tel pro» jet ; perſonne, que je ſçache, n'ayant » ſeulement penſé à entreprendre quel» que choſe de ſemblable : Et je ne » m'en étonne pas. On ne s'eſt même » aviſé que fort tard de faire des col» lections particuliéres d'Actes pu» blics. C'eſt beaucoup qu'on en fut » déja venu à une auſſi générale, & » auſſi étenduë que celle du *Corps*

» *Diplomatique*, tel qu'il étoit. »

Comme il n'y a gueres qu'environ une centaine de Traités originaux, ou qui peuvent passer pour tels, ils auroient été bientôt épuisés ; l'Auteur pour remédier à cette disette, a eu soin de tirer des Historiens un assez bon nombre de Traités, qui bien que rapportés seulement en substance, peuvent en quelque maniere tenir lieu des originaux, parce que les principaux articles s'y trouvent. « Et l'on peut d'autant mieux s'en contenter, que le style de l'antiquité, en matiere d'Actes publics, étoit bien différent de celui des siécles plus près du nôtre. Il n'y avoit point de verbiage, ni d'inutilités : tout y étoit assez laconique. On disoit précisément ce qu'il falloit, & pas davantage. De sorte, qu'il y a lieu de croire, que si l'on retrouvoit les Originaux des Traités, dont les Historiens nous ont conservé le fond d'une maniere un peu circonstanciée ; on n'y verroit souvent rien de plus, qui fût de quelque importance. » Enfin les Traités, indiqués dans l'Histoire ancienne, de la maniere la plus vague, liez à d'autres, ou isolés, lui ont paru dignes de trouver une place dans son Recuëil. Vous compre-

nez assez, qu'un pareil dessein a exigé une lecture fatigante d'un grand nombre d'Auteurs Grecs & Latins, & d'une infinité d'autres, tant anciens que modernes.

L'Auteur a rangé ces divers Traités suivant l'ordre Chronologique, & en a exposé dans une narration courte & nette, l'occasion, les motifs, les circonstances, les suites, & tout ce qui étoit nécessaire pour l'intelligence de chaque Traité, & des choses qui y ont quelque rapport. Des citations abondantes renvoyent aux sources. « Par» là, dit-il, j'ai eu souvent de quoi faire » voir la suite des affaires, générales » ou particulieres, entre diverses Na» tions de l'antiquité. De sorte qu'en » bien des endroits, où les monumens » historiques nous fournissent des lu» mieres suffisantes, cet Ouvrage peut » être regardé en quelque maniere, » comme une Histoire universelle » par les Traités. » Si les Auteurs ne s'accordent pas sur un même Traité, il remarque ces diversités, & il supplée par l'un ce qui manque à l'autre. Il a imprimé le texte Grec & Latin des Traités originaux, sur une colomne avec la traduction Françoise à côté ; & à l'égard de ceux dont nous n'avons

que la ſubſtance, les textes Grecs & Latins ſont cités dans le corps de l'Ouvrage, mais traduits & liez à ce qui précéde; en ſorte qu'ils n'arrêtent point le Lecteur, qui peut ſe diſpenſer de les lire.

Au bas de chaque article, il y a des notes, deſtinées à des faits qui auroient embarraſſé la narration, à éclaircir des points d'antiquité, à la critique de divers textes d'Auteurs anciens & modernes. Ces notes donnent une haute idée de la capacité & de l'érudition de l'Auteur.

L'Hiſtoire eſt diviſée en deux parties. L'une qui commence au Traité entre divers peuples de la Gréce, pour l'établiſſement du Conſeil des Amphictions, l'an 1496. avant J. C. deſcend juſqu'à ſa naiſſance. L'autre, qui continuë de-là juſqu'à l'Empire de Charlemagne. Voilà en gros le plan de ce grand Ouvrage. Je ſuis obligé d'omettre ce que l'Auteur dit ſur la certitude des anciens monumens, ſur l'uſage de graver les Traités ſur des Tables de marbre ou de cuivre, ſur les ſources anciennes & modernes, où il a puiſé, & enfin ſur la prodigieuſe variété de Traités, renfermés dans ſa collection, & qu'il caractériſe en détail.

Je me contenterai d'en indiquer

quelques uns qui m'ont paru curieux & ſinguliers, & quelques fautes remarquables, qu'il reproche à des Ecrivains célébres. C'eſt tout l'uſage que je puis faire de la premiere partie de ce grand Ouvrage, dans le court eſpace où je ſuis ici obligé de me renfermer. Les perſonnes qui ont un peu de lecture, ſçavent que *Piſiſtrate* s'empara du gouvernement d'Athènes, & qu'il fut chaſſé deux fois. Dans le tems de ſon premier éxil, *Megaclès*, Chef d'un parti, lui fit propoſer de le rétablir, s'il vouloit épouſer ſa fille. *Piſiſtrate* y conſentit volontiers. Ils concerterent enſuite les méſures qu'il falloit prendre pour réuſſir. » La » concluſion, dit l'Auteur, fut d'uſer » d'un ſtratagême très-ridicule & très- » puéril, mais dont le ſuccès montroit » bien que *Piſiſtrate* & *Megaclès*, ſça- » voient combien la ſuperſtition eſt » propre à duper les eſprits des peuples » les plus éclairés d'ailleurs. Voici le » fait. Il y avoit dans un Bourg de l'At- » tique une femme de haute taille & » d'ailleurs belle, nommée *Phya*. On » s'aviſa de la faire paſſer pour *Minerve*; » on l'arma de pied en cap, on la mit » ſur un char, & on lui donna à tous » égards l'air le plus décent & le plus » majeſtueux qu'il fut poſſible. *Piſiſtrate*

» & *Megaclès* marcherent à Athènes » avec cette prétenduë Déesse, après » avoir envoyé au-devant d'eux des » Hérauts en grande pompe, qui cou- » rurent par toute la Ville, en disant : » *Athéniens recevez de bonne grace* Pisis- » trate. *Voici* Minerve *elle-même qui lui* » *faisant le plus grand honneur, auquel un* » *homme puisse aspirer, le ramene dans sa* » *Citadelle.* » Les Athéniens frappés de ce spectacle, adorerent la prétenduë *Minerve*, & reçurent *Pisistrate* sans aucune difficulté. Le Tyran, pour récompenser celle qui avoit si bien joüé le rôle de Déesse, la donna en mariage à son fils *Hipparque.* Et il épousa lui-même, selon les conventions, la fille de Megaclès. Il me semble que les Athéniens du tems de Periclès, n'auroient pas été la dupe d'un artifice aussi grossier, plus propre à surprendre d'imbécilles Béotiens, qu'une Nation éclairée. Il falloit qu'alors la superstition tînt lieu d'esprit aux Athéniens.

Dans le Traité de paix entre *Gélon*, Tyran ou Roi de Syracuse en Sicile, & les *Carthaginois*; il est marqué entre autre choses, que les *Carthaginois* aboliroient chez eux la coutume barbare, d'immoler leurs propres enfans à Saturne. « Cet article, dont *Diodore* de Si-

» cile ne dit rien, eſt fort remarquable,
» dit l'Auteur, & montre l'humanité de
» Gélon, qui exigeoit des vaincus une
» choſe toute à leur avantage. Il ne put
» néanmoins (tant la ſuperſtition eſt
» indomptable) déraciner entiérement
» le principe qui avoit enfanté cette
» coutume dénaturée & impie. Envi-
» ron un ſiécle après, les *Carthaginois*
» ayant été vaincus par *Agathoclès*, au-
» tre Tyran de Sicile, ils regarderent
» cela comme une punition du Ciel,
» cauſée par l'interruption de leurs an-
» ciens Sacrifices de Victimes humai-
» nes, & en renouvellerent ſi bien l'u-
» ſage, qu'il ſubſiſta autant que leur
» Ville. » Après même qu'elle eut été
détruite, ils le continuerent juſqu'au
tems de Tibere, & rien ne fut capable
de les empêcher de le pratiquer ſecre-
tement. « De tels Sacrifices, ajoute
» l'Auteur, ont été autrefois en uſage
» d'une maniere plus ou moins cruelle,
» plus ou moins étenduë, parmi la plû-
» part des Nations. Et s'il y a quelques
» faits, dont on ait des preuves incon-
» teſtables & en grand nombre, c'eſt
» celui-ci. Tout cela ne ſçauroit être
» éludé par de ſimples conjectures, &
» des raiſons de convenance, telles que
» les propoſe un Sçavant moderne (M.

» Morin) qui s'est mis dans l'esprit de
» justifier l'antiquité en dépit de tant
» de témoignages qu'elle-même nous
» fournit, & des exemples semblables
» de Sacrifices de Victimes humaines,
» qu'on trouve encore aujourd'hui chez
» divers peuples. »

Athènes & Lacédémone furent longtems rivales, & se disputerent le commandement général, dans les expéditions, où toute la Gréce étoit intéressée. La fierté de *Pausanias* le fit perdre à Lacédémone, & la douceur d'*Aristide* le gagna aux Athéniens. Dans une assemblée générale, tenuë l'an 470 avant J. C. & où les alliés reconnurent les Athéniens pour Chefs de l'alliance & se mirent sous leur protection, l'on fit un Réglement, pour fixer une taxe proportionnée à l'étenduë des terres & au revenu de chaque Allié. Aristide fut choisi pour cela; & il fut arrêté en même tems, que ces sommes, destinées à faire la guerre contre leurs ennemis, seroient déposées dans le Temple de Délos. Aristide fit ensuite jurer l'observation de ce Réglement à tous les Alliés, & jura lui-même pour les Athéniens, en prononçant contre les infracteurs les malédictions usitées en pareil cas. « Les Athéniens, dit l'Auteur, ne tin-

» rent pas long-tems le ferment folem-
» nel prêté par eux ; & *Ariftide* même
» qui l'avoit prêté, fut celui qui con-
» feilla d'en violer quelques articles,
» fous ombre de la néceffité des affai-
» res. Il leva les fcrupules, par un tour
» qui ne foutient pas le titre de *Jufte*,
» qu'il s'étoit acquis, & qui montre
» bien que les idées de la juftice étoient
» fouvent fort imparfaites dans l'efprit
» méme des plus fages. Il prit fur lui les
» malédictions du ferment, croyant
» par-là en dégager les Athéniens. A la
» faveur de cette maniere d'éluder la
» fainteté de cet acte religieux, il fut
» une fois d'avis de faire porter à Athè-
» nes, contre le Traité, les tréfors qui
» étoient en dépôt à Délos. *Cela n'eft*
» *pas jufte*, difoit-il, *mais il eft utile*. Voilà
» fon principe, felon lequel l'intérêt
» de l'Etat devoit toujours prévaloir
» fur les régles de la juftice. »

M. Barbeyrac a mis au nombre des Traités, ce qui fe paffa entre les nouveaux habitans de la Colonie de *Thurium* en Italie, avant l'année 433 avant J. C. Il s'éleva parmi eux une difpute fur cette queftion · auquel des peuples, dont ils étoient fortis, devoit appartenir l'honneur d'être regardé comme Fondateur de la Colonie, & de donner

on nom aux Citoyens, quand on voudroit marquer leur origine. Les Athéniens prétendoient que cela leur étoit dû, comme aux premiers Auteurs de l'établiſſement. Ceux du Péloponeſe alléguoient le grand nombre de Citoyens qu'ils avoient fourni. Après bien des conteſtations, il fut convenu de s'en rapporter à l'oracle de Delphes. « Le Dieu mit les parties d'accord, » ajoute l'Auteur, de la même maniere que fit l'arbitre de la fable, choiſi » par des voyageurs qui ſe diſputoient » une Huitre, il prononça que ce ſeroit » lui qu'on appelleroit le Fondateur de » *Thurium*. Tout le monde alors fut » content. On déclara *Apollon*, tel qu'il » s'étoit déclaré lui-même, & la paix » fut rétablie. » Il y a apparence que le Dieu fut en cette occaſion l'organe des Athéniens.

Le Traité entre ceux de l'Iſle de Chio, & Drimaque Chef d'une armée d'eſclaves fugitifs, eſt un des plus curieux. On en ignore la datte. Ces eſclaves s'étant révoltés contre les inſulaires, mirent à leur tête un d'entr'eux, nommé *Drimaque*, hardi & courageux, & ſe retrancherent dans les montagnes & les bois, d'où ils venoient infeſter les plat-pays. Une armée levée contre

eux ne pût arrêter ces ravages. Les habitans, consentirent enfin à un accommodement que leur proposa *Drimaque*, qui sçut faire habilement intervenir les Dieux. Durant la suspension d'armes, il fit faire des mesures, des poids & un anneau à cacheter, qui ne fussent que pour lui. Après quoi il exposa aux Insulaires les conditions du Traité, sçavoir que lui seul, de tous les esclaves fugitifs pourroit prendre les choses nécessaires à leur subsistance; & qu'afin d'empêcher toute supercherie, il marqueroit soigneusement sur un billet, combien il avoit pris, selon ses poids & ses mesures; après quoi il cacheteroit de son anneau le grenier, d'où il auroit emporté les vivres. Qu'à l'égard des esclaves qui étoient dans son armée, il examineroit avec soin les raisons que chacun alléguoit de sa fuite; & qu'il garderoit ceux qui lui paroîtroient y avoit été portés par les traitemens insupportables de leurs Maîtres, mais qu'il renvoyeroit à leurs Maîtres ceux qui ne donneroient aucune raison suffisante de leur évasion. Ces conditions furent acceptées; & depuis cette convention, les esclaves furent fidéles à leurs Maîtres, & ceux qui étoient avec *Drimaque* n'oserent plus

s'émanciper. Un Traité si singulier dura plusieurs années. Ce Chef de brigands, ennuyé de la vie, obligea un de ses Favoris de le tuer. Il fut regreté après sa mort, & les Insulaires lui érigerent un monument sous le nom du *Héros Benin*.

L'Auteur n'a pas oublié les divers stratagêmes, employés pour éluder certains Traités; mais comme ces stratagêmes sont grossiers, & qu'ils n'ont aucun rapport à ceux qui sont quelquefois imaginés par nos Politiques, extrêmement fins & déliés, il seroit inutile de m'arrêter là-dessus. Je passe aux fautes qu'il a trouvées dans des Ecrivains modernes.

J'ai déja observé que M. Barbeyrac cite les divers textes Grecs & Latins qu'il traduit. S'il trouve quelque Traducteur qui ne les rende pas avec exactitude, il ne manque pas de le remarquer. Quelques exemples feront mieux connoître le goût de sa critique. Pausanias parlant de la guerre entre les Lacédémoniens & les Messeniens, dit qu'Aristomine, Général de ces derniers, se voyant réduit à discontinuer une résistance inutile, rappella du combat tous ceux qui ne voulurent pas s'y opiniâtrer, & s'avançant avec eux, accompagnés de leurs femmes & de leurs en-

fans, jusqu'à la tête ennemie, *il fit signe de la tête & de la pique*, dit Pausanias, traduit par M. Barbeyrac, *qu'il demandoit un Traité de composition pour se retirer.* « M. l'Abbé Gedoyn (dit-il dans » une note) fait disparoître le Traité » par une traduction infidéle : *Pour lui » se mettant à l'avant-garde, la pique à la » main, par un signe de tête & par sa mi- » ne, il fit comprendre qu'il vouloit se faire » un passage au travers des ennemis.* J'ai » rapporté le Grec : cela suffit pour » montrer d'abord aux Lecteurs intel- » ligens, qui a raison. » D'ailleurs dans la note précédente, il fait voir que c'étoit la coutume de faire voir par de pareils signes, qu'on vouloit mettre bas les armes. Il remarque ailleurs que le même Académicien a été trompé par le Traducteur Latin, dans plusieurs autres endroits, mais ils ne m'ont point paru assez importans pour les discuter.

M. Freret a encore éprouvé la Critique de M. Barbeyrac. Après avoir rapporté un fragment d'*Aléxandre Polyhistor* ou de *Syncelle*, son Copiste, il ajoute : « Je ne comprens pas com- » ment ce Sçavant Chronologiste a pû » trouver dans ce fragment que *Sarac*, » Roi d'Assyrie, contre qui *Nabopolas- » sar* & *Cyaxare* se liguerent, avoient

» aussi le nom de *Sardanapale*; puis-
» que c'est *Nabopolassar* lui-même, à
» qui *Syncelle*, dit qu'*Aléxandre Poly-*
» *histor* donnoit ce nom. Il est vrai que
» cela étoit nécessaire pour soutenir le
» systême des trois Sardanapales, &
» l'antiquité prodigieuse de l'Empire
» des *Assyriens*. Après cela, fiez-vous à
» ceux qui rejettent *d'Entrée*, les senti-
» mens contraires au leur, comme
» fondés sur l'*amour déreglé des systê-*
» *mes.* »

M. Barbeyrac critique en termes durs & avec trop peu de ménagement, un Ecrivain moderne, dont les Ouvrages justement estimés, sont entre les mains de tout le monde. De plusieurs faits où il lui reproche de s'être trompé, je n'en citerai qu'un seul. Un certain *Aster*, excellent tireur, creva un œil à *Philippe* de Macédoine, d'une maniere fort singuliere : comme ce Prince passoit devant les murailles de Methonē, il tira contre lui une flêche, sur laquelle il avoit écrit : *Aster envoye à* Philippe *cette flêche meurtriere.* Le Roi blessé effectivement, renvoya la flêche, avec cette inscription : *Philippe sera pendre* Aster, *s'il le peut tenir.* « Je
» ne sçai, dit M. Barbeyrac, où M. de
» Toureil a pris ce qu'il pose en fait,

» qu'*Aster* s'étoit offert à *Philippe* sur » le pied d'un excellent Tireur, qui ne » manquoit pas les oiseaux, lorsqu'ils » voloient même le plus vîte : A quoi » *Philippe* répondit : *Eh bien, je vous* » *prendrai à mon service, lorsque je ferai* » *la guerre aux étourneaux.* » M. Barbeyrac assure qu'il n'y a aucun vestige de ce bon mot dans l'Histoire ancienne ; il rapporte tout ce qu'on trouve à ce sujet. Cette mauvaise plaisanterie est donc de l'invention de M. de Toureil, que M***. a pourtant copiée, sans avoir d'autre garant.

Feu Dom *Thuillier* Bénédictin, de la Congrégation de Saint Maur, est celui de nos Traducteurs, que M. Barbeyrac a le moins épargné ; il rapporte d'insignes bévuës, qui donnent une idée bien désavantageuse de son travail. Quelques-unes ont donné lieu à M. le Chevalier Folard, de reprocher à Polybe des contradictions *épouvantables* ; contradictions qui n'existent que dans la traduction du Bénédictin. Celles qu'il a remarquées aux pages 312 & 375. sont tout a fait plaisantes ; je les omets parce qu'elles m'engageroient dans de longues discussions.

Il y a quelques fautes que l'Auteur

a remarquées dans le *Théatre des Grecs*, par le Pere Brumoy. « A la quatriéme » année de ses Fastes sur la guerre de » Péloponnese, cet Auteur dit : *Mi-* » *tyléne est prise, & tous ses habitans pas-* » *sez au fil de l'épée*. Puis, sur l'année » suivante : les Mityléniens *assiégez par* » Pachès *pour la seconde fois, sont con-* » *traints de se rendre*. Athènes *les con-* » *damne tous à mort*. Mais 1°. (dit M. » Barbeyrac) où a-t'on trouvé que » Mithyléne eut été prise, dans la qua- » triéme année de la guerre. *Pachès* » ne vint qu'au commencement de » l'Autômne, & il bloqua alors cet- » te Ville. 2°. Si les habitans avoient » été, cette année, passez *au fil de* l'é- » pée, d'où venoient donc ceux, qui » l'année suivante, furent *assiégez* & » *condamnés à mort ?* » Il ajoute qu'il n'y a rien de semblable dans les anciens Auteurs, & que le Pere Brumoy a copié sans examen le Pere Petau, qui dans sa *Doctrine des Tems*, ne donne là aucun garant de ce qu'il avance, & qui semble même avoir depuis reconnu sa faute dans son *Rationarium temporum*, où il s'explique d'une maniere plus exacte sur le fait dont il s'agit.

Quoique dans le commencement de cette Lettre, j'aye fait quelques obſervations contre M. Barbeyrac, mon but n'a point été de diminuer le prix de ſon travail. Je reconnois avec plaiſir qu'il ne peut manquer de piquer la curioſité des perſonnes qui veulent s'inſtruire du droit des gens, uſité parmi les Grecs, les Romains & les plus anciens peuples. Je ne ſçai s'il ſeroit facile de trouver quelque Sçavant, qui eût recuëilli avec tant de ſoin & de diſcernement, tout ce qui peut y avoir raport. L'érudition de l'Auteur judicieuſement ſemée & toujours inſtructive, ſa critique ſure & modeſte, ſes recherches laborieuſes, ſa méthode excellente, ſont en vérité au-deſſus de tous les éloges. Mais je ne voudrois pas que l'Auteur nous eut donné cette Hiſtoire des anciens Traités, comme un ſupplément au Corps Diplomatique du Droit des Gens, parce qu'elle n'a preſque rien de commun avec cet Ouvrage. Ni les Traités qu'il rapporte, ni les mœurs & les uſages de ces tems-là, ne peuvent être raprochés de notre ſiécle. Ainſi en faiſant abſtraction de cette liaiſon chimérique, il faut convenir que le Recuëil de M.

Barbeyrac eſt un Ouvrage curieux, & qu'il répand de grandes lumieres ſur l'ancienne Hiſtoire. C'eſt une ſource où les Sçavans peuvent même puiſer avantageuſement ; & quiconque ſe mêlera dans la ſuite d'écrire l'Hiſtoire Grecque ou Romaine, y trouvera une infinité de points qui n'avoient pas encore été ſi bien éclaircis. Je parlerai une autre fois de la ſeconde partie de cette Hiſtoire, qui s'étend depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt, juſqu'à Charlemagne.

Je ſuis, &c.

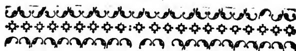
Ce 23 *Septembre* 1739.

Fautes à corriger dans la Lettre 272.

Pag. 32, l. 31. Olaus Wornius, *liſez*, Olaus Wormius.
Pag. 34. l. 20. Mexa Poëte de Cordonne, *liſez*, Mena Poëte de Cordoue.

Faute à corriger dans la Lettre 273.

Page derniere, *ligne pénultiéme*, qu'il eſt écrit, *liſez*, que ce Livre eſt écrit.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXV.

ON trouve, Monſieur, à la tête de l'*Examen & réfutation des élémens de la philoſophie de Neuton par M. de Voltaire* *, (Ouvrage de M. *Banniere*, dont j'ai déja fait mention) un panégyrique de Deſcartes. Il eſt trop long pour le rapporter ici en entier; je citerai ſeulement ces paroles, qui terminent ſon éloge. « M. Deſcartes a donné un corps de doctrine » proviſionnel, laiſſant à ſes Diſciples » le ſoin & le moyen de le corriger & » de le perfectionner. Ne pouvant tout » connoître, il indiqua le chemin qui » conduit à toutes les connoiſſances.... » N'eſt-ce pas dire que M. Deſcartes

Examen de la Philoſophie de Neuton par M. de V.

* A Paris, ruë S. Jacque, chez Lambert & Durant, 1739. *in*-8. 308.pag.

» eſt le pere de la Philoſophie, lorſque » nous diſons que c'eſt M. Deſcartes, » qui a donné cette excellente méthode » par lequelle on a découvert & on dé- » couvre tous les jours tant de ſubli- » mes vérités ; méthode à laquelle nous » devons tous les progrès qu'on fait » dans les ſciences, que M. Neuton à » ſuivie dans ſes études, & qui lui a été » ſi utile. »

Cet éloge du Pere de la vraie philoſophie & du Prince des vrais Philoſophes a pour but de réfuter pleinement ces paroles échapées à M. de V. *Ce ſiécle eſt autant ſupérieur à Deſcartes, que Deſcartes l'étoit à l'antiquité.* M. Banniere prétend que Deſcartes n'a ſongé qu'à s'éloigner de la route des anciens Philoſophes, & qu'au contraire les Philoſophes d'aujourd'hui ne font des progrès que ſur les pas de Deſcartes, & en ſuivant la route qu'il a tracée. Il faut, ſelon lui, lui rapporter originairement toutes les connoiſſances, comme à Colombe toutes les nouvelles découvertes faites en Amérique par des voyageurs poſtérieurs. Sans Deſcartes on ne feroit encore que bégayer en Phyſique.

Mais Deſcartes a ſurpaſſé tous les Géometres & tous les Philoſophes de

l'antiquité, & aucun des Modernes ne l'a encore effacé. Il ont été à la vérité plus loin que lui ; mais ce n'eſt qu'en ſuivant le chemin qu'il leur avoit indiqué. M. Varignon diſoit autrefois, que ſi Deſcartes avoit tourné ſa vûë du côté où on l'a fixée depuis lui, il auroit été plus loin en ſix mois lui ſeul, que tous nos Géometres.

M. Banniere après ce préambule attaque M. de Voltaire ſur ſa définition de la lumiere. Il trouve que dire que *la lumiere eſt du feu*, c'eſt ne rien dire de clair & d'inſtructif. Selon M. de Voltaire pag. 16. Deſcartes a eu raiſon de prétendre que la lumiere eſt une matiere fine & déliée, *répanduë partout* ; & à la pag. 18. il ſoutient qu'*il eſt abſolument faux que la lumiere ſoit répanduë partout.* M. Banniere dit que c'eſt là ſe contredire manifeſtement. * Si on l'en croit, M. de Voltaire a fort mal entendu & expliqué le mouvement des cubes de Deſcartes, mouvement double, dont l'un eſt autour du centre particulier de chaque cube, & l'autre eſt autour du centre commun. Il ſe trompe encore, ajoute-t'il, en ce qu'il dit fauſſement, que la partie la plus épaiſſe de ces cubes forma le troiſiéme élément de Deſcartes. Ce furent plû-

* Dans la ſeconde Edit. C'eſt p. 14, & p. 16.

tôt les ſphéres, qui réſultant de cet arrondiſſement, formerent la partie la plus épaiſſe de ces cubes. Il eſt à croire que M. de Voltaire penſe comme M. Banniere, mais qu'il s'eſt expliqué improprement.

Le ſyſtême de Deſcartes (dit M. de Voltaire) *n'étant prouvé en aucun de ſes points, autant valoit adopter le froid & le chaud, le ſec & l'humide.* M. Banniere répond que le ſyſtême des tourbillons de Deſcartes renferme une hypothéſe & une théſe. L'hypothéſe eſt la *création des cubes* que Deſcartes ne donne que comme une ſuppoſition. La théſe eſt l'*exiſtence de la matiere ſubtile*, qui eſt démontrée & reconnuë par Neuton même : Et le feu eſt-il autre choſe ? Neuton ne fait-il pas dépendre d'elle & de ſon reſſort la péſanteur des corps, opinion empruntée du Cartéſianiſme ? Cette matiere ſubtile n'eſt autre choſe que l'*éther* admis par tous les Neutoniens. Deſcartes l'appelle lui-même *matiere etherée.* Sur quel fondement M. de Voltaire dit-il donc que *le ſyſtême de Deſcartes eſt faux* ?

M. de Voltaire dit que ſi la lumiere (c'eſt-à-dire la matiere du ſecond élément) étoit répanduë partout & toujours exiſtante dans l'air, *nous verrions*

clair la nuit comme le jour. Ce raisonnement ressemble à celui d'un homme qui prétendroit qu'il n'y a point de poudre dans un canon, parce que le boulet en sortiroit avec fracas s'il y avoit de la poudre dans ce canon. Ne faut-il pas qu'elle soit mise en action, pour chasser le boulet ? De même la matiere lumineuse, pour agir sur nos yeux, doit être mise en action par les rayons du soleil dirigés vers nous, sans être arrêtés par un corps opaque. *Il est démontré*, dit M. de Voltaire, *que la lumiere émane du soleil* : donc le liquide de Descartes n'est point la matiere lumineuse, & ce liquide est une chimere. « A qui est ce, répond M. Banniere, que notre Auteur en veut imposer ? A qui croit-il persuader qu'*il est démontré* que la lumiere émane du du soleil ? » C'est plûtôt une absurdité, selon lui, & il le prouve fort bien. Si la matiere de la lumiere, dit-il, n'étoit pas répanduë partout, & si c'étoit une émission du soleil, nous ne verrions point en plein midi. La preuve est claire & solide, & nous invitons le Lecteur à la lire tout au long dans le Livre de M. Banniere pag. 21. Je ne crois pas qu'aucun Neutonien puisse y répondre. Voici le précis de

l'argument : les rayons *émanés* du soleil tombent sur la terre, ou par impulsion ou par attraction. Si c'est par impulsion, le systême de l'attraction de Neuton est totalement renversé. Si c'est par attraction, la lumiere qui est un corps, ne doit point graviter vers la terre, parce que, selon Neuton, tout gravite vers le soleil. La gravitation, lorsque sa force n'est point contrebalancée, fait avancer les corps vers le centre de leur gravitation. La lumiere ne doit donc pas s'avancer vers la terre, ni s'éloigner du soleil. Ainsi, selon les principes de Neuton, nous devrions être dans des ténébres perpétuelles : nous ne devrions pas voir clair en plein midi. Cette objection est bien plus forte contre Neuton, que celle de M. de Voltaire contre Descartes. Enfin le systême de l'émission des rayons a bien d'autres inconvéniens, qu'il seroit trop long de déduire ici. Il faut pourtant convenir que cette opinion, qui est absurde dans le systême de Neuton, pouroit fort bien se soutenir dans celui de Descartes, & j'ai vû d'habiles Cartésiens le défendre publiquement dans des Théses. Car tous n'admettent pas la matiere globuleuse de Descartes.

On trouve à la pag. 39. un endroit tourné avec bien de la délicatesse ; c'est une réponse ingénieuse aux Journalistes de Trévoux, qui avoient paru mépriser un argument de M. Banniere, inséré dans son *Traité de la lumiere*, & qui l'ont depuis tellement adopté, qu'ils l'on proposé d'eux-mêmes en une autre occasion comme une raison victorieuse. Mais n'en déplaise à M. Banniere, il n'y a point en cela de contradiction. Le Journal de Trévoux est de differentes plumes. Un Journaliste a méprisé son argument : un autre l'a trouvé démonstratif. Mais ce qu'il y a de particulier, est que le Journaliste, pour faire valoir cet argument de M. Banniere, l'a mis dans la bouche de M. de V. qui n'y a jamais pensé. « Il a mieux aimé, dit » M. de B. donner cette preuve à un » autre, que de la laisser plus long- » tems dans le mépris. » Ce qui lui donne lieu de loüer sa droiture. « Il est » rare, dit-il, de trouver tant de bon- » ne foi dans les Auteurs qui se sont » trompés. »

Vous sçavez que, selon les Neutoniens, il doit tomber de tems en tems des comêtes dans le soleil, pour réparer la perte de ses rayons. M. Algaroti le dit formellement dans son *Neu-*

tonianisme pour les Dames. « Le senti-
» ment de M. de V. n'est pas plus sé-
» rieux. Il veut dans ses *Lettres Philoso-
» phiques*, que les planetes soient se-
» couruës & vivifiées par les fumées
» qui sortent des comêtes, lesquelles
» sont roties par le soleil. (Lettre 15.)
» Comme le sentiment du Neutonien
» M. Algaroti (continuë l'Auteur) a
» été prouvé faux en tant de manieres
» un si grand nombre de fois, nous ne
» l'attaquerons ici que d'une maniere
» nouvelle, en suivant les principes
» Neutoniens. » M. Banniere demande d'abord, pourquoi les Observateurs n'ont point encore apperçu un phénoméne aussi sensible, que celui de la chute d'une cométe dans le soleil. Il fait voir ensuite que dans cette opinion, tout l'ordre des parties de l'Univers devroit être renversé. « Le vul-
» gaire, dit-il, est sans doute Neuto-
» nien, lui qui craint les comêtes. » Il démontre ici pag. 43. que l'Univers ne sçauroit subsister tel qu'il est, s'il n'y a dans la nature une force opposée, & parfaitement égale à celle de l'attraction. C'est un raisonnement géométrique fort clair, mais trop long pour avoir place dans cette Lettre. Il en conclut que la chute d'une comête dans le

ſoleil eſt impoſſible, même dans le ſyſtême de l'attraction. Je ne ſçais pas comment les Neutoniens pourroient infirmer cette concluſion.

La lumiere s'affoiblit à proportion qu'on s'éloigne du corps lumineux, & ſes diminutions à differentes diſtances ſont comme les quarrés de ces diſtances. C'eſt-à dire, que la force de la lumiere, à une diſtance comme 1, eſt à la force de la lumiere à une diſtance comme 2 ce que 4, quarré de la diſtance 2, eſt à un quarré de la diſtance 1; enſorte que la force de la lumiere ſe trouve quatre fois moindre à une diſtance double. La lumiere qui eſt dans une ſalle, devient plus forte à proportion des bougies qu'on allume: non qu'il ſe faſſe alors des *émanations de lumiere plus abondantes*, mais parce que la matiere lumineuſe répanduë dans l'air eſt miſe en action par un plus grand nombre de cauſes. Suppoſons qu'une ſeule bougie donne au liquide lumineux qui eſt dans cette chambre, une force comme 2; ſi vous allumez encore une bougie, les parties de ce liquide auront une force comme 4, parce qu'elles reçoivent deux dégrés de force de chacune de ces bougies. Tel eſt le ſentiment de l'Auteur, qui admet pleinement la matiere

globuleuse de Descartes, & qui ne croit pas que les corps lumineux agissent sur nous par aucune émission de corpuscules. Ainsi, dit-il, tous les raisonnemens de M. de V. s'évanoüissent & ne portent plus sur rien. « Dès qu'on re-» connoîtra, ajoute t'il, que ce n'est que » l'action du corps lumineux, & non sa » substance qui vient jusqu'à nous, par » l'entremise d'un liquide subtil, ré-» pandu dans tout l'Univers, on con-» cevra sans peine que cette action peut » parvenir en très-peu de tems à des » distances très-considérables; & ce » tems sera d'autant plus court, que » les parties du milieu qui porte cette » action, seront plus serrées, & que *le* » *plein sera plus parfait.* » (Cette derniere expression ne paroît pas juste : dans le systême des *Plénistes*, le plein n'augmente ni ne diminuë.) Si les parties de la lumiere, ajoute-t'il, se touchoient immédiatement & étoient parfaitement dures, l'action des corps lumineux seroit portée en un instant indivisible jusqu'à nous des étoiles les plus éloignées. Mais comme tout l'Univers n'est pas rempli de la matiere qui est le véhicule de la lumiere, & que les parties de ce liquide sont élastiques, l'action du soleil ne parvient à nous qu'après 7 ou 8 minutes.

Pour prouver que la lumiere n'eſt point une émiſſion des corps lumineux, l'Auteur fait voir que ſi cela étoit, il ſeroit impoſſible qu'il nous vînt aucune lumiere du ſoleil. Elle ſeroit, dit-il, toute abſorbée, toute répercutée, avant qu'un ſeul rayon pût ſeulement venir à moitié de notre hémiſphére. Il eſt certain que l'air fait réjaillir plus de lumiere qu'il n'en tranſmet, & l'expérience nous apprend qu'en paſſant d'un milieu dans un autre, elle n'y paſſe pas toute entiere ; une grande partie eſt refléchie. Ainſi il y aura plus de la moitié de la lumiere, que le ſoleil envoye à la terre, repercutée par la premiere ſurface de notre athmoſphére ; & comme la petite portion de lumiere qui a pénétré dans notre athmoſphére, trouve à chaque point un nouvel air, qui devient toujours plus denſe, il ſe doit faire toujours de nouvelles refléxions. Mais dans l'autre ſyſtême, la même difficulté n'eſt-elle pas à réſoudre ? Ne faut-il pas y admettre ces refléxions continuelles, malgré leſquelles nous ne laiſſons pas d'avoir aſſez de lumiere pour voir. De même, M. de V. peut répondre que toutes les refléxions alléguées par M. B. n'empêchent pas qu'il ne parvienne juſqu'à nous une aſſez

grande quantité des rayons du ſoleil pour nous faire voir les objets. Enfin l'Auteur conclut ainſi. Comme il n'y a, dit-il, ni meſures, ni calculs, ni expériences, ni démonſtrations, qui prouvent que la lumiere émane du ſoleil, & que mille raiſons ſolides prouvent *invinciblement* que cette imagination eſt chimérique, l'Auteur des *Obſervations Phiſiques* * a bien penſé, lorſqu'il a dit que l'*opinion de l'émiſſion des corpuſcules lumineux eſt inſoutenable.* Vous ſçavez que cette déciſion a beaucoup révolté M. de V. & qu'il en parle avec indignation dans ſon Livre ſur la Philoſophie de Neuton : Livre auquel on ne peut donner trop de bénédictions, puiſqu'il eſt cauſe que les opinions Neutoniennes s'éclairciſſent tous les jours, & ſont enfin connuës & apréciées ſelon leur juſte valeur.

Une des plus étranges de ces opinions, eſt 1°. que la lumiere eſt refléchie des corps, ſans avoir touché leur ſurface. 2°. Qu'elle eſt refléchie du ſein des pores. 3°. Que c'eſt du vide que la lumiere réjaillit. Quant au premier article, M. B. ſoutient qu'il n'y a ni rai-

* Le premier Tome eſt du Pere Bougeant, Jéſuite, & les deux ſuivans d'un Prêtre de l'Oratoire. C'eſt un fort bon Livre.

ſon ſolide, ni expérience déciſive qui prouve le fait : Qu'il faut au contraire que l'action des rayons incidens parvienne juſqu'à la ſurface des corps, ſans quoi nous ne pourrions pas les voir. D'ailleurs la lumiere échauffe, brule, diſſout, & vitrifie les corps les plus durs. Donc elle touche les corps. Quant au ſecond point, l'Auteur remarque une contradiction dans laquelle M. de V. eſt tombé. « M. de V. nous dit d'un » côté que la lumiere eſt refléchie avant » d'avoir atteint la ſurface des corps ; » & il veut d'un autre côté, que la lu- » miere ſoit refléchie du ſein des pores. » La lumiere peut-elle ſe trouver dans » les pores d'un corps, ſans avoir at- » teint la ſurface de ce corps ? » Pour ce qui regarde le troiſiéme chef, qui eſt la refléxion cauſée par le vide, l'Auteur répéte les objections que nous avons faites autrefois à M. de V. ſur ce paradoxe. La lumiere, dit-il, eſt donc repercutée par le rien : car le vide eſt un pur néant. C'eſt l'eſpace, dit-on. Mais l'eſpace ne doit-il pas avoir une facilité infinie à ſe laiſſer pénétrer ? Comment donc peut-il répercuter ? Il faut néceſſairement que MM. les Neutoniens en reviennent à l'*horreur du vide*, laquelle fait réjaillir la matiere lumineuſe, qui

est toute pénétrée de cette *terreur*, qui la fait reculer aux approches du néant qu'elle abhorre. Mais raisonnons sur des idées distinctes, fléau des Péripatéticiens & des Neutoniens. Qu'entend-on par reflexion ? N'est-ce pas un changement de détermination, qui arrive à un corps en mouvement, à l'occasion d'un obstacle? Donc puisque dans le cas présent il n'y a aucun obstacle qui s'oppose à la progression de la lumiere, il n'y aura pas de reflexion.

Autre argument. « Le vide refléchissant la lumiere, & la lumiere ne » pouvant venir du soleil, qu'au travers » d'un espace vide de près de 30 mil- » lions de longueur, on conçoit qu'elle » sera toute répercutée ; il n'en par- » viendra pas un seul rayon jusqu'à la » terre. » L'Auteur défie tous les Neutoniens de répondre à cette objection. Ils admettent le vide pour faciliter la progression de la lumiere dans le monde : & voilà que le vide leur sert aussi pour la faire refléchir, c'est-à-dire, pour empêcher son mouvement progressif. Quelle contradiction, quelle absurdité !

L'Auteur reprend ici l'article qui concerne la reflexion de la lumiere du sein des pores ; & il prouve que si cette opi-

nion étoit vraie, il n'y auroit aucun corps tranſparent : ou bien il faudra que les Neutoniens diſent (ce qui ſeroit extravagant) que comme les pores refléchiſſent les rayons, ce ſont les parties ſolides qui les tranſmettent. 2°. Il prouve que ſuivant ce ſyſtême, nous ne devons point voir les corps. « L'ame n'apperçoit que les objets qui font impreſſion ſur les organes du corps auquel elle eſt unie. Or dans la ſuppoſition préſente, c'eſt le rien qui fait impreſſion ſur la retine, par l'entremiſe de la lumiere qu'il refléchit : c'eſt donc le rien que notre ame apperçoit, &c. » C'eſt un argument démonſtratif, que nous avons déja propoſé dans l'extrait du Livre de M. de V. Peut-on tenir contre de ſemblables objections ?

De plus, les pores, ou l'eſpace que les pores occupent, n'appartiennent pas plus au corps entre les parties duquel ils ſe trouvent, que l'eſpace qui en eſt éloigné de cent lieuës. Comment les verrons-nous donc ces corps, comment jugerons-nous de leur couleur, de leur figure ſenſible, de leur grandeur reſpective, ſi la lumiere n'eſt refléchie que du voiſinage de leurs parties ?

Il n'y a que la lumiere bleue, ſelon les Neutoniens, qui puiſſe entrer dans

les pores de l'or : Par conſéquent ſi la lumiere réjaillit des pores, & non des parties ſolides, l'or doit paroître bleu & non jaune. Tout le monde ſçait que ſi on prend une feüille d'or très-mince, & qu'on regarde à travers, on ne voit que du bleu. C'eſt, diſent les Neutoniens après leur Maître, que l'or ne laiſſe paſſer à travers ſa ſubſtance, que les rayons bleus, & qu'il reflèchit les rayons jaunes. Ce n'eſt donc pas du ſein des pores que la lumiere réjaillit, comme M. de Voltaire le dit.

M. B. fait voir enſuite que celui qu'il refute n'a pas aſſez connu la conformation de l'œil ; que la deſcription qu'il en fait, n'eſt point exacte ; qu'il a raiſonné ſur un faux principe & ſur une fauſſe ſuppoſition ; & que ſi ſon raiſonnement étoit auſſi juſte qu'il eſt ſophiſtique, il auroit trouvé la *Triſſection de l'Angle*. Argument encore emprunté de nous.

Nous pourſuivrons une autre fois l'extrait de cet Ouvrage, écrit d'un ſtyle négligé & diffus ; mais ſçavant, inſtructif & ſolide. Lorſqu'on a lû avec attention le Livre de M. de Voltaire & celui de M. Banniere, on peut ſe vanter de ſçavoir le fort & le foible du Neutonianiſme, & on a lieu de s'applaudir d'être Cartéſien.

L'expoſition des Ouvrages de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, ayant été ordonnée cette année, comme les années dernieres, par M. *Orry*, ſuivant les intentions du Roi, il a paru auſſi à l'ordinaire une Explication imprimée de ces Ouvrages expoſés dans le grand Salon du Louvre, depuis le 6 Septembre juſqu'à la fin du mois. Il eſt certain que rien ne pouvoit être mieux inſtitué, pour favoriſer le progrès de ces beaux Arts, que cette expoſition périodique, qui excite & entretient l'émulation. Avant de parler de pluſieurs chefs-d'œuvres, qui cette année ont frapé les yeux dans cette ſorte de ſpectacle, qu'il me ſoit permis de faire une refléxion glorieuſe pour notre Nation. C'eſt qu'il n'y a plus pour la Peinture que l'École de France. Nos Académiciens ſont aujourd'hui les Apelles de l'Europe, où ils tiennent le premier rang dans toutes les Cours. Il y en a deux à Rome, deux à Veniſe, qui y exercent leur Art avec diſtinction. Un *Vanlo* Pere, en Angleterre, un *Vanlo* fils en Eſpagne, un *Penne* en Pruſſe, un *Silveſtre* en Pologne, ſoutiennent dans ces differens Pays, la gloire de l'Académie, de l'Ecole & de la Nation Françoiſe. Des Etrangers même tien-

Explication des Peintures, Sculptures, &c.

nent à honneur d'en être, tels que *Jean Pole*, *Pellegrini*, *Rosa alba Carriera*, *&c.* Que ne peut-on pas dire aussi de nos succès dans la Sculpture, dont rien n'approche dans les Pays Etrangers, & de la perfection où nos Graveurs Modernes ont porté leur Art. Il s'agit maintenant de donner une idée des heureux travaux que ces illustres artistes ont cette année mis sous nos yeux.

Je commence par M. *Rétout*, qui dans son grand tableau d'Aléxandre cédant sa Maîtresse à Apelle, s'est fait bien de l'honneur par la maniere dont il a traité ce beau sujet, si glorieux à la Peinture. Il s'est encore distingué par plusieurs autres Tableaux, mais principalement par son S. Vincent de Paul prêchant. On est surpris de voir tant de personnes assemblées dans un médiocre espace, où tout est dans le plus bel accord. On ne peut disputer à ce digne neveu de *Jouvenet* la grande & belle composition & la parfaite ordonnance. Du reste, il n'a pas encore mis la derniere main à son grand Tableau d'Aléxandre. Celui du repos de la Sainte Famille en Egypte a été aussi trouvé très-beau.

M. *Carlo-Vanlo* a continué de faire voir que tout se trouve en lui, compo-

ſition, deſſein, coloris. Son grand Tableau de l'Adoration des Mages a paru excellent, & on ne peut donner trop de loüanges à ſa docilité envers le Public; puiſqu'ayant ſçu que ſon Tableau de la défaite de Porus n'avoit pas été gouté l'année derniere, il a eu le courage de traiter une ſeconde fois le même ſujet dans une autre compoſition, où il a mieux réuſſi, & qu'il a rendu digne du grand Prince pour lequel il eſt deſtiné. Quels éloges ne mérite pas encore ſon Saint Sébaſtien; vrai chef-d'œuvre!

M. *Natoire*, a maintenu ſa réputation dans ſes deux Tableaux, l'un repréſentant Vénus qui donne l'Amour à Calipſo, l'autre repréſentant Télémaque careſſant l'Amour. Il y a dans ces Ouvrages beaucoup d'élégance & d'agrément.

Monſieur *Oudri*, auſſi fécond que ſçavant, a donné pluſieurs morceaux excellens dans ſon goût; ſon Tableau repréſentant le combat de deux Dogues contre un Loup-cervier eſt plein de feu. En général, tous ſes Tableaux font voir l'étenduë d'un génie qui embraſſe toute ſorte de genres, figures payſages, animaux: c'eſt une compoſi-

tion ſinguliere & d'un mérite peu commun.

L'inimitable *Chardin* nous fait toujours admirer ce ſimple & ce vrai, qui regne dans tous ſes Ouvrages, & qui attire tout le monde, parce l'imitation parfaite de la nature frape tous les yeux. Rival de *Rembran* & de *Tennier*, ſa réputation augmente tous les jours, & il n'omet rien pour mériter de plus en plus l'eſtime du Public. Chacun de ſes Ouvrages expoſés cette année mérite en particulier des loüanges, & ſurtout la Gouvernante & la Ratiſſeuſe.

M. *Toqué*, ſçavant & célébre Peintre de Portraits, a été fort goûté dans celui de M. L. & autres.

M. *Lencret* a montré qu'il fait tout ce qu'il veut de ſon pinceau élégant, délicat & galant. Deux petits Tableaux de ſa façon repréſentent fidélement deux ſcenes, l'une du *Philoſophe marié*, l'autre du *Glorieux*. On reconnoît les Acteurs, ſans pouvoir s'y tromper; leurs geſtes, leur attitude, & preſque leurs tons ſont exprimés ſur la toile: on croît être au Théatre. Son repos de chaſſe, & d'autres petits Ouvrages de ſa façon ont paru dignes de lui.

Le fameux *Servandoni*, après s'être

fait tant d'honneur dans les dernieres Fêtes publiques, qui l'ont extrêmement occupé, n'a pas laissé de fournir au Salon un fort bon Tableau, représentant une partie du Colisée de Rome, éclairé d'un Soleil couchant, avec un sujet d'Architecture & de ruine.

M. *Aved*, qui s'applique principalement au Portrait, & qui en ce genre a acquis beaucoup de réputation, l'a encore augmentée cette année par les Portraits qu'il a exposés. Sans parler de celui de M. de F. qui est naturel & gracieux, on peut dire que tous les yeux ont été tournés du côté de la peinture charmante, qui représente une jeune Dame à sa toilette. Ce Tableau mérite bien d'être copié & gravé : l'accessoire en est admirable. Le blanc de l'habillement, toujours difficile à rendre, l'air noble de la personne, son attitude gracieuse, son air naturel & enjoüé, ont rappellé avec plaisir aux spectateurs l'aimable objet de cette peinture. C'est un Tableau, qu'indépendemment de la ressemblance dont je ne puis juger, chacun seroit charmé de posseder. On ne peut donner assez d'éloges à la variété & au goût neuf des Ouvrages de ce Peintre, qui n'imite point, & ne prend

que la nature pour modéle. Je pourrois loüer encore le portrait de M. de Magnac, qui tient à la main celui de son illustre pere; le portrait de Madame A. & surtout celui de feu M. de Crevant.

M. *Boucher* continuë d'être toujours le charmant Peintre des grâces & de la gayeté, & de se distinguer par une composition aimable & brillante.

M. *de la Tour*, a triomphé cette année, comme dans les précédentes, par ses excellens portraits en pastel. Celui de M***. appuyé sur un fauteüil a principalement attiré tous les regards. On croit voir une figure en relief, ou plûtôt une figure en action.

M. *Desportes* le pere ne laisse point le Public s'appercevoir de son grand âge. Dans ses Ouvrages tout est admirablement caractérisé, & rendu dans un goût singulier. Son Tableau de la Negresse, malgré l'ingratitude de la chose représentée, est semé de mille beautés.

On a fort goûté les Marines que M. *Manglard* a envoyées de Rome.

Pour ce qui regarde la Sculpture, M. *Bouchardon* se montre toujours un homme divin, par la force & la délicatesse de son ciseau. Le génie poëtique

brille dans ſon modéle de terre cuite : ſon Bacchus eſt excellent. Mais ce qui eſt au-deſſus de tout, eſt ſon bas-relief moulé en plâtre, repréſentant S. Charle, qui dans une proceſſion ſolemnelle, demande à Dieu la ceſſation de la peſte qui affligeoit la Ville de Milan : bas-relief, qui s'exécute actuellement en bronze, pour être placé ſur un des Autels de la Chapelle de Verſailles. Avec quel Art cet habile Sculpteur a repréſenté les effets terribles de la peſte, en ſauvant les horreurs de ce fléau! Il n'a eu en vûë que d'émouvoir la pitié. S. Charle reſpire : on croit entendre ſa voix pathétique. Compoſition, correction, fineſſe de deſſein, ame, tout ce qui rend la ſculpture recommandable, éclatent dans ce chef-d'œuvre.

M. *Adam* le cadet a contenté tout le monde dans les beaux Ouvrages qu'il a expoſés, & principalement dans ſon admirable modéle en plâtre, repréſentant la Juſtice avec ſes attributs, & exécuté en grand ſur un ordre d'Architecture, qui forme la principale entrée de la Chambre des Comptes.

M. *Adam* l'aîné, a ſoutenu ſa réputation par ſon Groupe en plâtre, & par ſon modéle repréſentant M. Rigaud, le fameux Peintre.

Le groupe en plâtre repréſentant Minerve & ſes attributs, par M. *Verbeck*, agréé de l'Académie, a été fort eſtimé des Connoiſſeurs.

M. *la Datte* Sculpteur, a fait voir de grands progrès dans ſes modéles.

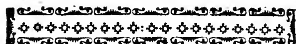
Pour la Gravure, le Salon a offert aux yeux de fort bons Ouvrages, entre autres ceux de M. *le Bas*, agréé de l'Académie.

On a pris plaiſir à voir, deux deſſeins à la plume, dont l'un repréſente la vuë & perſpective du Château de la Chapelle, près Nogent-ſur-Seine, & l'autre celle de la Place Royale de Bordeaux, par M. *Marolles* Ingénieur du Roi.

Voilà les principaux Ouvrages qui ont mérité l'attention du Public. Je devrois peut-être parler encore de quelques autres; mais les bornes de cette Lettre ne me permettent pas de m'étendre davantage.

Je ſuis, &c.

Ce 26 Septembre 1739.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXVI.

LA Poësie Françoise, Monsieur, commence, ce me semble, à tomber un peu parmi nous, peut être par le peu d'agrément qu'on trouve à la cultiver. Sans Mecenes point de Virgiles. Tel né peut être pour devenir la gloire de sa Patrie par son talent poëtique, l'a prudemment enseveli dans la poussiere d'une Etude, d'un Comptoir, d'un Bureau de Finance, espérant trouver dans quelqu'un de ces emplois une subsistance honnête, que le métier de la Poësie & de la Littérature en géneral, le plus divinement exercé, ne donne point en ce siécle.

Reflexion sur la Poësie.

La plûpart de nos Poëtes, dont ceux qui méritent ce nom sont en fort petit nombre, ne paroissent

plus qu'au Théatre. J'avouë que le Dramatique est une des plus glorieuses carrieres ouvertes au talent de la Poësie, & que pour y réussir parfaitement, il faut avoir reçu de la nature un génie au-dessus du commun des autres hommes. Cependant ce n'est pas ce genre à mon gré qui caractérise le plus un vrai Poëte. Le Théatre même, dans un certain sens, exclut la Poësie. Un Auteur Dramatique ne parle que par la bouche des interlocuteurs qu'il introduit sur la scene. Or des Acteurs Poëtes paroissent ridicules. Les Vers pompeux dans une Tragédie, & les Vers trop élégans, trop travaillés, dans une Comédie, déplaisent à tout le monde. J'ai dit quelque part dans une de mes Lettres, qu'on voit quelquefois briller dans le Tragique certains Auteurs, qu'on défieroit de faire en tout autre genre dix bons Vers de suite. Pour moi je trouve davantage le talent supérieur & le bon goût de la Poësie dans une Ode, dans une Epître, dans une Allégorie, &c. que dans les plus belles piéces de Théatre. J'excepte Corneille, qui parce qu'il est souvent trop Poëte dans ses Piéces, paroît avec raison déclamateur & insupportable. Le dramatique étant la représentation des ac-

tions humaines, ne doit emprunter du génie poëtique que l'invention de la Fable & la mesure du langage. L'*os magna sonans*, ou *le molle atque facetum* sont presque toujours contraires au goût du Théatre, & à la fin qu'on s'y doit proposer.

Bien des personnes sont médiocrement touchées du talent de la Poësie. J'avouë que si l'on consulte une austere Philosophie, il est assez difficile de justifier cette gêne que l'on se donne, pour exprimer ses pensées avec une certaine cadence, & pour les renfermer dans un certain nombre de syllabes. La parole étant uniquement destinée à faire passer les pensées de notre esprit dans celui des autres, il semble contraire à la raison de se rendre l'usage de ce moyen si difficile & si incommode. Cependant il n'y a point de peuples, qui ne prennent plaisir à ces arrangemens de mots, & à ces phrases cadencées, soit qu'elles soient rimées, soient qu'elles ne le soient point. Les Nations les plus grossieres & les plus sauvages ont leurs poësies & leurs chansons. C'est donc un goût général inspiré par la nature, & que la Philosophie combat vainement: Et qu'est-ce que la Philosophie au prix d'elle? La Poë-

sie éléve l'ame par la noblesse des images, elle la surprend par la nouveauté des pensées ; & la flatte par l'agrément des expressions; & comme il n'y a point de Poësie *proprement dite*, sans versification, elle la charme par la cadence & l'harmonie qui lui sont essentielles.

D'un autre côté, il est certain que rien n'est plus désagréable & plus insipide qu'une Poësie médiocre, c'est-à-dire, des idées communes, des expressions foibles & prosaïques. C'est une ancienne maxime qui nous a été transmise par Horace, que la médiocrité n'a jamais été permise aux Poëtes. Quoi en effet de plus méprisable, que le métier d'un Poëte médiocre, c'est-à-dire, d'un homme qui se fatigue pour fatiguer les autres, & qui employe son tems à leur préparer de l'ennui. Mais par une illusion naturelle, tout faiseur de Vers se croit bon Poëte, & pour se conserver dans le droit d'en faire, il se donne bien de garde de convenir que les siens soient médiocres. Feu M. de la Motte est le seul qui a attaqué l'axiome d'Horace, & qui a prétendu qu'un Poëte, sans exceller dans son Art, ne laissoit pas de mériter de l'estime & des loüanges.

C'est en vain qu'on voudroit établir

des principes & donner des regles pour la bonne Poësie, en faisant voir en quoi elle consiste, & ce qui la rend médiocre, ou mauvaise. C'est la nature & non l'art qui fait les bons Poëtes : les préceptes sont inutiles. Un esprit vif, fécond, juste, fin, délicat, ne s'acquiert point par la voye de l'instruction : il faut l'avoir reçû en naissant : on peut seulement le perfectionner par le commerce des personnes d'esprit & de goût, & par la lecture des originaux.

La beauté solide (dit un Ecrivain de P. R. dont j'ai emprunté quelques-unes des pensées dans ce que je viens de dire) consiste dans la vérité ; rien de faux n'est capable de plaire long-tems. Les Vers doivent avoir du rapport avec la nature, c'est-à-dire, avec les inclinations les plus naturelles & les plus universelles. Or il ne faut point mêler ensemble les dispositions & les mouvemens que la nature n'allie jamais. Il faut observer partout la bienséance & la vraisemblance. Il est bon que les Vers ayent de certaines expressions, qui sans peiner l'esprit des personnes intelligentes, leur donnent néanmoins la satisfaction d'entendre ce qui n'est pas entendu de tout le monde.

Tout cela eſt véritable, & les perſonnes judicieuſes obſervent en effet toutes ces choſes, ſoit qu'ils y faſſent, ſoit qu'ils n'y faſſent point attention : mais ceux qui manquent de goût, n'en ſeront gueres plus habiles pour les ſçavoir.

Il ne faut pas ſeulement concevoir par des raiſonnemens abſtraits & métaphyſiques, en quoi conſiſte la beauté des Vers, il la faut ſentir & comprendre tout d'un coup, & en avoir une idée ſi vive & ſi forte, qu'elle nous faſſe rejetter ſans héſiter tout ce qui n'y répond pas. C'eſt cette idée & cette expreſſion vive, qui s'appelle *ſentiment* ou *goût*, qui fait appercevoir tout d'un coup des défauts ou des beautés. C'eſt ce qui nous éléve au-deſſus des régles ; qui fait qu'on n'y eſt point aſſervi ; qu'on en juge & qu'on n'en abuſe point, & qu'on ne les ſuit point en ce qu'elles ont de défectueux & de faux. Enfin c'eſt cette idée, qui s'exprime & ſe repréſente vivement dans tout ce qu'on écrit. Au lieu que les préceptes demeurent toujours ſtériles, tant que l'on ne les connoît que par ſpéculation & par raiſonnement.

Pour ſe former à la Poëſie, il faut commencer par ſe former le *ſentiment* & le *goût*. Or pour cela, il n'y a qu'une

méthode, qui eſt de lire quantité de bons Vers, & de n'en point lire de médiocres. En liſant d'excellens Vers, on s'en imprime l'idée, & en n'en liſant point d'autres, on empêche que cette idée ne s'obſcurciſſe & ne ſe corrompe.

Pour comprendre l'utilité & l'importance de cet avis, continuë le même Auteur, on doit conſidérer que notre eſprit ne conçoit pas ſimplement les choſes, mais qu'il les conçoit d'une certaine maniere, & qu'il donne à ſes penſées, en les exprimant, un certain tour & un certain air agréable ou déſagréable. Or il ne conſerve pas ſeulement les idées des choſes qu'il conçoit, mais auſſi celles des manieres & des tours avec leſquels il les a conçûës; & ces idées de manieres & de tours demeurant dans la mémoire, ſont comme des moules ou des cachets imprimés ſur les nouvelles penſées qu'il produit enſuite, & comme des formes dont il les revêt. De ſorte que ce qui fait que les uns parlent mieux & plus agréablement que d'autres, c'eſt que leur eſprit eſt heureuſement rempli de manieres de penſer plus agréables. On en tire encore cet autre avantage, que l'on apprend non-ſeulement à s'exprimer,

mais on apprend auſſi à penſer. Car ceux qui ont l'idée de ces penſées vives qui ont remué leur cœur, en produiſent d'autres ſemblables par une imitation inſenſible; ils ne ſont point ſatisfaits, qu'ils n'en ayent trouvé qui ſe faſſent auſſi vivement ſentir: ce qui fait qu'ils ne ſe contentent pas des premieres qui ſe préſentent.

L'avantage, ſelon le même Auteur, qui naît des idées, tant de ces manieres, que de ces penſées vives & agréables, dont l'eſprit de ceux qui écrivent, ſoit en Vers, ſoit en Proſe, doit être plein; cet avantage, dis-je, nous découvre en même tems, que rien ne peut être plus nuiſible à ceux qui ont deſſein de ſe perfectionner dans la Poëſie, que de ſe remplir l'eſprit d'idées baſſes, communes, fades, languiſſantes, ſans force, ſans vigueur, ſans agrément, & que c'eſt la cauſe ordinaire de ce qu'on y réuſſit mal. Car ces idées communes étant les plus faciles & les plus préſentes à l'eſprit, il forme ſes penſées ſur ce moule qu'il trouve toujours en lui-même, & ainſi il ne produit rien que de commun.

Après cette petite Préface ſur le mérite & le goût de la Poëſie en général, je vais inſérer ici, avec la permiſſion de

l'Auteur, une Ode nouvelle qui paroît depuis quelques jours. La Fête magnifique donnée par la Ville de Paris, au ſujet du Mariage de Madame de France avec le Prince Dom Philippe d'Eſpagne, étoit bien digne d'être célébrée par quelque Muſe Françoiſe. Autrefois une occaſion pareille eût fait éclorre vingt Piéces différentes: nos Malherbes, & nos Corneilles n'ont plus aujourd'hui ni le même zéle, ni le même goût que ſous les regnes de Loüis XIII. & de Loüis XIV. où tous les heureux événemens ont été conſacrés par des Vers qui ne périront point. De notre tems le plus illuſtre des Poëtes Modernes, a chanté pluſieurs fois les Victoires remportées par le Prince Eugene ſur les Ottomans. L'Allemagne & la Hongrie ont retenti de ſes ſublimes chants. Pour nous, ſans être ſur les bords des fleuves de Babylone, nous avons ſuſpendu nos Lyres depuis longtems, & rien ne peut réveiller en nous l'ancienne émulation. Car il faut compter pour rien ces Piéces de Vers ſans génie & ſans expreſſion, dont quelques Auteurs inconnus régalent le Public. Celle que vous allez lire, n'eſt pas aſſurément de ce genre, & vous en pouvez juger. L'Auteur eſt un jeune homme

d'Amiens, qui n'a encore rien donné au Public, mais qui destine son talent Poëtique au Théatre, & qui m'a récité des scénes admirables d'une Tragédie qu'il compose.

ODE.

A M. TURGOT, Prévôt des Marchands. *Sur la Fête donnée par la* Ville, *au sujet du Mariage de* MADAME DE FRANCE *avec le Prince* DOM PHILIPPE D'ESPAGNE.

APpuis du Temple de Mémoire,
Beaux Arts, chers enfans de la paix,
TURGOT assure votre gloire,
Assurez la sienne à jamais.
Consacrez nos pompeux spectacles,
Et du récit de leurs miracles
Etonnez la postérité :
Que le merveilleux de la Fable
Dans ce qu'il a de moins croyable
Serve l'exacte vérité.

La nuit sous d'aimables ténébres
Cachoit deux Palais à nos yeux,
Pareils à ces Temples célébres
Que Rome élevoit à ses Dieux,
Quand les Hyades envieuses,
Avec leurs Urnes pluvieuses
S'approchent dans l'obscurité.
Tout redoute leur influence :
LOUIS paroît ; & sa présence
Ramene la sérénité.*

* La pluye cessa dès que le Roi parut.

Du fond de son lit pacifique,
Le Dieu de la seine à l'instant
Fait de la Fête magnifique
Sortir le prélude éclatant.
Mille Barques illuminées
De ses Nayades étonnées
Eclairent le profond séjour;
Superbes & galants phosphores,
Qui figurent autant d'aurores
Messagéres du plus beau jour.

Le premier Temple qu'on découvre
Se change en Palais de Vulcain:
Sa forge épouvantable s'ouvre;
Le marteau résonne; soudain
L'éclair brille, la nuë éclate,
La flamme vole, se dilate;
On voit la foudre sans horreur;
C'est l'art ingénieux qui tonne;
Qui maître des feux de Bellone
Se fait un jeu de leur fureur.

La Nymphe d'abord égayée,
Et qui sortoit de ses roseaux,
Bientôt se replonge effrayée
Dans le paisible sein des eaux.
Mais la flamme agile & rébelle
Plonge, revient, rentre avec elle,
Serpente & voltige à l'entour;
Alors le Triton qu'elle embrasse,
Doit à la frayeur une grace,
Qu'il espére en vain de l'amour.

Cependant un Vesuve énorme
Vomit un lumineux torrent,
Qui se divise & se transforme
En plus d'un objet différent.
En nappes, chiffres, jets, colonnes;

Gerbes, girandes, & couronnes,
Il tombe, s'éléve, s'accroît.
Et par tout la flamme croisée
Compose une voute embrasée,
Qui se dissipe & reparoît.

Grand Roi, quelle magnificence,
Couronnant tes heureux projets,
Fait briller le goût de la France,
Et le zéle de tes Sujets!
Au gré d'une sçavante audace,
La nature change de face;
Etoilles & Soleils nouveaux,
Par mille rayons qui renaissent,
Charment les regards, & paroissent
Transporter les cieux sur les eaux.

Mais quel autre prodige encore *
Succéde au prodige éclipsé?
Quel est ce brillant météore,
Qui sous nos yeux reste fixé?
Sa lumiere que l'on contemple,
Nous trace dans les airs un Temple,
Séjour des graces & des ris.
Plus loin ** cent couleurs différentes
Peignent sur les ondes ardentes
La riante écharpe d'Iris.

Là dans sa fougue mesurée,
Le Dieu des lyriques concerts
Eleve jusqu'à l'empirée
Les sons dont il frappe les airs.
De la France & de l'Ibérie
Il chante la tige fleurie
Qui de l'Hymen orne le front;

* L'illumination du Pont-Neuf.

** La Salle de Musique.

Il chante la paix & la guerre,
Qu'en ſage arbitre de la terre,
Louis tour à tour interrompt.

L'ame héroïque & vertueuſe
Qu'il reçut.... Mais c'eſt trop oſer;
A ton ardeur impétueuſe,
Muſe, il eſt tems de s'oppoſer.
Méſurant un peu mieux ta force,
Réſiſte à la flatteuſe amorce,
Que t'offre un facile début.
Un cirque a de juſtes limites:
La gloire eſt aux bornes preſcrites
Et la honte au-delà du but.

O toi, dont les ſoins & les veilles
Ont préparé ces nobles jeux;
De qui tant d'utiles merveilles
Déja rendoient le nom fameux;
Turgot, toi qui dans notre Hiſtoire
Seras le modéle & la gloire,
De la ſuprême Edilité,
Vois nos hommages unanimes,
Et d'avance, en liſant ces rimes,
Joüis de l'immortalité.

Un autre ſpectacle, dont j'ai parlé dans ma derniere Lettre, & qui intéreſſe le progrès des beaux Arts parmi nous, a donné lieu à un Poëte d'adreſſer une Epître à un Peintre d'un mérite ſupérieur, dont les Portraits ont été très-goûtés du Public.

A M. AVED,

De l'Académie de Peinture,

EPISTRE.

PEindre des traits, copier un visage,
C'est un secret que peut donner l'usage.
C'est un secret qui devient si commun,
Que grace au Ciel, il cesse d'en être un.
Est-il au monde, Etat, Province, Ville,
Où l'on n ait pas cette adresse futile,
Qui didactique, & froide en ses transports,
Croit peindre l'homme en peignant ses déhors:
Mais de sçavoir décrire sur la toile
Le cœur humain, son penchant, son étoile;
Dans un regard, sur un sourcil parlant
Tracer l'état, les mœurs, & le talent;
Faire que l'ame, à travers les prunelles,
Pousse au-dehors de vives étincelles;
Sçavoir enfin donner à la couleur
Le mouvement, le soufle, la chaleur;
Et par l'effet de cet adroit sistème
Mettre en suspens la nature elle-même;
C'est un secret assez rare par tout,
Dont la recette est un présent du goût.
Oüi, cher Aved, c'est la seule nature
Qui sçait fournir cette méthode sure:
Pour la saisir, il faut l'étudier,
Et comme toi s'en rendre l'écolier.
Ceux que ta main consacre, immortalise,
Seront toujours revus avec surprise.
Leur caractere au bout de ton pinceau
Se fait sentir. Dans ton sçavant tableau
Tout ce qu'ils sont en un point se rassemble;
Tu peins le corps & l'ame tout ensemble.
Et de-là vient que tes riches Portraits,

Répétant l'homme, animant tous ses traits,
Plus éloquens, plus vrais que l'écriture,
Font son Histoire à la race future.
Rends par ton Art à nos derniers neveux
De notre tems tous les hommes fameux.
Et vous beautés, dont l'aimable jeunesse
Malgré vos soins court après la vieillesse,
Par le Pinceau, l'inconstance des tems
Respectera vos charmes éclatans;
Sur votre bouche il fixera les graces;
Et sans jamais abandonner vos traces,
Le tendre amour, en dépit de la mort,
De vos attraits éternisant le sort,
Leur produira dans le cours de chaque âge,
De tous les cœurs la tendresse & l'hommage.

Vers de M. CLEMENT, à M. de Voltaire.

LAisse à Clairaut tracer la ligne
Du rayon qui frape tes yeux;
Armé d'un Vers audacieux,
Qu'il aille au cercle radieux
Chercher quelque treiziéme signe;
Qu'il donne son nom glorieux
A la premiere étoile insigne,
Qu'il découvrira dans les cieux.

Toi d'un plus aimable délire
Ecoute les tendres leçons
D'une autre Muse qui t'inspire,
Ne dédaigne point les Chansons.
Quitte ce compas, prend ta lyre,
Je donnerois tout Pemberton
Et tous les calculs de Neuton,
Pour les sentimens de Zaïre.

LETTRE

De M. Le Franc, *Avocat Géneral de la Cour des Aydes de Montauban, à M.* de Merville.

J'Ai lû deux fois, Monſieur, vos *Epoux réunis.* C'eſt d'abord vous donner une idée du plaiſir extréme que m'a fait cette Comédie. Elle eſt intéreſſante ſans ſituations romaneſques, & amuſante ſans poliçonneries. Le ſtyle en eſt noble ſans emphaſe, & vif ſans être découſu : Vous poſſedez ſouverainement l'Art du Dialogue : Vos caractéres ſont naturels & ſoutenus. C'eſt une partie eſſentielle du Théatre, preſque ignorée dans le comique & dans le tragique moderne ; mais avec tout cela, il reſte un petit air de reſſemblance entre le fond de votre Piéce, & celui de *la fauſſe antipathie.* Je conviens que cette reſſemblance n'exiſte, pour me ſervir de votre expreſſion, que dans une partie de ce qui eſt hors des deux Piéces. Mais ne pourroit-on pas vous objecter que ce qui eſt hors d'un Ouvrage dramatique, par exemple, ce qui donne lieu à l'expoſition, à des récits, quelquefois à des événemens, doit

être regardé comme faisant une partie de l'Ouvrage. Du reste, votre Comédie est aussi différente de *la fausse Antipathie*, pour le dessein & pour la conduite, que *le Misantrope* l'est des *Femmes sçavantes*. Souffrez à présent que je me joigne à M. Rousseau, pour vous exhorter à suivre toujours ce goût du vrai, qui caractérise votre talent. Vos premiers Ouvrages sont une aurore qui nous annonce le jour que vous pouvez faire luire. Il nous faut du comique & du grand comique. Une Piéce en cinq Actes, des intrigues fortement noüées, de grands caractéres. Les matériaux sont dans vos mains, il faut les mettre en œuvre.

L'Ouvrage de notre ami sur Racine, est excellent. Je suis de votre avis sur Homere. Je ne pardonne pas à un homme qui connoît l'antiquité, de traiter les deux Héros de la Poësie Grecque & Latine, comme auroit pû faire Perraut, ou son successeur M. de la Motte. * Notre cher Abbé ne m'épargna pas dans ses Observations, sur ce que j'ai dit des caractéres de Virgile, qui certainement sont les plus défectueux que nous ayons ; croit-il que je

* M. le Franc exagére un peu le tort que je puis avoir.

l'approuve davantage de préférer nos fictions extravagantes, quand elles ne sont pas froides, à la divine Enéïde? Mais je ne sçaurois être de votre avis sur la versification en général. Je la tiens inséparable de l'Epopée. Voulez-vous donner gain de cause au systême ridicule des antiversificateurs? Il seroit singulier que nous fussions abandonnés d'un des hommes qui fait le mieux des Vers?

Continuez votre carriere. Rappellez-vous les conseils que vous m'avez donnez. Je vous les rends aujourd'hui, en vous conjurant de ne pas vous laisser abattre par le succès des mauvais Ouvrages. J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus sincéres d'estime & d'amitié, Monsieur, Votre très-humble & très-obéïssant serviteur. L. F.

A Montauban le 14 *Avril* 1739.

RE'PONSE

De M. DE MERVILLE, *à la Lettre de M.* LE FRANC.

MOnsieur, après le suffrage de M. Rousseau, il ne me manquoit plus que le vôtre. Je suis résolu plus que jamais à me livrer à un talent qu'il daigne estimer comme vous. En effet,

pour tacher de juſtifier l'eſpérance que vous voulez bien tous deux en concevoir, & répondre, s'il ſe peut, à l'encouragement que vous me donnez l'un & l'autre, je prépare depuis quelque tems une grande Piéce de caractere en cinq Actes. Je ferai tous mes efforts, pour que cet Ouvrage ait les qualités que vous avez raiſon d'exiger. Il n'y a rien à craindre pour l'exécution, que la foibleſſe de l'Ouvrier. Mais c'eſt un morceau que je veux travailler avec ſoin, & cela demande plus de tems que je n'en ai mis juſqu'à préſent à mes autres Ouvrages.

A Dieu ne plaiſe, Monſieur, que je donne jamais dans le ſiſtême des Antiverſificateurs. Mais il faut des principes en tout. C'eſt la méthode que j'ai ſuivie depuis que je raiſonne, & j'oſe dire qu'elle a été pour moi un préſervatif contre les erreurs des autres, & contre mes propres erreurs. C'eſt auſſi la voye que je vais ſuivre pour me juſtifier, ou pour me convertir. Sans m'arrêter à relever la critique d'Homére inſérée dans le *Racine Vengé*, je paſſe à la queſtion qu'il a fait naître entre nous.

Voici les propres paroles de notre ami dans le *Racine Vengé*, p. 149. « Il

» en eſt de la *Tragédie*, comme du *Poë-*
» *me épique*, qui en Proſe ſeroit fade &
» languiſſant. Qu'on ne m'oppoſe point
» le *Télémaque*, qui n'eſt qu'un Roman
» héroïque, ſemé d'inſtructions, & qui
» eſt ſi peu un Poëme, qu'il ſeroit in-
» ſupportable en Vers. »

Cependant il dit dans le *Nouvelliſte du Parnaſſe*, tom. 2. p. 356 & 57 de la premiere Edition. « Les Confidens, » ſelon M. Riccoboni, ont été emprun- » tés des Romans. Il eſt vrai, lui répond- » on, qu'il y a des Confidens dans » preſque tous les Romans. Mais n'y » en a-t'il pas auſſi dans les *Poëmes épi-* » *ques*? Anne, ſœur de Didon, n'eſt- » elle pas une confidente dans l'*Enéïde*? » Patrocle dans l'*Iliade* n'eſt-il pas un » confident? Mentor dans le TELE- » MAQUE, n'a-t'il pas ce caracte- » re? » Voilà, comme vous voyez, le *Télémaque* érigé en Poëme épique, par M. l'Abbé D. F.*

* C'eſt que l'Abbé D. F. en cet endroit ſe conforme au langage ordinaire.

Tout cela, Monſieur, n'importe en rien à ma cauſe. Notre ami peut n'être point accuſé de contradiction. Il faut croire plûtôt qu'il s'étoit trompé, qu'il a reconnu ſa faute, & qu'il s'eſt corrigé; & c'eſt faire l'éloge de ſon cœur, autant que de ſon eſprit. Il ne s'agit ici que de moi. Voyons donc ſi je

me ſuis trompé de même, & s'il eſt néceſſaire que je me corrige comme lui.

Prendrai-je pour bouclier le beau diſcours de M. de Ramſay, où il prouve ſi bien, à mon avis, que le *Télémaque* eſt un *Poëme épique?* Me couvrirai-je de la déciſion d'Ariſtote dans ſa *Poëtique*, ch. 1. qui dit, l'*Epopée ſe ſert du Diſcours en Proſe, ou en Vers*; & de celle de M. Dacier, dans ſes remarques ſur cet endroit? « Tous les efforts qu'on a faits pour » prouver que χιλοὶ λόγοι, *diſcours ſimples*, ne ſignifie pas de la ſimple Proſe, mais des Vers dépoüillés de nombre & d'harmonie, ſont entiérement » inutiles. Ces deux mots ne ſont jamais » employés enſemble dans un autre » ſens, ni par Ariſtote, ni par Platon. » Comme ce mot Ἔπος ne ſe dit pas » moins de la Proſe que des Vers, Ariſtote a fort bien pû comprendre ſous » le nom d'Epopée, ou de Poëme épique, les diſcours en Proſe, puiſqu'en » effet ils peuvent être de véritables » Poëmes épiques. *Nos Romans ne le ſont-ils pas?* » Si ce n'eſt pas aſſez d'Ariſtote & de ſon Commentateur, leur joindrai-je encore Strabon & Denys d'Halicarnaſſe, qui penſent de même, que la verſification n'eſt pas eſſentielle à l'Epopée. En effet, comme dit fort

bien, M. de Ramsai. « On peut faire des Vers sans Poësie, & être tout Poëtique sans faire des » Vers. » (Comme par exemple, M. Gresset dans son ingénieux discours sur l'Harmonie.) » On peut, ajoute le même Auteur, imiter la » versification par Art; mais il faut naître Poë- » te. Ce qui fait la Poësie, n'est pas le nombre » fixe & la cadence réglée des syllabes; mais la » fiction vive, les figures hardies, la beauté & » la variété des images. C'est l'enthousiasme, le » feu, l'impétuosité, la force, un je ne sçai quoi » dans les paroles & les pensées, que la nature » seule peut donner. » Et ce sentiment paroît fondé sur celui d'Horace, lorsqu'il dit, Sat. I v. Liv. I.

Invenias etiam disjecti membra Poëtæ.

Ces autorités, quelque crédit qu'elles puissent avoir, me feront-elles gagner mon Procès? Non; je n'ai garde de le prétendre. C'est sur la raison seule, c'est sur la seule nature que je dois m'appuyer, & ces deux colonnes sont bien autrement solides, que les frivoles décisions des hommes, si sujets à l'erreur, & sur lesquels les préjugés ont tant d'empire.

Il est incontestable que c'est le fond d'une chose, & non la forme qui en fait l'essence. Il résulte de là, que si un Ouvrage en Prose a toutes les qualités qui constituent essentiellement le Poëme Epique, & que le Pere le Bossu a mises dans un si beau jour, cet Ouvrage est un vrai Poëme Epique: c'est par une raison contraire, que l'*Héracleide*, la *Theseide*, l'*Achilleide*, la *Guerre punique*, la *Pharsale*, ne sont pas des Poëmes épiques, quoiqu'ils soient en Vers. L'usage de mettre les Epopées en Vers, usage que j'approuve fort, & dont je conseillerai toujours aux Poëtes de ne jamais s'ecarter,

(par la raison rapportée dans le tome XII. des *Observations*, p. 135. *Mais il faut convenir, &c.*) cet usage, dis-je, est un préjugé d'habitude. « Depuis Homére jusqu'à nous (dit M. Dacier, » sur le ch. I. de la *Poëtique* d'Aristote) le Vers » héxamêtre ou héroïque a été si fort consacré » à l'Epopée, qu'il ne s'est trouvé aucun Poëte » qui ait entrepris d'y mêler aucune autre sorte » de Vers. Cependant, comme Aristote le re- » marque fort bien ici, ce mêlange ne détruiroit » pas le Poëme Epique ; car ce n'est pas le Vers » qui fait le Poëme ; c'est l'invention, c'est l'i- » mitation. Et vous vous souviendrez peut être, Monsieur, que notre Ami a conseillé quelque part d'y employer le Vers de cinq pieds, en quoi je ne suis pas de son sentiment ; parce que ce Vers, fait pour le badinage & la naïveté, n'a pas la noblesse, l'élévation & l'harmonie qu'éxige l'Epopée, où la versification (je pourrois dire simplement l'*expression*) doit regner avec le plus de pompe & d'énergie, parce que chaque genre d'Ouvrage, comme chaque passion, a son langage & son ton different. Vous sçavez le pouvoir que les préjugés ont sur l'esprit humain, & vous n'ignorez pas ce qui arriva à l'*Avare* de Moliere, & à d'autres Comédies, contre lesquelles cinq Actes de Prose révolterent d'abord tous les spectateurs.

Mais revenons à notre principe Seroit-il possible, Monsieur, que l'*Iliade* & l'*Odyssée* d'Homére ne fussent plus des Poëmes épiques dans la Prose de Me. Dacier, & que les Tragédies de Sophocle & d'Euripide, cessassent d'être Tragédies dans celle du P. Brumoi & de M. Boivin ? Est-il dans la nature & dans la raison, que le fond change par la forme ? Souvenez-vous (car il faut égayer cette espéce de Dissertation.) Souvenez-vous du Priape d'Horace.

Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum,

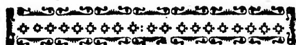
Cùm faber incertus scamnum faceretn, Priapum, Maluit esse Deum.

Ce Dieu, comme vous voyez, dont la matiere auroit pû faire un banc, & tout ce qu'il vous plaira, n'étoit pourtant au fond que du bois. Prenez un lingot d'or ; faites-en un gobelet ou une tabatiere ; ce sera toujours de l'or. De même mettez en Prose toutes les parties essentielles & caractéristiques d'une épopée ; ce sera toujours une Epopée, comme si elle étoit en Vers. J'ai mis en Prose la fameuse & excellente épigramme de M. Rousseau, *ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique*, & cela sans y changer même une syllabe. De fort beaux Vers font d'assez mauvaise Prose ; mais ce n'en est pas moins une Epigramme. Il en seroit de même de tous les genres de Poëme. Or pourquoi l'Epopée seule ne seroit-elle pas assujettie à la regle générale, & ne conserveroit-elle pas en Prose son essence & son nom, comme la Comédie par exemple, qui joüit pleinement de ce Privilége ? C'est comme si l'on disoit qu'une maison bâtie de moilon, n'est pas une maison, parce qu'elle n'est pas bâtie de pierres de taille. La raison & la nature sont uniformes dans leurs causes & dans leurs effets. En un mot, le Vers ne différe de la Prose, qu'en ce que c'est une différente maniere de s'exprimer. Je crois donc qu'un Poëme épique, qui, je l'avouë, est infiniment mieux en Vers qu'en Prose, parce que c'est le Poëte qui y parle presque toujours, ressemble à un diamant, qui quoique mal monté, ne cesseroit pas pour cela d'être un diamant.

Voilà, Monsieur, mon opinion sur ce sujet. Je ne sçais si je l'ai bien défenduë. Si j'ai tort, faites-moi la grace de m'éclairer. Si j'ai raison, il est sûr que vous en conviendrez. Je suis, &c

A Paris, le 22 Juin 1739.

Je suis, &c. *Ce 3 Octobre 1739.*



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXVII.

LA guerre allumée entre l'Empereur & le Grand Seigneur, & qui vient d'être terminée par le Traité de Paix, ſigné le premier de Septembre, dans la tente du Grand Viſir, devant Belgrade, par M. de Nieuberg, & le Général Wallis, a dû, Monſieur, intéreſſer le Public pour un Livre nouveau, intitulé : *Hiſtoire des Révolutions de Hongrie, &c.* * C'eſt ainſi que les dernieres affaires de Pologne rendirent intéreſſantes les *Révolutions de Pologne*, publiées en ce tems-là. Celles de Hongrie ne forment ici que la premiere partie du Livre. La ſeconde con-

Révolutions de Hongrie.

* A la Haye, chez Jean Neaulme 1739, 6 vol. *in*-12. & 2. vol. *in*-4. & ſe vend à Paris chez Hyppolite Guérin, ruë S. Jacque.

tient les *Mémoires du Prince François* Rakoczi, *sur la guerre de Hongrie depuis* 1703 *jusqu'à sa fin.* La troisiéme consiste dans les *Mémoires du Comte* Betlem Niklos, *sur les troubles de Transsilvanie.*

La Hongrie jusqu'à l'an M. de J. C. avoit été gouvernée par des Ducs ou Chefs d'armées. *Etienne* est le premier qui ait pris le titre de Roi, & ce titre lui fut conféré ou confirmé par le Pape Sylvestre II. avec des priviléges singuliers, tel que celui de faire porter devant lui la Croix, & de régler toutes les affaires des Eglises de son Royaume, *comme tenant sa place & celle de ses Successeurs*, ainsi que le Pape s'exprime. Ce fut la récompense de son zéle pour la prédication de l'Evangile, & la conversion de ses Sujets à la foi de J. C. C'est aussi sur ce Bref qu'est fondé le droit d'*élection*, de *nomination* & même de *collation*, qu'ont les Rois de Hongrie pour tous les Bénéfices de leur Royaume, comme *Rois Apostoliques :* Droit, qui néanmoins leur a été depuis disputé par les Papes. On trouve ici la suite de tous les Successeurs d'Etienne, & l'abrégé de leurs principales actions. La paix regne parmi les Hongrois, sous le gouvernement des Rois fidéles à leurs engagemens envers

leurs Sujets : on les voit triompher alors de leurs ennemis. Mais ce peuple passionné pour la liberté, se roidissant toujours contre les entreprises de ses Rois ambitieux & tyrans, donne lieu à mille troubles & à de funestes vicissitudes.

Le plus fort boulevard de la liberté Hongroise est le Décret d'André II. publié en 1222, que les Hongrois appellent leur *Bulle d'or.* André y explique d'abord la nature du Gouvernement établi par les Coutumes & les Capitulations. L'un des Articles concerne l'immunité des Gentilshommes, appellez *Militantes.* « Nous voulons, » dit ce Prince, que ni nous, ni nos » descendans ne puissent jamais se saisir de la personne de ces Gentilshom» mes, s'ils ne sont premierement ci» tez & convaincus juridiquement. » Il déclare ensuite, qu'il ne fera aucune levée de deniers sur les terres des Nobles. « Le Royaume de Hongrie, dit » l'Auteur, a été de tout tems si jaloux » de cette prérogative, qu'on a par une » Loi particuliere déclaré *infâmes* tous » ceux qui en corps ou en particulier, » oseront donner, offrir, ou accorder » quelques subsides, sans le consente» ment des Etats. »

André finit ainsi son Décret, conçu en 31 Articles, touchant les franchises des Hongrois : Décret dont l'observation a été jurée par tous les Rois de Hongrie, jusqu'à Joseph, fils de Léopold. « S'il arrive, dit-il, que notre » présente disposition vienne à être en» freinte par nous, ou par quelques» uns de nos Successeurs, les Evêques » & autres Citoyens Nobles de ce » Royaume présens & à venir auront » à jamais, en vertu de la présente dis» position, une entiere liberté de nous » résister, & de résister à nos Succes» seurs, sans que pour cela on les puis» se accuser de révolte ou d'infidélité. » Ce Prince étoit convaincu que la fidélité des peuples n'a point de meilleur garant, que celle des Rois a remplir leurs engagemens envers leurs Sujets. Cependant on ne peut nier qu'une pareille liberté accordée à des Sujets ne soit dangéreuse, & contraire à la tranquillité publique. Elle leur met les armes à la main, quand il leur plaît, sous prétexte d'une infraction de la Loi de la part du Prince. Il ne faut pas croire néanmoins que tout Prélat ou tout Baron Hongrois ait droit de s'élever contre le Roi. *Nota infidelitatis*, dit la Loi, *incurritur crimine lesa Ma-*

jestatis, si quis evidenter se erigit & opponit contra statum publicum Regis & Coronæ. Hæc tamen erectio, se ipsum justè defendendo, notam afferre non intelligitur.

Un trait remarquable est la conduite d'Albert Archiduc d'Autriche, que les Hongrois avoient élû pour leur Roi. Les Electeurs de l'Empire lui ayant déferé la Couronne Impériale, il refusa de l'accepter, jusqu'à ce que ses Sujets de Hongrie y eussent consenti, & ils y consentirent avec peine.

La Hongrie met au-dessus de tous ses Rois le célébre *Mathias Corvin*, fils de l'illustre *Hunniade*. Ce Prince conquit la Bohême, la Moravie, la Silesie & la Lusace : il eut toute sa vie à combattre contre deux puissans Empereurs, celui d'Allemagne & celui des Turcs : cependant il eut presque toujours l'avantage sur ses ennemis. Il fit plusieurs conquêtes sur le Turc, & il dépoüilla l'Empereur Fréderic de toute l'Autriche, après la bataille de *Corneiburg* ; il le chassa même de sa Capitale, où Mathias entra victorieux, & où il mourut d'apopléxie, en 1490, sans laisser d'enfans légitimes. La sagesse de son gouvernement & l'équité des Loix qu'il fit, ne le rendent pas moins recommandable que ses exploits

Militaires. *Wladiflas*, Roi de Bohême lui fuccéda, & après lui, Loüis II. fon fils fut élû. Tout le monde fçait la trifte fin de ce Prince, qui périt à la bataille de *Mohatz* contre les Turcs. Après le combat, fon corps fut trouvé dans un gouffre creufé par les eaux du Danube, à une demie-lieuë de *Mohatz*. Il périt dans le combat un grand nombre d'Evéques & de Gentilshommes, & prefque toute l'Infanterie Hongroife fut taillée en piéces. Soliman porta partout le fer & le feu, & n'épargna ni âge ni fexe. Il parcourut & ravagea tout le Royaume, & il tua ou emmena captifs jufqu'à 200 mille Hongrois.

Jufqu'à l'an 1526, le Royaume de Hongrie avoit été agité de plufieurs troubles. Mais ceux qui ont fuivi, ont été bien plus grands & bien plus funeftes: Depuis Ferdinand I. Empereur & Roi de Hongrie, jufqu'à nos jours, les Rois & les Sujets ont prefque toujours été dans des intérêts oppofés : les premiers ont fait des efforts continuels pour établir leur autorité aux dépens des priviléges & des libertés de la Nation, & cette oppofition a produit une infinité de guerres & de malheurs. Les Hongrois, qui fe font fouvent élevés

contre les entreprises de la Maison d'Autriche, lui opposent sans cesse leurs loix & leurs libertés. Ils prétendent que ces Loix étant si anciennes, autorisées par la pratique de tant de siécles, & confirmées par les sermens de leurs Rois, on ne peut leur faire un crime de leurs efforts pour maintenir leur liberté & rétablir l'ancienne forme du gouvernement, & que les infracteurs de ces loix sont les seuls coupables des guerres intestines. Cependant la Maison d'Autriche croit avoir acquis un droit héréditaire sur ce Royaume électif; droit qu'elle fonde sur ses alliances avec les Princesses de Hongrie, sur ses conquêtes, sur ses peines & ses dépenses, pour délivrer le Pays de la domination des Turcs. Les Hongrois, de leur côté, prétendent que leur Royaume n'est point héréditaire : que même tous les Rois de la Maison d'Autriche, jusqu'à Joseph, ont été élus par les suffrages des Etats Assemblés, & que tous ces Princes, à leur Couronnement, ont juré solemnellement l'observation des Loix du Royaume. Mais que d'infractions de ces Loix, que de procédures violentes du Fisc ou de la Chambre Aulique, que de violemens des prérogatives de la Noblesse, que

d'emprisonnemens contraires aux privi-léges, que de Charges, d'emplois & de Gouvernemens, donnés à des Etrangers! Ils se plaignent aussi de la mauvaise œconomie des deniers publics, des procédures hors du Royaume, &c.

On sçait qu'après la funeste journée de *Mohatz*, & le triste sort du Roi *Loüis*, qui y périt sans laisser de postérité, les Etats s'assemblerent, selon la coutume, dans la pleine de *Rakos*, proche de *Pest*, & élurent *Jean Zapola*, Comte de *Scépuze* & Veivode de *Transsilvanie.* D'un autre côté, la Reine, Veuve de Loüis, & sœur de Ferdinand d'Autriche, fit élire son frere, qui en même tems entra à main armée dans la Hongrie, où il trouva peu de résistance, & où il causa de grands ravages. Il livra une bataille au Roi Jean, qui la perdit & fut obligé de sortir du Royaume & de se réfugier en Pologne. Là il eut recours à Soliman II. qui arma pour lui, entra dans la Hongrie & prit plusieurs Villes. Il la traversa toute entiere en conquérant, se jetta ensuite sur l'Autriche, & assiégea Vienne, dont néanmoins il fut forcé de lever le siége. Cependant il mena le Roi Jean à Bude, & il le mit en possession de la

Couronne de Hongrie, ſans exiger de lui aucun tribut, ni aucun hommage. Les Autrichiens firent à Jeän un grand crime de s'être ainſi allié avec le Turc, & de lui avoir donné occaſion de pénétrer dans des Pays Chrétiens, où il n'avoit point encore porté ſes armes. Jean malgré ſes avantages, fatigué des reproches qu'on lui feſoit ſur ſon alliance avec les Infidéles, conſentit enfin à un Traité avec Ferdinand, par lequel chacun d'eux ſeroit Roi de Hongrie, & regneroit ſur les Provinces qui étoient actuellement ſous leur domination reſpective. Ce Traité fut fait ſans la participation des Etats: mais il fallut que la Nation s'y ſoumît. Jean mourut à Bude, & laiſſa de ſa femme Iſabelle, fille de Sigiſmond, Roi de Pologne, un fils nommé *Etienne*, mais que Soliman voulut qui fût appellé Jean Sigiſmond, par l'amitié qu'il avoit euë pour ſon pere Jean Zapola. Il fut Couronné ſur les Fonds Baptiſmaux mêmes: car la Reine venoit d'accoucher lorſque le Roi ſon mari mourut. Pour ſe ſoutenir contre Ferdinand, qui voulut alors s'emparer de toute la Hongrie, la Reine Iſabelle eut encore recours à Soliman, qui vint en perſonne, & chaſſa l'armée de Ferdinand de

devant *Bude*, & la tailla en piéces. Soliman, moins généreux qu'il n'avoit paru jusqu'alors, s'empara de *Bude*, & la garda comme une Place de retraite, qui lui étoit, disoit-il, nécessaire pour la fureté de ses troupes. La Reine se vit donc obligée de se contenter de la Transsilvanie, & de quelques Villes de la Haute-Hongrie, comme *Lippa*, *Temeswar*, *&c.*

Quelque tems après, Isabelle fit un Traité avec Ferdinand, par lequel son fils & elle lui cédoient la Transsilvanie, & toutes leurs prétentions sur le Roïaume de Hongrie, se désistant du titre de Roi, à condition qu'Isabelle recevroit cent mille ducats d'or, & que son fils auroit le Duché d'*Opeln* en Silésie, avec 40 Châteaux & autres terres considérables qui avoient appartenu à Jean Zapola son pere. Il étoit aussi stipulé, que la fille de Ferdinand seroit mariée à Jean, lorsqu'ils seroient tous deux en âge d'être unis. L'Auteur remarque que les Hongrois se sont toujours recriez contre de pareils Traités, où l'on disposoit des Provinces d'un Royaume électif, sans l'aveu des Etats. Isabelle exécuta les articles du Traité; mais Ferdinand n'en usa pas de même. Le Cardinal Martinusius, Ministre zelé

ſoutint avec courage les intérêts du jeune Roi Jean ſon Maître, & s'attira tellement la haine des Autrichiens, qu'ils le firent poignarder. Tous ces faits ſont ici racontés avec trop de ſéchereſſe & de briéveté; ils méritoient d'être mis dans un plus beau jour : les détails ſur des matieres de cette importance n'ennuyent point.

Voici encore Soliman qui vient en Hongrie, avec deux armées formidables, au ſecours de Jean & d'Iſabelle, qui bat l'armée de Ferdinand, & fait ſes Généraux priſonniers. Jean & Iſabelle rentrent en poſſeſſion de la Tranſſilvanie, & Ferdinand renonce enfin à la chimére de ſon prétendu droit héréditaire ſur la Hongrie. Il ſe crut trop heureux de pouvoir avant ſa mort procurer l'élection de ſon fils Maximilien. Ce Traité fait entre Iſabelle & Ferdinand fut renouvellé entre Jean & Maximilien, & celui-ci refuſa ſemblablement d'en obſerver les articles. Nouvelle guerre entre ces deux Princes, & Soliman s'en mêle encore, & forme le fameux ſiége de *Zigeth*, ſi bien défendu par le brave *Nicolas Zrini*. Les Turcs y perdirent 30 mille hommes, & Soliman le plus grand Prince que les Turcs ayent jamais eu, mourut devant

cette Place. Que toutes ces choſes ſont bien décrites dans l'Hiſtoire du Préſident de Thou ! Peu de tems après Jean mourut, *ſeu fato*, *ſeu veneno.* Les Tranſſilvains élurent pour lui ſuccéder, le célébre *Etienne Bathori*; celui-ci fut bientôt après élû Roi de Pologne, & l'emporta ſur l'Empereur Maximilien, qui en fut extrêmement irrité.

Sous le regne de l'Empereur *Rodolfe*, la Hongrie fut expoſée aux incurſions & aux ravages des Turcs, & eut bien de la peine à ſe défendre contre Amurath II. fils de Selim, fils de Soliman II. La Cour de Vienne, ſous le ſpécieux prétexte de défenſe & de protection, opprima la liberté des Hongrois. La Hongrie trouva de grandes reſſources contre la puiſſance Ottomane dans la valeur des fameux Capitaines *Rakoczi*, *Zrini* & *Nadazdi*, qui battirent ſouvent les Turcs. *Sigiſmond Bathori*, avoit ſuccédé à ſon pere *Chriſtophe*, à qui ſon frere *Etienne* Roi de Pologne avoit cédé le Gouvernement de la Tranſſilvanie. Cette Principauté étoit reconnuë Souveraine & indépendante. C'eſt ce que l'on voit par un article du Traité entre l'Empereur *Rodolfe* & *Sigiſmond Bathori* en 1595. *Sacra Cæſareaque Majeſtas Principem*

Tranſſylvaniæ recognoſcit pro libero Principe, eique titulum & appellationem Illuſtriſſimi concedit.

Quelques années après, la Hongrie recouvra la tranquillité, par le *Traité de Pacification de Vienne* en 1606, conclu entre l'Archiduc Mathias & les Miniſtres de *Botskai*, reconnu Prince de Tranſſilvanie. Ce Traité a force de Loi en Hongrie & eſt inſéré dans le corps des Loix. Les Luthériens & les Calviniſtes y ſont reconnus comme légitimement établis dans le Royaume, avec le libre exercice de leur Réligion. Ce Traité fut ſuivi d'une Tréve avec les Turcs pour 20 ans. Je ne parlerai point ici du differend que l'Archiduc Mathias eut avec l'Empereur Rodolfe ſon frere, à qui il demandoit le partage des Etats héréditaires de ſa Maiſon; on ſçait que l'Archiduc aſſiégea ſon frere dans Prague, & les ſuites de ce differend. La réputation de Mathias fit que les Hongrois l'élurent pour leur Roi, & l'Empereur ſon frere y conſentit. Cependant *Botskai* fut empoiſonné à Caſſovie, & *Sigiſmond Rakoczi* fut élû en ſa place; *Gabriel Bathori* qui lui ſuccéda, regna peu de tems, & fut aſſaſſiné, pour avoir abuſé des femmes de quelques Gentilshommes Tranſſilvains.

Gabriel Betlem lui fut fubftitué, & vecut toujours en paix avec le Roi *Mathias*; mais après la mort de celui-ci, l'Empereur *Ferdinand II.* étant devenu Roi de Hongrie, la guerre s'alluma entre ces deux Princes. *Betlem* fit des conquêtes, & fe fit même proclamer Roi de Hongrie, après s'être emparé de la Couronne Royale, par la prife de Prefbourg. Il céda néanmoins le titre de Roi de Hongrie à Ferdinand par un Traité de paix, moyennant deux Duchés confidérables en Siléfie, que l'Empereur s'engagea à lui donner. Bientôt après Ferdinand II. felon la coutume de fes Prédéceffeurs, fit élire de fon vivant & couronner Roi de Hongrie fon fils Ferdinand III.

George *Rakoczi*, qui fuccéda à *Betlem*, força la Maifon d'Autriche à reconnoître fon titre de Prince Souverain de Tranffilvanie. Je paffe fous filence plufieurs détails, pour en venir à ce qui fe paffa fous le regne de l'Empereur Léopold, entre ce Monarque & le Prince François *Rakoczi*, fils & fucceffeur de George II. Ce jeune Prince, après la mort de fon pere, fit profeffion de la Religion Catholique, qui n'étoit pas la dominante en Tranffilvanie; ce qui aliéna les cœurs des Tranffilvains.

L'Auteur raconte en détail la guerre de 1663, entre l'Empereur & les Turcs; il décrit la bataille de Saint Godard en 1664. « L'armée Chrétienne, dit-il, » alloit être défaite, & tous les Pays » de la Maiſon d'Autriche expoſés à la » fureur des Turcs & des Tartares, » lorſque la bravoure des François les » repouſſa avec la derniere vigueur, » les culbuta dans la Riviere (de Raab) » & détermina la victoire en faveur de » l'armée Impériale. » Cette bataille fut très-ſanglante & couta à l'Empire Ottoman toutes ſes meilleures troupes. Elle ſe donna le 1 Août, & le 17 Septembre la paix fut ſignée : paix qui fut très-déſavantageuſe pour la liberté des Hongrois, qui avoient parfaitement ſervi l'Empereur dans cette guerre.

L'Auteur diſcute enſuite pour & contre la cauſe des Comtes *Nadaſdi*, *Zrini* & *Frangipani*, condamnés à mort pour crime de rébellion, comme tout le monde ſçait. Il fait néanmoins aſſez connoître qu'il regarde leur ſupplice comme injuſte, ces nobles Hongrois n'ayant rien fait de contraire à leurs priviléges, & les autres crimes qu'on leur imputoit, étant abſolument dépourvûs de vraiſemblance. D'ailleurs toutes les Loix du Royaume furent vio-

lées dans le jugement qu'on porta contre ces Seigneurs. Je passe encore une infinité de détails, concernant la politique Autrichienne, pour assurer ce qu'elle appelloit *le pouvoir absolu acquis par les armes*, & ce que les Hongrois appelloient usurpation & tyrannie. Le célébre *Tekeli* (*Rakoczi* étant mort dans le tems de tous ces troubles) se met à la tête des mécontens de Hongrie, & suscite bien des affaires à Léopold, ayant fait alliance avec la Porte, qui le prit sous sa protection : ce qui engagea le Conseil de Vienne à entrer en négociation, à reconnoître dans un Article de la Diete d'Oedembourg tenuë à ce sujet, & à confirmer les anciennes Loix de Hongrie, avec les priviléges & libertés de la Noblesse. On trouve ici sur ces matieres un détail très-instructif, que je ne puis rapporter. Cette démarche de l'Empereur lui gagna les cœurs d'un grand nombre de Hongrois ; mais Tekeli demeura toujours à la tête des mécontens, qui avoient pris des engagemens avec la Porte, persuadés qu'on ne cherchoit qu'à les surprendre. Quelles avances ne fait pas la Cour de Vienne pour gagner ce Chef redoutable ! Rien ne le tente. On rapporte ici son Traité avec le Grand-Seigneur, qui

entre en Hongrie avec une armée innombrable en 1683. Le Grand-Vizir s'avance vers Vienne, d'où Léopold ſortit à la hâte, maudit des peuples de l'Autriche, qui imputoient à ſon ambition & à ſa tyrannie tous les maux dont l'armée Ottomane les ménaçoit. Tout le monde ſçait qu'elle fut l'iſſuë du ſiége de Vienne, ſa levée, tous les avantages que les Chrétiens remporterent dans cette Campagne contre les Turcs, & le ſort du Grand-Vizir, *Kara Mouſtapha*, que le Grand-Seigneur fit étrangler. Je paſſe pluſieurs autres événemens.

En 1687, Léopold convoqua une aſſemblée de la Nation à Preſbourg, pour y faire élire Roi ſon fils *Joſeph*. Après bien des altercations de part & d'autre, les Etats conſentirent enfin à établir le droit héréditaire, en faveur des mâles de la Maiſon d'Autriche; mais à deux conditions. La premiere, que *ſi les deux branches d'Allemagne & d'Eſpagne venoient à manquer d'héritiers mâles, les Hongrois rentreroient dans leur ancienne liberté de ſe choiſir un Roi, & que le Royaume redeviendroit électif.* La ſeconde, qu'on leur conſerveroit tous leurs droits, priviléges & immunités, dont ils avoient joüi ou prétendu joüir

ſous les regnes électifs. Léopold accepta ces conditions. Joſeph fut élû; mais il refuſa de faire le ſerment ordinaire, ou plûtôt il en changea la formule, d'une maniere à le rendre illuſoire. C'eſt ce qui eſt bien expoſé dans le Livre, & c'eſt l'époque de la grande révolution arrivée dans le gouvernement de Hongrie. Je borne là cet extrait, étant impoſſible que je rende compte dans le court eſpace d'une feüille, des autres événemens que contient cette Hiſtoire, & qui concernent la guerre des mécontens de Hongrie, ſous la conduite du célébre *François Rakoczi*, Prince de Tranſſylvanie, & *Duc des Etats confédérés*, que nous avons vû à Paris. L'Auteur a inſeré dans ſon Ouvrage, non-ſeulement les Loix du Royaume de Hongrie, mais encore pluſieurs Lettres originales en Latin, avec la traduction en François.

Il ne me reſte plus qu'à vous dire mon ſentiment ſur ce Livre, que je regarde comme un fort bon Ouvrage, qui inſtruit ſuffiſamment le Lecteur de tous les points importans de l'Hiſtoire de Hongrie. On peut dire que nous n'avons rien de meilleur ſur ce ſujet que cet Ouvrage. L'Auteur écrit avec autant de vivacité que de modération.

Son ſtyle, ſans être ſoigné, eſt libre & clair, & d'ailleurs les matieres y ſont toutes intéreſſantes. J'aurois ſouhaité que l'Hiſtorien eut peint ſes Héros, & qu'il eût donné une idée de leurs divers caractéres. Du reſte, ſes refléxions ſont ſolides & judicieuſes, & ſes digreſſions n'ennuyent point. On peut bien dire de la Hongrie, comme on l'a dit de la Flandre, que ce Pays, ſurtout depuis qu'il eſt ſous la domination de la Maiſon d'Autriche, a été le vrai champ de Mars. La Hongrie eſt le boulevard de la Chrétienté, contre les armes Ottomanes. C'eſt pour cet effet, que la Maiſon d'Autriche a voulu être la Maîtreſſe des Places de ce Pays, & y regner, pour avoir la gloire de repouſſer les Turcs. Mais elle n'y a pas toujours réuſſi, & peut-être qu'elle eût acquis plus de vraye gloire à ſecourir les Hongrois contre les Turcs, qu'à les ſubjûguer, & à éteindre toutes leurs Loix, pour leur ſubſtituer un gouvernement deſpotique & arbitraire. Les pages 123, 124 & 125. (édit. *in*-4.) méritent d'être lûës ſur ce ſujet.

Je vous entretiendrai dans la ſuite des *Mémoires du Prince François Rakoczi*, & de ceux du Comte *Betlem Niklos.* On ne garantit point l'autenticité de

ceux-ci. Mais à l'égard des premiers ; on assure qu'ils sont originaux & écrits par le Prince même ; & je ne crois pas qu'on en doive douter. On les a donnez tels qu'ils sont sortis de la main de l'Auteur, sans y rien changer par rapport au style. On ne peut qu'approuver cette fidélité de l'Éditeur.

RE'PONSE

De M. LE FRANC *à la Lettre de M.* DE MERVILLE, *du 22 Juin.*

JE vois, Monsieur, avec une grande satisfaction que vous vous livrez avec chaleur au talent marqué que vous avez pour la Comédie. J'attens avec bien de l'impatience la Piéce en cinq Actes. Je compte que ce sera du grand & du véritable Comique ; & si par les soins que vous mettez à la perfectionner, elle répond, comme j'en suis persuadé d'avance, à l'idée que j'en ai conçuë, vous verrez que le Public, tout écarté qu'il paroît être de la route du vrai, est encore en état de rentrer dans le bon chemin.

Vous défendez le parti de la Prose, avec tout l'esprit du monde, & avec l'érudition la plus agréable. Mais il me

ſemble qu'il faudroit quelque choſe de plus, pour donner gain de cauſe à votre ſyſtême. Je voudrois que l'on me prouvât qu'il eſt indifférent d'écrire un Poëme Epique en Proſe ou en Vers. Car ſi l'on convient que les Vers ajoutent plus de force & plus d'intérêt à la narration, qu'ils expriment les penſées d'une façon plus énergique & plus ſententieuſe, qu'ils donnent plus de hardieſſe aux caracteres, plus de vivacité aux images, qu'ils ſont enfin le coloris du Poëme, ils en deviennent dèſlors une partie eſſentielle. Or c'eſt ce que je crois inconteſtable. Je ne prétens point diminuer la réputation du *Télemaque*. C'eſt un de ces Ouvrages immortels qu'on ne peut attaquer ſans dèshonorer ſon goût. Mais pour être un Poëme Epique dans toutes ſes parties, il lui manque d'être écrit en Vers, c'eſt-à-dire, qu'il n'a pas, ſelon moi, dans un dégré de perfection néceſſaire à l'épopée, toutes les beautés qui naiſſent de la Poëſie, que je ne fais pas conſiſter, comme vous jugez bien, dans le ſeul arrangement ſymétriſé des longues, des breves, des pieds ou des rimes, mais dans un langage abſolument diſtinct de celui de la Proſe, plus ſonore, plus rapide, plus vif, plus hardi, &

pour lequel perſonne ne doute qu'il ne faille un talent particulier & beaucoup d'imagination.

Approchez M. Fenelon de Virgile dans la deſcente aux Enfers, dans les comparaiſons, dans les deſcriptions de combats & de tempêtes, dans la peinture des paſſions, & généralement dans tous ces détails, dont la Poëſie ſe nourrit; vous avouërez que le pinceau du Proſateur François eſt bien foible auprès du coloris du Verſificateur Latin. Ce n'eſt pas que je veüille mettre le génie de l'un au-deſſus de l'autre : mais je prétens que la même différence ſe trouvera toujours entre deux Ouvrages épiques, dont l'un ſera écrit en belle Proſe, & l'autre en beaux Vers.

Je ne crois pas qu'on puiſſe tirer aucune induction en faveur de votre ſentiment, de ce paſſage d'Horace *invenies etiam disjecti membra Poëtæ.* Cet Auteur ſi admirable dans ſes refléxions & d'un goût ſi épuré dit ſeulement, que ſi on dérangeoit la méſure, & que l'on renversât l'ordre des mots dans les Vers marquez au coin de la véritable Poëſie, on y trouveroit encore les membres épars du Poëte. Remarquons en paſſant, combien il eſt Poëte lui-même dans cette façon de rendre ſa

pensée. C'est peut être le plus beau Vers d'expression qui soit dans tous ses Ouvrages. Il parle ainsi à l'occasion de ces deux Vers d'Ennius.

Postquam discordia tetra
Belli ferratos postes, portasque refregit.

Virgile a jugé à propos de s'en parer dans le 7e. Livre de l'Enéïde : *Cardine verso belli ferratos rupit Saturnia postes.* Je crois qu'il veut dire par-là que les Vers d'enthousiasme & de génie conserveroient une partie de leur force ; quand même on leur ôteroit le rithme, qui les distingue du langage ordinaire ; mais non pas qu'il soit égal de versifier un Poëme, ou de l'écrire en Prose. *Ut pictura poesis erit.*

Ces deux Arts veulent du dessein, de l'ordonnance, du coloris. Celui de la Poësie, c'est la versification. Et qui doute que le coloris, quoique la derniere partie d'un tableau, n'en soit une des principales beautés? L'Achilleïde & la Pharsale ne sont point des Poëmes épiques, quoique versifiez : cela est vrai. Mais ils pêchent par l'invention qui est le fondement de l'Epopée. Si l'Enéïde étoit écrite en Prose, elle ne seroit pour moi que l'esquisse d'un magnifique Poëme. Les desseins de Ra-

phaël & de le Brun, ſur leſquels on a fait les tapiſſeries du Louvre, ne ſont que des deſſeins. Il faudroit qu'ils fuſſent coloriez pour être des tableaux.

A l'égard de la Tragédie, j'avoüe ſans peine qu'elle n'exige pas auſſi eſſentiellement la verſification. Mais je me ſervirois volontiers de la refléxion judicieuſe & ſans replique de M. de Voltaire, qui dit * que *qui a le plus, ne ſçauroit ſe contenter du moins.* Et j'ajouterois à cela tout ce que j'ai dit en faveur de l'avantage des Vers ſur la Proſe, touchant la vivacité du dialogue, l'expreſſion des penſées, les images, les caractéres, &c. La Proſe d'ailleurs ne ſeroit gueres propre a remplir les idées, qu'Horace veut que nous ayons du ſtyle tragique, perfectionné par Eſchile : *Docuit magnumque loqui, nitique cothurno.*

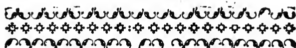
Je ne me flâte pas, Monſieur, d'avoir répondu ſolidement à vos objections. Je cherche moins à diſputer qu'à m'éclaircir, ſurtout avec les perſonnes qui ſont plus habiles que moi. J'ai l'honneur d'être, &c.

* Préface de la Tragédie d'*Oedipe*, édit. de 1730.

Je ſuis, &c.

Ce 10 *Octobre* 1739.

Faute à corriger dans la feüille précédente.
Page 135. lig. 20. Vers, *liſez*, Verre.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXVIII.

L'Auteur de l'*Explication de divers monumens singuliers* *, est, Monsieur, un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, connu dans la République des Lettres, par quelques Ouvrages qui caractérisent son esprit subtil, naturellement porté au polémique, avide de sçavantes nouveautés, épris de ses découvertes, & recommandable par une très-rare érudition. On trouve le même goût de critique, le même feu, la même force

Explication de divers monumens singuliers.

* Explication de divers monumens singuliers, qui ont rapport à la Religion des plus anciens peuples, avec l'examen de la derniere Edition des Ouvrages de Saint Jérôme, & un Traité sur l'Astrologie judiciaire. Par le R. P. Dom *** Religieux Bénédictin, de la Congrégation de S. Maur à Paris, chez Lambert ruë S. Jacque, 1739. *in* 4°.

d'imagination dans son dernier Ouvrage, dont je tirerai seulement ce qui ne tient point à des discussions épineuses & fatiguantes.

Il est dédié à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, par cette magnifique inscription : « A Messieurs de » l'Académie Royale des Inscriptions » & Belles-Lettres, Modéles de la saine » critique, Arbitres du mérite litté- » raire, Restaurateurs des tems, In- » terprêtes des monumens antiques, » Garans de l'Immortalité. » Ces complimens n'empêchent pas l'Auteur de railler dans la Préface un des principaux membres de cette Compagnie littéraire, pour avoir méconnu un ancien usage.

Dans la crainte que le Lecteur ne lui tînt pas compte du titre modeste de son Ouvrage, il a cru devoir commencer ainsi sa Préface : « Voici un Re- » cueil d'Antiques & d'Antiques nou- » velles ; c'est sans doute sous ce titre » qu'auroit dû paroître l'Ouvrage qu'- » on donne aujourd'hui au Public ; » mais on a craint *le contraste*, & l'on » n'a osé rien hazarder. Cependant ces » Antiques sont nouvelles, & nouvel- » les à tous égards ; car outre qu'elles » n'ont jamais été publiées, elles pa- » roissent pour la plûpart sous des noms

» & avec des ſymboles tout nouveaux,
» & nous apprennent, *à la faveur de*
» *cette nouveauté*, une infinité de traits
» curieux de la Fable, de l'Hiſtoire,
» de la Théologie, de la Politique, de
» la Morale, de l'Aſtronomie & de la
» Juriſprudence des peuples les plus
» célébres de l'Univers. Il y a plus : El-
» les corrigent quantité de fauſſes idées
» & de préjugés, qu'on s'étoit formés ſur
» tout cela, & elles décident d'un bon
» nombre d'autres monumens, ſur la
» nature deſquels on ne vouloit point
» prononcer. Ainſi jamais Antiques
» n'ont mieux rempli l'attente des An-
» tiquaires, ni mieux fait connoître le
» prix de la découverte de ces ſortes de
» monumens. »

Rappellez-vous ces Philoſophes, qui commencent par imaginer un ſyſtême, & y accommodent enſuite toutes leurs idées ; il en eſt de même des Antiquaires. A peine leur vûë ſçavante s'exerce ſur un marbre ou ſur une médaille, que leur imagination leur découvre les plus belles choſes du monde. Alors ils cherchent dans les anciens Auteurs des faits, qui puiſſent appuyer leur prétenduë découverte. Le Livre dont il s'agit, renferme quelques exemples de cet effet de l'imagi-

nation. L'Auteur par exemple transſporte quelquefois aux Antiques des merveilles qui appartiennent à leurs Interprêtes, dont elles ont échauffé le génie conjectural. L'exemple même qu'il apporte pour faire honneur à l'objet de ſes veilles, eſt une preuve de ce que je viens d'avancer : « Sans le bas-
» relief, dit-il, que je mets à la tête de
» ceux que je donne ici, c'en étoit fait
» de la *Conclamation*, ce premier de tous
» les devoirs que les Romains ren-
» doient aux morts. En vain Kirch-
» man, Guthieres, & quelques autres
» Sçavans, avoient fait des Volumes
» entiers ſur les Funérailles des Ro-
» mains, & paſſoient pour avoir épuiſé
» leur ſujet. Vainement M. Maffei, &
» l'Auteur des *Antiquités Romaines expli-*
» *quées*, ces Maîtres de l'Art, avoient
» eu entre leurs mains des marbres qui
» mettoient ſous leurs yeux un uſa-
» ge, ou cérémonie, dont l'origine re-
» montoit au-delà de la fondation de
» Rome, & qui ayant été le plus gé-
» néralement & le plus religieuſement
» obſervée, ne s'étoit éteinte qu'avec
» le paganiſme : la *Conclamation* étoit ſi
» bien effacée de preſque tous les eſ-
» prits, que les bas-reliefs qui les re-
» préſentoient, donnoient lieu à des

» aveus publics de l'insuffisance des » Auteurs, ou à des sentimens moins » sensés que ridicules. Mais graces aux » richesses de la Salle des Antiques du » Louvre, la *Conclamation* est enfin tirée » de l'oubli,& sa mémoire aussi rétablie » qu'au tems les plus florissans de la » République Romaine. » Cette *Conclamation*, si glorieusement annoncée, & dont l'oubli, où l'ignorance, est ici représenté comme un si grand malheur, consistoit à sonner du cor ou de la trompette, pour être assuré qu'un malade avoit rendu le dernier soupir. Pour donner plus de poids à cette importante découverte, Dom. J. M. se moque de l'Auteur des *Antiquités Romaines expliquées*, pour avoir méconnu la Conclamation dans un marbre, où un homme sonne de la trompette aux oreilles d'un Héros, qui meurt dans le sein de la victoire. Après avoir rapporté l'explication de cet Ecrivain, qu'il regarde comme un trait d'ignorance, il ajoute : « Quels yeux de voir une » *flute* dans une trompette, & l'*amour* » *de la musique conservé au-delà du tom-* » *beau* ! » Il remarque encore que cet usage de sonner du cor ou de la trompette, qui étoit continué pendant huit jours, a été traité d'*extravaganse* par

M. Maffei, qui, selon toutes les apparences, ne l'a pas connu, ou du moins ne l'a pas vû dans un beau monument qui est dans la Salle des Antiques du Louvre, & sur lequel cet Antiquaire Italien *étala, en partant de Paris, les progrès qu'il a faits dans l'étude de l'antiquité.*

Rien n'est plus agréable que d'observer les différentes idées des deux Antiquaires sur ce marbre : l'Italien y trouve *la Religion des Gentils sculptée* ; le François plus clairvoyant n'y découvre que la *Conclamation* dans les funérailles des Romains ; cérémonie qui ne faisoit point partie de leur Religion. Je vais d'abord exposer la maniere dont le Docte Bénédictin a expliqué les principales figures, & je rapporterai ensuite l'explication que M. Maffei leur a donnée, avec la réfutation.

Le marbre, selon le R. P. Bénédictin, représente une jeune femme de qualité qui est morte & étenduë sur un lit ; trois Libitinaires couronnés de laurier, dont le devoir étoit de laver les morts & de les parfumer ; & deux de leurs esclaves, dont l'un sonne du cor, & l'autre de la trompette. On distingue un foyer antique, sur lequel est un pot, d'où s'élevent des tourbillons de fumée, qui dérobent presque la vûë du

couvercle. Le Génie qui éteint son flambeau, n'y est, dit-il, que pour faire entendre par-là, *qu'il nous conduit au tombeau & de-là au Cocyte, où il nous suit & nous tient compagnie.* Mais par rapport à ce Génie, n'est-ce point là de l'érudition mal employée? L'Auteur, au lieu d'adopter un pareil commentaire, ne devoit-il pas se borner à nous dire, que ce génie n'est-là que le symbole de la mort, ainsi qu'il l'a lui-même remarqué? Cette explication, qui paroît la seule véritable, est ornée d'une infinité de traits d'érudition, bien propres à la rendre plausible aux Sçavans.

Selon le Marquis Maffei, la femme n'est qu'agonisante, & la perfection du bas-relief lui paroît une preuve de sa noblesse; idées démenties par le Génie qui éteignant son flambeau, est le symbole de la mort; par l'usage constant de n'ériger des tombeaux qu'à des personnes mortes, & par un grand nombre de monumens précieux, qui ont été élevés à l'honneur d'un simple Soldat, d'un Affranchi, & des gens de la plus basse condition. Le sçavant Bénédictin s'appuye sur des raisons aussi solides, pour soutenir que l'événement représenté dans l'Antique inté-

reſſe une ou plusieurs Dames de qualité. Au lieu de recourir à la nature de la pierre ou à la délicateſſe du ciſeau pour conſtater leur état, il faut le chercher, dit-il, dans le marche-pied qui tient à la chaiſe, où eſt aſſiſe une Dame, pénétrée de douleur, ou dans le bracelet de celle qui a le ſein découvert. L'érudition de l'Auteur juſtifie cette curieuſe conjecture.

« On n'eſt pas moins ſurpris, dit-il, » que M. Maffei ait pû concevoir que » les flots de fumée & les boüillons qui » ſortent du pot, ſoient des flammes » qui s'élevent d'un petit pot couvert, » qui eſt contenu dans un autre pot. » Quel langage pour un Antiquaire, » pour un homme même qui poſſéde » les premiers élémens de la Phyſi- » que! L'ordre de la nature a-t'il chan- » gé? Que M. Maffei promene ſon » imagination dans toute l'étenduë de » l'Univers; il n'y découvrira quoique » ce ſoit, qui favoriſe une idée auſſi » éloignée de la vérité, que de la fin » même qu'il s'eſt propoſée. Sur ces » préliminaires, on peut faire hardi- » ment l'horoſcope de la Diſſertation » entiere de M. Maffei, ſans crainte de » lui faire le moindre tort ni à ſon Ou- » vrage. Ainſi je prendrois volontiers

» le parti de ne pas deſcendre dans un » plus grand détail, ſi Madame de.... » & quelques autres perſonnes de mê» me goût, tranſportant à des Etran» gers l'eſtime qu'elles doivent aux » Concitoyens, ne nous obligeoient de « leur ouvrir les yeux, en expoſant à » ceux du Public l'*Enfant-gâté* qu'elles » idolâtrent. » Mais cette Dame voudra-t'elle bien diſcuter toutes ces antiquailles, pour fixer la juſte meſure d'eſtime qu'elle doit au Sçavant Italien ? On ne reprochera point au docte Bénédictin d'*idolâtrer cet Enfant-gâté*. Il le châtie trop bien pour l'accuſer d'une indulgence mal entenduë. En tout cas, le Marquis Maffei, dans ſon *Journal*, que le Bénédictin met peut-être au nombre *de quelques fades Ouvrages périodiques*, dont il parle à la page 401, aura la liberté d'imiter cette ſévérité paternelle. On n'ignore pas que les Sçavans hériſſés de Grec & de Latin aiment à ſe dire des vérités, & qu'ils ont un Dictionnaire plein d'expreſſions propres à ſeconder ce goût.

Les trois Romains couronnés de laurier, que celui-ci donne pour des gens chargés de ce qui regardoit les funérailles, ſont aux yeux de l'Antiquaire

Italien, trois Prêtres ; & il remarque à ce sujet qu'il y avoit chez les Gentils un Ordre de Prêtres ou de Ministres sacrés, qu'on appelloit simplement *Couronnés*. « Entre quelques autorités » qu'il employe pour établir sa thése, » dit le Critique Bénédictin, il y en a une » qui rappelle aussi-tôt ce mot d'Hora- » ce : *Risum teneatis amici ?* Le moyen » en effet de ne pas éclater, en enten- » dant dire serieusement à un homme » de bon sens, qu'il est fort croyable » que les *quatre Saints Couronnés*, dont » l'Eglise honore la mémoire au mois » de Novembre, ont été ainsi appel- » lés, parce qu'avant que d'embrasser » la foi, ils avoient été de ces sortes de » Ministres, que les Payens nom- » moient *Couronnés*. Ingénieuse con- » jecture, qui reforme les idées de » toute l'Eglise ! *Cette Sainte Mere* avoit » cru jusqu'ici, que l'origine d'une tel- » le dénomination étoit la Couronne » du Martyre, dont ces Saints avoient » été honorés : mais grace aux lumie- » res de M. Maffei, c'est le paganisme » qui a mérité à nos quatre Saints un » titre si distingué ... Ce qu'ajoute M. » Maffei, qu'on peint en Rois les qua- » tre Saints *Couronnés*, & que le peu- » ple croît en effet qu'ils ont été Rois,

» eſt de même prix, & eſt tiré des *Faſ-*
» *tes de Vérone.* * »

Le ſçavant Bénédictin nous apprend enſuite, que M. Maffei prononce que ces Prêtres *Couronnés* avoient été appellés auprès de la mourante, pour l'*aſſiſter à la mort*, & *marmoter* des prieres à la Déeſſé Nenia, protectrice de ceux qui étoient prêts d'expirer. Ce qui embarraſſe l'Antiquaire Italien, eſt l'*extravagance* repréſentée à un coin du relief, où l'on voit deux hommes qui ſonnent de toutes leurs forces auprès de la perſonne mourante, l'un du Cor, l'autre de la Trompette. « Je prie M.
» Maffei, dit ſon adverſaire, de ſe ren-
» dre lui-même juſtice, & de nous dire
» ſur quel fondement un bon Anti-
» quaire peut traiter d'*extravagance*,
» une pratique qui étoit en uſage dans
» toutes les familles Romaines, & qui
» dès-là s'obſervoit régulierement plu-
» ſieurs fois le jour dans toutes les Vil-
» les & Bourgades de la République :
» c'eſt la reſſource des Sçavans d'un
» certain ordre, d'attacher des idées
» biſarres à tout ce qui les paſſe. » Ce qu'il y a de plaiſant en tout ceci, eſt que l'Antiquaire François, après avoir attribué la *conclamation à des motifs pru-*

* M. Maffei fait ſon ſéjour dans cette Ville.

dens & relevés, assure ensuite que tout ce qui précédoit la levée du corps pour le porter en terre ou au bucher, étoit si *ridicule*, *qu'il apprêtoit à rire à quiconque faisoit usage du sens commun.*

« Qu'on n'infére pas de l'embarras « de notre Antiquaire (ajoute le R. » P. Bénédictin) qu'il se repose sur » ceux qui auroient des lumieres plus » étenduës, du soin d'expliquer ce » qu'il traite d'*extravagance* : il se hâte » de prendre la parole ; & tout d'une » haleine, il cite, *en Docte Mathanasius*, » Théophraste, Athènée, Démocrite, » Aulu-Gelle, les Etrusques, Virgile, » Plotin, S. Augustin, Pline, Tibulle, » Juvenal ; non pour concilier ou » éclaircir l'*extravagance*, mais pour » nous dire que tout le monde sçait » que les Anciens employoient quel- » quefois la Musique pour guérir cer- » taines maladies. Mais s'appercevant » que ce qu'il dit *contraste* avec le re- » lief, il se rabat tout à coup sur l'ai- » rain & le cuivre, dont les Trompet- » tes & les Cors sont ornés ou compo- » sés, & entonne sçavamment des Vers » de Tibulle & de Juvenal, avec quel- » ques paroles de Pline & de Tacite, » qui font entendre, selon lui, que le » son de l'airain servoit à rompre les

» charmes, à faire fuir les malins esprits » répandus dans les airs, à chasser les » Lemures, & à suspendre tous les ef- » fets de la Magie. D'où il conclut que » les deux hommes qui sonnent, l'un » de la Trompette & l'autre du Cor, » sont-là pour donner la chasse aux » mauvais génies & aux spectres, pour » suspendre la vertu des enchante- » mens, & pour donner plus de force » aux prieres que les Prêtres adressent » à Nénia, en faveur de l'agoni- » sante. »

Après avoir enlevé à M. Maffei la preuve qu'il tiroit de Pline & de Tacite, pour la vertu attribuée à l'airain, il se moque de ce que ce Sçavant Italien trouve dans le pot qui est dans le foyer, les préparatifs d'un Sacrifice. « Qu'importe, poursuit le Critique, » que dans tout le relief, il n'y ait pas » ombre d'Autel, comme il le recon- » noit de bonne foi : *Ben che quella non* » *sia certamente un'ara*. Cette idée s'est » présentée : il ne lui a pas été libre de » la supprimer. D'ailleurs il met à pro- » fit le droit qu'ont les grands hommes, » de canoniser jusqu'à leurs moindres » pensées. » Mais si on vouloit en user avec lui aussi sévérement, ne le trouveroit-on pas coupable de la même faute?

Peut-être même qu'il pourroit partager en quelque chose le reproche qu'il fait à l'Antiquaire Italien. « Il n'est pas » une figure, dit-il, sur laquelle il » n'ouvre plusieurs sentimens : moyen- » nant un *peut-être* dont il a soin de les » munir, & des *disjonctives* dont il se- » me sa Dissertation, il se flatte que ses » Oracles seront fortune. La seule cho- » se qu'il ait à craindre, c'est le *contras-* » *te*, qui résulte de tant d'idées diffé- » rentes, qui se combattant & se dé- » truisant mutuellement, répandent » sur le plus beau marbre du monde, » une espéce de pyrrhonisme, qui fait » naître dans l'esprit des Lecteurs les » mêmes doutes, dont on soupçonne » que le sien est rempli ; & à dire vrai, » je doute fort qu'il pût dire à un ami » de confiance, s'il est décidé sur quoi- » que ce soit. Pour moi, ajoute-t'il, je » veux agir plus galamment, & bien » loin de chercher à le mettre dans la » nécessité d'opter entre les paradoxes » qu'il avance, je me borne à lui prou- » ver qu'il doit avoir recours à de nou- » velles recherches, s'il veut s'assurer » de la véritable explication du monu- » ment qu'il s'est proposé d'éclaircir. » Il pousse la générosité fort loin, puis-qu'au lieu de s'attacher précisément à

déchiffrer ce beau monument, il a presque composé un Traité complet des funérailles des Romains.

Mais pour me borner à ce qui fait le vrai sujet de cette Dissertation, j'observerai seulement que l'Auteur prouve fort bien, que les trois Romains couronnés de laurier, ne sçauroient être des Prêtres ; qu'ils sont de vrais Libitinaires ; qu'on ne sçauroit trouver dans ce relief aucune idée de Sacrifice ; que la Trompette & le Cor qu'on y voit, sont differens des Trompettes & des Cors funébres ; que M. Maffei ayant lû dans l'*Antiquité expliquée*, que dans la Gréce on frappoit des chaudrons & & des vases de cuivre, pour chasser les mauvais esprits & les génies mal-faisans, a appliqué à un marbre Romain, ce que l'Antiquaire François a dit des coûtumes des Grecs. Il réfute avec la même solidité ce que le Marquis Maffei a dit des prieres adressées par ces Prêtres à la Déesse Nenia.

« Cette Déesse, dit-il, n'étoit pas » née dans le tems que notre relief est » venu au monde. Il n'y a pas un coup » de ciseau qui ne le fasse remonter jus» qu'au siécle d'Auguste ; & la Déesse » Nenia n'a été sur les rangs que trois » siécles après.... Arnobe, Ecrivain du

» quatriéme ſiécle, eſt le premier & le » ſeul qui en ait parlé. D'ailleurs Nénia eſt une Déeſſe de l'invention de » ce qu'on appelle Peuple ; ainſi, » quand elle dateroit de plus loin » qu'elle ne fait, on ne pourroit pas » dire qu'elle fût dans le Calandrier » des gens de condition, qui ſont re» préſentés ſur l'antique. » Les recherches qu'il a faites ſur la *conclamation*, ne laiſſent aucun doute ſur la réalité de cette cérémonie ; & il eſt impoſſible de ne pas la voir dans les divers paſſages qu'il a compilés. M. Maffei avoit galamment conjecturé, que le génie marquoit par le flambeau renverſé, que l'agoniſante étoit dans le bel âge, & que *le regne de l'amour* s'attriſtoit de ſa mort. Il a même pris ce génie pour l'Hyménée. L'Antiquaire François lui fait voir qu'il s'eſt gratuitement *enfoncé dans le dédale du regne de l'amour.*

Il examine enſuite l'explication que le Marquis Maffei a donnée d'un ſecond monument, *dont il a entrelardé le corps de ſa Diſſertation.* C'eſt une friſe chargée de cinq figures, qui repréſentent l'Anniverſaire de la mort de Bacchus ; elle eſt dans la Salle des Antiques du Louvre. Sans m'engager dans la diſcuſſion des differens points, que ce

marbre a donné occaſion de diſcuter, il me ſuffit de vous dire en général qu'on reproche à M. Maffei, d'avoir tenté d'expliquer cette friſe ſans la connoître ; & qu'il s'agit principalement d'inſtrumens muſicaux des Anciens. Le ſçavant Bénédictin a fait ſur cette matiere des recherches curieuſes : il ſe félicite d'avoir trouvé l'Hydraule, inſtrument à vent, dont Cteſibius Barbier d'Aléxandrie eſt l'inventeur, & qu'il regarde comme *le pere des Orgues* ; enfin il remarque d'étranges bévûës dans l'écrit de ſon adverſaire. Voici comme il termine le premier article de ſon Livre.

» On voit, on touche à préſent la » nature des découvertes que M. Maffei a faites dans l'étude des Antiques; » étude favorite, s'écrie-t'il, à laquelle j'ai conſacré preſque tous mes tra» vaux. *Di que' monumenti, à quali ho » dedicata gran parte delle mie fatiche.* » Quel dommage qu'il ne les y ait tous » conſacrés ! Mais ſçait-on bien à quoi » ce Sçavant réduit le fruit qu'il pré» tend retirer de ſon étude infatiga» ble ? C'eſt un conſeil qu'il donne à » M. le Cardinal Miniſtre, de raſſem» bler tous les anciens marbres qui ſont » dans cette Capitale, & de les mettre

» chacun en ſon rang dans une des Sal-
» les du Louvre ; parce, dit-il, que les
» Antiquaires y trouveront ſurement
» les coutumes, les uſages, les modes,
» & le goût des Anciens : Conſeil ad-
» mirable dans la ſpéculation ; mais
» eſt-il poſſible dans la pratique ? Met-
» tant néanmoins cet inconvenient à
» part, je demande à M. Maffei, ſi les
» Antiquaires qui devroient faire ces
» découvertes, étoient auſſi ſçavans
» que lui, & qu'ils expliquaſſent les
» marbres, que le Roi & ſes Miniſtres
» raſſembleroient dans le Louvre, auſſi
» heureuſement qu'il a expliqué lui-
» même les deux qui ont donné lieu à ſa
» ſçavante Diſſertation ; par exemple,
» qu'ils donnaſſent une perſonne mor-
» te, pour une perſonne agoniſante ;
» des Libitinaires pour des Prêtres ;
» des Martyrs pour des Prêtres des faux
» Dieux ; des Sonneurs de Cors & de
» Trompettes pour des Exorciſtes ;
» des pratiques & des uſages civils pour
» des actes de Religion ; un ſeul & uni-
» que pot où l'on fait chauffer de l'eau
» pour laver les morts, pour deux pots
» contenant tantôt des médecines, &
» tantôt des herbes qui chaſſoient les
» Lémures & les mauvais Génies ; deux
» Flûtes différentes pour une double

» Flûte; l'élégante ſituation des per-
» ſonnages pour des imitations du Co-
» regge. Si allant plus avant, ces An-
» tiquaires ne ſe donnoient pas la peine
» de diſcerner dans les bas-reliefs les
» figures qui *donnent le ton* aux autres,
» & dont les autres dépendent, &
» qu'ils s'attachaſſent à ces autres figu-
» res, à la faveur de quelques lumieres,
» ſemblables à ces Phénomenes qui
» brillent pendant la nuit, & qui con-
» duiſent ceux qui les ſuivent, dans
» les précipices: Quel fruit la Répu-
» blique des Lettres & la Patrie reti-
» reroient-elles d'un avis impraticable;
» puiſque depuis plus de ſoixante ans,
» on cherche à lever les difficultés qu'il
» y a à trouver un lieu aſſez vaſte &
» éclairé, pour y placer commodément
» les monumens ſeuls, qui ſont avec
» profuſion dans la Salle des Antiques
» du Louvre. » Ce n'eſt pas là encore tout, & je pourrois citer bien d'autres traits. Vous voyez que bien que la matiere ſoit aſſez triſte, l'Auteur a pourtant ſçu l'égayer.

Le troiſiéme monument, ſur lequel les yeux pénétrans du docte Bénédictin ſe ſont exercés, eſt un bronze trouvé à Lyon il y a environ deux ans. Les uns l'ont pris pour Comus, d'autres

pour Cupidon. Pour lui étant tombé *par hazard* ſur un endroit de Pauſanias, il apprit que cette figure n'étoit autre que Bacchus Pſilas, ainſi appellé du mot Grec *Pſilos*, qui, ſelon Heſychius, ſignifie une *Couronne aîlée*; Couronne, dont ce bronze a conſervé la figure, & en quelque façon *le modéle.* Il débite à ce ſujet une curieuſe Mythologie; & de peur qu'on ne connût pas tout le prix de ſa découverte, il ajoute avec complaiſance, que Bacchus Pſilas eſt le deuxiéme Bacchus inconnu, qu'il *reſſuſcite* à la faveur des *nouveaux* monumens qu'il a recuëillis.

Il a commencé cet article par une refléxion, que l'amour de la vérité ſupérieur à ſa paſſion pour les Antiques ſemble lui avoir arrachée. « Il eſt de certaines Antiques, dit-il, comme des ſonges ou » des Oracles des Anciens: on a beau » les conſidérer *à toute ſorte de jour*, & » donner la torture à ſon eſprit; on n'y » apperçoit ni ſuite, ni liaiſon, ni rap» port: au contraire, ſymboles, atti» tude, habits, drapperie, ſituation; » tout y eſt compliqué, tout y *contraſte*, » & l'on ne parvient à ſçavoir ce que » tout cela repréſente, que quand on » *tombe* ſur quelque Ancien, qui tire, » pour ainſi dire, le rideau, & qui en

» donne l'explication: de même qu'» on ne voit goûte aux ſonges & aux » Oracles, que quand il plaît à l'événe» ment de les juſtifier.» Il ajoute que c'eſt ce qui lui eſt arrivé à l'occaſion de ce monument. Cette refléxion n'appuye-t'elle pas bien la certitude des découvertes de Meſſieurs les Antiquaires. Il eſt plaiſant de les repréſenter comme des *Devins*, guidés par le hazard. Ne vous ſemble-t'il pas voir ces gens ſuperſtitieux, qui ouvrent un Livre pour y trouver ce qui doit leur arriver?

Je paſſe le Médaillon rare & curieux, qui, ſelon notre Auteur, *retrace ſeul toute l'Hiſtoire civile & religieuſe des Meſſeniens*, pour venir à ce qu'il a écrit des ſépulchres *ſub aſciâ.* « M. Maffei, dit» il, s'eſt rendu propre le patrimoine » des Sçavans: il a la gloire de s'exer» cer tous les jours ſur toutes ſortes de » ſujets: il eſt Antiquaire, Poëte, Hiſ» torien, Critique, Grammairien, E» diteur: Eh! que n'eſt-il pas? Sa plu» me prend chaque jour de nouvelles » formes, & il a le plaiſir de donner » partout le ton aux Gens de Lettres. » Les Ouvrages naiſſent tout faits ſous » ſa main: il n'honore aucun lieu de ſa » préſence, qu'il n'y publie un Livre; » & c'eſt moins lui-même, que ſon Li-

» vre qui y annonce ſon arrivée. Voilà
» ce qui eſt arrivé ſous nos yeux en
» 1733 à Paris, en 1736 à Londres,
» & en 1737 à Verone. Cette fécon-
» dité frappe, & fait admirer l'Auteur :
» mais il faut le voir & le lire pour en
» connoître tout le prix, & c'eſt à quoi
» on s'eſt attaché depuis qu'on a eu le
» bonheur de le poſſeder. » Il ajoute
que la lecture de ſes *Antiquités choiſies des Gaules* a appris que tout le commencement & la fin, & une grande partie du milieu, n'avoit aucun rapport avec le titre du Livre, & que le reſte n'étoit qu'une nouvelle édition de certaines inſcriptions, qui avoient été publiées pluſieurs années auparavant, avec beaucoup plus de fidélité & d'intelligence. Il en donne un exemple qui eſt ſans replique.

On ſçait que M. Maffei a publié comme une découverte nouvelle, l'explication qu'il a donnée de cette formule qu'on trouve ſur pluſieurs tombeaux, *ſub aſcia dedicavit*; prétendant que par-là on a voulu ſeulement dire, que le tombeau étoit nouvellement conſtruit, & qu'il ſortoit alors de la main de l'Ouvrier. On lui prouve qu'il n'eſt que l'écho de Guthieres, de Mazochius & du P. Menetrier; qu'il eſt mal fondé à prendre l'*aſcia* pour une truel-

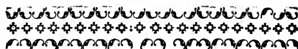
le, & qu'elle n'eſt qu'une houë ou une marre particuliere, dont on ſe ſervoit pour la conſtruction des ſépulchres. Le R. Pere Bénédictin a avancé ce ſentiment dans ſon *Traité de la Religion des Gaulois*, qu'il cite, comme s'il n'en étoit pas l'Auteur; & pour ne laiſſer aucun doute ſur le mot de *dedicavit*, mal interprêté, ſelon lui, par le Marquis Maffei, il a entrepris de prouver que les tombeaux conſacrés *ſub aſcia*, étoient dédiés aux Dieux; que les hommes ſeuls pouvoient les conſacrer *ſub aſcia*, & qu'il n'étoit pas permis aux femmes de le faire. Il prétend que cette conſécration étoit une eſpéce d'imprécation contre les violateurs des ſépulchres. Combien d'érudition prodiguée à cette occaſion! Il remarque dans la Préface, que M. Muratori, prend l'*aſcia* pour un inſtrument ſemblable à nos haches, qui ſervoit à couper les buiſſons & les groſſes plantes, qui naiſſoient autour des tombeaux; & qu'on demandoit aux vivans par la formule *ſub aſcia*, de ne pas permettre que le lieu où repoſoient les cendres des morts, fut couvert de ronces. Le Critique rejette cette explication.

En vous rendant compte du *Recueïl de divers Ecrits* de M. le Bœuf, je vous ai parlé de la Diſſertation du P. Oudin,

ſur les tombeaux conſacrés *ſub aſcia.* Ce Sçavant Jeſuite, ſoutient que l'*aſcia* n'eſt autre choſe qu'une ancre, ſymbole de la protection divine. Voici l'idée, que ſelon le R. P. Bénédictin, *on doit ſe former* de cette Diſſertation. « Deux ou trois pages de lecture m'ont » fait appercevoir, dit-il, que le Diſ-» ſertateur s'efforçoit partout d'avoir » trop d'eſprit; & que pour briller, il » affectoit d'*être auſſi Néologique* dans ſa » façon de penſer que de s'exprimer. » Comme les Antiquaires *comptent pour » rien ſon ſentiment*, il n'y a de neuf que » la maniere dont il fait main baſſe ſur » tous ceux qui ont traité avant lui le » même ſujet. Il frappe d'*eſtoc & de tail-» le*, & ne fait grace à perſonne. » Pour toute preuve, il cite quelques endroits découpés, où le Lecteur équitable ne trouvera ni le ton magiſtral, ni un air de mépris, qui, pour le dire en paſſant, ne conviennent à perſonne. A la ſuite de tous ces endroits découpés, il ajoute poliment ce Vers d'Horace, imprimé en Lettres Capitales :

Parturient montes, naſcetur ridiculus mus.

Et pour couronner ſes exploits, il annonce une quantité d'*héréſies Littéraires*, du P. O. qu'il réduit pourtant au nombre de ſix. Je vous entretiendrai encore de quelques autres articles de cet Ouvrage. Je ſuis, &c. *Ce 17 Octobre 1739.*



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXIX.

QUoique l'Hiſtoire générale nous offre, Monſieur, dans le récit des principaux événemens, un grand nombre de traits, qui concernent les Hommes illuſtres qui y ont eu part, il eſt certain néanmoins, qu'elle ne les fait connoître que confuſément & d'une maniere imparfaite. Nous connoiſſons, par exemple, les grands Hommes de la Gréce & de Rome, par les Anciens Hiſtoriens, qui ont écrit quelques unes de leurs actions, en écrivant l'Hiſtoire de leur Pays. Mais combien nous ſont-ils plus connus par leur Vies particulieres que Cornélius-Népos, & ſurtout Plutarque, nous ont tranſmiſes? Que de faits intéreſſans & inſtructifs, néceſſairement exclus de l'Hiſtoire d'un E- Les Vies des Hommes Illuſtres de la France.

tat, & qui ne peuvent avoir place que dans ces ſortes d'Ouvrages, uniquement deſtinés à expoſer tout ce qui concerne perſonnellement ceux qui ſe ſont rendus recommandables par leurs vertus & leurs actions. C'eſt ainſi que, bien que notre Hiſtoire de France nous donne l'idée générale des grands perſonnages qui ont figuré ſous chaque regne, on n'y trouve point, & on doit chercher ailleurs, leur caractere diſtinctif & leurs actions particulieres.

On pourroit s'imaginer que l'Hiſtoire des Miniſtres d'Etat, qui ont gouverné la France ſous nos Rois, ne ſeroit autre choſe que l'Hiſtoire de différens regnes, & par conſéquent que ce ſeroit l'Hiſtoire de France dans un nouveau jour, & ſous un autre titre. La lecture du nouvel Ouvrage de M. *d'Auvigny* fait diſparoître cette idée. Ayant formé depuis quelques années le vaſte deſſein de publier les Vies de tous les Hommes illuſtres de la France, il a jugé à propos de commencer par les Miniſtres d'Etat, dont le premier, ſuivant ſon plan, eſt le fameux *Suger*, Abbé de S. Denis: & il a continué les Vies des autres Miniſtres, juſqu'au regne de Loüis XIV. excluſivement. Si ces Vies ſont mêlées de quelques traits

de l'Hiſtoire politique & militaire de France, dont celle des Miniſtres d'Etat eſt inſéparable, quelle ſuite de faits particuliers, de circonſtances peu connuës, de motifs ſecrets, de reſſorts délicats, d'intrigues de Cour, d'anecdotes curieuſes, s'offre dans quelques unes de ces Vies, qui amuſeront, inſtruiront, & peut-être ſurprendront tous ceux qui n'ont lû que l'Hiſtoire générale de ce Royaume. D'ailleurs ces morceaux particuliers, à l'exemple des Vies de Plutarque, ſont ornés de refléxions morales & politiques, & de quelques digreſſions intéreſſantes.

La Préface annonce le goût de l'Ouvrage, & l'eſprit de l'Auteur. « En travaillant, dit-il, aux Vies des Hom» mes Illuſtres, & commençant, com» me j'ai fait par les *Miniſtres*, j'ai ſenti » que j'avois à lutter contre le penchant » naturel de la Nation pour la critique » & la malignité. La plûpart des Lec» teurs, inſtruits de quelques traits qui » circulent dans le monde, liſent avec » une intention preſque décidée, de » condamner l'Auteur, & de révoquer » en doute tous les faits qu'il rapporte, » s'ils ne ſont accompagnés de ces tours » malins, de ces traits ſatyriques, qui » les ont fait goûter ailleurs. Ils trou-

» vent mauvais qu'on les leur repréſen-
» te ſous une forme différente ; & ſai-
» ſiſſant, comme le plus vrai, ce qui leur
» ſemble le plus fin & le plus mordant,
» ils regardent ce qu'ils ont entendu
» dire par des gens mal inſtruits & pré-
» venus, ce qu'ils ont lû dans un Au-
» teur hardi, comme des anecdotes
» certaines, & ce qu'ils liſent enſuite,
» comme des faits corrompus par la
» flatterie, ou déguiſés par la crainte. »

On voit par-là que l'Auteur a eu ſoin de juſtifier la mémoire de certains Miniſtres, quand il l'a pû faire ſans bleſſer la vérité. L'Hiſtoire, en effet, ne doit ſervir ni a accréditer les préventions, ni a rabaiſſer le vrai mérite. Ce n'eſt pas que M. d'Auvigny ait prétendu canoniſer les Séjans, les Rufins, les Eutropes de la France, ni qu'il ait oſé contredire les dépoſitions unanimes des Hiſtoriens contemporains, pour avoir la gloire de réhabiliter des réputations flétries. Ce ſeroit une charité ridicule, & une politique fort mal entenduë. Le Cardinal de la Baluë n'eſt pas le ſeul Miniſtre, ni le ſeul Cardinal, dont il peigne les défauts & les vices au naturel ; il n'oublie ni la dureté & le zéle ſanguinaire du Cardinal de Tournon, ni l'avidité du Cardinal du Prat, ni

l'orgüeil & l'ambition du Cardinal de Lorraine, ni la cruelle infléxibilité du Cardinal de Richelieu, ni la finesse intéressée du Cardinal Mazarin. Mais en même tems il rend justice aux vertus & aux services de ces grands Ministres. Pour ce qui est du Cardinal de la Baluë, il le représente comme un méchant homme & comme un traître. Cependant, comme si le témoignage de tant d'Auteurs qui ont parlé de ce perfide Ministre de Loüis XI. ne lui paroissoit pas absolument décisif, on lit ces paroles à la pag. 353. du 1. tome.

« Quoique la mémoire du Cardinal » de la Baluë soit à jamais flétrie, & » que son nom réveille l'idée d'un Mi-» nistre prévaricateur & infidéle, & » peut-être d'un scélérat, il me semble » néanmoins qu'on pourroit tenter » avec quelque succès de rétablir *une* » *partie* de sa réputation. » On ne doit pas soupçonner ici l'Auteur d'avoir eu intention de plaire à la famille ou aux partisans de cet ancien Ministre. Y a-t'il aujourd'hui quelqu'un qui lui appartienne ou qui s'intéresse pour lui? Voici comme il continuë. « Les Ministres » disgraciés pour quelque faute réelle » sont ordinairement en butte à la ca-» lomnie, & rendus plus coupables

» qu'ils ne le font. Le peuple aveugle
» ne manque jamais de leur imputer
» baſſement des crimes imaginaires, &
» d'inſulter à leur malheur. Si Enguer-
» rand de Marigny n'avoit pas été juſ-
» tifié par ſon oppreſſeur même, & ſi
» ſa mémoire n'avoit pas été réhabili-
» tée par les ordres de la Cour, peut-
» être paſſeroit-il aujourd'hui pour un
» concuſſionnaire puni. Il en eſt de mê-
» me du malheureux Samblançay. La
» plûpart des Hiſtoriens contempo-
» rains ſuivent les idées communes du
» vulgaire ; & à plus forte raiſon, les
» Hiſtoriens poſtérieurs, qui ſe re-
» glent toujours ſur la tradition, quelle
» qu'elle ſoit. » Cette refléxion eſt ſoli-
de & vraie en général ; mais je ne vou-
drois pas aſſurer qu'elle fût bien appli-
quée au Cardinal de la Baluë. Voici
pourtant comment l'Auteur en con-
clut à ſon avantage. « Le Cardinal de
» la Baluë, dit-il, homme fier & dur,
» n'eut point le talent de ſe faire ai-
» mer, talent néceſſaire à tout Miniſ-
» tre. Il eut peut-être des intentions
» droites, en ſoutenant ſecretement
» les droits du Frere unique du Roi,
» & en ménageant habilement les inté-
» rêts d'un Prince qui pouvoit devenir
» ſon Maître. Ses liaiſons avec le Duc

» de Bourgogne étoient peut-être le
» ſeul moyen de maintenir la liberté
» Françoiſe, ménacée par un Prince
» qui ne gouvernoit point ſon Royau-
» me comme ſes Prédéceſſeurs, & qui
» vouloit établir dans ſes Etats un deſ-
» potiſme tyrannique, & écraſer la
» haute Nobleſſe, &c.. .

Je ne rendrai compte aujourd'hui que des deux premiers Volumes des *Vies des Hommes Illuſtres de la France*, dont la premiere partie en 6 Volumes *in*-12. contient *les Vies des Miniſtres d'Etat.* Les Miniſtres dont il eſt fait mention dans ces deux premiers Volumes, ſont Suger, le Cardinal de Champagne, Guérin, Villebeon, Matthieu de Vendôme, Pierre la Broſſe, Enguerrand de Marigny, le Cardinal de la Forêt, le Cardinal d'Amiens, Jean de Montagu, Pierre des Eſſarts, George de la Trémoüille, Jacque Cœur, Jean de la Baluë, Guillaume Briçonnet, le Cardinal d'Amboiſe, Jacque de Samblançai, Antoine du Prat, le Cardinal de Tournon, le Cardinal de Lorraine, François d'O. Voilà bien des perſonnages, qu'il nous eſt impoſſible de ſuivre dans le détail de leurs Vies. Arrêtons-nous donc à quelques traits parti-

culiers qui les concernent, ou plûtôt à quelques refléxions de leur Historien.

Suger, premier Ministre sous Loüis le Gros & Loüis VII. fut consacré à l'état monastique par ses parens, dès sa premiere enfance. On décrit, à cette occasion, l'abus qui regnoit alors dans l'Eglise, au sujet de la consécration des Enfans. « De quelque esprit, ajoute » l'Auteur, que fussent poussez les pa» rens de Suger, lorsqu'ils le consacre» rent à l'état Monastique, on peut dire » qu'ils firent cette démarche dans un » tems assez favorable. La réputation » de sainteté, que l'Ordre de S. Benoît » s'étoit acquise dans les premiers tems » de son Institut, étoit encore si gran» de, que le vulgaire, autrefois accou» tumé à voir des Saints sous l'habit » Monacal, croyoit encore qu'il suffi» soit de le porter pour être un Chré» tien prédestiné : Rien de plus ordi» naire alors, que de voir des personnes » de la plus haute naissance renoncer » à tout, pour se renfermer dans un » Cloître. Les Rois eux-mêmes, pleins » de ces préjugés favorables, y fai» soient élever leurs Enfans, & con» fioient à des Solitaires, le soin de leur » éducation. C'étoit-là (qui le croi» roit ?) où les Princes apprenoient à

» regner, & où se formoient l'homme » de Guerre, & l'homme d'Etat. » L'Auteur avouë néanmoins qu'il y avoit dès-lors bien du déréglement parmi les Moines. « Vers la fin du 10e. siécle, les » Moines de S. Denis se trouvant ré- » duits à vivre du travail de leurs mains, » par les ravages des Normands, qui » avoient pillé le trésor de leur Eglise » & désolé leurs terres, leur indigence » fit qu'on eut moins de peine à réta- » blir la régularité parmi eux. Il est as- » sez singulier de voir la licence mili- » taire contribuer à la réformation de » la licence monacale, &c. »

Suger, quelque tems avant sa mort, résolut de passer lui-même en Orient, à la tête d'une armée de 12 mille hommes, composée de l'élite du Royaume. Voici la refléxion de l'Auteur sur ces guerres d'Outremer. « Quoiqu'un » grand Historien, dit-il, (M. Fleuri) » ait condamné ces guerres, elles me » paroissent néanmoins dignes d'un cou- » rage chrétien, guidé par la raison, » puisqu'il s'agissoit de délivrer de l'op- » pression les fidéles de l'Orient, & de » chasser des usurpateurs cruels & im- » pies. Quelles guerres furent jamais » plus conformes à l'équité naturelle & » à l'esprit de la Religion? Si les Croisa-

» des n'ont eu aucun succès, & si elles
» ont fait périr des milliers de Chré-
» tiens, c'est que les mésures étoient
» mal prises, & que la discorde regnoit
» toujours entre les Chefs. Les Princes
» avoient tort d'abandonner leurs E-
» tats, & d'aller en personne à cette
» guerre ; ils auroient dû se contenter
» d'y envoyer des Genéraux expéri-
» mentés & de bonnes troupes, après
» avoir fait entr'eux un Traité par rap-
» port à la conduite de la guerre & au
» partage des conquêtes. En ce cas, je
» crois que l'entreprise auroit réussi.
» Mais en ce tems-là, un courage fero-
» ce, où il entroit un peu de Religion,
» tenoit lieu de lumieres & de pruden-
» ce. » Ce jugement me paroît plus sensé, que celui qui condamne en général toutes les guerres saintes, à cause de leur mauvais succès. Les guerres des Chrétiens, qui se détruisent mutuellement pour des sujets quelquefois assez légers, sont-elles plus raisonnables ? Quel intérêt plus grand, plus essentiel, plus noble, que celui qui faisoit voler les Occidentaux au secours des Chrétiens d'Orient oprimés pour leur Religion, & dont pour cette raison la cause leur étoit commune ?

La Vie du *Cardinal de Champagne*,

oncle maternel de Philippe Auguste, est plus intéressante que celle du Moine Suger. Il posseda les titres d'Archevêque de Reims, de Cardinal Légat par toute l'Allemagne & les Gaules, & de principal Ministre d'Etat. « On lui reproche, dit l'Auteur, d'avoir préferé » les marques extérieures de la Reli- » gion à l'exercice intérieur des vertus » qui en font l'essence; de ne s'être pas » assez opposé à quelques actions in- » justes de Philippe; d'avoir eu un zéle » cruel pour la conservation du dépôt » de la foi; d'avoir témoigné une du- » reté odieuse à l'égard d'un Evêque, » Prince de Liége, qui s'étoit réfugié » dans la Ville de Reims, & qu'il y lais- » sa mourir de faim, pendant qu'une » dévotion mal entenduë, le condui- » soit jusque dans la Galice, pour y » offrir des présens à S. Jacque. Au res- » te, ajoute-t'il, on l'a mis au nombre » des bons Ministres, parce qu'il n'a » pas commis autant de mal, que le » grand nombre de ceux que l'Histoire » compte au nombre des méchans. »

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la Vie de *Guérin*, Evêque de Senlis, est ce qui se passa à la bataille de Bovines, où ce Prélat, premier Ministre, combattit en personne, commandant

l'aîle droite de l'armée, & ayant ſous lui des Princes du Sang. Guérin, à cauſe de ſon titre d'Evêque, ne veut donner la mort à perſonne; il ſe contente d'ordonner qu'on la donne. Le Pape avoit défendu à l'Evêque de Beauvais, qui avoit l'ame trop martiale, de ſe ſervir jamais ni de traits ni de glaive. L'Evêque fidéle à cet ordre du Pape ne ceint plus l'épée; mais il ſe trouve à la bataille de Bovines, armé d'une lourde maſſuë, dont il ſe ſert avec tant de force & d'adreſſe, qu'aucun Guerrier ne renverſa cette journée là autant d'ennemis que lui. Quand avec ſa maſſuë il les avoit étourdis & terraſſez, le Prélat ordonnoit aux gens de ſa ſuite de les égorger. « Le ſcrupule de l'Evêque de » Senlis étoit d'un dégré de plus; armé de toutes piéces, & l'épée à la » main, il ſe contentoit d'animer les » autres au carnage, ſans vouloir com» battre lui-même. » L'Auteur remarque à l'avantage de Guérin, premier Miniſtre & Chancelier ſous Loüis VIII. qu'il ſignoit tous les Actes immédiatement après le Roi, & avant tous les Princes du Sang; ce qu'il prouve par des Actes particuliers qu'il indique.

La Vie de *Jacque Cœur*, Argentier ou Sur-Intendant des Finances ſous

Charle VII. n'eſt pas une des moins intéreſſantes. On le peint ici comme un homme d'une richeſſe inconcevable, avant même qu'il eut été chargé de l'adminiſtration des Finances. Nos *Creſus* modernes ne paroiſſent auprès de lui que de pauvres *Irus*. Il entretenoit un commerce prodigieux, non-ſeulement dans tous les Etats de l'Europe, mais encore juſque dans le fond de l'Aſie. L'Auteur conjecture que nos Conſuls dans le Levant tirent leur origine des Facteurs de Jacque Cœur, dont le nombre montoit à 300 dans les différens ports de l'Orient. « L'Océan & la Méditerranée étoient couverts de ſes » Vaiſſeaux. Des flottes entieres navigeoient ſous ſon nom célébre, avec » autant de ſureté que ſi elles avoient » été ſous la protection des plus grands » Potentats. » Jacque Cœur dut à ſon opulence extrême ſon élévation au gouvernement de la Finance ſous Charle VII. à qui il facilita la conquête de ſon Royaume, par les ſommes immenſes qu'il lui fournit.

Le portrait d'Agnès Sorel forme un tableau agréable dans cette Vie. « Rien » n'étoit ſi beau que cette fille. La ja» louſie de celles de ſon ſexe ne les em» pêchoit point d'avoüer, qu'elle méri-

» ritoit plus que personne le titre de
» *Mademoiselle de Beauté*, que le Public
» lui décerna. Une taille haute, libre &
» dégagée, & des traits parfaitement
» réguliers, n'étoient pas ce qui plai-
» soit le plus dans la belle Agnès : son
» visage étoit toujours animé d'une
» douce gaïeté, qui en inspiroit à tous
» ceux qui la voyoient : ses yeux bril-
» loient d'un feu que la pudeur pouvoit
» avoüer : sa démarche étoit noble &
» aisée, & sa conversation si fort au-
» dessus de la façon dont les femmes
» s'exprimoient alors, qu'on la regar-
» doit à cet égard comme un prodige.
» Au reste, son enjoüement avoit quel-
» que chose de si retenu & de si ména-
» gé, que les censeurs les plus austéres
» n'y trouverent jamais rien de contrai-
» re à la décence. Ajoûtés encore qu'el-
» le étoit toujours ajustée avec un art,
» que nulle autre ne pouvoit imiter. Sa
» propreté & son goût exquis surpas-
» soient sa magnificence... Au reste,
» sa façon de penser & d'agir, ne répon-
» doit pas tout à fait aux apparences.
» Modeste & sage au-dehors, elle étoit
» voluptueuse & facile dans le secret ;
» mais elle sçavoit engager de telle sor-
» te les amans fortunés qui partageoient
» ses faveurs, qu'elle joignit long-tems

» à la gloire d'une vertu extérieure les
» secretes délices d'un capricieux liber-
» tinage. A la fin on la démasqua ; elle
» passa pour la Phryné de la France.
» Alors la Reine, à qui cette fille ap-
» partenoit, ne crut pas devoir la gar-
» der. Tout le beau sexe de la Cour
» applaudit au dessein de la Reine : les
» galanteries d'Agnès n'étoient pas son
» plus grand crime à leurs yeux. C'é-
» toient ses charmes, qu'on ne pouvoit
» lui pardonner, &c. »

Jacque Cœur fut soupçonné d'avoir fait empoisonner cette Maîtresse de son Roi ; & ce fut la premiere cause de sa disgrace. Les Courtisans, jaloux de sa richesse & de son crédit, l'accuserent alors d'avoir volé au Roi les biens immenses qu'il possedoit. On lui fit son procès ; tous ses biens furent confisquez au profit du Roi, & il fut banni à perpétuité du Royaume. De pareils exemples ne font pas honneur au saint ministére de la Judicature. L'ingrat Charle VII. dont il avoit encouru la haine, fut le premier mobile de cette horrible injustice. « Il
» voulut absolument chasser de son
» Royaume celui de tous ses Sujets
» qui lui avoit le plus aidé à le recou-
» vrer. » Le Ministre disgracié se retira dans l'Isle de Chypre, où par le secours

de 60 de ſes Commis, qui lui firent préſent chacun de mille écus, il rétablit entierement ſes affaires, & devint auſſi riche qu'auparavant. Mais un Négociant tel que JacqueCœur (Mathieu de Couci nous le donne comme gagnant chaque année lui ſeul, plus que tous les autres Négocians du Royaume enſemble) après la confiſcation faite en France de tous ſes biens, & les 400 mille écus qu'on l'avoit encore condamné à payer au Roi (ſomme à la vérité immenſe en ce tems-là) ne devoit pas, ce me ſemble, être tout a fait épuiſé; au moins devoit-il lui reſter bien des effets dans les Pays étrangers. Ainſi il ne faut pas être ſi ſurpris du rétabliſſement de ſa fortune, & les 60 mille écus que chacun de ſes Facteurs lui fournit, pourroient bien n'avoir point été des préſens. Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur dit, T. 1. p. 304. « Jacque Cœur dépoüillé » de tous ſes biens, perſécuté par ſon » Roi, abandonné de cette foule de » Courtiſans qui l'environnoit durant » ſa proſpérité, ſe prépara à ſortir du » Royaume. Il étoit alors dénué de » tout; & celui qui avoit fait la fortu» ne de tant d'autres, étoit réduit à la » derniere miſere. Mais il éprouva que » la vertu proſcrite trouve toujours des

» cœurs ſenſibles, & qu'en général les » bienfaits ne ſont jamais perdus.... Il » trouva autant de généroſité dans ſes » Commis d'Orient, qu'il en avoit ren- » contré dans ceux de France ; & cette » généroſité ſçut, par le moyen du com- » merce, rendre ſa fortune plus bril- » lante que jamais. » Il épouſa dans la ſuite une Dame de Chypre, riche & de grande condition, dont il eut deux filles, à chacune deſquelles il laiſſa en mourant 150 mille écus, après avoir fait bâtir à Famagouſte un grand Hôpital, & un magnifique Couvent pour les Carmes de la même Ville, chez qui il fut inhumé. L'innocence de Jacque Cœur fut reconnuë en France avant ſa mort. Une femme qui l'avoit accuſé, avoit été punie comme calomniatrice, & Antoine de Chabannes ſon ennemi capital, auteur de toute l'intrigue, qui avoit obtenu la confiſcation de la plus grande partie de ſes biens, fut univerſellement déteſté. Dans la ſuite, Loüis XI. le dépoüilla de tous ces biens, qui furent rendus à Geoffroi Cœur, par une Déclaration qui juſtifioit Jacque Cœur ſon pere, de tous les crimes qu'on lui avoit fauſſement imputés.

Voici le portrait de Loüis XI. dans la Vie de *Jean de la Baluë*, ſon premier

Miniſtre. « Loüis XI. étoit générale-
» ment reconnu pour le plus artificieux
» de tous les hommes. Sombre, fin,
» ſoupçonneux, diſſimulé, vindicatif,
» intéreſſé, il ne croyoit de probité ni
» de droiture en aucun homme. Telle
» eſt l'idée de tous les méchans qui ont
» de l'eſprit. Ils jugent naturellement
» des autres par eux-mêmes, & s'ils
» accordent aux hommes quelque
» vertu, ce n'eſt qu'aux ſots. Quoique
» la Baluë fût ſon Miniſtre, il dirigeoit
» ſeul les affaires de ſon Etat. Tout ſon
» but étoit d'en impoſer à ſes voiſins,
» & de ne ſe laiſſer pénétrer par aucun
» d'eux. Sa conduite étoit toujours con-
» traire à ſa penſée ; avare à l'excès, ſa
» politique le rendoit quelquefois pro-
» digue ; mais il ne donnoit que pour
» ſurprendre, & ne promettoit que
» pour ſéduire. Il ne connoiſſoit & ne
» pratiquoit de la Religion, que ce qui
» la dégrade, que ce qui impoſe au
» peuple crédule & ignorant.... »
L'Auteur à côté de ce portrait, place
celui de la Baluë. « La Baluë avoit auſſi
« parfaitement que ſon Maître l'eſprit
» de détour & d'artifice ; toutes ſes ac-
» tions étoient des ſubterfuges ; ja-
» mais la vérité ne ſortit de ſa bouche,
» que quand elle put lui procurer plus

» d'avantage que le menſonge ; il
» ſçavoit ſouffrir la mauvaiſe fortune,
» & ſe prévaloir de la bonne, fier, haut,
» ne pardonnant point, quoiqu'il ne
» parût jamais s'offenſer de rien. Am-
» bitieux ſans méſure, & paſſionné pour
» la faveur, il ſe donna les plus grandes
» peines pour y parvenir, & riſqua tout
» pour la conſerver. La perfidie le
» plongea dans une priſon ; une feinte
» heureuſe l'en tira : lorſque toute
» l'Europe le croyoit perdu ſans reſ-
» ſource, il reparut ſur la ſcene avec
» plus d'éclat que jamais, & ne pou-
» vant plus tromper le Roi ſon Maître,
» il ſçut en impoſer au Souverain Pon-
» tife, qu'il gouverna, non avec plus
» de droiture & de franchiſe, mais avec
» plus d'autorité & de ſuccès. »

Les portraits bien différens de Charle VIII. & de Guillaume Briçonnet ſon principal Miniſtre ne ſont ni moins fidéles, ni moins bien deſſinés. Je ne citerai que celui du dernier.

« Briçonnet, avec une ame en appa-
» rence douce & pacifique, aimoit ex-
» trêmement la guerre. Vif & actif, le
» mouvement des affaires l'agitoit
» agréablement. Selon lui, il n'étoit
» queſtion, pour aſſurer aux François
» des triomphes certains, que de les

» bien conduire. Il étoit persuadé aussi que cet-
» te Nation polie, mais ardente, & peut-être
» plus belliqueuse que les peuples les plus fé-
» roces, demandoit à être souvent menée aux
» combats. Une longue paix lui sembloit con-
» traire au repos de l'Etat; elle engendroit, selon
» lui, des troubles domestiques, ou énervoit les
» courages. Enfin la guerre lui paroissoit une
» transpiration nécessaire, pour l'évacuation
» des humeurs de tout corps politique. » Dans cette Vie de Briçonnet, on releve une faute assez considérable échappée au P. Daniel. Notre Auteur parle ainsi de Ludovic Sforce & des Princes d'Italie, dans le tems de l'expédition de Charle VIII. « Ludovic connoissoit toutes les vertus, &
» sçavoit souvent en masquer ses vices; jamais
» il ne fut vrai que par crainte; & se piquant
» seulement d'être politique, il sacrifia tout à
» ses pernicieuses maximes. De ce caractere
» double, que Briçonnet reconnut bientôt en
» Ludovic, nâquit souvent entre eux des diffé-
» rens, qui lui firent encore mieux connoître
» la mauvaise foi de l'Usurpateur. Cependant
» presque tous les Princes qui regnoient en
» Italie, étoient à peu près du caractere de
» Ludovic; ils avoient comme lui de grandes
» parties pour le gouvernement; mais ils ne se
» soutenoient tous que par la fourberie; & si
» leur ennemis avoient quelque chose à appré-
» hender de leur part, ceux qu'ils feignoient
» de regarder comme des amis, en avoient en-
» core plus à craindre. La bonne foi, la probi-
» té, le droit des gens, n'étoient plus connus
» en ce Pays-là, surtout parmi les Princes: on
» ne pouvoit subsister chez eux, que par une
» longue étude de leurs intrigues, que la can-
» deur Françoise ne leur permettoit pas de dé-
» mêler. »

Le portrait d'Aléxandre VI. & de son fils n'est pas moins frappé. « César Borgia, pour qui ce » Pape avoit plus de penchant, eut des mœurs » dignes de sa naissance, & de celui dont il la » tenoit. Leur ambition, leur cruauté furent » égales: tous leurs vices se trouverent confor- » mes, & l'on eut besoin de voir César Borgia, » pour croire qu'Aléxandre pouvoit avoir son » semblable. » Une reflexion religieuse & sensée previent l'abus qu'on pourroit faire de cette peinture. « Le Vice, dit-il, peut être assis » sur la Chaire du Commandement, sans que » l'autorité perde rien de ses droits sacrés. Il » n'y a que des hommes pervers, des esprits » foibles, des Chrétiens sans principes, qui » puissent faire réjaillir sur la Religion la honte » de ses Ministres. » La conquête de Naples & la victoire deFornouë, sont ici dessinées à grands traits. Le retour du Roi en France, sa mort, & la situation du Cardinal Briçonnet, sont exposés de maniere qu'on croit avoir ces tristes objets devant ses yeux, quoiqu'ils y passent très-rapidement. C'est-là, ce me semble, une grande perfection du style Historique.

« Loüis XII. succéda à Charle VIII. avec » toutes les qualités d'un vrai Roi. L'âge avoit » rallenti cette ardeur ambitieuse, qui l'avoit » quelquefois rendu sujet coupable: les mauvais » succès, toujours instructifs, l'avoient convain- » cu & corrigé de ses défauts. Devenu Souverain, » il eut encore d'autres lumieres. Ce Prince avoit » éprouvé, combien l'indolence & l'inaplication » d'un Roi peuvent occasionner de méconten- » temens & de malheurs; il avoit pû remarquer » aussi, de quelle importance il étoit à un Mo- » narque, d'avoir pour le seconder un Ministre » d'un génie supérieur, qui joignît à la capacité » nécessaire un esprit doux, impartial, désin-

» téressé, appliqué, attentif, qui sçut les moyens » de faire la guerre avec succès, & ceux de l'é» viter, sans qu'il en coutât rien à la Gloire. » Enfin la vie privée sembloit n'avoir été pour ce » Prince qu'un apprentissage de l'art de regner. » De mauvais Citoyen, il devint Roi parfait, & » en montant sur le Trône, il n'y porta que des » vertus. »

George d'Amboise, comme l'on sçait, fut le Favori & le principal Ministre de ce Prince. Sa Vie est une des plus belles de toutes celles qui sont rassemblées dans cet Ouvrage, parce que son Ministere est le plus beau. « D'Amboise com» mença par retrancher le dixiéme de tous les » impôts, & les réduisit enfin aux deux tiers. Ce » qu'il y a de remarquable, c'est qu'en quelque » nécessité que l'Etat pût se trouver sous son Mi» nistere, il ne rétablit jamais ce qu'il avoit » une fois supprimé ; par où l'on peut juger de » sa prudence, dans la dispensation des deniers » publics. Mais cette œconomie n'eut jamais » rien de sordide : elle tourna au profit des Su» jets, sans avilir le Trône. Zélée & judicieuse, » elle ne permit point que des hommes de » néant s'engraissassent du sang du peuple, & » accumulassent des richesses immenses par des » brigandages autorisés ; elle ne mit point la » Noblesse épuisée, sur qui tombe par contre » coup toutes les impositions faites sur ceux » qui cultivent la terre, hors d'état de porter les » armes pour la défense de la Patrie, &c. »

L'Auteur acheve ainsi son portrait à la fin de sa Vie. « Modéle des vrais Ministres, il ne fut » ni avare, ni dissipateur. Il ne fit tomber les » graces de son Maître, que sur des Sujets qui » en étoient dignes, & ne fut jamais la dupe des » femmes & des hypocrites. Eclairé & judicieux, » il ne se laissoit point prévenir par les flatteurs

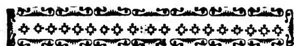
» de la Cour ; il s'étudia surtout à faire de bons » choix pour remplir les Bénéfices ; il ne don- » noit point sa confiance à des ames viles, à de » faux dévots. Il estimoit & aimoit les Sçavans, » qui honorent leur Patrie. Il ne regardoit pas » les Lettres & les beaux Arts, comme inutiles » à l'Etat. Sous son Ministére, les gens de bien » ne furent point malheureux ; en un mot, il » fut un très-grand Ministre, non parce qu'il » ne fit point de mal, mais parce qu'il fit beau- » coup de bien. »

La Vie du Cardinal du Prat, Ministre sous François I. forme une espéce de contraste avec celle du Cardinal d'Amboise. Ce Ministre est l'Auteur de la vénalité des Charges, de l'abolition des élections, du concordat avec Léon X. des impositions arbitraires, &c. Pour flatter le Parlement, qu'il craignoit plus que le Clergé, il lui fit attribuer la connoissance du crime d'hérésie, parce, disoit-il, *qu'il y a du blasphême*; & il expédia plusieurs commissions barbares pour faire mourir les Novateurs. Ce Cardinal, objet continuel des railleries & des mépris de son Roi, mourut détesté de toute la France, rongé de vers & de remords. Son corps fut porté à Sens, dont il étoit Archevêque, & où il fit alors sa premiere entrée. Pour ménager sa réputation, le Roi qui pouvoit avec justice s'emparer de sa succession, se fit donner seulement par ses héritiers cent mille écus par forme de prêt, somme dont il ne s'aviserent pas de demander le remboursement. On prétend que du Prat étoit très-ignorant, & on rappelle à ce sujet un conte publié par Théodore de Beze. Le Roi d'Angleterre ayant envoyé à François I. douze beaux Dogues, avec une Lettre en Latin, qui portoit *Duodecim molossos*, Du Prat demanda à ce Prince un de ces beaux *Mulets*, qu'il avoit recus d'An-

gleterre ; & sur ce que le Roi, qui sçavoit mieux le Latin que ce Cardinal, lui répondit qu'on lui avoit envoyé des Dogues, & non des Mulets, le Cardinal confus, s'excusa, en disant qu'il avoit cru entendre *Muletos.* Ce qu'on rapporte ici de son goût bisarre pour la chair d'ânon, est bien singulier. Les Courtisans, peuple essentiellement copiste, l'imiterent, & à son exemple mangerent de la chair d'ânon. Cette viande cessa d'être en usage, aussi-tôt que du Prat eût cessé de vivre. « Si le Cardinal du Prat, dit M. d'A... » fut exempt de quelques-uns des défauts que ses » ennemis lui ont reprochés, il en eut d'autres, » qui le feront toujours regarder comme un mé-» chant homme. Ce fut lui, qui causa tous les » malheurs dont la France se vit affligée sous le » regne de François I. en réduisant le Connéta-» ble de Bourbon, cruellement persécuté, à » chercher une retraite parmi les ennemis de » l'Etat. Lui seul fut la cause de la disgrace de » Lautrec, & de la mort de Samblançai ; & de-» là il est reconnu indirectement coupable de la » perte de l'Italie, & de la mort de tant de mil-» liers d'hommes qui y périrent. Les Rois de Fran-» ce lui ont néanmoins quelque obligation, si » les Souverains doivent sçavoir gré à des Mi-» nistres d'une intelligence bornée, qui leur » suggérent les moyens de se ruiner eux-mêmes » en ruinant leurs Sujets, & qui croyent les en-» richir, lorsqu'ils tarissent la source de leurs » revenus. »

Les bornes de cette Lettre ne me permettent pas de vous parler des autres Vies contenuës dans ces deux premiers Volumes. Les Vies des Cardinaux de *Tournon* & de *Lorraine*, méritent votre attention. Je vous entretiendrai dans la suite des quatre autres Volumes.

Je suis, &c. *Ce 24 Octobre 1739.*



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXX.

Reflexions politiques.

IL y a des matieres, qui, bien que souvent traitées, Monsieur, ne sont presque jamais rajeunies, parce qu'elles ne sont pas du ressort des Ecrivains qui entreprennent de les discuter. Les premiers Ecrivains donnent le ton aux autres ; & si dans les idées accessoires il se trouve quelque différence, le fond & la forme des Ouvrages sont les mêmes. Ce que je dis en général, peut s'appliquer principalement aux Traités de politique. Comme ils ont été composés par des personnes qui n'ont été Ministres d'Etat ou Ambassadeurs que dans leurs Cabinets, ils ont été réduits à compiler Platon, Xénophon, Polybe, Cicéron, Tite-Live, Tacite, &c. & à coudre aux maximes de ces illus-

tres Ecrivains des faits historiques ; anciens & modernes. Cet amas de maximes & de faits est ce qu'il y a de bon dans cette sorte d'écrits, où les raisonnemens sur les intérets présens des Princes se ressentent ordinairement de l'impéritie du Compilateur, qui n'est point à portée de pénétrer ces mystéres. Aussi les plus judicieux Littérateurs se sont bornés a observer dans les Auteurs de l'antiquité la politique des Etats qui n'existent plus ; & avec ces guides, ils sont venus à bout d'en tracer un fidéle tableau. Un Philippe de Comines, un Cardinal d'Ossat, un Comte d'Estrades, un Cardinal de Janson, si capables d'élever l'édifice de la politique, ne nous ont laissé que des Lettres & des Mémoires, où brillent le plus profond jugement, la supériorité des lumieres, la connoissance du cœur humain, l'art d'aller surement à son but, sans employer ces moyens qui ont un air de finesse, toujours suspect, enfin une dextérité admirable pour saisir le moment favorable au succès des négociations. C'est par l'étude de cette sorte d'Ouvrages, que le génie politique se nourrit, s'accroît & se perfectionne.

L'obscurité où sont tombés tant de

traités de Politique, composés par des Ecrivains qui n'étoient que beaux esprits ou Compilateurs, n'empêche pas qu'il ne vienne de tems en tems d'Allemagne & de Hollande; des Livres sur ces matieres. Je viens d'en lire un très-nouveau qui a pour titre : *Refléxions Historiques & Politiques, sur les moyens dont les plus grands Princes & les habiles Ministres se sont servis pour gouverner & augmenter leurs Etats, avec les qualités qu'un Ministre doit avoir, de quelle condition il faut qu'il soit, & ce qu'un Prince est obligé d'observer envers lui.* A Léide, 1739. *in*-8. Dans le premier Chapitre, où l'Auteur traite des moyens qu'on peut employer dans le gouvernement des Etats, il débute ainsi. « Comme » beaucoup d'Auteurs ont traité cette » matiere très-imparfaitement & qu'ils » n'ont point encore touché au but, » nous éviterons avec soin de suivre » leurs traces, & de n'apporter pour » exemple de ce que nous avancerons, » que l'autorité des Anciens, comme » de Juvenal, d'Horace, de Perse, de » Lucien, de Quinte-Curce, de Cicéron, » d'Ovide, de Virgile, &c. » Cependant ces belles promesses aboutissent d'abord à critiquer Juste-Lipse, & un certain Clapmarius, sur quelques défini-

tions ; à faire voir que la dissimulation est la base de l'art de gouverner, & que ce qui paroît en soi déraisonnable & injuste, est quelquefois permis & légitime dans un Souverain, qui ne doit pourtant pas manquer aux loix de la probité ; que sans les enfreindre, il peut employer diverses ruses, & qu'il ne faut pas confondre les maximes d'Etat, avec ce qu'on appelle *secrets des Empires*, ausquels le nom de *coups d'Etat* convient encore mieux. L'Auteur s'épuise en raisonnemens là-dessus, & employe même de sçavantes étymologies. Comme ces termes sont assez connus de ceux qui sçavent notre Langue, je ne m'arrêterai pas à les définir. Après avoir blâmé ces Ecrivains politiques, qui remplissent leurs Livres de citations de Poëtes, il tombe lui-même dans le même excès, & d'une maniere digne du célébre Chrysostome Mathanasius. « Suivant le Poëte Mar-
» doboeus, dit-il, *les choses qu'on com-*
» *munique à plusieurs personnes, ne de-*
» *meurent pas secrettes.* Aussi apprenons-
» nous des Grammairiens, que ce
» mot, *arcanum* (*secret*) peut-être déri-
» vé *ab arce* (*forteresse*) soit, comme est
» d'avis Festus-Pompeius, que les
» augures eussent coutume d'y faire un

» certain Sacrifice, qu'ils vouloient » éloigner de la connoissance du peu- » ple, soit parce que toutes choses se- » crettes & de conséquence sont mieux » gardées dans une forteresse, que dans » un autre lieu. Ceux qui le tirent *ab* » *arca* (*du coffre*) semblent aussi ne pas » s'éloigner de la même opinion, & » les bons Auteurs ne se sont jamais » servis de ces deux mots qu'en pareil- » le signification. Virgile dit, *je vous* » *raconterai plus au long le secret des des-* » *tinées.* » Il cite encore aussi judicieu- sement le même Poëte, Horace, Lu- cain; & après avoir traduit les Vers cé- lébres de ce dernier Auteur, sur la source inconnuë du Nil, il ajoute: « Un génie tant soit peu poëtique, » pour le dire en passant, trouveroit » un beau parallele entre ce fleuve du » Nil & les secrets d'Etat; car ainsi » que les peuples les plus voisins de sa » source en tiroient mille commodi- » tés, sans avoir aucune connoissance » de son origine, aussi faut-il que les » peuples admirent les heureux effets » de ces coups de Maître, sans pour- » tant rien connoître de leurs causes & » de leurs divers ressorts. »

Dans la crainte de ne pas suffisam- ment éclaircir le sujet indiqué dans le

titre de ce premier Chapitre, l'Auteur a cru devoir faire voir, *comment dans la Monarchie ou Gouvernement d'un seul, & dans l'œconomie ou l'administration d'une famille, qui sont les deux pivots de la Politique, il y a de certaines ruses, détours ou stratagêmes, dont bien des gens se sont servis & se servent encore tous les jours pour venir à bout de leurs prétentions.* Parmi les stratagêmes, il compte la folie de ceux qui ont voulu passer pour Dieux; & fait paroître Salmonée, essayant par des *feux d'artifice* de contrefaire la foudre & le tonnerre de Jupiter. Psaphon, qui, après avoir appris à un grand nombre de Pies, de Merles, de Geais & de Perroquets à prononcer ces mots, *Psaphon est un Dieu*, leur donnoit la liberté, afin qu'ils pussent les repéter partout; Empedocle se précipitant dans les flammes du Mont Etna, pour faire croire qu'il avoit été enlevé dans le Ciel; Romulus, qui, selon l'Auteur, se noya dans des Marais, pour établir la même opinion; Pythagore, qui feignit d'avoir une cuisse d'or, dans le dessein de se déifier: enfin, il passe en revûë une infinité de gens, ridiculement accusés d'avoir un génie à leur disposition. Tous ces exemples ne sont-ils pas bien propres à donner des lumieres

sur l'administration des Etats ?

Les secrets de l'œconomie ou gouvernement des familles ont donné lieu à l'Auteur de débiter des faits aussi singuliers. Je laisse le stratagême employé par un Médecin, qui par une frayeur mortelle qu'il causa à sa femme peu vertueuse, vint à bout d'*assoupir les humeurs piquantes & acrimonieuses de son tempéramment.* Ce fut pour remédier au même désordre que les Chinois établirent, selon l'Auteur, pour une des premieres loix du Royaume, que toute la bonne grace des femmes ne dépendroit dans la suite que de la petitesse de leurs pieds, & que celles qui lesauroient plus petits & plus mignons, seroient jugées les plus belles. « Ce qui ne fut pas plûtôt publié, que toutes les meres, sans » faire attention à la conséquence, » commencerent de resserrer, étrécir,& » si bien envelopper les pieds de leurs » filles, qu'elles ne pouvoient plus sortir » de la maison, ni se tenir droites, que » par l'aide de deux ou trois servantes. » Ainsi cette figure artificielle ayant » passé en conformation naturelle, » les Chinois ont insensiblement arrêté & fixé le Mercure que leurs femmes avoient dans les pieds, les faisant ressembler à la tortuë, qui, pour

» parler avec les Poëtes, *marche lente-* » *ment & porte sa maison, qu'Apelles nâtif* » *de l'Isle de* Coüs, *à peinte & placée* » *sous les pieds de Vénus.* Il les ont em- » pêché par ce moyen de se trouver à » des rendez-vous, ou dans des lieux » où leur honneur auroit couru quel- » ques risques.» Tout cela, comme vous voyez est fort curieux. L'Auteur prétend que la coutume établie parmi les femmes Caribes, pour éviter l'infamie, de se jetter dans un grand feu après la mort de leurs maris, fut un reméde politique, contre la lubricité de ces femmes, qui les empoisonnoient pour en épouser d'autres. Il parle encore de la permission que donna Denys Tyran de Syracuse, de voler durant la nuit pour empêcher les assemblées. De ces moïens d'une politique dangéreuse, il passe à d'autres *moins sérieux*, & il cite l'exemple des Républiques Grecques, qui pour faire manger le poisson frais à leurs Sujets, défendoient aux Marchands de s'asseoir dans le Marché. « Pour moi, » j'ose dire, poursuit-il, que si l'on » vouloit remédier à la grande confu- » sion, qu'apporte le nombre excessif » des carosses dans la Ville de Paris, il » faudroit seulement confisquer ceux » que l'on trouveroit par les ruës, avec

» moins de cinq perſonnes dedans,
» puiſqu'au moyen de cette Ordon-
» nance, ceux qui y vont tous les jours
» ſeuls, prendroient la houſſe ; & les
» autres qui ne pourroient augmenter
» leur famille de trois ou quatre per-
» ſonnes, ſe réſoudroient facilement de
» la diminuer de trois ou quatre bou-
» ches inutiles, telles que ſeroient pour
» lors celles d'un Cocher, d'un La-
» quais & de deux chevaux. » Il eſt ſingulier de voir s'élever du fond de la Hollande un Cenſeur, ou pour mieux dire, un Réformateur de la Police de Paris. De pareilles vûës ſont propres apparemment à perfectionner la Politique, & c'eſt par là ſans doute, que l'Auteur veut prouver qu'il *a touché au but*, & qu'il eſt plus habile que ſes dévanciers.

En quoi il eſt plus loüable, c'eſt de poſer pour les fondemens de ſa Politique la perſuaſion de quelques vérités importantes, telles que l'exiſtence de l'Eſtre ſuprême, les décrets de ſa Providence, l'obéïſſançe des Sujets à leurs Souverains, qui doivent avoir pour eux un amour paternel, les récompenſes reſervées aux gens de bien, & les peines qui attendent les méchans. L'Auteur revient enſuite aux maximes d'E-

tat, qu'il définit un *Excès du Droit commun à cause du bien Public* ; c'est-à-dire, des loix qui ne peuvent être légitimes par le droit des gens, civil ou naturel, mais seulement par la considération du bien & de l'utilité publique, préférable aux intérêts des particuliers. C'est en vertu de ces Maximes, selon lui, que Tibére épousa la fille de son frere, que cet Empereur empêcha Agrippine de se marier, que divers Etats & divers Princes ont donné des secours à leurs voisins, prêts à être opprimés par une puissance formidable, qu'Aléxandre VI. & François I. firent des alliances avec les Turcs. J'omets plusieurs autres événemens, dont il rapporte l'origine à des maximes d'Etat. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que pour donner une idée plus précise de ces maximes, il assure que *ce qui se fait par elles, est précédé par des Manifestes, par des Déclarations & par toutes les formes nécessaires pour légitimer une entreprise.* Mais a-t'on observé de pareilles formalités dans la plûpart des affaires dont il parle, & dans celles que je viens de citer ? Les Maximes d'un Etat ne sont autre chose que les loix fondamentales, suivant lesquelles il se gouverne ; ainsi en France, c'est une maxime d'Etat, que les

Femmes ne pourront ſuccéder à la Couronne, que le Domaine de nos Rois eſt inaliénable, qu'ils ſont la ſource & la plénitude de toute l'autorité, &c. Or ces maximes, pour être obſervées, n'exigent ni Manifeſte, ni Déclaration.

Pour donner une idée de ce qu'on appelle *coups d'Etat*, il s'exprime ainſi: « On y voit plûtôt tomber le tonnerre, qu'on ne l'a entendu gronder; *il frappe avant que d'éclater*: l'exécution précéde la Sentence; tout s'y fait à la Judaïque, & l'on eſt pris ſans y penſer: tel reçoit le coup qui penſoit le donner; tel en ſouffre, qui n'y ſongeoit pas; & tel y meurt dans le tems où il ne paroît rien à craindre; tout s'y fait de nuit & au milieu des ténébres; la Déeſſe Laverne y préſide; la premiere grace qu'on lui demande avec Horace, eſt: *Fais en ſorte qu'on ſe trompe & que je paroiſſe juſte & ſaint, couvre mes péchés d'une nuit, & mes fraudes d'une nuée.* » Après cette ſorte de deſcription, on eſt tout étonné de voir l'Auteur aſſurer que *les coups d'Etat ſont auſſi juſtes & raiſonnables que les maximes & les raiſons d'Etat.* L'Auteur confond les raiſons d'Etat avec les maximes; ce ſont pour-

tant des choses bien différentes. Il semble mettre au nombre de ces coups d'Etat *justes & raisonnables*, la mémorable exécution de la Saint Barthélemi, l'assassinat du Maréchal d'Ancre, les stratagêmes employés par Boniface VIII. pour devenir Pape. On pardonnera plûtôt à l'Auteur, d'avoir mis au nombre des coups d'Etat permis le rôle que joüa la Pucelle d'Orléans. Il blâme cependant à la page 113. l'exécution de la Saint Barthélemi. « Je » dirai que cette action auroit été très-» légitime, si on se fut contenté de se » saisir des Chefs des Réformés, qui » sous prétexte de Religion, abusoient » de la crédulité du peuple, n'ayant » d'autre but *qu'à* affoiblir l'autorité » Royale, à posseder les plus grandes » dignités & à usurper la Couronne » même : mais elle est toujours blâma-» ble & même injuste, en ce que l'on a » immolé à la fureur de ceux qui se di-» soient Catholiques, une infinité de » Victimes innocentes; dont le sang » demande encore justice au pied du » Trône de la Souveraine Majesté. Car » cette populace manquant de Chefs, » seroit rentrée dans le devoir, & n'au-» roit jamais osé rien entreprendre con-» tre l'autorité Royale. » C'est-là une

des précautions dont il donne divers exemples dans un Chapitre particulier, qui est fort long. Mais pour un bon raisonnement, il y en a une infinité d'inutiles aux Politiques modernes. De quel usage par exemple, peut leur être aujourd'hui le stratagême de Religion, employé par Numa, par Mahomet, &c? Tout ce qui résulte de cet amas de faits, c'est que l'Auteur a eu la patience de les copier. Il y a pourtant quelques morceaux curieux : tels sont les refléxions qu'il fait sur la conversion de Clovis, sur celle de Henri IV. sur l'entreprise de Luther. Il y a même fait entrer quelques faits modernes, où l'on voit la bonne-foi de l'Ecrivain. Mais aussi il en hazarde quelques uns, qui sont visiblement faux ; & il est aisé de voir que loin d'avoir pénétré dans les Cabinets des Princes, il est à peine arrivé jusqu'à l'antichambre.

Dans le Chapitre où il s'agit des opinions dont il faut être persuadé pour réussir dans les affaires les plus difficiles de l Etat, il veut qu'un Ministre soit bien persuadé que les Empires les plus puissans seront un jour renversés, & qu'il en naîtra de nouveaux ; & à ce sujet il parle de divers Royaumes anéantis,

des moyens employez par les Papes, pour devenir Souverains temporels, & par d'autres Princes modernes pour étendre leurs Etats. Il prend occasion de prophétiser de grands changemens dans l'Europe, & fait même divers plans de ligue, dignes des Nouvellistes des Caffez ou du Luxembourg. Parmi les digressions qu'il fait, la plus singuliere est celle, que la renaissance des Lettres en Italie & en France a occasionnée. « C'est une chose hors de » doute, dit-il, qu'il s'est fait plus de » nouveaux systêmes dans l'Astrologie, » que plus de nouveautés se sont intro- » duites dans la Philosophie, dans la » Médecine & dans la Théologie; que » le nombre des Athées s'est plus fait » paroître depuis l'année 1452, tems » dans lequel, après la prise de Cons- » tantinople, tous les Grecs & les Scien- » ces avec eux se réfugierent en Euro- » pe, & particulierement en France & » en Italie; il est arrivé, dis-je, dès- » lors plus de changemens, qu'il ne » s'en étoit fait pendant les mille an- » nées précédentes. Je défie même les » mieux versés dans l'Histoire de Fran- » ce, de m'y faire voir que quelqu'un » ait été accusé d'Athéisme, avant le » regne de François I. surnommé le

» Restaurateur des Lettres ; & peut-
» être encore seroit-on bien embarras-
» sé de me montrer la même chose
» dans l'Histoire d'Italie, avant les ca-
» resses que Côme & Laurent de Mé-
» dicis firent aux hommes Lettrés. »
Mais quelle induction l'Auteur veut-il tirer d'un pareil fait, même en le supposant vrai ? On abuse des meilleures choses, doit-on pour cela les proscrire ? Il y a des gens, qui au lieu de faire un usage judicieux & chrétien des Sciences, s'en servent pour corrompre leur esprit & leur cœur. S'ensuit-il de-là qu'elles sont nuisibles en elles-mêmes, & qu'elles sont contraires à la bonne Politique ? On ne voit pas le but de l'Ecrivain dans une pareille reflexion.

Je ne prétens pas suivre l'Auteur dans le détail des différentes opinions dont il veut qu'un Souverain soit imbu, pour réussir dans ses entreprises Politiques ; d'autant mieux que ces opinions, appuyées d'exemples anciens, n'influent presque en rien dans la Politique Moderne. Je m'abstiens pour la même raison de vous parler de ce qu'il dit sur les qualités nécessaires à un grand Ministre ; ce sont des détails communs qui ne vous apprendroient rien. On croit d'abord qu'il sera délicat dans le

choix qu'un Prince doit faire de ses Ministres : cependant il raisonne si bien, que les personnes de tout âge & de toute condition lui paroissent dignes de remplir cette place importante. C'est ainsi qu'Ovide, dans son Art d'aimer, trouve dans toutes les femmes des raisons pour être aimées.

Oeuvres de Moliere. L'Edition *in*-4. des Oeuvres de Moliere, destinée à orner le Cabinet de l'homme de la Bruyere, plûtôt que celui de l'homme de Lettres, faisoit souhaiter qu'il en parût bientôt une nouvelle, qui fût plus commode & qui coutât moins. Il y avoit lieu de croire qu'on l'auroit bien-tôt, puisqu'elle avoit été promise dans le tems même qu'on travailloit à l'Edition *in*-4. Enfin, graces aux soins du même Editeur, elle vient enfin de paroître *in*-12, en beaux caracteres & en beau papier. Il nous assure même que cette nouvelle édition est plus correcte que la précédente, & qu'elle a encore l'avantage de renfermer trois morceaux curieux, sçavoir un Extrait d'un Livre intitulé : *Nouvelles nouvelles* de M. de Visé, qui renferme des traits curieux sur la personne de Moliere & de ses Comédies, une Lettre

du même Auteur sur les affaires du Théatre, où il venge les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, attaqués dans l'*Impromptu de Versailles*; enfin un Catalogue des Apologies & des Critiques de diverses Piéces de Moliere.

L'extrait des *Nouvelles nouvelles*, qui parurent en 1663, contient quelques faits concernant la Vie de Moliere, & des jugemens sur quelques-unes de ses Comédies. Ce qui regarde sa personne ne roule presque que sur le manége, dont ce grand Poëte se servit pour s'attirer les suffrages des gens de qualité. Je ne sçai si tout cela est bien vrai. M. de Visé fait tous ses efforts pour persuader à ses Lecteurs, que Moliere ne connoissant point les ridicules de Paris, eut sur cela des Mémoires des gens de condition, qui portoient la générosité jusqu'à faire d'eux-mêmes & de leurs amis des portraits d'autant plus comiques, que le Public en voyoit les originaux. Il nous représente ces faiseurs de Mémoires, comme charmés d'être raillés, & de trouver sur le Théatre les bons mots qu'ils avoient fournis au Comédien. Tout cela est dit pour ôter à Moliere la gloire de l'invention; & pour cela il nous donne pour des

Philosophes ou pour des sots, les gens les plus délicats & les plus faciles à se fâcher d'une raillerie. Il leur attribuë encore le succès des Comédies de Moliere ; il prétend qu'ils n'y alloient que pour admirer leur propre Ouvrage. On voit dans toutes ces imaginations l'esprit d'envie & de jalousie : M. de Visé se mêloit de faire des Comédies ; il étoit bien difficile qu'il ne fût pas blessé de la brillante réputation du Térence François ? Le même esprit se fait sentir dans les jugemens qu'il porte de quelques-unes des Comédies de son Rival ; il en découvre mieux les défauts, qu'il n'en fait sentir les beautés.

M. de Visé, intéressé à défendre les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne qui joüoient ses Piéces, inséra dans ses *Diversités galantes*, imprimées en 1664, une Lettre sur les affaires du Théatre, qui de l'aveu même de l'Editeur, est une Satyre contre Moliere. L'Auteur après avoir exposé selon les intérêts de sa passion, le mérite de quelques Piéces, que produisit la querelle élevée entre les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne & ceux de Moliere, reproche à ce grand Poëte d'avoir attaqué toute la Cour dans la personne

des Marquis, joüés dans son *Impromptu* de Versailles. Il n'oublie rien pour soulever le Roi contre lui. C'est ainsi que nous avons vû un Fabuliste mort depuis quelques années, qui prétendoit qu'un Poëte Comique avoit blessé la Majesté Royale, en attaquant un Livre qu'il lui avoit dédié. Il osa même recourir aux Puissances, pour empêcher que la Comédie ne fût joüée ; mais on ne fit que rire de la délicatesse de l'Auteur. Je ne sçai si l'on goûtera les raisonnemens de M. de Visé, pour faire voir que le talent tragique est infiniment supérieur au comique. Je n'y ai vû que l'envie de rabaisser Moliere.

Il a eu le malheur de n'être attaqué que par de mauvais Critiques, par un Somaise, par un de Visé, par un Chevalier, par un Rochemont, par un Boulanger de Chalussai, noms obscurs dans la République des Lettres. Cependant le Catalogue de ces Piéces, orné de quelques notes, m'a paru fort curieux ; & l'on trouve dans les Critiques & les Apologies divers faits, qui servent à l'Histoire du Théatre François. Il est à souhaiter que l'Editeur fasse réimprimer ces Critiques & ces Apologies, où parmi beaucoup de

chofes d'un mauvais goût, on apprend des anecdotes théatrales, & l'hiftoire de l'efprit humain dans les divers jugemens qu'on a portés des Piéces de Moliere, peu de tems après qu'elles eurent paru.

A la fin de ce Catalogue, on trouve une particularité curieufe, à l'occafion des *Femmes fçavantes*; elle eft tirée du Mercure de 1673. « Sur les bruits qui » couroient, que M. Moliere avoit » voulu joüer Menage & l'Abbé Co- » tin, cet Auteur fe juftifia par une ha- » rangue qu'il fit au Public deux jours » avant la premiere repréfentation de » fa Piéce. » Une pareille apologie étoit bien propre à confirmer le Public dans fa premiere opinion.

Differtations fur diverfes Tragédies de Corneille & de Racine.

Le Catalogue des Critiques & des Apologies de Moliere me fait fouvenir que Giffey & Bordelet ont mis en vente un *Recuëil de Differtations fur plufieurs Tragédies de Corneille & de Racine, avec des refléxions pour & contre la critique des Ouvrages d'efprit, & des jugemens fur ces Differtations*, 2 vol. *in*-12. Les refléxions paroiffent avoir été écrites pour juftifier l'ufage de la Critique, & pour détruire ce qu'a avancé l'Au-

teur des *Essais de Morale & de Littérature*, qui ne la croit point permise, & qui s'est efforcé de la décrier. L'Editeur de ces Dissertations exige dans la Critique des Ouvrages d'esprit tant de ménagemens & tant de précautions, que toutes les personnes judicieuses souscriront à sa maniere de penser. Dans les jugemens qu'il porte des Piéces qui composent son Recueil, on verra qu'il n'épargne pas les Critiques, lorsqu'ils manquent à ce qu'exigent la bienséance & l'honnêteté.

En attendant que je vous parle plus au long de ces refléxions, de ces jugemens qui composent un discours étendu, & des dissertations contenuës dans ces deux Volumes, je crois que vous me sçaurez bon gré de vous en envoyer le Catalogue. Comme les idées générales doivent précéder les idées particulieres, l'Editeur a cru que pour donner à ces différens morceaux un ordre convenable, il devoit imprimer d'abord ceux où il s'agit du caractere de la Tragédie, & du génie de Corneille & de Racine. Il a ensuite rangé suivant la date des années les critiques & les apologies de plusieurs Tragédies de ces deux illustres Poëtes. Voici d'abord les

Piéces contenuës dans le premier Volume : Entretien sur les Tragédies de ce tems, par l'Abbé de Villiers, *in*-12. 1675. Parallele de Corneille & de Racine par Longepierre, en 1686 (dans les jugemens des Sçavans de Baillet) Dissertation sur les caracteres de Corneille & de Racine, par M. Tasignon, 1705. *in*-12. Le jugement du Cid, composé par un Bourgeois de Paris, Marguillier de sa Paroisse, 1637. *in*-8. Lettre de l'Abbé de Boisrobert à Mairet, sur la querelle du Cid. Critique de la Sophonisbe de Corneille, par Dauneau de Visé, 1663. *in*-12. Remarques sur la Sophonisbe de Corneille, par l'Abbé d'Aubignac, 1663. *in*-12. Défense de la Sophonisbe, par Dauneau de Visé, 1663. *in*-12. Lettre sur les remarques qu'on a faites sur la Sophonisbe, 1663. *in*-12. Remarques sur le *Sertorius* de Corneille, par l'Abbé d'Aubignac, 1663. *in*-12. Défense du Sertorius, par Dauneau de Visé, 1663. *in*-12. Le Tome second renferme les Piéces suivantes : Remarques sur l'Oedipe de Corneille, par l'Abbé d'Aubignac, 1663. *in*-12. Dissertation sur l'*Alexandre* de Racine, par Saint Evremond. La folle querelle ou la critique

d'Andromaque, Comédie de M. de Subligny, 1668. *in*-12. La Critique de la Bérénice de Racine, par l'Abbé de Villars, 1671. *in*-12. La Critique de la Bérénice de Corneille, par le même, 1671. *in*-12. Réponse à la Critique de la Bérénice de Racine, par Subligny, 1691. *in*-12. Tite & Titus, ou les Bérénices, Comédie en trois Actes 1673. *in*-12. Remarques sur l'Iphigénie de Racine, 1675. *in*-12. Dissertation sur les Tragédies de Phédre & Hyppolite, par Subligny, 1677. *in*-12.

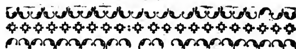
L'Editeur nous apprend qu'il s'est borné aux Critiques & aux Apologies, qui ont paru peu de tems après la représentation de ces Tragédies, & qu'ainsi les Dissertations, insérées dans des Ouvrages périodiques modernes, étoient étrangeres à son dessein. Quoique les jugemens des Sçavans de Baillet & les Oeuvres de Saint Evremond ne soient pas rares, il a cru en devoir tirer le parallele de Corneille & de Racine, par Longepierre, & la Dissertation sur l'*Aléxandre*, pour épargner la peine aux Lecteurs de les aller chercher dans ces Recuëils. Je vous entretiendrai bientôt de ces divers morceaux, qui étoient extrêmement rares.

Discours Moraux de Saurin.

Montalant nous a priés d'avertir le Public qu'il a reçu divers Exemplaires en toute sorte de papiers, du Livre intitulé : *Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux, sur les événemens les plus remarquables du Vieux & du Nouveau-Testament, par M. Saurin, continués par M. C. S. de Beausobre, Pasteur de l'Eglise Françoise de Berlin, avec des figures gravées sur les desseins des Messieurs Hoet, Houbraken & B. Picart*, Tome 6. *in fol.* A la Haye, chez P. de Hondt, 1739.

Je suis, &c.

Ce 31 *Octobre* 1739.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXXI.

JE me disposois, Monsieur, à vous rendre compte du second Volume de l'*Histoire du Ciel*, de M. Pluche, lorsque j'ai reçû sur ce sujet une Lettre de M. *de Barth*, Docteur en Médecine, & sçavant Physicien, dont j'ai l'honneur d'être des amis. L'ayant trouvée pleine de refléxions solides, & d'objections qui tendent à la découverte de la vérité, & non à l'abaissement du très-estimable Auteur de l'Ouvrage, dont il s'agit, je me suis déterminé à vous en faire part. Elle tiendra lieu aujourd'hui de la Lettre surnuméraire, que j'ai coutume de vous écrire une fois par mois, & vous donnera une idée des opinions particulieres de l'Histoire du Ciel. Histoire du Ciel.

LETTRE

De M. de BARTH, *Docteur en Médecine*, *à M. l'Abbé* D. F.

VOus m'avez demandé, Monſieur, mon ſentiment ſur le ſecond Tome de l'*Hiſtoire du Ciel*. J'aurois ſatisfait plus promptement votre envie, ſans les occupations dont je ſuis accablé depuis deux ou trois mois. Je vous envoye quelques obſervations, qui ſont le fruit du peu de loiſir que les devoirs de ma profeſſion m'ont laiſſé.

L'Auteur de l'Hiſtoire du Ciel, pour ſuivre le plan qu'il s'eſt propoſé, entreprend de faire voir *la mépriſe des Philoſophes ſur la fabrique du Ciel & de la terre.* Dans la ſeconde partie de ſon Ouvrage, il commence d'abord par déclamer contre les ſyſtêmes, avec cette chaleur qui l'animoit, lorſqu'il écrivoit le quatriéme Volume du *Spectacle de la Nature*. « De tout tems, dit-il, les hommes » ont voulu pénétrer plus loin qu'il ne » leur eſt permis de faire, & l'on faiſoit » autrefois des ſyſtêmes ſur l'origine du » monde, comme on en fait aujour- » d'hui, au lieu de s'en tenir à la ſim- » plicité de l'Hiſtoire que nous en » avons. » Par-là il donne à entendre

que les ſentimens de nos Phyſiciens ; ſur le débroüillement du cahos, ne ſont pas d'accord avec ce qu'on lit dans la Généſe. Il prétend même, que tout ce qu'ils ont imaginé là-deſſus, & ſur la formation du monde, eſt « inutile, » inintelligible, hors de notre portée, » & évidemment démenti par l'expé- » rience. Tous les Philoſophes (con- » tinuë-t'il) quoique ſous différens ter- » mes, ont admis un cahos de corpuſ- » cules, indifférens à entrer dans la » compoſition de toutes ſortes de » corps ; une matiere vague, indéter- » minée & univerſelle, dont ils préten- » dent que chaques choſes ont été fai- » tes, ou ſe ſont pû faire, par la ſeule » impreſſion du mouvement. Or c'eſt » ſur cette indifférence des corpuſcules » à devenir tout ce qu'on voudra ; c'eſt » ſur la poſſibilité de former un monde » avec ces corpuſcules, par la ſimple » introduction d'un mouvement géné- » ral, que je crois devoir arrêter nos » fabricateurs de ſyſtêmes. Si une maſ- » ſe de fer, une meſure d'eau, une poi- » gnée de ſable, peuvent, par l'impreſ- » ſion d'un mouvement en ligne droite » ou courbe, devenir un corps organi- » ſé, *ou même autre choſe que du fer*, de » l'eau & du ſable, je conſens à dire

» qu'un cahos de corpuſcules a pû, par » l'application d'un mouvement géné» ral, devenir un monde. » Mais ne ſeroit-ce pas ſe rendre un peu trop facilement ? Suppoſé, qu'une maſſe de fer pût devenir *autre choſe que du fer*, s'enſuivroit-il, *qu'un cahos de corpuſcules* pût *devenir un monde*, *par l'application d'un mouvement général ?* Les Philoſophes auroient trop bon marché de M. P. Car en faiſant calciner du fer à un feu de reverbere, pendant quelque tems, ils lui livreroient une chaux rougeatre, ou de couleur de pourpre, dans laquelle je ne ſçai s'il retrouveroit beaucoup de fer.

Quoiqu'il en ſoit, il prétend que ſi cette maſſe ne peut devenir autre choſe que ce qu'elle eſt d'abord, une matiere; telle qu'on voudra l'imaginer, a beau être remuée directement ou circulairement, il n'en peut ſortir qu'un cahos, & non un monde. » C'eſt la ſeu» le volonté ſpéciale de l'Ouvrier, & » non le ſimple mouvement, qui peut » former la machine entiere,& chacune » des piéces qui la compoſent. » Nous voici tout d'un coup à la cauſe premiere, comme vous voyez ; mais je n'inſiſterai pas ſur cet article, ſur lequel l'Auteur ne veut point de diſpute. Nous

prendrons avec lui l'expérience pour juge, & nous le suivrons dans le laboratoire d'un Alchymiste, où l'on fait les préparatifs d'une transmutation. C'est-là qu'il espére nous faire voir la nature. C'est-là qu'il veut nous faire faire en petit l'expérience de la conversion du cahos, en un monde bien ordonné. « Il y a sans doute beaucoup plus loin, » dit-il, du cahos à un monde organisé, que d'un morceau de fer à un morceau d'or pur. Mais si cette derniere » transmutation est impossible, certes » c'en est fait de l'autre. » Vous devinez assez l'issuë du travail infructueux de l'Alchymiste. Cette opération manquée, jointe à toutes celles du laboratoire, montre qu'il y a des corps composés & des corps d'une nature simple: « Que les composés se peuvent analyser ou résoudre en ceux qui les composent; que les corps désunis se peuvent rapprocher de nouveau, & qu'ils formeront de nouveaux mélanges: » mais qu'il y a un bon nombre de » corps qui ont une nature déterminée, » invariable. Tels sont l'eau, la terre, » le sable, l'or, l'argent, tous les métaux, le vif-argent, & bien d'autres, » qui mûs, tourmentés, désunis & mélangés tant qu'on voudra, se retrou-

» vent éternellement les mêmes, ne
» souffrent aucune analyse ou décom-
» position, & ne peuvent jamais être
» changés en autre chose que ce qu'ils
» sont. » Mais si par malheur, M. P.
au lieu d'entrer dans le laboratoire d'un Alchymiste, étoit entré dans celui d'un vrai Chymiste, il n'auroit pas vû à la vérité la transmutation d'un morceau de fer en un morceau d'or : l'opération est trop couteuse & trop incertaine pour la tenter. Mais il auroit vû que l'analyse d'un corps ne rend pas toujours les principes de ce corps, tels qu'ils y existoient avant la décomposition *; que les corps désunis se rapprochent bien, mais qu'ils ne forment que très rarement le même composé. C'est ce que nous apprend l'analyse du sang, du vin, & de plusieurs autres choses. Il auroit encore vû que *tous les métaux* ne se retrouvent pas *éternellement les mêmes*; qu'ils peuvent se changer en *autre chose que ce qu'ils sont*, & qu'ils souffrent quelque analyse. Le fer, par exemple, donne, selon M. Boerhaave **, des marques sensibles d'un souphre crud, & d'une matiere combustible. M. Géoffroi, dans ses Leçons qu'il a dictées au Collége

* Boerh. *Chem.* T. 1. p. 40.
** T. 1. p. 22.

Royal, le nomme une ſubſtance bitumineuſe, compoſée d'une matiere inflammable, d'un ſel vitriolique, & d'une terre capable de ſe vitrifier. Voilà des connoiſſances qui ſuppoſent une analyſe exacte. De plus, M. Boerhaave, qui étoit fort expérimenté dans ces matieres, dit en termes exprès, que de tous les métaux, le fer eſt celui qui ſe détruit le plus facilement. * Cet illuſtre *Phyſicien*, après avoir détaillé les opérations qu'il a faites ſur le fer, dit dans un autre endroit, en parlant à ſes Auditeurs. « Je crois vous avoir montré dans ces opérations les principaux moyens dont on ſe ſert pour changer ce métal ; en ſorte que l'on ne peut plus retirer le même métal de quelques-unes de ſes productions ſoit qu'on ſe ſerve du feu, ſoit qu'on mette d'autres moyens en uſage. ** » Le fer eſt donc devenu dans ces opérations *autre choſe que ce qu'il étoit* ; il n'eſt donc pas *éternellement le même*. On ſçait d'ailleurs qu'en ôtant aux métaux une certaine partie ſulphureuſe qu'ils contiennent, ils ſe vitrifient ; ſi on leur rend ce ſouphre, ils reprennent la for-

* *Ibid.* Facillimè deſtructile inter omnia metalla.

** Boerh. *Chem.* T. 2. p. 287.

me métallique. Ce souphre entre donc pour quelque chose dans la composition du métal.

Pour achever de convaincre M. P. que les métaux ne sont pas aussi simples, qu'il se le persuade, j'ajouterai que M. Homberg tire d'une demie livre d'argent de coupelle trois dragmes & cinquante grains de vrai mercure. Cette expérience n'est pas démentie par M. Boerh. qui la rapporte dans le second Tome de sa Chymie, p. 302. Mais quel seroit l'étonnement de M. P. lui qui veut nous faire voir la nature dans le creuset d'un Alchymiste, si je lui disois, que la Chymie produit quelquefois des nouveautés, qui n'existoient pas auparavant dans la nature, & doüées de qualités qu'elle ignoroit? * A dieu ne plaise, que je veüille favoriser les recherches des Alchymistes, par tout ce que je viens de rapporter. Au contraire, je pense qu'il n'est rien de plus insensé que leur projet chimérique. Projet qui ne trouve plus de défenseurs, que dans des misérables, qu'une triste indigence réduit à faire des dupes, pour s'arracher à la faim qui

* V. Vanhelmont, pag. 141. §. 45. pag. 458. 459. & Boerh. au second Tome de sa Chymie, pag. 7.

les dévore, & de partisans que dans des ignorans, qu'une sotte crédulité fait dépoüiller d'un or réel, pour courir après une vaine fumée, qui souvent offusque tellement leur raison, qu'il leur en reste à peine assez pour déplorer leur erreur. Mais comme M. P. ne veut que l'expérience pour juge, j'ai cru devoir citer celles que l'on vient de lire, avec lesquelles son sentiment ne m'a pas semblé être tout à fait d'accord. Je le prie de vouloir bien recevoir cette critique en bonne part.

Notre Auteur passe ensuite aux principes des Alchymistes, qui se réduisent à des promesses magnifiques, débitées avec beaucoup de pompe & un grand air de confiance. Il n'en oublie presque aucune ; & veut bien en examiner le sens & les effets, quoiqu'elles ne soient dignes que d'un souverain mépris. Cela lui donne occasion de dire, que les métaux ne peuvent être détruits, ni révivifiés. Il allégue pour preuve, la dissolution de l'argent dans l'eau forte. Chacùn sçait que si l'on jette dans cette dissolution un morceau de fer, l'argent tombe au fond du vase, en forme de chaux. Mais cette expérience ne détruit point ce que je viens de dire. L'Auteur dit plus loin, que « l'eau forte qui

» a dissous du fer, ne rendra jamais par » la précipitation ni or, ni étain; preu- » ve complette, selon lui, de l'immor- » talité du fer. » Il me semble que cette conséquence n'est pas juste. De ce que le fer ne devient ni or, ni étain, par cette précipitation, il ne s'ensuit pas que le fer soit *immortel*. Cette dissolution n'est pas suffisante pour désunir les principes du fer, qui sont trop intimement mêlés. Il faut pour cet effet, un agent beaucoup plus puissant. Nous avons cité l'autorité de M. Boerh. sur la destructibilité de ce métal. Il est à croire que ce sçavant Auteur, instruit par une longue expérience, n'a pas avancé ce fait, sans l'avoir examiné. Notre Auteur vient ensuite à cette métamorphose de cuivre en fer, qui fit tant de bruit à Paris, il y a quelques années. Il dévoile la fourberie de l'entrepreneur, qui disparut tout d'un coup avec l'argent & les espérances des actionnaires. C'est-là où se terminent toujours ces belles promesses, qu'une aveugle cupidité & une confiance stupide font écouter. Il seroit à souhaiter que cette avanture rappellée ici, & le vain babil des prétendus transmutateurs ridiculisé, pussent à l'avenir rendre plus sages ceux qui seroient assez peu éclairés pour se laisser

séduire par de brillantes amorces. Mais par malheur, il n'est que trop certain que les fourbes trouveront toujours des dupes.

La fameuse dispute de M. Géoffroi & de M. Lemeri, sur la confection du fer, n'est pas oubliée. Vous sçavez que M. Géoffroi prétendoit faire du fer avec de l'argile & de l'huile de lin. L'ingénuité avec laquelle cet illustre Académicien avoüa sa méprise, devroit bien ouvrir les yeux à tous les souffleurs. Le fer étoit dans l'argile depuis long-tems. Le fer dispersé dans les entrailles de la terre est voituré par l'eau, & déposé sur l'argile, qui lui barre le passage. « C'est presque partout, dit notre Au» teur, que l'eau délaye & transporte » les légéres parcelles de ce métal. » Qu'importe? cela ne prouve en aucune façon, que le fer soit *immortel*.

M. P. soupçonne, que l'eau introduit avec elle dans les plantes & dans les animaux une infinité de petites lames de fer; que ce fer peut être destiné a donner aux écorces & aux bois l'affermissement, qu'il donne aux matériaux que nous employons dans nos édifices. Ce méchanisme ne lui paroît pas indigne de la sagesse du Créateur. Mais un Méchanisme encore plus simple en

feroit-il moins digne? Je crains que ce *ſoupçon* qui voit du fer par tout, ne tienne un peu du ſyſtême, quoiqu'il ſoit fortifié par pluſieurs obſervations. Mais quel eſt le ſyſtême qui n'a pas pour lui quelques expériences? Je prie M. P. de me paſſer le mot de ſyſtême, pour lequel il paroît avoir tant d'averſion.

Vient enſuite l'examen de la vitrification de l'or, que M. Homberg a prétendu avoir trouvée. Elle paroît ſuſpecte à M. P. parce qu'elle eſt abſolument perſonnelle au ſçavant Académicien, & qu'elle a été tentée inutilement chez le Lantgrave de Heſſecaſſel. « L'or fondu avec les lentilles du Lantgrave, » eſt toujours demeuré or. Le plomb » même ou s'y eſt évaporé, ou y a » perſeveré dans ſa nature : & il réſulte » tant des expériences connuës, que » des aveux de nos Chymiſtes les plus » judicieux, que . . . les métaux ſont » des matieres auſſi durables que les » ſiécles. » En vérité, l'Auteur de l'Hiſtoire du Ciel, eſt bien prévenu en faveur de l'*immortalité* des métaux ! Je ne ſoutiendrai pas la vitrification de l'or ; & j'avoüerai de bonne foi la foibleſſe de mes lumieres ſur cet article. Mais quant au plomb, il me permettra de lui dire, que ce métal perd avec une

facilité extrême sa nature métallique. *
Je ne crois pas qu'il refuse le témoignage de M. Boerh. que j'ose lui apporter en preuve de ce que j'avance. Ce Médecin tient quelque rang parmi *nos Chymistes les plus judicieux.* De plus, M. P. ignoreroit-il, que quand on purifie l'or par le moyen de l'antimoine, l'argent mêlé avec ce métal se détruit & se réduit en scories ? Ce dernier fait va un peu déranger sa Physique expérimentale ; car selon le sentiment de M. P. lui-même **, les scories que les Maîtres de Forges amassent dans des mines épuisées, ne peuvent redevenir fer. Je ne pense pas qu'il veüille faire plus de grace aux scories que j'ai l'honneur de lui présenter, quoiqu'elles soient d'argent. Qu'en fera-t'il donc ? je les lui abandonne, pour leur rendre l'*immortalité*, s'il le peut. Je ne m'étendrai pas davantage sur le Chapitre des métaux ; je crains d'avoir été trop long. Cependant si vous me le permettez, je répondrai à une question que fait M. P. « A » quelle cause rappellera-t'on la forma- » tion du vif-argent, dit-il ? » Si je veux remonter à la cause premiere, je répondrai conformément au sentiment de

* V. la Chymie de Boerh. T. 2. p. 288.

** Histoire du Ciel, p. 104. T. 2.

notre Auteur, qu'il faut la raporter *à un dessein.* Mais cette réponse, quoique décisive & *intelligible*, ne satisfait point. Il faut quelque chose de plus clair. Je dirai donc, avec M. Géoffroi, que le vif-argent est composé d'une terre vitrifiable & volatile, qui emprunte sa fluidité & sa splendeur métallique, de ses parties sulphureuses. Une expérience ne sera pas inutile, pour prouver ce que je dis d'après ce célébre Académicien. Mettez du vif-argent dans un matras à long col, & le laissez pendant quelque tems sur un feu continuel, il se convertira en une poudre qui est d'abord grise. Cette poudre jaunit ensuite, enfin elle devient rouge. Exposée au verre-ardent, sur une tuile ; elle se dissipe en fumée & laisse une poussiere brune qui se vitrifie. Mais si l'on met cette premiere poudre sur du charbon, avant qu'elle s'envole, c'est-à-dire, lorsqu'elle est coulante, la tenant toujours exposée aux rayons du soleil, elle reprend la forme de mercure coulant. Il est évident par cette expérience, que la composition du vif-argent est telle que je viens de la décrire. Car on a vû qu'en dépoüillant ce minéral de ses parties sulphureuses par la calcination, il perdoit sa fluidité & sa couleur argen-

tée, & qu'il les reprenoit, lorſque ces parties ſulphureuſes lui étoient renduës. Quand il vous plaira, je vous ferai lire tout ceci, dans les Leçons que M. Géoffroi a dictées publiquement au Collége Royal.

Je paſſe au Chapitre ſuivant où l'Auteur parle *des principes des compoſitions connuës*. Je ſuis étonné d'y voir ces mots, pag. 125. « Comme j'ai remar- » qué *avec une ſatisfaction très-flatteuſe*, » que Dieu avoit organiſé le ſoleil pour » fournir à la terre la portion de lumie- » re, de couleurs & de chaleur dont » elle avoit beſoin, &c. » Il ne ſongeoit pas apparemment en écrivant ceci, qu'il diroit quelques pages plus loin *, que « la lumiere eſt auſſi réelle & auſſi » voiſine de nous à minuit qu'à midi; » & ailleurs **, « que la lumiere n'eſt » point l'effet ou la production du ſo- » leil. » D'ailleurs, où a-t'il vû que le ſoleil *fourniſſoit les couleurs*? Je ne trouve pas que cette *remarque* puiſſe donner une *ſatisfaction très-flatteuſe*.

Notre Auteur diſoit avant ceci, que « Dieu a créé un nombre précis de ma- » tieres ſimples, ou d'élémens eſſen- » tiellement differens & invariablement » les mêmes; que par-là il changeoit la

* Pag. 131. ** Pag 329.

» scéne de l'Univers, & que par l'immutabilité de ces élémens, il empêchoit que l'Univers ne périt. » Eh ! sans toute cette prodigieuse quantité d'élémens immuables, que l'*expérience* n'a pas encore montrée à M. P. Dieu ne peut-il pas empêcher l'Univers de périr ? Ne peut-il pas varier la scene de l'Univers ? Dieu a fait toutes choses de rien. Eh bien ! il continuë à faire la même chose. A-t'il besoin d'employer plus de moyens pour perpétuer l'Univers, qu'il n'en a mis en usage pour sa création ? Quand je croirai qu'une seule matiere a servi entre les mains du Créateur à former toutes les beautés que mon œil admire, cette pensée *n'aura rien qui blesse ni qui déshonore Dieu.* Au contraire, j'y trouverai sa puissance bien mieux marquée que dans le sentiment de M. P. Il est moins étonnant de voir cent matieres différentes concourir à la formation d'un arbre, par exemple, de ses fleurs & de ses fruits ; que de voir tout cela produit avec une seule matiere. Pour moi, je trouve que cette simplicité donne une idée bien plus grande de la puissance de Dieu, que tous ces milliers d'élémens. Si l'Auteur de l'Histoire du Ciel trouve beau, que nulle puissance ne soit capa-

ble de rompre la moindre piéce de cette provision d'élémens, ni d'en limiter la structure, ni d'en interrompre le service, il doit trouver encore plus beau, qu'il n'y ait qu'une seule matiere, doüée de toutes ces qualités, beaucoup plus *fine*, que les élémens qu'il nous propose, & *inimitable*, dont nulle puissance ne peut *rompre la moindre piéce*, *ni interrompre le service*.

Ne vous attendez pas à me voir suivre l'Auteur pas à pas : les bornes d'une Lettre ne me permettroient pas de dire tout ce qui se présente à l'esprit, à chaque page que l'on lit. Cependant, pour vous donner une idée juste de la solidité de ses principes, & vous faire connoître combien il est sûr de sa Physique, il suffira de vous faire remarquer ce qu'il dit sur l'huile. Les *systêmes* lui font peur ; mais il me paroît qu'il est assez familiarisé avec les *soupçons*. Vous avez vû son *soupçon* sur la nécessité du fer dans la végétation des plantes. En voici un autre. Après avoir regardé (pag. 147.) l'huile comme un corps, « que nul entendement n'a pû concevoir, il se sent *tenté* de regarder les » pelottes d'huile, comme autant d'é» pongettes régulierement construites, » & partagées en mille & mille loges,

» avec autant de valvules pour pouvoir
» s'emplir & se vuider tour à tour, se-
» lon l'action qui les foule. Quand le
» feu extérieur en a chassé les princi-
» pes qui étoient retenus, ces éponges
» ne sont plus que comme des bourses
» applaties; mais qui étant volatilisées
» par cette évacuation & chassées en
» air, s'y gonflent d'un nouveau feu, &
» se saoulent encore d'autres princi-
» pes, &c. » Il faut que la *tentation* ait
été bien forte, pour empêcher M. P.
d'attendre que quelque *expérience* vînt
confirmer cette *organisation* dans l'huile.
Soyez persuadé cependant, qu'il n'au-
roit pas admis ces *épongettes* travaillées
avec toute la délicatesse qu'il vous plai-
ra, si la conduite que Dieu tient dans
ses autres Ouvrages, ne lui avoit fait
juger que cette mécanique est telle que
vous venez de la lire, & qu'elle n'est
point du tout d'*imagination*. Par-là, ce
soupçon devient au moins *une présomption
raisonnable*. Notre Auteur dit à la fin de
ce Chapitre, « que l'homme entrepren-
» droit témérairement d'assigner des
» principes de composition dans une
» nature si simple, qu'il ne peut ni la
» changer, ni la détruire, ni y connoître
» quoique ce soit. » Où seroit donc
cette témérité? La Chymie ne com-

pose-t'elle pas des corps qu'elle ne peut plus détruire? Cependant elle connoît les matieres dont elle s'est servie dans leur composition. Mais il me vient une pensée là-dessus, qui n'est pas trop favorable à la Physique de M. P. Puisque la Chymie produit des corps qu'elle ne peut plus décomposer, la Chymie produit donc les *élémens* de cet Auteur; car selon son sentiment, un élément est un corps, que la Chymie ne peut analyser. Sur ce pied-là, il va trouver bien des élémens ausquels il ne s'attendoit pas; & dans la suite, je ne désespére pas qu'il n'en survienne encore d'autres. N'admirez-vous pas la fécondité de cette Physique? Chaque jour va voir éclore un nouvel élément. Cependant de la sorte, la créature devient égale au Créateur. Dieu fait un corps que la main de l'homme ne peut décomposer: l'homme en fait autant. Voilà une égalité, ce me semble, qui engagera M. P. a convenir que le moyen qu'il donne pour connoître les élémens, n'est pas recevable.

L'Auteur définit le sang, « un composé de différentes parcelles d'air, » d'eau, d'huile & de terre, qui étoient » dans la nourriture. » Cette définition n'est point d'accord avec ses principes;

car il inculque partout, que l'air peut être retenu dans un liquide, mais qu'il n'en peut faire partie. Il n'eſt-là que par accident. Je ſçais qu'il y a de l'air renfermé dans le ſang, le chyle, le lait, &c. que cet air n'y agit pas comme air, tant qu'il y eſt contenu ; qu'il reprend les propriétés qui lui ſont particulieres, ſi-tôt qu'il en eſt ſorti. Mais ce n'eſt pas de quoi il eſt queſtion ici. Il s'agit ſeulement de la conformité des principes de M. P. avec ſa définition. Ce n'eſt pas la premiere fois que nous le trouvons aux priſes avec lui-même. Ainſi ne pourroit-on pas lui dire, au moins avec autant de juſtice qu'il le dit aux Philoſophes : * *Puiſque vos penſées ſont ſi différentes entr'elles, je dois m'en défier.*

L'examen de *la matiere premiere des Philoſophes Grecs* fournit à notre Auteur une nouvelle occaſion de rappeller ſur la ſcéne ſes élémens chéris, c'eſt-à-dire, le fer, les autres métaux, &c. je crois vous avoir ſuffiſamment démontré ce qu'il en falloit penſer. Ainſi il eſt inutile de répéter ce que j'ai déja dit. Il vient enſuite au *monde d'Ariſtote.* Pour punir ce Philoſophe, de ce qu'il n'admet qu'une petite quantité d'élémens dans la conſtruction du monde, il le met

* Page 119.

familierement à côté de Dieu, & là il lui fait essuyer un Sermon qui remplit 27 pages. « Hé, qui êtes-vous (c'est le » Pere-Eternel qui parle) vous qui ve- » nez mettre mes œuvres au rabais ?... » connoissez-vous vous-même... Bâtis- » sez une hute, ou un Palais peu diffé- » rent d'une hute. Vous le pouvez.... » Vous ai-je demandé de fabriquer les » matieres que vous mettez en œuvre ; » & si je vous les ai livrées toutes faites, » pourquoi voulez vous que je vous en » apprenne la structure ? » S'il m'étoit permis d'interrompre un instant, non le Pere-Eternel, Créateur de l'Univers, mais ce Pere-Eternel qui parle dans le Livre de M.P. je lui demanderois pourquoi il a voulu que je connusse le cinabre, par exemple ? Il me l'avoit livré *tout fait*. Cependant j'en fabrique un artificiel, qui est préferé au naturel. En souffrant que je connoisse une matiere ; ne m'inspire-t'il pas le dessein de vouloir étendre mes connoissances sur toutes celles qui m'environnent ? Puisqu'il est si rigide, ne devoit-il pas m'interdire jusqu'à la moindre connoissance, qui selon lui, me détourneroit de ce qu'il attend de moi. Apparemment qu'il entendoit que je les connoîtrois toutes, puisqu'il m'en a laissé connoître quel-

ques-unes. A la bonne heure qu'on ne cherche pas les principes de la pierre, quand il s'agit de construire un bâtiment. Il n'est pas nécessaire d'aller si loin, comme le remarque M. P. Mais lorsqu'il s'agira de réparer les désordres que les maladies causeront dans mon corps, sera-t'il raisonnable que je *mette en œuvre* des choses dont je ne connoîtrai que *les dehors*? Je pourrois apostiller plusieurs autres endroits de ce long discours; mais cela me méneroit trop loin.

Quant à Epicure, on l'envoye aux Petites-Maisons, avec son systême: Et c'est bien fait. Les Gassendistes sont mieux traités; il semble même qu'on auroit pour eux beaucoup d'égards, s'ils n'avoient pas eu, *comme bien d'autres*, « la » maladie de souhaiter un systême pour expli» quer tout. » Ils employent pour faire l'or les mêmes corpuscules qui auront fait auparavant une masse de cristal. Ils devoient dire pour parler juste « qu'une masse d'or est un amas de par» celles d'or rapprochées, & que ces parcelles » sont une nature originelle. » Cela s'entend, & je ne crois pas qu'aucun Physicien, contredise cette définition de l'or. La réfutation de ces deux Philosophes, occupe peu de place. Mais celle de Descartes est beaucoup plus étenduë. L'Auteur badine d'abord sur la méthode de ce Philosophe & la trouve inutile, puisque le Paisan le plus grossier sçait qu'il est, qu'il a un corps, &c. Tout cela a déja été dit un million de fois, ainsi que bien des choses qui suivent. Mais une nouveauté, qui doit anéantir le systême de

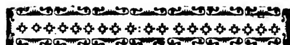
Descartes ; c'est une expérience que M. P. fait auprès d'une marbriere. Vous sçavez que dans ces endroits, quantité d'enfans mettent dans un barril de petits morceaux de marbre de toutes sortes de forme ; qu'ensuite à force de remuer ces morceaux de marbre dans ce barril en tout sens, ils en retirent de petites boules, qui leur servent de jeux avec leurs camarades. Il compare la formation de ces globules à celle du monde, & le marbre à la matiere premiere. Quelle comparaison ! Il trouve que l'athéisme est étayé par le Cartésianisme ; mais les raisons qu'il apporte en preuve de ce sentiment, ne me paroissent point solides. Les Athées prétendent que la matiere est éternelle, & qu'elle s'est donné elle-même le mouvement. Trouve-t'on l'ombre de ces rêveries dans le Cartésianisme ? Notre Auteur finit cet article par une complainte, sur le tour d'esprit de ces hommes, « qui ne prê» chent que l'évidence, & qui se payent d'un » matérialisme, non-seulement incompréhensi» ble, mais plein d'absurdité. » C'est aux Cartésiens à se défendre là-dessus. Je ne crois pas que cela leur soit difficile.

M. Newton est celui des Philosophes qui a le plus mérité la bienveillance de M. P. Il rapporte avec éloge le précis de sa Philosophie. Il paroît même qu'il se déclare pour lui. Car il consent d'entendre les plaintes des autres Physiciens, pourvû que la satyre & l'esprit de partialité n'y ayent point de part. Mais bientôt il le fait répentir de lui avoir arraché quelques éloges. Les vertus attractives, repoussantes, immatérielles, la réaction, les différentes attractions calculées & *algébrisées*, se trouvent plus qu'inutiles, & même on y entrevoit souvent du faux. Dans l'explication que l'Auteur donne de la *cause de l'ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires*,

& dans celle de la *cause du pli de la lumiere aux approches des corps*, il fait uſage des *ballons*. Vous voyez qu'il n'eſt pas entierement broüillé avec Deſcartes. J'eſpere même qu'ils ſe raccommoderont ; car M. P. trouve déja les tourbillons que ce Philoſophe a conçus autour de chaque planête, des *êtres preſque palpables*. Je ſouhaiterois que vous pûſſiez engager M. l'Abbé de Molieres a démontrer que l'applatiſſement de la terre vers le pole n'eſt point contraire à la force centrifuge de ſon tourbillon, auquel M. P. n'a pas plus de foi qu'à l'attraction.

Notre Auteur déclare en finiſſant, « qu'il eſt » indubitable que Dieu a interdit la connoiſſan- » ce du fond de la nature à l'homme ; . . qu'il a » placé préciſément entre le fond des êtres & » leurs dehors, des bornes que nous devons » reſpecter dans nos recherches ; . . qu'il veut » bien que nous apprenions par des regles cer- » taines à méſurer nos terres, à jauger nos va- » ſes, à péſer nos liqueurs, à compter nos jours, » à obſerver la marche des aſtres même. » Nous ſommes bien malheureux, ſi ce ſont-là les ſeules choſes auſquelles nous *devons nous en tenir*. On ſent aſſez tout ce que l'on pourroit dire là-deſſus, & je ne m'y étendrai pas pour allonger cette Lettre. Le peu de remarques que j'ai faites, ſuffit pour vous faire connoître que je ſuis bien éloigné de croire *la mépriſe des Philoſophes* démontrée. Cependant je dois rendre juſtice à l'Ouvrage de M. P. & convenir qu'on y trouve quantité de bonnes choſes. J'ajouterai même que dans les endroits où il paroît avoir le plus de tort, on le lit encore avec plaiſir. Je vous communiquerai une autrefois mes obſervations ſur ce qu'il dit de *la Phyſique de Moïſe*. J'ai l'honneur d'être, Monſieur, Votre, &c.

BARTH. *Ce 4 Novembre 1739.*



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXXII.

LA feconde partie des Anciens Traités par M. Barbeyrac, renferme, Monfieur, tout le tems depuis J. C. jufqu'à Charlemagne inclufivement. On y remarque une attention fcrupuleufe à ramaffer tout ce qui peut avoir quelque rapport au titre du Livre, un choix de faits curieux, expofez avec beaucoup d'exactitude, une fagacité peu commune, une critique fûre, mais quelquefois trop févere, des notes intéreffantes. En un mot, le Sçavant Auteur foutient glorieufement la réputation d'excellent Critique en matiere d'Antiquité, d'Hiftoire & de Droit public. Cette feconde partie, ainfi que la premiere, contient tant de Traités différens, & une fuite de faits fi variés,

Hiftoire des Anciens Traités. Seconde partie.

qu'il n'eſt pas poſſible d'en faire même une ſimple énumération. Conformément au plan que j'ai déja ſuivi, je me bornerai à vous indiquer divers morceaux ſinguliers, & à vous faire connoître le goût de critique qui regne dans les notes.

Parmi quelques monumens de l'Antiquité, cités par le docte Compilateur, il n'en eſt guere de plus curieux que l'Acte du Sénat Romain, pour conférer l'autorité ſuprême à l'Empereur Veſpaſien. Il eſt tiré d'une inſcription trouvée dans l'endroit où étoit autrefois le Capitole, & qui ſe lit ſur une Table de Cuivre, que l'on voit encore aujourd'hui à Rome, dans la Baſilique de Saint Jean de Latran. « C'eſt dommage, dit l'Auteur, que l'injure » du tems ait effacé le commencement » de l'Inſcription; mais il en reſte aſſez » pour ſçavoir de quoi il s'agiſſoit; & » les Sçavans y ont enfin trouvé cette » *Loi Royale*, ainſi appellée par les Juriſconſultes des tems poſtérieurs, ſur » laquelle on a tant diſputé. Il n'eſt » plus permis de douter, que ce ne fût » là le ſeul titre, ſur lequel les Empereurs Romains pouvoient fonder leur » autorité; mais en ſorte que cette autorité n'étoit nullement deſpotique,

» & que comme ils demeuroient sou-
» mis aux Loix en tout ce où ils n'en
» avoient pas été dispensés, le peuple,
» d'autre côté, ne s'étoit nullement
» dépoüillé en leur faveur de tout son
» pouvoir. » Pour ne pas se répéter, il renvoye à deux Ouvrages de sa façon, où il a prouvé ce qu'il vient de dire, & où il a expliqué divers endroits de ce Fragment. « Il suffit de remarquer,
» ajoute-t'il, que depuis Tibére, tou-
» tes les fois qu'un nouvel Empereur
» prenoit possession de l'Empire, de
» quelque maniere que ce fût, le Sé-
» nat Romain, en son nom & en celui
» du peuple, renouvelloit avec quel-
» ques petits changemens une Or-
» donnance, ou une Loi, comme cel-
» le-ci, originairement formée de di-
» vers Arrêts du Sénat, par lesquels
» César-Auguste avoit acquis peu à peu
» & en divers tems plusieurs parties
» de l'autorité souveraine. » M. Barbeyrac cite un passage de Tacite, qui donne a entendre qu'on accorda à Vespasien ce qui est énoncé dans l'Inscription.

Le Sénat y donne pouvoir à cet Empereur de faire des Traités publics & des alliances avec qui il voudra: il lui permet de convoquer le Sénat, d'y faire

les propositions qu'il jugera à propos, de renvoyer au Sénat la connoissance de telle ou de telle chose qu'il lui plaira, de faire des Ordonnances du Sénat, en y proposant les affaires, & en demandant les suffrages, & de convoquer le le Sénat toutes les fois qu'il le jugera à propos ; & il veut que tout ce qui y aura été arrêté, ait la même force que si la convocation avoit été faite selon les Loix. Le Sénat & le Peuple Romain s'engagent à avoir égard extraordinairement à la recommandation de l'Empereur, pour quelques prétendans aux Charges ; ils lui donnent encore la liberté d'étendre les bornes de l'enceinte de la Ville, & de faire tout ce qu'il jugera avantageux à la République, & ils le déclarent exemt des Loix & des Ordonnances du peuple, dont Auguste, Tibére & Claude avoient été dispensés. Enfin, ils lui permettent de faire tout ce que ces trois Empereurs ont pû faire en vertu de quelque Loi. Il est bon d'observer que sur tous ces articles, on ne donne à Vespasien que l'étenduë du pouvoir qu'avoient ces Empereurs. Quelques Auteurs ont révoqué en doute l'autenticité de cet Acte ; mais d'habiles Antiquaires ont reconnu que c'est sans fondement, & que tout concourt

à persuader qu'il n'y a point de Piéce plus originale.

Cependant, comme il est marqué à la fin de cet Acte, que toutes les autres Loix pouvoient être enfreintes impunément, pour se conformer à celle-ci, je ne sçai si la Loi Royale n'étoit pas plûtôt une pure cérémonie, qu'un rempart contre le despotisme. En tout cas, il paroît que les Empereurs ne se sont pas piqués de l'observer.

Vous voyez qu'on trouve dans ce Recueil des traits qui échapent aux commun des Historiens, peu attentifs à recueillir ce qu'il y a de plus curieux. En général, M. Barbeyrac s'est attaché aux faits les plus intéressans, qui servent ordinairement à développer les motifs des Traités. Parmi plusieurs exemples que je pourrois citer, je choisis le suivant, qui fait voir que sous le regne de Marc-Aurele Antonin, la sévérité de la discipline militaire, qui donna tant d'éclat aux Romains, étoit encore en vigueur; séverité dont les Sarmates furent si frappés, qu'ils envoyerent demander la paix à ce Prince. « Avidius Cassius, grand Capitaine, le » même qui se fit Empereur, fut en- » voyé contre les Sarmates. Comme il » étoit campé assez près du Danube,

» dit l'Auteur, quelques Troupes au-
» xiliaires de son armée, sçachant que
» trois mille des ennemis étoient postés
» sur le bord du Fleuve, & faisoient
» assez mauvaise garde, s'en allerent
» les attaquer, à l'insçu de Cassius &
» des autres Officiers supérieurs, tail-
» lerent en piéces ces trois mille hom-
» mes, & revinrent chargez de dépoüil-
» les. Les Centeniers qui avoient con-
» duit l'entreprise, s'attendoient à bien
» des éloges & des récompenses; mais
» Cassius, rigide observateur de la dis-
» cipline militaire, les punit de mort,
» & du supplice de la croix, qui n'étoit
» que pour les Esclaves. Cela excita
» une grande sédition dans l'armée.
» Cassius, sans s'émouvoir, parut nud
» en calleçon, & se mit à crier : *Frap-
» pez moi, si vous êtes assez hardis, &
» ajoutez ce nouveau crime à la violation
» des Loix de la Discipline* » Cette in-
trépidité appaisa les Soldats, & épou-
vanta les ennemis, qui demanderent la
paix. Je remarquerai à l'occasion des
Sarmates, qu'on ne permettoit pas aux
Barbares de fréquenter les terres de
l'Empire, & d'y trafiquer, afin qu'ils
n'épiassent point ce qui se passoit dans
les Provinces.

Dans la Lettre de Sapor II. Roi des

Perſes à l'Empereur Conſtance, pour lui faire des propoſitions de paix, on voit éclater cette vanité, particuliere aux Rois d'Orient. Sapor y prend les titres de *Roi des Rois*, *d'Allié des Aſtres*, *de Frere du Soleil & de la Lune :* il appelle ſon *Frere* l'Empereur Conſtance, qui dans ſa Réponſe lui donne ſimplement la qualité de *Roi.* M. Barbeyrac obſerve dans une note, que l'uſage parmi les Rois de ſe donner par civilité le titre de *Frere*, eſt fort ancien. Un autre Roi des Perſes prend le titre de Roi des Rois, *du Soleil au Levant*, & il donne à Juſtinien, le titre de *Céſar de la Lune au Couchant.* C'étoit, ſelon la conjecture du ſçavant Compilateur, pour ſe mettre autant au-deſſus de l'Empereur, que le Soleil l'eſt au-deſſus de la Lune qui emprunte de lui ſa lumiere.

Le Traité de compoſition entre la Ville de Rome & Alaric Roi des Goths, la premiere fois qu'il l'aſſiégea en 408, fait voir qu'il y avoit encore de grandes richeſſes dans cette Ville. Alaric ne vouloit d'abord entendre à une capitulation, qu'à condition qu'on lui donneroit tout l'or, tout l'argent, tous les meubles & tous les eſclaves Barbares qu'il trouveroit dans la Ville. Il ſe contenta enfin de cinq mille livres péſans

d'or, de trente mille d'argent, de quatre mille robbes de ſoye, de trois mille de laine teinte en pourpre, & de trois mille livres de poivre.

M. Barbeyrac n'eſt pas exemt des préjugés de ſa ſecte ; ſi par hazard quelque Ecrivain Catholique lui paroît favoriſer des opinions contraires à la liberté de penſer dont elle fait profeſſion, il ne manque pas de donner à ſa critique un tour déſobligeant & quelquefois injurieux. Deux Hiſtoriens Grecs parlent diverſement de l'Arianiſme d'*Ulphilas*, premier Evêque des Goths. Philoſtorge dit que cet Evêque ayant été envoyé pour conclure un Traité avec l'Empereur Valens, fut extrêmement protégé par les Evêques Ariens, à qui il promit de ſe ranger de leur parti, & d'y engager ceux de ſa nation. Il le fit en repréſentant aux Goths, que dans les queſtions de l'Arianiſme, il ne s'agiſſoit pas des dogmes eſſentiels à la Foi, mais de points ſubtils, & de diſputes de mots, formées par un eſprit de parti & d'ambition. L'Auteur ſoutient qu'*Ulphilas* avoit embraſſé cette Doctrine avant l'époque de ce Traité, fait en 376. « Tillemont » dans ſes *Mémoires ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*, veut mal à propos, ajoute-

» t'il, qu'*Ulphilas* ne se soit déclaré A-
» rien que dans la circonstance présen-
» te, & que ce fut seulement *par impru-*
» *dence* qu'il avoit assisté au Concile
» tenu par les Ariens en 360, & qu'il
» signa à celui de Rimini ou de Cons-
» tantinople. C'est bien le jugement
» de Sozomene ; mais mal fondé, puis-
» que l'Historien n'en allégue d'autre
» raison, si ce n'est qu'*Ulphilas* entre-
» tint depuis communion avec les Pré-
» lats défenseurs de la Foi de Nicée.
» L'Evêque Goth ne pouvoit-il pas,
» demeurant dans l'opinion d'Arius,
» regarder la diversité des sentimens
» sur cette matiere, comme n'étant pas
» assez grande pour faire schisme ? La
» maniere même, dont nous avons vû
» que Philostorge le fait raisonner,
» mene-là. » Cette conjecture a quelque chose d'éblouissant, en supposant *Ulphilas* un parfait Tolérant ; mais les Evêques Catholiques auroient-ils voulu avoir communion avec un Prélat de ce caractere ? Il falloit bien que ses sentimens orthodoxes leur fussent connus. D'ailleurs comment accorder cet esprit de tolérance avec ce *zéle pour la Religion*, que l'Auteur reconnoît dans Ulphilas ? Un Chrétien peut-il aujourd'hui donner un air de problême à la

Consustantialité du Verbe ? Pour terminer solidement cette question, il s'agit de décider lequel de ces deux Anciens Historiens doit être écouté.

Mais rien n'est plus singulier que les vûës qu'il prête à M. de Tillemont à la page 74. « Procope, dit-il dans une » note, est le premier qui ait parlé du » Testament, par lequel Arcadius pria » Isdigerde Roi de Perse, de vouloir » bien être Tuteur de son Fils, âgé de » huit ans. Il nous apprend aussi la gé» nérosité avec laquelle le Roi de Per» se, ayant accepté la Tutéle, promit » de défendre l'Empire d'Orient con» tre ses ennemis. Voyez le *Parrhasia-* » *na*, où M. le Clerc fait de bonnes » refléxions sur le silence affecté des » Auteurs Chrétiens, en matiere d'u» ne chose honorable au Prince Payen. » Tillemont promettoit de montrer, » que tout le récit de Procope est *une* » *pure fable*. Histoire des Empereurs, » T. V. *Part.* II. pag. 931. Comme il » n'a encore rien paru de la suite de » son Ouvrage, à laquelle il renvoye; » nous ne pouvons sçavoir surquoi il se » fondoit. Mais il y a toutes les appa» rences du monde, que *son grand but* » étoit de justifier les Ecrivains de » l'Histoire Ecclésiastique, sur une

» chose qu'il sentoit bien qui ne leur » faisoit pas honneur. Cette raison lui » aura fait prendre pour principe de sa » décision, la négation du fait même, » seule capable de détruire le fonde- » ment du blâme : & là-dessus il aura » recusé l'autorité de Procope. » Je ne suis pas étonné que M. Barbeyrac louë le libertinage d'esprit d'un Héros de sa secte ; mais ce qui est inexcusable ; c'est que sans aucun prétexte plausible, il s'ingere de prêter au célébre Tillemont, le dessein de justifier les Ecrivains Ecclésiastiques sur un fait *qui ne leur faisoit pas honneur*. S'il avoit voulu rendre justice à la modestie & à la sincérité de cet Ecrivain, s'il n'avoit pas été aveuglé par les préjugés de sa Secte, il n'auroit pas hazardé une conjecture si téméraire ; & il se seroit contenté de nous dire qu'il ne sçavoit pas les raisons qui avoient obligé ce judicieux Critique de révoquer en doute le récit de Procope. Mais ce qui acheve de confondre ce faiseur de frivoles conjectures, est la suite de l'Histoire des Empereurs, qui a paru l'année derniere, & qui apparamment n'étoit pas encore parvenuë jusqu'à lui, lorsqu'il écrivoit son Livre. Qu'il consulte la page 597, & il verra combien ses con-

jectures sont malheureuses, & combien les reflexions de M. le Clerc sont peu fondées. Ce n'est pas en faisant l'apologie des Historiens Ecclésiastiques, mais par les regles de la plus saine critique, que ce sçavant Ecrivain démontre la fabuleuse tutéle d'Isdigerde. Que devient donc ce *grand but* de Tillemont ? Cela fait pitié. Que M. Barbeyrac s'applique donc à lui-même ce qu'il dit avec quelque fondement à un Ecrivain moderne. *Un Historien ne doit pas deviner, pour trouver des convenances.* J'ajouterai que ces *convenances* sont encore plus blamables, lorsqu'elles partent de la malignité de l'esprit, qui suppose gratuitement à un pieux & docte Ecrivain des dispositions contraires à l'amour de la vérité.

Puisque je me suis insensiblement jetté dans les notes de M. Barbeyrac, j'observerai que M. l'Abbé du Bos est un de nos Ecrivains, qu'il a le plus sévérement critiqué. Je vais citer quelques traits de cette critique, dont il vous sera aisé de connoître le fort & le foible. A l'occasion des Armoriques, il fait cette note : « *Ar mor* veut dire, » qui est près de la mer, comme les » Sçavans l'ont remarqué il y a long- » tems. Et je ne sçai pourquoi M. l'Ab- » bé du Bos veut dans son *Histoire*

» *Critique de l'établissement de la Monar-*
» *chie Françoise*, que le mot entier *Ar-*
» *mor*, signifie la Mer. *Ar* est une pré-
» position. On a là-dessus le témoigna-
» ge d'un Fragment, qui est à la fin de
» l'*Itineraire* d'Antonin : *Aremorici, ante*
» *mare.* Are, *ante* ; more *dicunt mare.*
» *Et ideo Morini, Marini.* »

Il observe à la page 88, que cet Ecrivain s'est trompé en faisant Litorius Celsus, qui commandoit dans les Gaules sous Aetius, auteur du Traité, conclu entre Valentinien III. & les Bourguignons. « La date seule, dit-il, ne
» laisse aucun lieu à cette conjecture,
» puisqu'il y avoit quatre ans que Lito-
» rius ou n'étoit plus, ou étoit en pri-
» son chez les Wisigoths. Il est vrai que
» le sçavant Abbé met le Traité en
» 439, comme si Prosper l'y avoit
» placé. Mais il a mal supputé, puisque
» les paroles de Prosper se trouvent
» sur la vingtiéme année de Théodose
» le Jeune, c'est-à-dire, comme on
» sçait, à compter depuis la mort d'Ho-
» norius ; ce qui donne l'année 443 &
» non la 439[e]. » Il lui reproche d'une maniere bien dure l'omission d'un fait, qui étoit peut-être inutile au plan de son sistême Historique. « M. l'Abbé du
» Bos, *L. III. Chap. 14. du Tome II.* ne
» dit rien de l'Ambassade de Népos, &

» ne cite pas même Malchus. C'est qu'il » n'avoit pas jetté les yeux sur l'origi- » nal : car il cite seulement ici *H. de* » *Valois.* » C'est ainsi qu'il lui reproche à la page 102, de n'avoir pas consulté les Fastes de l'Anonyme de Cuspinien, quoiqu'il les cite, & d'avoir mal entendu un texte équivoque du P. Pétau. On peut voir encore aux pages 106 & 107 les méprises qu'il lui attribuë, pour n'avoir pas lû avec assez d'attention quelques autres Auteurs qu'il a cités.

M. Barbeyrac, à l'occasion d'un Traité entre Clovis Roi de France, & le Roi de la petite Bretagne, vers l'an 503, remarque dans une note que M. l'Abbé du Bos, *T. III. Liv. VI. Chap.* 7. croit que les Bretons insulaires ne s'établirent dans les Gaules qu'en l'année 513. « Mais son esprit de systême, & » fécond en conjectures, ajoute-t'il, ne » lui a pas permis d'examiner les rai- » sons de ceux qui font remonter beau- » coup plus haut cet établissement. Et » la souscription d'un Evêque des Bre- » tons au Concile de Tours en 461, » suffit pour ne laisser aucun lieu à une » date si tardive. » L'Auteur de la *Dissertation Historique sur l'origine des Bretons*, a solidement réfuté l'opinion

* A la fin de la nouv. Histoire *des Ducs de Bretagne.*

adoptée par M. l'Abbé du Bos. On peut encore lire dans le Tome V. de l'*Histoire des Empereurs*, par M. de Tillemont, pag. 470, divers faits qui en découvrent la fausseté.

Les Traités, que Justinien avoit résolu de faire avec la célébre Amalasonthe Régente d'Italie, ont donné lieu à M. Barbeyrac, de donner un précis des actions de cette Princesse. Procope dit expressemment, qu'après la mort d'Athalaric son fils elle offrit le Trône à Théodat, Seigneur de presque toute la Toscanne; à condition que tant qu'elle vivroit, il se contenteroit du titre de Roi, & lui laisseroit le même pouvoir qu'elle avoit; mais il lui manqua bientôt de parole & la fit mourir. « M. l'Abbé du Bos fait aller encore » plus loin la bonté d'Amalasonthe, » dit l'Auteur. Il assure, qu'elle associa » *Théodat à son Trone & à son lit*; & que » ce *méchant mari la fit mourir ensuite.* » *Histoire de la Monarchie Françoise*, » *Liv. V.* Chap. 9. T. II. Et en tout » son récit, il *se conforme*, dit-il, *aux* » *Histoires de Procope.* Je ne sçai si per» sonne a jamais apperçu rien qui l'in» sinuë seulement dans cet Historien. » Et que deviendra la Reine Gudeline, » épouse de Théodat, de laquelle on

» voit dans Cassiodore (Lib. X. Epist.
» 23.) une Lettre écrite à l'Impératri-
» ce Théodore, après l'avénement de
» Théodat à la Couronne ? M. l'Abbé
» du Bos n'est pourtant pas le premier,
» qui ait avancé par conjecture le fait
» en question. Messieurs de Sainte Mar-
» the l'avoient déja fait dans leur *Histoi-*
» *re Généalogique de la Maison de France.*
» Mais un Pere Bénédictin du même
» nom les a critiqués là-dessus. *Vie de*
» *Cassiodore*, Liv. II. Chap. 3. où il tire
» une conséquence contraire de ce que
» la Reine Amalasonthe dit elle-même
» dans sa Lettre au Sénat (*Ubi sup. E-*
» *pist.* 3.) & par où elle donne à enten-
» dre qu'elle n'a pas voulu se remarier,
» après la mort de son fils. » M. Rival
dans le Tome I. de ses *Dissertations His-*
toriques & Critiques, cite seize Ecrivains
qui avancent hardiment le prétendu
mariage d'Amalasonthe avec Théodat.
« C'est ainsi, poursuit M. Barbeyrac,
» que bien des gens copient sans exa-
» men, & sans recourir aux sources,
» des Ecrivains, après lesquels ils s'éga-
» rent. » M. l'Abbé du Bos a réfuté
avec succès diverses objections que M.
Hoffmann, Professeur en Histoire à
Wittemberg, a faites contre son systê-
me, comme on peut voir page 210,

du 42e. Tome de la *Bibliothèque Germanique.* Il faut espérer que dans la nouvelle édition de son Ouvrage, qu'il prépare, il ne manquera pas de repousser les traits lancés par le Professeur de Groningue.

Je ne croirois pas avoir suffisamment satisfait votre curiosité, si je ne vous entretenois de quelques Traités singuliers. En l'année 480. Péroze Roi des Perses, ayant été enveloppé avec son armée, par le Roi d'une Nation des Huns, appellés Nephtalites, fut obligé d'accepter une paix honteuse. Les conditions furent, que les Perses auroient la vie sauve, pourvû que Peroze adorât le Roi des Nephtalites, comme devenu son Seigneur, & qu'il jurât à la maniere des Nephtalites, que jamais les Perses n'entreprendroient la guerre contr'eux. « Cela ne pouvoit que pa- » roître bien dur au Roi de Perse, dit » l'Auteur, & il lui vint d'ailleurs quel- » que scrupule, s'il pouvoit en cons- » cience s'y engager. Mais il trouva des » Casuistes commodes pour lever ses » difficultés. Les Mages qu'il avoit au- » près de lui étant consultés, lui répon- » dirent, qu'il pouvoit préter le ser- » ment comme il lui plairoit : & pour » l'autre article, ils lui fournirent un

» expédient propre à ôter la honte de » l'hommage, en trompant celui qui » croiroit le recevoir. Selon leur con- » seil, il prit donc son tems pour aller » faire le serment, & se prosterner de- » vant le Roi des Nephtalites, au le- » ver du Soleil, où les Perses avoient » accoûtumé d'adorer cet Astre chaque » jour. Ainsi il se sauva par une direc- » tion d'intention. »

Le sçavant Compilateur rapporte la donation que fit Aripert II. Roi des Lombards au Pape Jean VII. en 707. Il remarque fort bien qu'il ne s'y agit que du revenu de quelques terres dont l'Eglise Romaine joüissoit dans les Alpes Cottiennes. Un sçavant Italien (Beretti Patrice de Milan, & Moine Bénédictin) soutient dans sa *Géographie de l'Italie du moyen âge*, que ce patrimoine de l'Eglise Romaine étoit proprement dans le Mont Apennin, entre les Alpes Maritimes & Génes, ou aux environs. « Les Partisans du Pape, dit » M. Barbeyrac, ont bâti là-dessus un » ancien & plein droit sur toutes les » Alpes Cottiennes, avec les Villes & » Places qu'elles renfermoient, comme » si elles avoient appartenu en pleine » propriété à l'Eglise Romaine. Cela » n'est pas mieux fondé, que la pré-

» tenduë Donation de Constantin. Un » sçavant Anonyme (M. Beretti) qui » a expliqué la *Géographie de l'Italie du* » *moyen âge*, tout Moine qu'il est, s'é- » tend fort à prouver, que tout ce qu'on » a appellé *le Patrimoine de S. Pierre*, ne » consistoit originairement qu'en Fonds » & Terres, dont l'Eglise Romaine ti- » roit les revenus, sans que les Pays, » les Villes, Bourgs ou Villages lui ap- » partinssent en aucune maniere. Peut- » être que tout ce que Paul Diacre, & » d'autres après lui, disent de la resti- » tution ou donation du Patrimoine » des Alpes Cottiennes, n'est qu'une » pure invention. » L'Auteur Protestant auroit bien dû nous dire surquoi il appuye cette conjecture. Il est vrai qu'il insinuë qu'il n'est rien dit des Alpes Cottiennes, dans les donations de Pepin & de Charlemagne ; mais je ne sçai si ce silence peut former ici un argument négatif, capable de faire impression sur des esprits non prévenus.

En 726, Ina Roi de Wessex en Angleterre, obtint du Pape Grégoire II. la permission de bâtir à Rome où il étoit venu, une grande Maison, qui fut nommée le *Collége Anglois*, destinée à recevoir & à instruire les Ecclésiastiques d'Angleterre, qui voudroient aller

étudier dans cette Ville, comme aussi à loger & à entretenir les Rois & les Princes de la même Nation, qui viendroient y visiter les Tombeaux des Apôtres. Il y joignit une magnifique Eglise & des revenus fixes. Pour cet effet, il imposa dans les Royaumes de Wessex & de Sussex une taxe d'un sou par maison, laquelle devoit être envoyée tous les ans à Rome, & que l'on appelloit pour cela *Romescot*. M. Barbeyrac est ici l'écho de Mathieu Paris, qui ajoute que quelque tems après Offa Roi de Mercie imposa la même taxe dans les Roïaumes de Mercie & d'Estangle, & la nomma le Denier de S. Pierre. « On voit là » clairement, ajoute M. de Barbeyrac, » la nature & le but de cette contribu- » tion, que les Catholiques Romains » ont regardée mal à propos, comme » un Acte, par lequel l'Angleterre s'é- » toit renduë tributaire de la Cour de » Rome. » Il remarque dans une note que M. du Cange est du même sentiment, & qu'il n'a jamais regardé cette taxe comme un tribut. « Je suis surpris, » dit-il, que l'habile Auteur du *Traité* » *de l'Autorité du Pape*, publié en 1720, » dise que les Anglois *consentirent de* » *payer un tribut annuel au Pape, pour* » *témoigner leur respect pour la premiere*

» *des Eglises*. T. I. p. 143. S'il eut consulté ici les Historiens ... il n'auroit » eu garde d'appeller un *tribut annuel* » la concession du denier de S. Pierre.»

M. Barbeyrac a fort bien développé l'origine de la puissance temporelle, & les divers moyens employés pour l'augmenter. Mais au lieu de se borner aux faits qu'il a tirés des Historiens, il a cru que le zéle pour sa Secte exigeoit qu'il les ornât de toutes les couleurs que la haine, inspirée par l'esprit de parti, peut fournir. C'est-là le moïen de ne pas trouver créance auprès des personnes qui sçavent que l'amour de la vérité ne s'annonce, ni par les invectives, ni par les emportemens.

Je ne sçai si le Compilateur auroit dû mettre au nombre des Traités politiques la convention faite entre un Evêque de Vérone & les Bourgeois de cette Ville. Il me semble qu'elle eût été mieux placée dans le Traité des Pratiques Superstitieuses du P. le Brun. Voici dequoi il s'agit. « Il y avoit une dis» pute entre l'Evêque de Vérone, & les » Bourgois, au sujet des frais qu'on étoit » obligé de faire pour réparer les mu» railles de cette Ville. L'Evêque ne » vouloit fournir que le quart. Les Bour» geois prétendoient qu'il devoit païer le

» tiers. Cependant ceux ci n'alléguoient » pas des preuves assez fortes, pour » justifier leurs prétentions. Enfin après » bien des débats, on convint de déci- » der le différend par une épreuve, que » l'on appelloit alors le *Jugement de la* » *Croix*. Pour cet effet, on choisit deux » jeunes Clercs, reconnus de mœurs » irréprochables, dont l'un nommé *A-* » *regaus*, subiroit l'épreuve au nom de » la Bourgeoisie; & l'autre appellé *Pa-* » *cificus*, au nom de l'Evêque. Il fut dit » que ces Clercs se tiendroient immo- » biles sur la Croix depuis le commen- » cement de la Messe, jusqu'au milieu » de la lecture de la Passion, dans » l'Evangile de Saint Matthieu. Le » tenant de l'Evêque demeura constam- » ment dans la posture requise: mais » celui de la Ville tomba à demi mort, » avant le terme fixé. Ainsi l'Evêque » demeura victorieux, & en fut quitte » pour le quart des frais que demandoit » la réparation de la Place.» Après avoir cité le texte Latin d'une ancienne Chronique de Vérone, dont on vient de lire la traduction, il ajoute: « Voilà un beau » moyen, sur tout pour un Evêque, de » terminer un différend pécuniaire. » Cependant l'usage en dura long-tems » quoique souvent défendu. Charle-

» magne l'ordonna lui-même dans ſon » Teſtament, pour les différends qui » pourroient ſurvenir entre ſes Enfans, » à l'égard du partage de ſes Etats qu'il » fait-là. Mais Loüis-le-Débonnaire le » défendit dans un de ſes Capitulaires.

A meſure que les Arts & les Sciences ſe perfectionnent, la maniere de les enſeigner devient plus ſûre & plus lumineuſe. Mais la plûpart de ceux qui s'y diſtinguent, contens d'en pénétrer les enfoncemens, ne s'humaniſent pas juſqu'à marquer la route qu'il faut ſuivre pour y faire des progrès rapides. Il ſe trouve de tems en tems quelques Sçavans, qui touchés de l'amour du bien public, s'abbaiſſent juſqu'à tracer aux Commençans une méthode claire & facile, qui, en ôtant aux ſciences une partie de leurs épines, en rend le goût plus général. On doit mettre ſans contredit au nombre de ces Sçavans officieux, & jaloux de former de bons éléves, M. le Blond, Profeſſeur des Mathématiques des Pages de la Grande Ecurie du Roi. Il a donné, il y a peu de tems, un petit abregé de Géométrie; & voici un nouveau préſent qu'il fait au Public. Ce ſont des *Elémens de Fortification*. Il y a bien des Ouvrages ſur cette matiere:

Elémens de Fortification.

mais il n'y en a guere d'assez simples & d'assez méthodiques pour les Commençans. C'est ce qui a engagé l'Auteur a donner un Traité plus élémentaire & plus propre aux jeunes Militaires. Il ne suppose aucune connoissance de la fortification ; c'est pourquoi il commence par en expliquer les termes les plus nécessaires. Il passe ensuite aux principes & aux regles, que l'expérience a fait connoître qu'il falloit observer dans la construction des Places fortes. Il n'oublie rien de ce qui appartient, soit à la construction du corps de la Place, soit à celle de ses déhors, & il entre dans tout le détail nécessaire, pour avoir une idée précise de tous les Ouvrages de la fortification & de leurs usages. Il donne après cela les systêmes des principaux Ingénieurs, qui ont précédé M. de Vauban, dont la connoissance peut servir à faire connoître le progrès de la fortification, jusqu'à ce grand homme. Viennent ensuite les systêmes de ce célébre Ingénieur. L'exposition de ces divers systêmes est suivie de celle de la fortification irréguliere ; après quoi l'Auteur fait voir la maniere dont on y applique les principes & les regles de la fortification reguliere. Il termine son Ouvrage par une courte instruction sur le *Lavis* des plans de Fortification.

Ce Livre paroît très-propre a dônner des idées exactes de la matiere qui y est traitée, & a en faciliter l'étude aux jeunes Militaires. C'est le sentiment de l'Approbateur, & celui de M. Belidor, Professeur Royal de Mathématiques à la Fere, qui a également approuvé cet Ouvrage.

Je suis, &c. *Ce 7 Novembre 1739.*

Faute à corriger dans la Lettre 279.

P. 194, l. 30, exclusivement, *lisez*, inclusivement.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXXIII.

LE Public, Monſieur, voit toujours avec plaiſir paroître la ſuite des Ouvrages de M. Rollin, c'eſt-à-dire, de nouvelles productions qui continuent de répandre dans le monde une érudition agréable & fructueuſe, & qui enſeignent aux jeunes gens & aux autres perſonnes peu inſtruites ce qu'il eſt indiſpenſable à tout honnête-homme de ſçavoir, particulierement en matiere d'Hiſtoire; Leçons aimables de conduite, de mœurs, de Religion, qui en réjoüiſſant l'eſprit, en ornant la mémoire, en formant le goût, en donnant le modéle du bon ſtyle, ont encore la propriété de rendre meilleurs tous ceux qui liſent avec reflexion de ſi excellens Ecrits. L'*Hiſtoire Romaine*,

Hiſtoire Romaine, par M. R. Tom. 3.

dont le 3e. Tome vient de paroître, est suivant le même plan que les deux premiers. Si l'Auteur s'y éloigne de l'insupportable prolixité, qui noye les choses dans les paroles, & les faits importans dans les ennuyeuses minucies, il y évite aussi avec goût cette briéveté dure & séche, qui supprime ou coupe la chaîne des événemens, qui marche trop rapidement, & qui pour satisfaire l'impatience du Lecteur, n'expose à ses yeux qu'une froide nudité, ou ne lui rapporte que les traits généraux, & le frustre souvent d'un détail circonstancié qui l'intéresseroit.

A la tête de ce Volume, comme au commencement des précédens, on trouve un Discours, en forme de Dissertation ou de Commentaire, sur certains usages des Romains. Cette utile méthode, pratiquée par M. Fleury dans son *Histoire de l'Eglise*, devroit être suivie par tous ceux qui écrivent l'Histoire. Le discours dont il s'agit, renferme trois articles, dont le premier traite de l'Edilité, le deuxiéme de trois grands Ouvrages qui ont rapport à l'Edilité, & le troisiéme, de la maniere dont les créanciers en usoient à Rome avec leurs débiteurs.

M. R. donne de grands éloges à ces

Citoyens d'une morale auſtére & rigide, qui condamnoient la magnificence & le luxe dans les édifices & dans les ſpectacles. Il eſt certain qu'il eſt bien plus loüable de faire uſage de la richeſſe pour des travaux utiles, & pour le ſoulagement des malheureux que l'indigence accable, pour qui le luxe particulier des riches & la pompeuſe inutilité des ſpectacles & des fêtes publiques eſt une eſpéce d'inſulte, qui augmente leur miſere. Cependant ſi l'on conſidére que cette magnificence, que M. R. blâme après Cicéron, n'eſt pas incompatible avec les utiles & charitables emplois de la richeſſe, & qu'en tout cas ce luxe, tant décrié en général & avec juſtice, contribuë néanmoins à la circulation de l'argent, au ſoutien du commerce, à la culture & au progrès des Arts, & que d'ailleurs il occupe, & conſéquemment fait vivre un grand nombre de gens, qui ſans cela languiroient dans l'oiſiveté & le beſoin preſſant *, on eſt tenté d'être du ſentiment

* Le goût du luxe entre dans tous les rangs;
Le pauvre vit des vanités des Grands,
Et le travail gagé par la molleſſe
S'ouvre à pas lents la route à la richeſſe.

Apologie du Luxe par M. de V. Edit. de Hollande., 1739. *in*-8.

de Théophraste, dont la Philosophie n'étoit point du tout contraire à la profusion & à la pompe. Il n'y avoit assurément pas de raison dans l'opposition de quelques Romains, tels que Scipion Nasica, à la construction d'un Théatre permanent, pour épargner les frais immenses d'un Théatre, qu'on détruisoit aussi-tôt après la Spectacle. L'Ouvrage étoit déja bien avancé, lorsque le Sénat ordonna d'abattre tout ce qui avoit été commencé. Il fit plus, il défendit de construire à Rome aucun Théatre, où les Spectateurs fussent assis, afin, dit Valere Maxime, que cette posture peu commode montrât que les Romains conservoient jusque dans leurs divertissemens même une espéce de courage & de vigueur, *ut scilicet remissioni animorum juncta standi virilitas propria Romanæ gentis nota esset.* Seroit-ce par le même motif qu'en France le Spectateur n'est point assis au Parterre; ce qui entraîne les facheux inconvéniens dont il est parlé dans l'Histoire des Théatres de M. Riccoboni? Quoiqu'il en soit, Pompée ne fut pas si délicat que l'avoit été le Sénat 120 ans auparavant. Après la guerre de Mithridate, il fit construire à Rome un Théatre stable, magnifique & commode

pour tous les ſpectateurs. Ce fut en vain que les Romains de morale ſévére, & Cicéron ſurtout, blâmerent cette innovation, & prétendirent que ce Théatre ſi commode favoriſoit l'oiſiveté & la molleſſe.

C'eſt avec raiſon que M. R. met fort au-deſſus de cet Ouvrage de Pompée les utiles travaux des Romains, & ſurtout les grands chemins, les aqüeducs & les égouts de la Ville de Rome. Ce que fit Agrippa, gendre d'Auguſte pendant ſon Edilité, & le ſoin qu'il prit des égouts, eſt vraiment digne de loüanges. « Ayant ouvert les écluſes, » qui retenoient dans ſept grands réſer- » voirs les eaux apportées à Rome par » autant d'aqueducs, il lâcha dans les » voutes ſouterraines comme ſept rivie- » res..... Agrippa réuſſit ſi parfaite- » ment à nétoyer les égouts, que de » ces voutes ſouterraines *il en fit*, pour » ainſi dire, *ſes galleries*, & qu'il eût le » *plaiſir* de s'y promener en bateau, » depuis l'entrée du grand égoût, juſ- » qu'à ſa ſortie dans le Tibre. » Qui ne préféreroit pas de pareils Ouvrages aux Pyramides d'Egypte, que Pline appelle *Regum pecuniæ otioſa ac ſtulta oſtentatio*? M. R. donne à cette occaſion de très-juſtes éloges au *zéle* & au *bon goût*

de M. *Turgot*, Prevôt des Marchands, qui pendant ſon Edilité, a travaillé avec tant de ſuccès à la commodité & à l'embelliſſement de la Ville de Paris.

Tout le monde ſçait qu'à Rome, les Débiteurs inſolvables étoient livrés à leurs Créanciers, pour être employés par eux aux mêmes travaux que leurs Eſclaves. On leur faiſoit ainſi acquitter leurs dettes par leurs ſervices; & afin qu'ils ne puſſent s'enfuir, ils étoient enchaînés, ſoit à la Campagne, ſoit à la Ville. La dureté des Créanciers, qui la plûpart étoient uſuriers de profeſſion, alloit juſqu'à maltraiter extrêmement leurs Débiteurs, réduits à ce funeſte état. Ils les traitoient en Eſclaves, c'eſt tout dire. Ce que Denys d'Halicarnaſſe met dans la bouche de Sicinnius, au ſujet de ces mauvais traitemens, révolte la nature & la raiſon. Cette cruauté des riches à l'égard des pauvres, occaſionna la premiere ſédition du peuple, & ſa retraite ſur le Mont Sacré, l'an de Rome 259. Cependant ce ſoulévement du peuple ne changea rien à l'uſage. Une des Loix des 12 Tables, publiées environ 50 ans après, rendit le ſort du Débiteur encore plus triſte. Si le troiſiéme jour de Marché il ne payoit point, ou ne donnoit pas des ſuretés,

il étoit condamné à mort, ou à être vendu en Pays Etranger. Cela seul fait horreur. Cependant la févérité de la Loi alloit encore plus loin, puifqu'elle permettoit aux Créanciers, s'ils étoient plufieurs, de couper en differentes parties le cadavre du Débiteur commun, & de le partager entr'eux. Quelle Loi extravagante & barbare. M. R. qui en fent toute l'abfurdité, l'excufe un peu, en lui donnant pour motif le deffein d'infpirer une grande horreur du violement de la bonne foi dans le commerce de la fociété; parce que rien n'y eft plus contraire que d'emprunter & de ne point rendre. Il remarque en même tems que cette étrange Loi ne fut jamais mife en ufage par rapport à la peine de mort, & qu'elle ne fut exécutée qu'à l'égard de l'efclavage, auquel l'infolvabilité ou la fraude du Débiteur le faifoient juftement condamner. L'an 429 de Rome, il fut enfin défendu par une Loi, de mettre aux fers aucun Citoyen pour dettes, & on n'accorda aux Créanciers aucun droit fur la perfonne du Débiteur, mais feulement fur fes biens. L'intérêt de l'argent prêté fut fixé à un pour cent par an, & dix ans après il fut réduit à la moitié.

M. R. compare la Loi Romaine avec la Loi des Juifs par rapport aux Débiteurs. Chez les Juifs, le Débiteur qui n'avoit ni fond ni effets pour rembourser son Créancier, lui étoit abandonné pour être son Esclave durant sept ans. Les Juifs abusant de la Loi, furent aussi durs que les Romains à l'égard de leurs Débiteurs. « Les Chrétiens, dit » l'Auteur, se contentent de mettre en » prison tous ceux qui n'acquittent » point les Lettres de Change, & les » obligations dans les tems marquez. » Mais il n'y a pas de prise de corps contre *tous ceux* qui manquent à acquitter les *obligations*. Il faut pour cela exercer le commerce. M. R. qui a omis de faire cette distinction en général sur cette police, ajoute que « le maintien des » Etats a soumis partout les Débiteurs » à cette rigueur, malgré la compassion » naturelle pour des malheureux insol- » vables ; parce qu'on a cru devoir » prendre toutes les précautions possi- » bles contre la mauvaise foi, bien plus » naturelle à l'homme & plus ordinaire » que la cruauté. »

Dans la suite, les Romains pousserent à l'excès l'indulgence pour les Débiteurs. Sous le consulat de Cicéron, on renouvella l'affaire des dettes, &

on fit les plus grands efforts pour faire déclarer tous les Débiteurs quittes. Ce fut le prétexte de la conjuration de Catilina, soutenu sous main par Jule César : l'un & l'autre, ainsi que tous les autres conjurez, étoient accablés de dettes.

Dans le huitiéme Livre de cette Histoire (T. 3. p. 31.) M. Rollin parle de la Loi portée l'an de Rome 398, au sujet des intérêts de l'argent. « On porta, dit-il, cette année une Loi fort » agréable au peuple. Elle regardoit » les intérêts de l'argent prêté, qu'elle » fixoit à un pour cent par an. C'est ce » qu'on appelloit *unciarium fœnus*. Chez » les Romains, *uncia* est la douziéme » partie d'un tout quelconque. Les in» térêts à un pour cent par mois (dou» ze pour cent par an) étoient ce qu'ils » appelloient *centesimæ usuræ*. Le *fœnus* » *unciarium*, étoit la douziéme partie » des *usuræ centesimæ*, & par conséquent » donnoit un pour cent par an. » Comme cet intérêt modique fut encore réduit à la moitié dans la suite par une Loi, M. Rollin en conclut que les Payens ont compris l'iniquité de l'usure & son *opposition à la Loi naturelle*. L'intérêt d'un demi pour cent par an étoit bien peu de chose : & pourtant le

Paganisme l'a rigoureusement proscrit. « Que doivent donc penser les Chré- » tiens, ajoute-t'il, à qui Dieu a fait » une expresse défense de l'usure? *Pe- » cuniam tuam non dabis ad usuram, &* » *frugum superabundantiam non exiges.* » Ce passage est la réponse aux raisonnemens divers que l'on fait en faveur de l'usure, contre laquelle il faut convenir que les armes de la raison ne sont pas toujours suffisantes. N'y a-t'il pas nécessairement du péril, dit-on, a prêter son argent? Ne risque-t'on pas au moins la peine de le recouvrer, & peut-être d'essuyer des procès pour en venir à bout? Or quand il y a du péril, il n'y a point d'usure. D'ailleurs l'argent est un bien réel, qui a sa valeur intrinseque; il est donc permis à l'industrie de le faire valoir. Si je m'en prive, pour faire plaisir gratuitement à autrui, je me préjudicie à moi-même, puisque je m'ôte le pouvoir de profiter de l'occasion qui pourra se présenter, d'en faire un emploi favorable, par quelque achat ou par quelque autre affaire avantageuse. Or je dois m'indemniser par quelque bénéfice, & du péril que je cours & du préjudice que je me cause. C'est aussi ce qui autorise les Billets portant intérêt, permis entre les Marchands. Mais tout homme n'est-il pas dans le même cas?

Si l'argent peut fructifier légitimement entre les mains du Négociant, pourquoi n'aura-t'il pas le même droit à l'égard des autres conditions? L'industrie doit-elle être interdite aux uns, tandis qu'elle est permise aux autres? Quel malheur pour la société, si l'on ne trouvoit pas son compte à prêter? En ce cas, qui est-ce qui prêteroit? Le prêt à intérêt a souvent rétabli des fortunes ruinées. C'est un avantage mutuel, plus grand quelquefois du côté de l'emprunteur. Il n'est donc condamnable, que lorsqu'il est excessif, & qu'on en fait un abus inhumain. Voilà les raisonnemens spécieux de certains Philosophes modernes, qui ne considérant l'usure que par les yeux de leur raison, oublient que la Religion la défend, & que cela doit suffire. Le Christianisme a adopté la Loi des Juifs avec celle des Romains, dont les usages en plusieurs autres choses ont paru à l'Eglise si judicieux, qu'elle a jugé à propos de les prescrire à ses Enfans. C'est aussi conformément à la Loi Romaine & à la Loi Ecclésiastique, que nos Loix civiles font un grand crime de l'usure, & que nos mœurs y ont attaché une espéce d'infamie, surtout lorsque l'intérêt qu'on exige est exorbitant. Qui

croiroit que l'Histoire Romaine eût occasionné ici une Dissertation sur un des principaux points de la Morale pratique.

La matiere principale traitée dans ce Volume est la guerre contre les Samnites, qui dura environ 70 ans, & qui fut terminée l'an de Rome 480. Je ne pourrois rapporter ici aucun fait qui ne fût sçu ; & quant au style de l'Auteur, il seroit inutile de vouloir le faire connoître par des citations choisies. Je dirai seulement, qu'il suit la méthode de M. Bossuet sur l'Histoire Universelle ; c'est-à dire, que souvent c'est plûtôt un discours sur l'Histoire Romaine, qu'une Histoire Romaine en forme ; puisqu'il marie fréquemment le style didactique au style historique ; qu'il indique plusieurs événemens, en forme de fastes, je veux dire, en ne marquant simplement que le sujet & la date, & qu'il s'étend au contraire sur ceux qui lui fournissent un champ libre pour moraliser noblement, & qui lui donnent lieu de rendre en notre Langue les plus beaux morceaux de Tite-Live, dont son Ouvrage en général est tantôt un extrait, & tantôt une espéce de traduction.

Pour faire voir que la bonne morale coule de source chez M. Rollin, & qu'il

ne perd point l'occasion de la débiter à propos, je me contenterai de rapporter sa refléxion, au sujet de la conduite des quatre Ambassadeurs que le Sénat avoit envoyez à Ptolemée Philadelphe. Comblés de caresses & d'honneurs par ce Roi d'Egypte, ils refuserent ses présens. Le Roi leur fait donner dans un repas solemnel des Couronnes d'or, & le lendemain ils les vont mettre galamment sur ses statuës. Le jour de leur départ, Ptolemée leur ayant encore envoyé des présens magnifiques, en leur faisant des reproches obligeans sur leur premier refus, ils craignent de le blesser par un refus réitéré, & jugent à propos de les accepter. Mais à leur rétour à Rome, ils les déposent dans le trésor public. Le Sénat fort content de la maniere dont ils s'étoient conduits dans leur Ambassade, les remercia de ce qu'*ils avoient par leur sincère & parfait désintéressement, rendu les mœurs Romaines respectables aux Nations Etrangeres*; & il ordonna qu'on leur rendit les présens qu'ils avoient portés au trésor public. « Tout est complet ici (dit M.R.) » & l'on ne sçait ce que l'on doit plus » loüer : la libéralité du Roi, le désin» téressement des Ambassadeurs, l'é» quité du Sénat. Heureux Etat (s'é-

» crie-t'il) heureux Gouvernement, où » la vertu est ainsi généralement en es- » time & honneur, & où l'on en con- » noit tout le prix ! Je ne parle pas de » ces vertus brillantes, qui se donnent » en spectacle, qui attirent les yeux & » marchent à grand bruit, mais pour ne » point sortir de mon sujet, d'une ver- » tu simple, modeste, sans faste, qui » ne se laisse point éblouïr a l'éclat de » l'or & de l'argent, qui méprise ce que » presque tout le monde recherche avi- » dement, & à qui cependant tout le » monde applaudit. Mais le principe » sur lequel étoit fondée la conduite de » ces Ambassadeurs, marque en eux » une noblesse de sentiment, qui de- » vroit faire le caractere dominant de » tous ceux qui sont en place. Ils étoient » persuadés qu'un homme chargé d'un » ministére public, n'y doit chercher » que la gloire & la douce satisfaction » de s'en être fidélement acquité ; c'est- » à-dire, qu'il n'y doit avoir en vûë » que le bien public. » Sur cela il cite ces paroles de Valere Maxime au sujet du fait dont il s'agit : *De publico Ministerio nihil cuiquam præter laudem bene administrati officii accedere debere judicantes.*

Quand même l'Histoire en général

ne feroit pas inſtructive par elle-même, on peut dire que M. Rollin auroit trouvé l'art de la rendre inſtructive malgré elle; ne laiſſant paſſer aucun exemple ſans y joindre une utile moralité, tirée le plus ſouvent des anciens Auteurs qu'il cite. Dans le fond, peut-on ſe repoſer ſur tous les Lecteurs, & préſumer qu'ils feront ſur les événemens les refléxions qu'ils exigent ? Non ſans doute. La plûpart liſent, ou pour s'amuſer, ou pour s'orner la mémoire, & peu pour ſe former l'eſprit & le cœur. Quand même tous les Lecteurs refléchiroient ſur les faits, le feroient-ils avec cette élégante juſteſſe & cette nobleſſe naturelle des bons Auteurs de l'antiquité, dont M. Rollin eſt l'organe perpétuel dans cette Hiſtoire, ainſi que dans ſes autres Ouvrages ?

On a traduit en Anglois le Livre de M. du Tot, intitulé : *Refléxions politiques ſur les Finances & le Commerce*, & le Traducteur a inſéré dans ſa Préface quelques obſervations, dont voici le précis. Traduction Angloiſe des refléxions politiques ſur les Finances.

On ſçait, dit-il, que la France eſt maintenant, par rapport au Commerce, la formidable rivale de l'Angleterre. Elle eſt fertile, elle a de bons Ports

de Mer, & ſes peuples ſont ſobres & induſtrieux. Ses principales vûës depuis quelques années, ſe ſont tournées du côté de ſon Commerce, dans le deſſein de l'établir ſur la ruine entiere, de celui de ſes voiſins; en quoi elle réuſſira, ſi ſon exemple même ne ſert à nous rendre attentifs & précautionnez. La France penſe moins aujourd'hui à s'agrandir par les armes, que par les Arts, le Commerce & la Navigation. Ce ſont les moyens efficaces qu'elle prend, pour ſe rendre ſupérieure à toutes les Nations de l'Europe, & ſurtout pour humilier les *fiers inſulaires*, ainſi qu'il plaît à M. du Tot de nous appeller. Le Miniſtere préſent de la France a connu & corrigé le défaut du gouvernement de ſes Rois précédens; & en ſuivant les vûës d'une meilleure politique, elle a mis depuis quelques années ſon commerce ſur un ſi bon pié, qu'il augmente chaque jour, autant que celui de quelques-uns de ſes voiſins diminue. Le génie de la Grande-Bretagne eſt donc dans un péril qui doit le réveiller. Les conjonctures préſentes l'appellent à haute voix, & lui crient, qu'il doit faire tous ſes efforts pour ſoutenir ſon commerce, qui eſt ſur le penchant de ſa ruine, prêt à ſuccomber ſous celui de ſes puiſſans voiſins.

Le principal deſſein du Livre de M. du Tot (ajoute-t'il) a été de faire voir quels ont les principaux obſtacles qui ont ci-devant retardé le progrès du Commerce de la France, & ce qui contribuë à le rendre aujourd'hui plus avantageux. Il prétend enſeigner en même tems pluſieurs moyens de le faire fleurir encore d'avantage. Il fait donc d'abord toucher au doigt les funeſtes conſéquences de la fréquente variation dans les monnoyes ſous Loüis XIV. & ſous les Rois ſes Prédéceſſeurs. Enſuite il examine la nature du Commerce en général, & il combat les anciens préjugés de ſa Nation, principalement ceux de la Nobleſſe, qui dédaigne de commercer. Après quoi il vient à la Navigation, & montre qu'il eſt néceſſaire que la France entretienne des forces navales, ſans leſquelles toutes ſes forces de terre, & toute ſa grande puiſſance ne ſçauroient contribuer, ni à l'augmentation, ni à la ſureté de ſon Commerce.

Mais de tous les articles de cet Ouvrage (continuë le Traducteur) il n'y en a point qui paroiſſe plus important que celui qui traite du cours du Change entre Paris d'un côté, & Londres & Amſterdam de l'autre. Ce cours du

Change, ſelon lui, eſt le vrai baromêtre du Commerce. En conſidérant donc ce baromêtre politique, on voit clairement que la France a depuis longtems l'avantage du Commerce ſur l'Angleterre, excepté lorſqu'il eſt troublé par les altérations de ſes Monnoyes. Ce raiſonnement nous fait voir ſenſiblement (continuë-t'il) que nous tirons plus des Manufactures & Arts de la France, qu'elle ne tire des nôtres. Ainſi tout bon Citoyen Anglois doit ſe retrancher, autant qu'il lui eſt poſſible, les ſuperfluités étrangeres qui font ſortir du Royaume, chaque année, des ſommes conſidérables d'argent, pour ſatisfaire notre ſenſualité & notre luxe; & il doit réprimer le goût extravagant que nous avons par rapport à tout ce qui nous vient du déhors, ſurtout pour ne vouloir boire que des vins de France; ce qui épuiſe le Royaume d'eſpéces, & fait tomber nos Manufactures.

Car ce ne ſont pas les Seigneurs ſeulement (ajoute-t'il) qui chez nous donnent dans ce luxe funeſte. Le commun peuple s'y laiſſe aller auſſi. Il eſt vrai que la médiocrité de leur fortune les retient dans de certaines bornes; mais le mal que chacun en particulier ne peut cauſer à la Nation, tous pris en-

semble le causent. En effet, supposant que chaque Sujet de la Grande Bretagne, dépense par an deux Schelings 6 d. * en superfluités étrangeres, (ce qui paroît peu de chose) cette dépense inutile monte à un million st. ** chaque année, en ne mettant que huit millions d'habitans dans notre Isle. Or au bout d'un certain tems, une telle dépense est seule capable de ruiner la Nation. Les François ne font usage que de ce qui sort de leurs Manufactures, & ils sont si éloignés d'estimer & de rechercher ce que produisent celles du Pays étranger, qu'ils se font une gloire d'avoir abondamment chez eux tout ce qui est nécessaire à la vie, sans avoir besoin des autres Nations. Pourquoi cet esprit ne regne-t'il pas chez nous, qui avons des Manufactures si parfaites & si multipliées, qu'on peut dire que nous possedons tout ce que la nature & le luxe même peuvent exiger. On ne peut donner trop de loüanges à quelques particuliers Anglois, zélés Citoyens, qui ont pris la noble résolution, & se sont engagés comme par serment, de ne jamais faire usage des superfluités qui viennent du Pays étran-

* C'est 3 liv. de notre monnoye.

** 23 millions de notre monnoye.

ger, dans la vûë d'encourager par-là nos Manufactures. Puisse cet exemple être suivi ! Enfin le Livre dont il s'agit, & dont on dit qu'un grand Ministre de France est l'Auteur, mérite d'être lû & médité par tous les Anglois, qui aiment sincérement leur Patrie.

Histoire du Christianisme d'Ethiopie & d'Armenie.

On a imprimé à la Haye chez le Vier un Ouvrage de M. *Veyssiere la Croze*, Bibliothécaire & Antiquaire du Roi de Prusse, sous le titre d'*Histoire du Christianisme d'Ethiopie & d'Armenie*, *in*-12. Il est dédié par l'Auteur, à son A. R. M. le Prince Royal de Prusse, l'illustre ami & le généreux protecteur des Lettres, où il est lui-même très-versé. L'Ouvrage est divisé en quatre Livres. Le premier traite de l'origine & des progrès du *Monophysisme*, c'est-à-dire, de l'opinion de ceux qui n'ont admis qu'une Nature en J. C. Le second contient *la Relation d'Ethiopie*, du Patriarche Bermudez. Le troisiéme, est l'histoire des progrès & de la décadence de la Mission Portugaise en Ethiopie, & dans le quatriéme, il s'agit des progrès & de la décadence des Missions en Armenie.

Par rapport à l'origine du Monophysisme, l'Auteur expose un senti-

ment particulier, qu'il appuye foiblement. Il suppose d'abord que les œuvres du prétendu Denys l'Aréopagite, sont d'un Monophysite, comme le P. le Quien en convient dans ses Prolégomenes sur son édition de Saint Jean Damascene. Erasme fut autrefois bien maltraité par les Théologiens de son tems, pour avoir nié que ces œuvres fussent de Denys l'Aréopagite. Aujourd'hui il n'y a pas un Sçavant dans le monde, qui ne pense sur cela comme Erasme. Si l'on en croit M. la Croze, Synesius Evêque de Ptolemaïde, ami de Théophile d'Aléxandrie, partisan du Monophysisme (comme il paroît par une Lettre de Saint Grégoire de Nysse, inserée au second Tome de ses Oeuvres, Paris 1615.) Synesius, dis-je, dont les Lettres que nous avons témoignent qu'il étoit ami de ce Théophile, est le véritable auteur des Oeuvres faussement attribuées à S. Denys l'Aréopagite. Surquoi fonde-t'il cette opinion ? Sur le caractere de Synesius, & sur ses principes pernicieux semez dans ses Lettres. Synesius dit dans un endroit. *Le peuple se mocquera toujours des choses faciles à comprendre ; il a besoin d'imposture. Le mensonge*, dit-il ailleurs, *est utile au peuple. Je pourrai bien embras-*

ser le Sacerdoce, à condition que dans ma maison je serai Philosophe, & au-dehors conteur de fables. Ainsi pensoit Synesius avant d'être Evêque : Quelle maxime détestable ! Il n'accepta le Sacerdoce, qu'à condition de garder sa femme, & il fut sacré par son ami Théophile d'Aléxandrie.

L'Auteur compare ensuite le style de Synesius avec celui du prétendu Denys l'Aréopagite, ou plûtôt quelques expressions qui ont quelque rapport entr'elles. Foible argument, qui joint aux autres raisons alléguées par M. la Croze, forme tout au plus la plus mince des conjectures. Du reste, il a tort de déchirer, comme il fait, Saint Cyrille Patriarche d'Aléxandrie. S'il étoit tel qu'il le dépeint, auroit il mérité l'estime & la vénération de tant de siécles ? Il a la témérité de le faire passer pour un faussaire, ainsi que Synésius. Après cela il se jette dans l'érudition, sans suite, sans ordre, sans dialectique, & il passe sans milieu d'un sujet à un autre, ennuyant son Lecteur sans l'éclairer ; compilation négligée & informe, Ouvrage de mémoire & non de jugement, & encore moins d'esprit : ce qui ne fait pas honneur à l'érudition. Après tout, il y a ici une varié-

té de remarques ſçavantes, dont on peut profiter. A l'égard de tout ce que l'Auteur dit du Chriſtianiſme d'Ethiopie & d'Armenie, ce ne ſont que des choſes aſſez communes, & qu'on trouve ailleurs, ſi ce n'eſt quelques refléxions dictées par la prévention.

M. *le Roi*, ſçavant Humaniſte du Collége Mazarin, a fait imprimer un Epithalame ſur l'auguſte mariage qui a été le ſujet des dernieres réjoüiſſances. M. *Fromentin*, habile Profeſſeur d'éloquence au Collége Mazarin, ayant à la rentrée des Claſſes prononcé un Diſcours ſur cet événement, la Piéce de M. le Roi fut diſtribuée dans l'Aſſemblée. L'Epithalame paroît en forme de Rondeau, dont le refrein eſt : Epithalame Latin.

Huc Hymenæe veni, placitos jam deſere colles.

Après avoir invité l'Hymen & l'Amour à ſe rendre auprès du Séréniſſime Prince *Philippe*, & de la Séréniſſime Princeſſe *Loüiſe-Eliſabeth*, & avoir peint en peu de mots la Fête donnée par la Ville de Paris, il repréſente le départ de la Princeſſe, & ſes vifs regrets.

. . . Turgiduli lacrimis implentur ocelli ;
Jam maduere genæ. Linquendi cara Parentis
Semper imago ſubit ; ſubeunt ſimul oſcula Matris

Oſcula non iterum roſeis figenda labellis,
Diſceſſuque dolens Frater, mœſtæque Sorores.

Le Poëte exhorte la Princeſſe à calmer ſes douleurs, en lui repréſentant que le Roi & la Reine d'Eſpagne feront leur poſſible pour lui tenir lieu de tout ce qu'elle perd en France.

Ut Patris ille boni, Matris ſic illa rependet
Ambitioſa vices.

Déja les Nimphes de la Loire & de la Garonne, les Dryades des Pyrenées, & le Dieu de l'Ebre, au paſſage de la Princeſſe, s'empreſſent de célébrer l'auguſte alliance des deux branches Royales de la Maiſon de Bourbon.

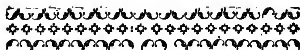
Tu cognata novo junges diademata nexu,
Cognatamque novo gentem ſociabis amore.

L'Auteur décrit enſuite la réception de *Madame Infante* à la Cour de Madrid:

Totis erumpere portis
Aurea magnatum rutilanti in vellere turma;
Non ſolitâ gravitate riget, ſed Principis ora
Induit, unanimique hilarat connubia plauſu.
Ambo regificis alacres ſuccedite tectis:
Quot Pater exiliens ſolio, quot Mater utrique
Dividit Amplexus!

Il finit par ſouhaiter au Prince & à la Princeſſe une heureuſe poſtérité.

Je ſuis, &c. *Ce 14 Novembre 1739.*



OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXXIV.

JE ne sçai comment j'ai oublié, Monsieur, de vous entretenir du Tome de l'*Histoire des Empereurs*, par M. de Tillemont, qui a paru l'année derniere chez Rollin fils, *in*-4. Le reproche téméraire que lui a fait M. Barbeyrac, & dont je vous ai parlé dans ma derniere feüille, m'a heureusement rappellé le souvenir de cet Ouvrage, à la tête duquel on trouve l'éloge de ce pieux & sçavant Auteur, par M. Perrault. Ce Volume, quoique posthume, ne fait pas moins d'honneur à ce judicieux Critique, que les autres Livres qu'il a lui-même publiés. C'est toujours la même exactitude, la même érudition, la même sincérité & le même amour pour le vrai.

Histoire des Empereurs.

mes de M. Perrault, fait briller la solidité d'une critique judicieuse, qui lui étoit comme naturelle, la justesse d'un discernement très-fin, & une exactitude à laquelle rien n'échape? « Son attention à ne rien faire dire à ceux qu'il » cite, dit-il, va jusqu'au scrupule. Ce » n'est pas qu'il s'attache à rendre mot » pour mot ce qu'ils raportent: il se con- » tente souvent de n'en prendre que le » sens, & quelquefois même il met en » une ligne, ce qui dans l'Auteur con- » tient des pages entieres. On ne peut » pas disconvenir que son style ne soit » un peu sec; mais au milieu de la sé- » cheresse des discussions ausquelles son » travail l'a engagé, on sent toujours » beaucoup d'onction dans les refle- » xions courtes & vives qu'il fait quel- » quefois sur les principaux événemens; » il a même trouvé le secret, en trai- » tant l'Histoire des Empereurs idolâ- » tres, de répandre les lumieres de la » Foi sur les ténébres du Paganisme. »

Ce Volume commence à l'an de J. C. 408, & finit à l'an 490. C'est l'Histoire de près d'un siécle, où il a exactement recueilli ce qui s'est passé de plus important dans les Empires d'Orient & d'Occident, les événemens militaires, les intrigues de Cour, les Loix

les plus importantes, avec des éclaircissemens sur les endroits difficiles ; les affaires Eccléſiaſtiques, intimement liées aux politiques ; enfin les détails néceſſaires pour répandre la lumiere ſur tous les événemens du cinquiéme ſiécle. Pour ne pas trop couper le fil de la narration, il renvoye à la fin du Volume les notes & les éclairciſſemens qui exigent une certaine étenduë.

Vous ſentez aſſez que pour un Ouvrage de cette nature, il ſuffit de tracer le caractere de l'Auteur, & la méthode qu'il a ſuivie, & d'y joindre quelques morceaux, propres à mettre l'un & l'autre dans un plus beau jour. C'eſt ce que je me ſuis propoſé de faire.

Le premier point qui s'offre d'abord, eſt préciſement le Teſtament par lequel Arcadius pria Iſdegerde Roi de Perſe, de vouloir bien être Tuteur de ſon fils Théodoſe II. âgé de ſept ans. C'eſt cette Tutele, traitée de *Fable*, par M. de Tillemont, qui lui a attiré de la part de M. Barbeyrac le reproche, d'avoir ſacrifié à la vérité la juſtification des Ecrivains de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Pour confondre ce faiſeur de conjectures, il n'y a qu'à expoſer les raiſons de ce judicieux Auteur. Il dit dans le corps de ſon Hiſtoire, que

cette Tutele *a aussi peu d'apparence que de fondement dans les Auteurs originaux.* Et dans les notes, il s'attache à justifier sa critique. Tout ce qui résulte du récit de Procope, adopté par MM. le Clerc & Barbeyrac, pour avoir lieu d'accuser de partialité & d'injustice les Historiens de l'Eglise, est qu'Arcade se trouvant près de mourir, & voyant que Théodose n'étoit encore qu'un enfant, pria par Testament Isdegerde de vouloir accepter la Tutele de son fils, pour lui conserver l'Empire. Il ajoute qu'Isdegerde manda au Sénat, qu'il se chargeoit du soin de Théodose, ménaçant de faire la guerre à quiconque l'attaqueroit, & que ce généreux Prince continua jusqu'à la mort de remplir fidélement tous les devoirs de Tuteur. Procope, pour rendre ce fait vraisemblable, observe qu'Honoré Empereur d'Occident & frere d'Arcade, étoit extrémement embarrassé dans ses affaires, qu'ils étoient d'ailleurs broüillés, & que Théodose n'avoit aucun parent à Constantinople, qui pût garantir son enfance des dangers ausquels elle étoit exposée. Enfin cet Historien donne de grandes loüanges à la conduite d'Arcade. Théophane (si cet endroit est de lui, car il est visible, selon la remarque

de M. de Tillemont, que ſon Ouvrage eſt de pluſieurs mains.) Théophane, dis-je, ſuit Procope & le copie en partie. Il ajoute qu'Iſdegerde, ne pouvaut pas lui-même prendre ſoin de l'éducation & des affaires de Théodoſe, lui envoya en ſa place Antioque, qui étoit très-ſçavant; que celui-ci fit beaucoup de Loix en faveur du Chriſtianiſme; mais qu'il perdit enfin ſon autorité ou même la vie, lorſque Pulquerie prit la conduite des affaires en 414. Zonare ſuit Procope & Théophane. Cedrene marque la même Hiſtoire avec de nouvelles circonſtances.

« Ce qu'on peut dire ſur ce point, » ajoute le judicieux Critique, c'eſt » qu'étant l'un des plus remarquables » de toute l'Hiſtoire, il ſe trouve néanmoins qu'aucun Hiſtorien ne l'a re» marqué avant Procope, qui écrivoit » environ 150 ans depuis, & qui nous » débite pluſieurs autres Hiſtoires aſſez » ſuſpectes, des tems qui l'ont précédé. » De ſorte qu'il ſemble avoir été un » peu trop facile à recevoir des tradi» tions populaires & peu aſſurées. Car » Agathias dit que celle-ci étoit une » hiſtoire fort célébre, qui étoit dans » la bouche de tout le monde, & que » l'on tenoit de pere en fils par une

» ancienne tradition ; mais que hors
» Procope, en qui il condamne le ju-
» gement avantageux qu'il fait de cette
» disposition d'Arcade, en même tems
» qu'il loüe son érudition, il n'avoit
» point trouvé cela écrit par personne,
» non pas même par ceux qui ont fait
» l'Histoire de la mort d'Arcade. En
» effet, Socrate, Sozomene, Théo-
» doret, Zozime, Philostorge, les
» deux Prospers, le Comte Marcellin
» ne disent rien qui en approche. »
Voilà donc d'abord des preuves négatives, qui, dans l'esprit des bons Critiques, passent par rapport à des tems éloignés, pour des argumens péremptoires. Un silence de cent cinquante ans, sur un fait si célébre, forme une sorte de certitude de sa supposition. Mais à ces preuves négatives, se joignent encore les positives. Agathias assure que le Testament d'Arcade & la Tutele d'Isdegerde sont des bruits populaires, imprudemment ramassez par Procope. Zozime dit qu'Honoré voulut venir lui-même à Constantinople, pour mettre son neveu & ses Etats en sureté ; mais qu'il en fut dissuadé par Stilicon ; qui se fit donner quelques troupes, & la commission d'aller à Constantinople, avec des Lettres d'Ho-

noré à Théodose. Stilicon pour dissuader l'Empereur, ne lui représenta point, comme le remarque M de Tillemont, que c'étoit donner de l'ombrage à Isdegerde. Enfin, Sozomene, qui dit à peu près la même chose, ajoute qu'Honoré regardoit le jeune Théodose comme son fils, & qu'il vouloit mettre auprès de lui des Officiers d'une fidélité reconnuë, ce qui ne dépendoit pas de lui, dit le Critique, mais d'Isdegerde, s'il étoit Tuteur. Quel peut avoir été le fondement de cette Fable. Le voici: Antioque Eunuque passa du service d'un Persan (Narse) qui pouvoit être parent d'Isdegerde, à celui de Théodose; Procope & Théophane ont conclu de là, qu'il avoit été envoyé pour faire les fonctions de Tuteur. Ce qu'il y a encore de certain, c'est que selon le dernier Historien, Antioque avoit été Βαίυλος du jeune Théodose, c'est-à-dire, son Précepteur. Il est aisé que de l'office de Précepteur, dit M. de Tillemont, le bruit populaire l'ait fait passer peu à peu à celui de Régent.

Après tant de preuves de toute espéce, que M. de Barbeyrac voye s'il a pû dire avec la moindre couleur de vraisemblance, qu'*il y a toutes les apparences du monde, que le grand but de M.*

de Tillemont, étoit de justifier les Ecrivains de l'Histoire Ecclésiastique, sur une chose qu'il sentoit bien qui ne leur faisoit pas honneur ; que cette raison lui aura fait prendre pour principe de sa décision la négation du fait même, seule capable de détruire le fondement du blâme, & que là-dessus il aura recusé l'autorité de Procope. Qu'il juge si M. de Tillemont s'en est tenu à une simple négation, & à la récusation de l'autorité de Procope, & si le *grand but* de ce docte Critique a été de justifier, aux dépens de la vérité, les Ecrivains de l'Histoire Ecclésiastique. Qu'il lise, & qu'il rougisse d'avoir formé des soupçons si téméraires & si injustes. Où est la regle de Critique, qui enseigne que, sans aucune preuve, il faut attribuer à un Auteur des vûës conformes à nos préjugés? Dans le fond, M. Barbeyrac n'a fait que penser comme la plûpart des Protestans, qui pour diminuer la force du témoignage des Ecrivains Ecclésiastiques, sont ingénieux à inventer des conjectures injurieuses, qui sont le fruit d'une basse malignité.

Pour juger de l'impartialité de M. de Tillemont, il n'y a qu'à voir avec quelle fidélité il rapporte ce que les Historiens ont écrit des bonnes & des mauvaises qualités des Empereurs, &

avec quelle ſévérité il définit en général les actions humaines. Je ne ſçai ſi parmi les Anciens & les Modernes, il y a un Hiſtorien plus vrai & plus ſincére. Chaque page offre des traits de cette délicateſſe, qui ne ſe permet jamais aucune ſupercherie, & qui s'applique à diſtinguer le vrai & le faux. Je citerai quelques exemples remarquables de ce diſcernement ſcrupuleux. En parlant de Théodoſe II. qui eut de grandes vertus & de grands défauts, & qui fut gouverné par l'Eunuque Chryſaphe, il remarque que le zéle de ce Prince pour la Religion, ne fut pas toujours favorable à la vérité. « Car plus il avoit de » reſpect pour l'Egliſe, ajoute-t'il, » plus il étoit capable d'en violer les » Loix & d'en combattre les intérêts, » lorſqu'il s'étoit laiſſé ſurprendre par » les méchans qui ſe trouvoient revêtus » de ſon autorité ſacrée. Ainſi, il ne » faut pas s'étonner qu'on l'ait vû quelquefois favoriſer, & même dans les » occaſions les plus importantes, ceux » qui le méritoient le moins. On ſçait » ce qui arriva dans les deux Conciles » tenus par ſon ordre à Epheſe. Mais » il eſt ſurtout inexcuſable dans ce qui » ſe paſſa devant & après le dernier de » ces deux Conciles. Il étoit auſſi bien

» difficile, que prenant avec raiſon
» beaucoup d'intérêt à ce qui regardoit
» l'Egliſe, il ne s'en mêlât un peu trop ;
» & que lui & ſes Officiers ſous ſon
» nom, ne ſe rendiſſent maîtres & arbi-
» tres dans des choſes où ils ne devoient
» être que les Diſciples des Prélats ; &
» qu'ainſi ils n'y fiſſent de grandes fau-
» tes, quand même ils n'auroient eu
» qu'une intention très-pure, puiſqu'-
» ils ſortoient de leur état pour entre-
» prendre des choſes élevées au-deſſus
» d'eux, dont Dieu ne leur a point con-
» fié le ſoin, & qu'il n'a point ſoumiſes
» à leur puiſſance. »

Sa critique ſincére paroît bien dans la maniere dont il parle de la Loi de Valentinien III. Empereur d'Occident, qui ordonnoit que tous les Eccléſiaſtiques ne reconnoîtroient pour Juges que les Evêques, ſelon les anciens Edits. « Godefroy après avoir bien balancé,
» conclud enfin, dit M. de Tillemont,
» que cela s'entend des cauſes civiles,
» auſſi bien que des Eccléſiaſtiques,
» en quoi il prétend que Placidie qui
» gouvernoit ſous le nom de ſon fils,
» avoit été ſurpriſe, étant faux, dit-il,
» que cela eût jamais été accordé au-
» paravant pour les cauſes civiles. Et il
» eſt vrai que Valentinien méme, au

» nom duquel est cette Loi, voulant
» en 452 soumettre les Clercs à la Ju-
» risdiction civile, dit qu'ils n'en avoient
» point été exemptés par aucune Cons-
» titution d'Arcade & d'Honoré, qui
» fût dans le Code de Théodose. »

On voit en Orient une Loi remarquable sur la même matiere, dans l'année 455. Les Empereurs avoient autrefois défendu aux Veuves & aux Diaconisses, de rien laisser par Testament à aucun Ecclésiastique, ni à aucun Moine en particulier ; ce qui étoit, selon la remarque de M. de Tillemont, plus honteux que désavantageux à l'Eglise.
« Nonobstant ces Loix, poursuit-il,
» une Veuve de qualité nommée Hy-
» pacie, fit un Testament, où après
» avoir laissé beaucoup à ses affranchis,
» & à toutes les personnes à qui elle
» avoit quelque obligation, beaucoup
» aux Eglises, beaucoup aux pauvres,
» beaucoup aux Moines, beaucoup
» aux captifs ; enfin, elle déclaroit un
» Prêtre nommé Anatole, héritier d'u-
» ne partie de ses biens. Le Testament
» fut contesté pour cet article, & l'af-
» faire portée au Sénat. L'Empereur
» Marcien même y fut présent. On
» examina beaucoup cet article, & les
» Loix qui y étoient opposées. Enfin,

» le Testament ayant été relû tout en-
» tier, on le trouva si juste & si raison-
» nable dans tout le reste, que Mar-
» cien jugea qu'il le falloit confirmer
» absolument. Mais il fit plus : car par
» une Loi générale, il permit à tout le
» monde de laisser ce qu'il voudroit aux
» Ecclésiastiques & aux Moines, de
» même qu'aux autres personnes, &
» abrogea les Loix contraires. »

C'est dans le cinquiéme siécle qu'Attila Roi des Huns, surnommé *le fléau de Dieu*, s'est rendu si redoutable. M. de Tillemont s'est fort étendu sur les exploits de ce Roi Barbare. Il paroît cependant qu'il n'a point connu un Auteur, nommé *Juvencus Cœlius*, qui a écrit la Vie d'Attila, & qui quoiqu'imprimé, dit M. Barbeyrac, page 92 de la seconde partie de son *Histoire des Anciens Traités*, est si rare, que plusieurs l'ont cru encore en manuscrit. Il nous apprend au même endroit, qu'on a promis d'en donner une nouvelle édition.

« La sépulture d'Attila fut assez sin-
» guliere, dit M. de Tillemont, pour
» n'en pas omettre quelques circonstan-
» ces. On mit son corps au milieu de
» la campagne sous une tente de soye.
» Ensuite on représenta un spectacle
» fort solemnel. Des Cavaliers choisis

» dans toute la Nation des Huns, cou-
» rant tout au tour de cette tente com-
» me dans un cirque, chantoient ſur
» des tons lugubres les grands ex-
» ploits de leur Roi. Après l'avoir ainſi
» pleuré, ils firent un grand feſtin ſur
» ſon tombeau, mélans ainſi la joye
» avec le deüil. Quand la nuit fut ve-
» nuë, on mit ſecrettement en terre
» le corps de ce Prince. Ils l'avoient
» enfermé en trois cercuëils, les uns ſur
» les autres. Le premier étoit d'or, le ſe-
» cond d'argent & le troiſiéme de fer.
» Par-là ils vouloient marquer que
» tous ces métaux convenoient à un Roi
» ſi puiſſant: le fer, parce qu'il avoit
» dompté tant de Nations par ſon épée;
» l'or & l'argent, parce qu'il avoit obli-
» gé les deux Empires à lui donner
» leurs tréſors. Ils ajouterent à cela les
» armes qu'il avoit remportées dans les
» défaites de ſes ennemis; des carquois
» enrichis de pierres précieuſes, & plu-
» ſieurs autres ornemens avec leſquels
» les Princes ſe diſtinguent. Et pour
» empêcher la curioſité des hommes
» de rechercher ces richeſſes, ils tue-
» rent ceux qui avoient travaillé à ſa
» ſépulture, & qui n'en eurent d'autre
» récompenſe qu'une mort cruelle. »
Je ſuis étonné que tant de perſonnes,

qui depuis si long-tems, se vantent de découvrir les trésors avec la baguette, ne se soient pas transportées dans le Pays où Attila est mort, pour trouver le tombeau de ce Prince. Une pareille découverte seroit aussi utile que curieuse.

Je finis par un trait qui peut contribuer à encourager les Lettres. Léon I. Empereur d'Orient, ayant fait quelque libéralité à un Philosophe nommé Euloge, un de ses Eunuques lui dit qu'il eût mieux valu employer cet argent pour les Soldats. Plut à Dieu, lui répondit le Prince, que je pusse donner à ceux qui enseignent les Sciences tout ce qui est destiné pour les Soldats. Cet Empereur connoissoit sans doute combien elles sont propres à affermir la soumission des peuples, & à reprimer la fougue des passions. Je suis fâché qu'un Prince, si jaloux de protéger solidement les Lettres, ait si peu contribué à la félicité de ses Sujets. « On » écrit, dit M. de Tillemont, que son » regne avoit été extrêmement heu-» reux, parce qu'il s'étoit fait redouter » de tous ses Sujets & de tous les Bar-» bares, à qui son nom étoit connu. » Mais pour moi, dit un Historien » presque Contemporain, je n'estime

» pas heureux le regne d'un homme » qui pille les biens de ses Sujets ; qui » a pour ce sujet des délateurs à ses ga- » ges, & suppose de faux témoins ; qui » se rend lui-même accusateur, lors- » qu'il ne peut trouver personne qui lui » rende cet office injuste, qui amasse » l'or de tout l'Univers, pour le ren- » fermer dans ses coffres, qui dépoüille » les Villes, les prive de l'abondance » où elles étoient auparavant, & les » réduit où elles ne peuvent presque » payer les tributs qu'elles rendoient » autrefois. Le même Historien assure » que Léon avoit été le réceptacle de » toutes les iniquités. » Il me semble qu'un Ecrivain qui rapporte avec tant d'ingénuité de pareils traits, contre un Prince dont il a loüé le zéle pour la Foi & pour l'Eglise, ne doit point être accusé de partialité.

Les Dons de Comus. Me sera-t'il permis, pour égayer le sérieux de cet article, de vous annoncer un Livre dont voici le titre : *Les Dons de Comus, ou les Délices de la Table, Ouvrage non-seulement utile aux Officiers de bouche, pour ce qui concerne leur Art, mais principalement à l'usage des personnes qui sont curieuses de sçavoir donner à manger, & d'être servies délicatement, tant en gras*

qu'en maigre, ſuivant les ſaiſons, & dans le goût le plus nouveau. Paris, 1739, *in*-12. J'ai copié tout le titre du Livre, parce que je m'imagine qu'il repréſente fidélement le deſſein de l'Ouvrage. La Préface mérite d'être lûë.

L'Editeur y remarque d'abord que la cuiſine, ainſi que les autres Arts, inventés pour le beſoin ou pour le plaiſir, s'eſt perfectionnée à meſure que les peuples ſe ſont polis. La vie des premiers hommes a dû reſſembler à celle des peuples de l'Amerique, bornés au ſimple néceſſaire & à ce qu'ils trouvent dans leur Pays. C'eſt dans l'Aſie, chez les Aſſyriens & les Perſes, qu'ont pris naiſſance le luxe & la délicateſſe de la Table; la qualité du climat n'a pas peu contribué à rendre ces peuples ſi voluptueux. « Quoique des Hiſtoriens, » ajoute-t'il, nous vantent beaucoup » la vie frugale des derniers, ils ne ſe » ſont pas toujours bornés au creſſon, » & l'on ſçait juſqu'où ils ont porté les » délices & les plaiſirs de la bouche. »

Les Grecs nés pour perfectionner tous les Arts, & pour rafiner ſur les plaiſirs, n'ont point négligé ceux de la Table. L'Auteur excepte les Lacédémoniens, qu'il appelle, je ne ſçai pourquoi, un *peuple cynique*, qui ne connoiſ-

ſoit d'autre aſſaiſonnement que l'exercice & l'appétit. « Cependant nous » avons conſervé, ajoute-t-il, un ragoût » fort célébre chez eux; & c'eſt la ſau- » ce noire (*jus nigrum*) qu'ils faiſoient » avec les entrailles du liévre. Au ſur- » plus, leur auſtérité conſiſtoit moins » dans la nature & dans la vilité des » alimens, que dans la ſimplicité de » leur apprêt. Je n'en rapporterai que » cet exemple. Un Lacédémonien vou- » lant faire accommoder un poiſſon » qu'il venoit d'acheter, le Cabaretier » dit qu'il falloit du fromage, du vi- » naigre & de l'huile. Fort bien, ré- » pondit le Spartiate: Eh! mon ami, » ſi j'avois eu la ſauce, je n'aurois point » acheté le poiſſon. Les Athéniens » étoient ſans contredit les plus ſen- » ſuels de tous les Grecs, & c'eſt, ſi je » ne me trompe, d'un friand d'Athé- » nes, que nous tenons cet aphoriſme » ſi connu: » *Que la viande la plus délicate eſt celle qui eſt le moins viande, & le poiſſon le plus exquis celui qui eſt le moins poiſſon.*

Les Romains polis par les Grecs s'approprierent tous leurs goûts; leurs Cuiſiniers, pour la plûpart étoient de Gréce, dit l'Auteur. J'ajouterai ici que ceux de Sicile étoient les plus célébres.

Horace dans son Ode I. du Livre III. pour exprimer les mêts les plus exquis, s'exprime ainsi :

Non Siculæ dapes
Dulcem elaborabunt saporem.

« Les repas de Sicile, dit le P. Sa-
» nadon, étoient passez en proverbe,
» pour dire une grande chere, & il n'y
» avoit point à Rome de table déli-
» cate, qui ne fut servie par des Offi-
» ciers Siciliens. Horace en disant *ela-*
» *borabunt*, exprime bien le soin & la
» peine que ces Cuisiniers se donnoient
» pour apprêter les viandes & pour as-
» saisonner les ragoûts. Mais je trouve
» dans ce Vers *dulcem elaborabunt sapo-*
» *rem* (admirez l'esprit commentateur)
» je ne sçai quelle nonchalance de ca-
» dence, si j'ose parler ainsi, qui me
» paroît ménagée à dessein, pour mieux
» représenter le plaisir que goûtent ces
» voluptueux friands, qui savourent
» délicieusement les bons morceaux. »
Ces habiles Cuisiniers se faisoient payer bien cher ; M. Dacier remarque dans une note sur le Vers 102 de la premiere satyre d'Horace, que Saluste donna pour gages à un des Cuisiniers de Nomentanus, l'un des plus fameux Gour-

mands de l'ancienne Rome, douze mille cinq cens livres.

C'est des Villes Grecques, fondées en Italie, Naples, Tarente, Sibaris, célébres pour la bonne chere, que le goût vif pour les plaisirs de la Table fut porté à Capouë & à Rome. « Le » génie inventeur des Grecs, dit l'Au- » teur, fit briller l'opulence Romaine: » les Romains nés pour outrer tout » surpasserent bientôt leurs Maîtres, » & rien n'approche de l'idée que les » Historiens & les Poëtes nous don- » nent de leur somptuosité. On vit le » luxe de la Table engloutir à Rome » les plus riches patrimoines; & d'il- » lustres dissipateurs, un Fabius sur- » nommé le gouffre, un Apicius, un » Milon, s'immortaliser par les rafine- » mens de la bouche. » Il ajoute quelques traits de Lucullus, mais trop connus pour les répéter ici. L'Auteur n'auroit pas dû oublier ici Nomentanus qui mangea près d'un million, un Vitellius, qui au rapport de Suétone, dépensoit des sommes immenses pour un seul repas, & qui obligeoit ses amis à lui en donner de semblables.

L'Auteur tire encore de diverses Loix somptuaires qu'il cite, la preuve de

l'excès auquel les délices & la profusion monterent à Rome. Il conjecture que de la défense de certaines denrées dont le prix étoit devenu exorbitant, vint l'usage d'employer les champignons, les truffes, les herbes, & autres ingrédiens de ce genre. « Et peut-» être, est-ce à cet usage, ajoute-t'il, » qu'il faut rapporter l'origine des ra-» goûts. Quoiqu'il en soit, il est cer-» tain que ces ingrédiens qu'on tira » dans la suite à grands frais des Pays » étrangers, comme nous en tirons les » épices, contribuerent à augmenter le » luxe; & le langage qu'un *mauvais* ri-» che tient dans un ancien Satyrique » (*Juvenal*) peint très-vivement la fu-» reur qu'on eut à Rome pour ces den-» rées. *Lybiens*, dit ce Voluptueux, » *laissez-là le labour, ou gardez pour vous* » *votre froment, pourvû que vous nous en-* » *voyez des champignons.* »

On voit par le festin de Trimalcion, que nous tenons beaucoup de choses des Romains, mais que nous avons perfectionnées. La description d'un superbe festin donné à Rome par un Pontife le jour de sa réception, & que Macrobe nous a conservée, nous retrace à peu de chose près, toute notre maniere de servir. L'Auteur est persuadé

que nous avons renchéri sur les Romains pour la bonne chere & la finesse du goût. « Je crois en général, dit-il, » que le luxe (certaines compensations » faites) est à peu près égal de part & » d'autre. Nos Lucullus modernes ne » laissent presque rien à envier à la » somptuosité des Anciens. Les Ro- » mains recherchoient principalement » la profusion & la rareté, & peut-être » à ces deux égards, leur sommes-nous » bien inférieurs ; mais aussi nous avons » porté l'art & la variété beaucoup » plus loin qu'eux. »

Il assure que les Italiens nous ont polis, & qu'ils nous ont appris à faire à manger. A notre tour nous avons formé une Cuisine, qui est en vogue dans toute l'Europe. Mais outre cette ancienne, il y en a une moderne plus simple, plus variée, plus propre & plus sçavante ; c'est une espéce de Chymie. « La science du Cuisinier, dit-il, » consiste aujourd'hui à décomposer, à » faire digérer, & à quintessentier des » viandes, à tirer des sucs nourrissans » & légers, à les mêler & les confondre » ensemble, de façon que rien ne do- » mine, & que tout se fasse sentir ; en- » fin, à leur donner cette union que les » Peintres donnent aux couleurs, & à

» les rendre si homogênes, que de leurs » différentes saveurs, il ne résulte qu'un » goût fin & piquant, & si je l'ose dire, » une harmonie de tous les goûts réu» nis ensemble. »

On trouve ici l'apologie de la Cuisine, contre ceux qui lui reprochent d'abréger la vie. Il ne tiendra pas à l'Auteur que cet Art funeste ne se réconcilie avec celui des Médecins ; & pour laisser entrevoir la possibilité de cette réconciliation, il cite en faveur de la Cuisine un de ses plus grands ennemis (M. Hequet) & un très-célébre Médecin, qui a perfectionné la sauce appellée *sauce à la Chirac.*

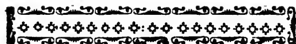
Enfin, pour ne rien oublier de ce qui peut illustrer cet Art, il fait la remarque suivante, qui est extrêmement flatteuse pour nos Lucullus & nos Petrones. « Nous avons en France, dit» il, plusieurs grands Seigneurs, qui » pour s'amuser, ne dédaignent pas » quelquefois de parler Cuisine, & » dont le goût exquis contribuë beau» coup à former d'excellens Officiers. » Comme le goût corporel & le goût » spirituel dépendent également de la » conformation des fibres & des orga» nes destinés a opérer leurs diverses

» sensations ; la finesse de ces deux sor-
» tes de goûts, prouve assûrément la
» finesse des organes qui leur sont pro-
» pres, & par conséquent on peut, ce
» me semble, remonter du goût cor-
» porel à un principe très-délicat, qui
» lui est commun en quelque façon avec
» le goût purement spirituel. » Si l'Auteur ne plaisantoit pas en cet endroit (on le doit supposer) son raisonnement seroit ridicule. Le goût spirituel dépend de la justesse de l'esprit qui sçait comparer. Le goût matériel ne dépend que du palais.

Lambert & Durand, Libraires, ruë S. Jacque, viennent de publier un Recuëil fort curieux de *Dissertations sur l'Histoire Ecclésiastique de Paris, & d'éclaircissemens sur l'Histoire de France*. Par M. *le Bœuf*, Chanoine & sous-Chantre d'Auxerre, 1739. *in*-12. Nous en rendrons compte au premier jour.

Je suis, &c.

Ce 20 *Novembre* 1739.



OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXXXV.

C'Eſt le ſort ordinaire, Monſieur, des opuſcules les plus eſtimés, qui ne compoſent que des Brochures, de diſparoître bientôt, & d'être au bout d'un certain tems tout à fait oubliés. Comme les Critiques, & ſurtout celles des Piéces de Théatre, ſont de ce genre, les Ecrivains dont elles font voir les fautes, trouvent leur conſolation & peut-être leur triomphe dans la deſtinée de ces petits Ouvrages. Mais malheureuſement pour eux, il eſt des Curieux qui les recuëillent avec ſoin, & des Editeurs, qui dans la ſuite les redonnent au Public, raſſemblés dans un Volume. Par ce moyen la tradition littéraire ſe perpétuë, & les monumens du bon goût ſe conſervent. Diſſertations ſur Corneille & Racine.

Le Public a donc obligation à M. l'Abbé G.... de la peine qu'il a prise de former un Recueïl des meilleurs Ecrits *, qui ont été publiés contre Corneille & Racine, du vivant de ces illustres Ecrivains. L'Ecrit le plus intéressant de ce Recueïl est peut-être celui qui est à la tête en forme de Préface, où l'Editeur après avoir exposé & justifié son dessein, établit solidement l'utilité, la nécessité même de la Critique littéraire. Il y combat avec force un Ecrivain, intéressé à la proscrire, ou au moins partisan déclaré d'un goût & d'un style, qu'elle a fait tomber. « Un mo» derne Ecrivain, dit-il, a employé » son talent *Moral & Littéraire*, pour » donner une mauvaise idée des Criti» ques. Il les a représentés comme des » esprits superbes. » Vain reproche ! C'est comme si l'on accusoit d'orgüeil l'Avocat qui combat une partie adverse, ou celui qui démontre l'erreur d'un Philosophe. Les Critiques, selon ce même Auteur, sont inférieurs aux Ecrivains qu'ils censurent. 1°. Cela n'est pas toujours vrai. 2°. Tout Critique, qui fait voir clairement les fautes où un Ecrivain est tombé, est au moins en cela supérieur à cet Ecrivain, puisqu'il voit

* A Paris, chez Gissey 1740. *in*-12. 2. vol

ce que celui-ci n'a point vû. Il montre plus de discernement, plus de lumieres, plus de goût que lui. Les Critiques, continuë ce même Auteur, n'auroient pas évité les fautes qu'ils découvrent dans les écrits des autres. Comment le sçait-il? Il ajoute qu'ils en auroient peut-être fait de plus grandes. Cela est possible; mais qu'en résulte-t'il, si les fautes remarquées sont réelles? C'est de cela seul dont il est question. Après tout, n'a-t'on pas toujours distingué les Artistes * & les Connoisseurs. Mais, dit-on, l'Auteur a peut-être vû les fautes, que le Critique reprend, & il les a jugées sans reméde. On répond que peut-être aussi il ne les a point vûës, ou qu'en les jugeant nécessaires, il s'est peut-être trompé. En tout cas, cela ne détruit point la réalité de ces fautes, & par conséquent il est toujours utile de les remarquer, non pour rabaisser l'Ecrivain, mais pour instruire le Lecteur. Corneille, par exemple, dans l'examen de son *Oedipe*, se félicite de *l'heureux épisode de Thesée & de Dircé.* Cependant M. de Valincourt (homme célébre, dont la critique a fait la répu-

* Un Auteur de ce tems, fort connu, s'est avisé de donner toujours dans son Livre le nom d'*Artisans*, à ceux qui cultivent les Arts Libéraux.

tation & la fortune, ainſi qu'à Deſpréaux, à Barbier d'Aucourt, &c...) a jugé que Corneille au lieu d'avilir ſon ſujet par ce ridicule épiſode, pouvoit ſe contenter de traduire la premiere ſcéne de Sophocle, *la plus belle & la plus touchante qui ait jamais paru ſur le Théatre.* Corneille, n'ayant point vû le défaut de ſon *Epiſode*, M. de Valincourt n'a-t'il pas en cela montré un diſcernement & un goût ſupérieur au ſien?

« Mais, dira-t'on, il y a des fautes » heureuſes, que l'Auteur fait de pro- » pos délibéré, parce qu'elles ſont la » ſource de mille beautés. » En ce cas, on convient que les fautes ſont excuſables; mais elles n'en méritent pas moins d'être remarquées. « Je pourrois citer, » ajoute l'Editeur, un Poëte dramati- » que moderne, qui a composé des » diſcours, pour éclairer le Public ſur » des beautés qu'il aſſure ſe trouver » dans ſes piéces, & que pourtant on » y chercheroit inutilement : il n'y a » que ſes admirateurs qui croyent les » voir. » Cela eſt un peu exagéré, & il y a aſſurément de vrayes beautés, par exemple, dans *Inès de Caſtro.* Tous les Critiques en ſont convenus. M. l'Abbé G.... a raiſon de penſer que ces fautes

heureuſes & néceſſaires ſont bien rares; ce qu'il fait voir après M. de Valincourt, par l'exemple d'une bévûë de Sophocle, que l'on donne mal à propos pour une faute heureuſe, & qui eſt réellement une faute groſſiere.

La Critique eſt-elle *aiſée*, comme un certain Auteur le prétend? On répond 1°. que cet Auteur a ſuppoſé qu'elle ne conſiſte qu'à trouver ce qu'il y a de défectueux dans un Ouvrage, & que tout Cenſeur voit le mauvais, ſans voir le bon. Suppoſition gratuite & même contradictoire, puiſqu'il eſt impoſſible que le diſcernement qui fait ſaiſir le mauvais, ne faſſe appercevoir le bon. 2°. Si la critique eſt aiſée, pourquoi le nombre des bons Critiques eſt-il ſi borné? « Tous les bons eſprits, dit » M. l'Abbé G. travaillent d'après l'idée » de la parfaite beauté qu'ils ont dans » l'entendement; mais cette idée n'eſt » ni auſſi étenduë, ni auſſi lumineuſe » dans tous. Il n'y a que les excellens, » qui ſur chaque choſe peuvent voir » clairement & diſtinctement le vrai » point de perfection. Les traits de ce » tableau inviſible ſont plus ou moins » forts, à proportion de l'étude des » grands modéles, des bons principes, » & de l'application aux objets. Ces

» excellens génies dans la chaleur de la » composition perdent quelquefois de » vûë cette perfection, qu'on admire » dans les beaux endroits de leurs Ou» vrages. C'est elle qui fait sentir plus » facilement au Critique, ce qui s'en » éloigne. Ainsi la bonne critique, en » fait d'Ouvrages d'esprit, résulte de » la comparaison habituelle du beau » avec le moins beau, de l'excellent » avec le médiocre, du bon avec le » mauvais. Un Critique qui ne senti» roit point les vrayes beautés, ne dé» méleroit par les défauts réels. » Cette derniere refléxion est une réfutation démonstrative du raisonnement de l'Auteur qu'on combat. D'où il suit, que c'est une question frivole & un pur jeu de mots, de demander comme il fait, s'il est plus facile d'appercevoir des défauts, que d'appercevoir des beautés. Ces deux choses tiennent nécessairement l'une à l'autre.

La Critique (selon le même Auteur) est *odieuse*, en ce qu'elle divertit le Public aux dépens des Ecrivains. Mais ce reproche, doit-il tomber sur la critique en général? Il ne peut regarder que le ton qu'elle prend quelquefois. La bienséance a exigé que l'Académie Françoise s'éloignât de ce ton dans la

Critique du Cid. Ce Sénat littéraire avoit été choisi pour arbitre entre Corneille & Scudery, comme il l'a été depuis entre deux Auteurs Modernes, au sujet des prétenduës fautes de Racine. Mais ce ton dogmatique sied peu à des particuliers; & d'ailleurs s'il y a des choses dans la critique d'un Ouvrage d'esprit, qu'il faut traiter sérieusement, il y en a d'autres aussi qui demandent du sel & de l'enjouëment. « Quand les » fautes sont visiblement contre le bon » sens, ou contre les regles, il paroît » inutile de s'épuiser en raisonnemens » pour les mettre dans une certaine » évidence. Il suffit alors de les définir » par une épithéte, ou par une saillie » agréable, pourvû qu'elle n'ait rien » de personnel & d'offensant.... D'ail- » leurs le Critique doit chercher à plai- » re aux Lecteurs. Le ton toujours di- » dactique les ennuyeroit bientôt; il » leur faut un polémique, qui ne soit » ni soporatif, ni monotone... Qu'on » lise les Lettres de M. de Valincourt » sur *la Princesse de Cleves*, les senti- » ment de Cléanthe sur les *Entretiens* » *d'Ariste & Eugene*; on y trouvera » cette variété de tons, qui seule peut » satisfaire l'esprit & remuer agréable- » ment l'imagination. » La Critique,

ſans ſe rendre *odieuſe*, peut donc ſe permettre un badinage innocent, à peu près comme dans la converſation on refute tous les jours, par une raillerie délicate, un ridicule raiſonnement :

> Le bon ſens, de peur d'ennuyer,
> Se déguiſe en plaiſanterie.

Dit M. de Voltaire dans ſon *Temple du Goût*. La bonne compagnie n'eſt jamais bleſſée de pareils traits, lorſqu'il n'y a ni malignité, ni indécence.

« De la maniere dont s'exprime l'Au- » teur que j'ai en vuë (continuë M. » l'Abbé G.) on diroit que les Criti- » ques ne travaillent que pour divertir » les Lecteurs ; enſorte qu'il n'y a au- » cune utilité à retirer de leurs Ecrits. » Je conviens qu'il y a eu des Criti- » ques de cette eſpéce ; mais comme la » plûpart joignent l'utile à l'agréable, » il y a de l'injuſtice à les eriger tous » en Ariſtarques comiques. C'eſt une » invention groſſiere pour décrier la » Critique, dont le principal mérite » eſt d'inſtruire d'une maniere amuſan- » te. Ce Panégyriſte des examens ſé- » rieux voudroit qu'on fit un calcul » exact des beautés & des défauts d'un » Ouvrage, & qu'on rendît raiſon de » tout ce qui plaît ou déplaît, &c. »

C'eſt à-dire, qu'il voudroit que les Critiques ne fuſſent lûës de perſonne. Il voudroit auſſi qu'on diſputât ſur les matieres de bel eſprit, comme ſur celles de Médecine ou de Théologie.

Quelques-uns font de la Critique littéraire une affaire de conſcience, & la confondent avec la médiſance perſonnelle, avec la ſatyre. Nous avons plus d'une fois répondu à cette objection, qui confond l'Ouvrage avec la perſonne de l'Auteur. La ſociété civile exige qu'on ménage la réputation de tous ceux qui la compoſent, parce que la réputation d'homme de probité & de bonnes mœurs eſt néceſſaire à chacun. Mais celle d'homme d'eſprit, d'homme de goût, d'homme ſçavant, de bon Ecrivain, eſt une choſe dont il eſt aiſé de ſe paſſer; c'eſt pour ainſi dire, un bien ſuperflu. On peut ſans cela vivre heureux & être bien reçû dans la ſociété. Ce n'eſt donc ni une injuſtice ni un défaut de charité, de refuſer ces qualités peu néceſſaires à quelqu'un qui réellement ne les a point, ou qu'on croit ne les point avoir.

Me ſera-t'il permis de répéter ici un raiſonnement, que j'ai déja propoſé contre ces charitables Caſuiſtes? Celui qui publie un Ouvrage, jouë contre le

Public une espéce de jeu. S'il gagne la partie, il a droit aux éloges. Mais s'il la perd, doit-il prétendre qu'il ne lui en coute rien ? En ce cas, il joüeroit à coup sûr. Il faut donc qu'il paye, non par le dèshonneur, mais par un peu de mortification. C'est une dette qu'il a contractée, & que la Critique (si l'Ouvrage n'est pas assez mauvais pour en être indigne) lui fait justement acquiter. Ce raisonnement est assez conforme à celui de l'Académie sur le Cid. *Ceux qui par quelque désir de gloire, donnent leurs Ouvrages au Public, ne doivent pas trouver étrange, que le Public s'en fasse le juge. Comme le présent qu'ils lui font, ne procéde pas d'une volonté tout à fait désintéressée, & qu'il n'est pas tant un effet de leur libéralité que de leur ambition, il n'est pas aussi de ceux que la bienséance veut qu'on reçoive, sans en considérer le prix. Puisqu'ils font une espéce de commerce de leur travail, il est bien raisonnable que celui auquel ils l'exposent, ait la liberté de le prendre ou de le rebuter, selon qu'il le reconnoît bon ou mauvais.*

Les ennemis de la Critique affectent de dire (& c'est encore un raisonnement de celui qui est refuté dans cette Préface) que la plûpart de ceux qui méprisent les Auteurs des Ouvrages

médiocres, ne feroient pas capables de les faire; que par conféquent, leur étant fort inférieurs, ils n'ont pas droit de les méprifer. On répond que celui qui méprife un Auteur médiocre en a le droit. 1°. Parce que toute médiocrité en matiere d'Ouvrages d'efprit, eft digne de mépris. 2°. Parce que celui qui en juge, quoiqu'incapable d'en faire autant, eft dans un fens fort au-deffus de l'Auteur, puifque fentant fon incapacité, il a affez de bon fens pour ne rien publier. Or le bon fens eft au-deffus de tous les talens, & à plus forte raifon, préférable à un talent foible.

Des Auteurs cenfurés aimeroient mieux fouvent, ajoute-t'on, qu'on attaquât leur probité. Mais s'il en eft de tels, c'eft un amour propre, infenfé & pitoyable. Ceux qui entendent fi mal leurs intérêts, méritent-ils qu'on s'intéreffe en leur faveur? Au refte, quelque mortifiante que foit la bonne Critique en général pour tout Ecrivain qui en devient l'objet, il ne faut jamais fe départir du grand principe, qui eft que le mal particulier eft peu de chofe, quand il procure un bien général. Or il eft hors de toute conteftation, que la critique judicieufe eft infiniment utile

à la Littérature. Il ne s'agit que de l'éxercer poliment & avec cette modération, que le Public goûte toujours, & que cependant la plûpart des Auteurs, même ceux qu'on ménage le plus, ne regardent que comme l'assaisonnement d'une injurieuse malignité. Ce qu'il y a de remarquable, est que quelques-uns d'eux s'avisent de repliquer à un Censeur par des injures grossieres, par des impostures, par de misérables raisons, sans sel, sans esprit, comme s'ils avoient formé le dessein de se donner eux-mêmes un ridicule, qu'une Critique mesurée avoit taché de leur épargner.

Il est certain (& on ne peut trop le dire) que la probité & l'honneur ne doivent jamais être attaqués, ni même effleurez, dans une Critique littéraire, & s'il pouvoit être quelquefois pardonnable d'en venir jusque-là, cet excès ne pourroit être excusé que dans le cas d'une défense, c'est-à-dire, d'une réponse au Libelle de quelque Auteur téméraire & calomniateur. Encore est-il bien dangereux d'employer ces sortes d'armes défensives. « L'amour propre irrité, dit M. l'Abbé G. est capable des plus grands » emportemens; & c'est de cette source qu'est née cette profusion d'inju-

» res, qu'on lit toujours avec peine
» dans les Ecrits de plusieurs Sçavans,
» dont les mœurs pures & le sçavoir
» méritent sans exception l'estime de
» tout le monde. Des esprits véritable-
» ment Philosophes, auroient honte de
» pareils excès; mais puisque la vertu
» & les lumieres n'ont pû réprimer cet-
» te vivacité, également condamnée
» par les maximes de l'Evangile & du
» monde poli, il faut que le Critique
» évite avec soin tout ce qui peut la
» réveiller avec quelque apparence de
» raison. Pour cela il doit s'abstenir de
» toute raillerie maligne, piquante ou
» trop vive, quoiqu'il n'y entre rien de
» personnel, parce qu'elle fait voir
» qu'on méprise celui qui en est l'objet
» . . . Le Critique doit toujours se sou-
» venir, qu'il n'écrit pas pour humilier
» ou pour avilir un Ecrivain (disposi-
» tion qui ne s'accorde, ni avec l'hu-
» manité, ni avec la politesse) mais
» pour l'instruction de ses Lecteurs. »

La refléxion suivante n'est pas moins juste, & fait voir que l'Auteur tout favorable qu'il paroît être à la Critique Littéraire, la restraint dans des bornes assez étroites. Nous souscrivons néanmoins à tout ce qu'il dit sur ce sujet. « Ce sont les passions, ajoute-t'il, qui sont

» ordinairement la source de l'abus de » la critique : on hait un Auteur, on » cherche à l'avilir, quoique son Livre » soit rempli d'excellentes choses; des » yeux fermés pour elles, ne s'ouvrent » que pour voir les taches.... Aime-» t'on un Ecrivain qui n'est que mé-» diocre? on jette un voile sur les fau-» tes qui dominent quelquefois dans » son Livre, & l'on exagere les plus » petites beautés? Les Critiques de-» vroient cependant se persuader que » l'amour de la vérité est l'ornement de » leur goût & de leurs jugemens, que » c'est elle qui doit les regler; & que » sans cette disposition, l'esprit trom-» pé par le cœur & affranchi de l'em-» pire de la raison, fait autant de faux » pas, & n'embrasse que le mensonge & » l'erreur. »

L'Auteur joint à ces judicieuses réfléxions, ces belles paroles de la *Critique du Cid*, par l'Académie. *Si la Censure demeuroit dans les bornes convenables, on pourroit dire qu'elle ne seroit pas moins utile dans la République des Lettres, qu'elle le fut autrefois dans celle de Rome, & qu'elle ne feroit pas moins de bons Ecrivains dans l'une, qu'elle a fait de bons Citoyens dans l'autre.... Les connoissances qui sont estimées les plus belles, sont presque tou-*

tes sorties de la contention des esprits ; & il est souvent arrivé que par cette heureuse violence, on a tiré la vérité du fond des abîmes, & que l'on a forcé le tems d'en avancer la production. C'est une espéce de guerre qui est avantageuse pour tous, lorsqu'elle se fait civilement, & que les armes empoisonnées y sont défenduës. C'est une course, où celui qui emporte le prix, semble ne l'avoir poursuivi que pour en faire un présent à son rival.

Voici une autre pensée, qui nous regarde particulierement, & qui pourroit nous servir d'apologie auprès de certaines personnes prévenuës. « Critiquer, n'est autre chose que juger. » Disputer ce droit aux hommes, c'est » leur prescrire de ne donner aucun » exercice à leur esprit & à leur rai- » son. Il seroit inutile de dire qu'il faut » se borner à tracer le plan d'un Li- » vre, & laisser une entiere liberté » aux Lecteurs de l'appretier : outre » qu'un pareil procédé est chimérique, » pourquoi la contester, cette liberté, à » un Ecrivain, qui par les refléxions » qu'il a faites, est plus à portée de » fixer le vrai mérite d'un Ouvrage » d'esprit. »

Voilà pour ce qui concerne la premiere partie de cette Préface. La se-

conde, qui consiste dans l'examen des Piéces contenuës dans le Recueïl, n'est pas moins digne d'être lûë. C'est un extrait fidéle de ces piéces, & une espéce de Critique des Critiques. Je trouve que l'Auteur fait un peu trop valoir l'*Entretien sur les Tragédies de ce tems*, par M. l'Abbé de *Villiers*. C'est à mon gré assez peu de chose. Souhaiter que dans nos Tragédies l'amour fût quelquefois plus héroïque, c'est une pensée raisonnable. Mais vouloir en bannir entierement une passion, qui est la cause ordinaire des plus funestes événemens, & comme l'ame de tout, ce n'est pas raisonner. Voilà néanmoins ce qu'a prétendu l'Abbé de Villiers dans son Dialogue. Ce que M. l'Abbé G. dit du *Jugement du Marguillier* au sujet du Cid, excite la curiosité de lire cette Piéce, qu'on trouve en effet amusante & sensée, mais un peu trop mordante. La Lettre que *Boisrobert* écrit à *Mairet* de la part du Cardinal de Richelieu, pour ordonner à Corneille & à lui de cesser tout acte d'hostilité, & de se réconcilier, est un précieux monument de l'intérêt que ce grand Ministre prenoit aux affaires de la Littérature. Au sujet d'une Critique de la *Sophonisbe* de Corneille, par l'Abbé d'Aubignac, inserée dans

ce Recueïl. M. l'Abbé G. s'exprime ainsi. « L'Abbé d'Aubignac étoit certainement un homme de mérite, » mais dont l'érudition étoit infectée » par un orgüeil & une férocité, capables des plus grands emportemens. » Tels sont la plûpart des Sçavans. » Lorsque l'usage du monde n'a point » adouci leurs mœurs, ou que la Religion ne leur a pas appris à reprimer » leurs passions.... Fier de sa *Pratique du Théatre*, il se regardoit comme le » souverain législateur du Parnasse : » Toute Piéce de Théatre devoit être » portée à son Tribunal avant que de » paroître ; il étoit même si sottement » orgüeilleux, qu'il auguroit mal d'une Tragédie, lorsqu'il n'en avoit pas » dirigé le plan. Il attaqua Corneille » avec toute la fureur du Pédantisme ; » quoique tout son crime fût de n'avoir » pas cité la *Pratique du Théatre* dans » ses trois Discours sur la Poësie Dramatique. »

Ce qu'il y a de singulier, est de voir *Dauneau de Visé*, écrire contre la *Sophonisbe* de Corneille, & ensuite en prendre la défense contre l'Abbé d'Aubignac, qui lui fait des réponses très-vives. Ces différentes Piéces, où il y a des discussions curieuses & des remarques

ſenſées, ſont malheureuſement écrites dans un ſtyle groſſier & pédanteſque. Elles ſe font lire néanmoins,& on y peut puiſer d'utiles connoiſſances du Théatre. Je ne dois pas oublier de dire, que M. l'Abbé G. a cru devoir ſupprimer une replique de l'Abbé d'Aubignac, parce qu'elle étoit toute remplie d'odieuſes perſonalités contre les deux Corneilles. « J'ai cru, dit-il, devoir » ſupprimer cette Piéce; parce qu'elle » ne tourne point à l'inſtruction des » Lecteurs, & que je ne veux pas don- » ner une nouvelle vie à des Libelles » diffamatoires. »

Les Critiques publiées contre *Racine*, ſont plus modérées, parce que la Littérature étoit devenuë plus polie. Le Comédien *Subligny* fut néanmoins dans un ſens le d'*Aubignac* de Racine. Il attaqua l'*Andromaque* & la *Phédre*, & commença par condamner le ſujet comme ſcandaleux. Cependant M. *Arnaud* (au rapport de M. de Valincourt) *ayant lû cette Tragédie, l'admira, & convint même que de pareils ſpectacles ne ſeroient pas contraires aux bonnes mœurs. Il ajouta ſeulement ; pourquoi a-t'il fait ſon Hippolyte amoureux?* « A qui faudra-t'il » croire, demande M. l'Abbé G. au » Comédien rigoriſte, ou au Théolo-

» gien mitigé ? » Il ajoute, comme une chose singuliere, que les Anglois si libres dans leurs Piéces de Théatre, ont rejetté le sujet de *Phedre*, comme trop licentieux. Il est bien glorieux pour Racine de l'avoir traité avec tant de délicatesse & de prudence, qu'il n'y a laissé voir que l'horreur du crime. Du reste ces Critiques de Subligny, bien écrites d'ailleurs, sont fort frivoles sur la plûpart des points. Son mauvais raisonnement sur le Récit de la mort d'Hippolyte, a été copié par nos Modernes beaux esprits. Vous en trouverez l'apologie complette dans le *Racine Vangé* qui a paru cette année.

Il faut convenir avec l'Editeur, que ce Recuëil mérite principalement d'être estimé pour les différentes refléxions sur la Poësie Dramatique en général, & sur diverses Tragédies de nos deux plus grands Poëtes. Il y a aussi dans ces Ecrits plusieurs anecdotes par rapport au Théatre François. La Préface finit par ces paroles. « En imposant des » Loix sévéres aux Critiques, j'ai sup- » posé que les Auteurs qu'ils atta- » quoient étoient vivans ; car à l'égard » des morts, nous ne leur devons que » la vérité. »

Aphorismes d'Hippocrate.

M. Guyot, sçavant Médecin de la Faculté de Paris, vient de publier une élégante édition *in*-12. des *Aphorismes d'Hyppocrate* en Latin, chez *Quillau*, ruë Gallande. Ces Aphorismes, comme l'on sçait, furent autrefois tirés des œuvres du Prince de la Médecine, redigez & traduits du Grec en Latin, par *Bicaissius*. M. Guyot, qui a suivi exactement la bonne édition d'Hippocrate, faite à Francfort en 1624, dédie la sienne à l'Hippocrate moderne de la France, à M. Silva, pour lui témoigner son estime & sa reconnoissance. Ensuite dans une courte Préface, il fait l'éloge de son Auteur. Selon lui, tous les sentimens d'Hippocrate sont autant de Loix de la nature. Aussi les plus célébres Médecins, sans excepter *Boheraave*, le plus illustre des Modernes, ont toujours suivi sa méthode, qui consistoit à s'appuyer plûtôt sur les observations que sur les systêmes. Non que les raisonnemens doivent être bannis de la Médecine; mais selon Celse, les beaux discours ne guérissent pas les Malades. On doit donc régler les systêmes sur la nature, & non la nature sur les systêmes. Le méchanisme du corps humain est le

principal objet du Médecin ; & Hippocrate, comme il paroît par ſes écrits, en a toujours fait ſa principale étude. Il ne raiſonne que pour lier enſemble ſes diverſes obſervations. L'Editeur a mêlé avec les Aphoriſmes du Médecin Grec, les maximes d'un de ſes plus célébres ſectateurs, qui eſt Celſe, qu'on appelle l'*Hippocrate Latin.* On ſouhaite que M. Guyot donne bientôt au Public les doctes Commentaires qu'il prépare ſur ces Aphoriſmes.

Le premier Livre de la Henriade en Vers Italiens.

M. *Nenci*, Académicien de Rome a publié la traduction en Vers Italien du premier chant de la Henriade. La richeſſe de ſa langue, la liberté des Vers non-rimés, ſon génie & ſon goût, lui ont facilité le moyen de traduire ce chant avec autant de fidélité que d'élégance. Notre langue, plus bornée dans ſes tours que l'Italienne, & qui d'ailleurs n'admet point les Vers non-rimés, a été juſqu'ici incapable de produire en Vers des traductions fidéles & agréables des Poëmes écrits dans quelque autre langue que ce ſoit. Toutes nos traductions en ce genre ne ſont que des imitations. C'eſt ce qui a fait prendre le parti de traduire en Proſe. Mais on

peut dire auſſi que des Vers traduits en Proſe ne ſont pas véritablement traduits. On eſt exact pour l'idée principale ; mais exprime-t'on l'idée acceſſoire ? On ne rend ni la cadence, ni l'harmonie, ni la hardieſſe de l'expreſſion. Une Proſe poëtique ſent toujours la Proſe, & ſi elle s'en éloigne trop ; elle devient ridicule. De-là je conclus que qui n'a lû Homere, Virgile, Horace, Ovide, &c. que dans des traductions Françoiſes, ſoit en Vers, ſoit en Proſe, n'a aucune idée juſte de ces Auteurs ; parce qu'il y a, ſelon moi, autant de difference entre la traduction Françoiſe d'un excellent Ouvrage de l'antiquité & ce même Ouvrage, qu'il y en a entre deux Ouvrages modernes, dont l'un eſt médiocre & l'autre eſt admirable.

Or la Langue Italienne l'emporte en cela ſur la nôtre, & je pourrois accorder le même avantage à la Langue Angloiſe. Pour ne parler ici que de la premiere ; il me ſuffit de citer ces premiers Vers de la traduction de la *Henriade*. Il eſt inutile de citer l'original, que tout le monde ſçait par cœur.

Canto quel grand' Eroe, Re della Gallia,
Re per conquiſte, e pel ſuo regio ſangue,
Che appreſe a governar dal fato avverſo ;

Perſeguitato, vinſe, e perdonò;
Maienna ſperse, la Lega, e l'Ibero;
E Vincitor fu de' Soggetti, e padre.

Je me contenterai de rapporter un autre exemple, mais avec le texte François. Il s'agit du Solitaire de Jerſai, que Henri va conſulter.

Un vieillard vénérable avoit loin de la Cour,
Cherché la douce paix dans cet obſcur ſéjour.
Aux humains inconnu, libre d'inquiétude,
C'eſt-là que de lui-même il faiſoit ſon étude.
C'eſt-là qu'il regrettoit ſes inutiles jours,
Plongez dans les plaiſirs, perdus dans les amours.
Sur l'émail de ces près, au bord de ces fontaines,
Il fouloit à ſes pieds les paſſions humaines:
Tranquille, il attendoit qu'au gré de ſes ſouhaits,
La Mort vint à ſon Dieu le rejoindre à jamais.
Ce Dieu qu'il adoroit, prit ſoin de ſa vieilleſſe;
Il fit dans ſon déſert deſcendre la ſageſſe,
Et prodigue envers lui de ſes tréſors divins,
Il ouvrit à ſes yeux le Livre des Deſtins.

In queſto oſcuro e ſolitario loco
Un venerabil Veglio avea cercato,
Dalla corte lontan, la cara pace.
Incognito alle genti, e d'inquietudine
Libero, fea là ſovra lui ſuo ſtudio;
De' ſuo' inutili giorni ivi doluaſi,
Speſi in piaceri, e negli amor perduti.
Sullo ſmalto dei prati, intorno ai fonti,
Calpeſtava l'umane ſue paſſioni;
Tranquillo egli aſpettava che la morte,
Alla voce de' ſuoi deſir, veniſſe
A riunirlo per ſempre al ſuo fattore.

Quel Dio, ch' egli adorava, ebbe ben cura
Dell' età sua senile, e la sapienza
Scender fece dal Ciel nel suo diserto;
E prodiga de suoi divin tesori,
Aperse il libro de' destini a lui.

On souhaite que M. *Nenci* continuë de traduire avec le même soin & la même noblesse, & fasse admirer à ses compatriotes le génie, l'invention, l'ordonnance judicieuse qui regnent dans la fable du Poëme François. Le Traducteur donnera une espéce d'immortalité à l'Auteur, qui à son tour la lui rendra.

Je suis, &c.

Ce 27 Novembre 1739.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de M. le Chancelier, le Tome XIX. des *Observations sur les Ecrits Modernes*, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris, ce 27 Novembre 1739.

Signé, MAUNOIR.

